BIBLIOTECA NAZ
141
D
50
NAPOLI

BIBL. NAZ.
EMANUELE
141
D
50
NAPOLI

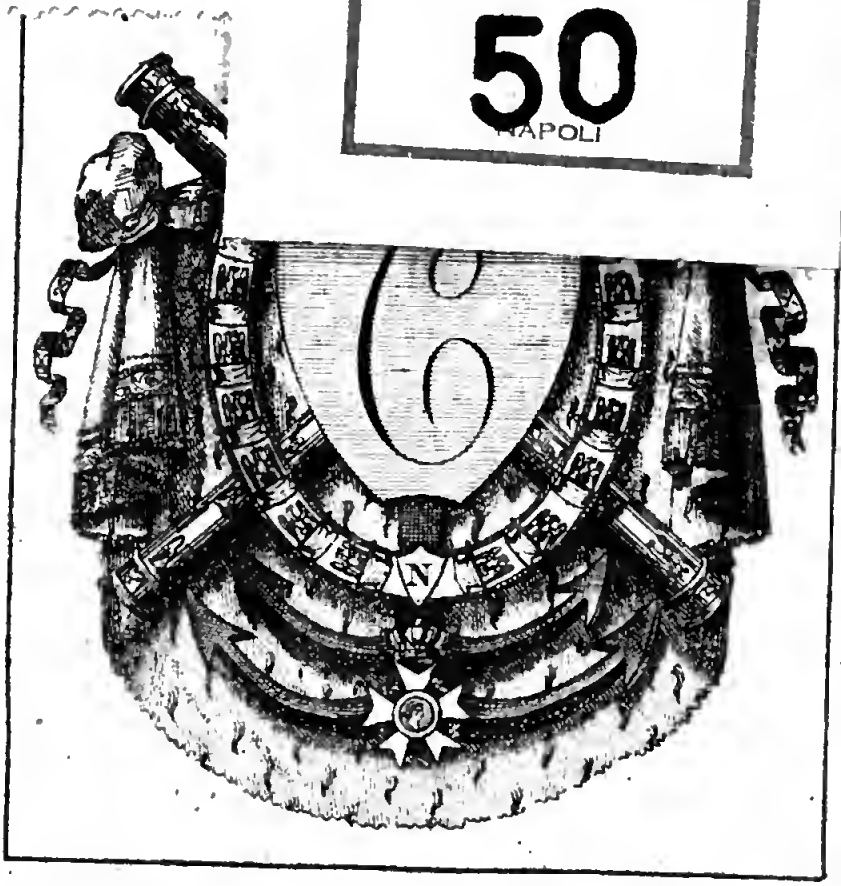

96.c.34

Digitized by Google

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE.

TOME QUATRIEME.

ed by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE,

ÉPOUSE

DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

Nouvelle Édition revue, corrigée & augmentée de Notes & du Portrait de la Reine.

PAR MADAME DE MOTTEVILLE,

Une de ses Favorites.

TOME QUATRIEME.

A AMSTERDAM,

Chez FRANÇOIS CHANGUION.

M. DCC. L.

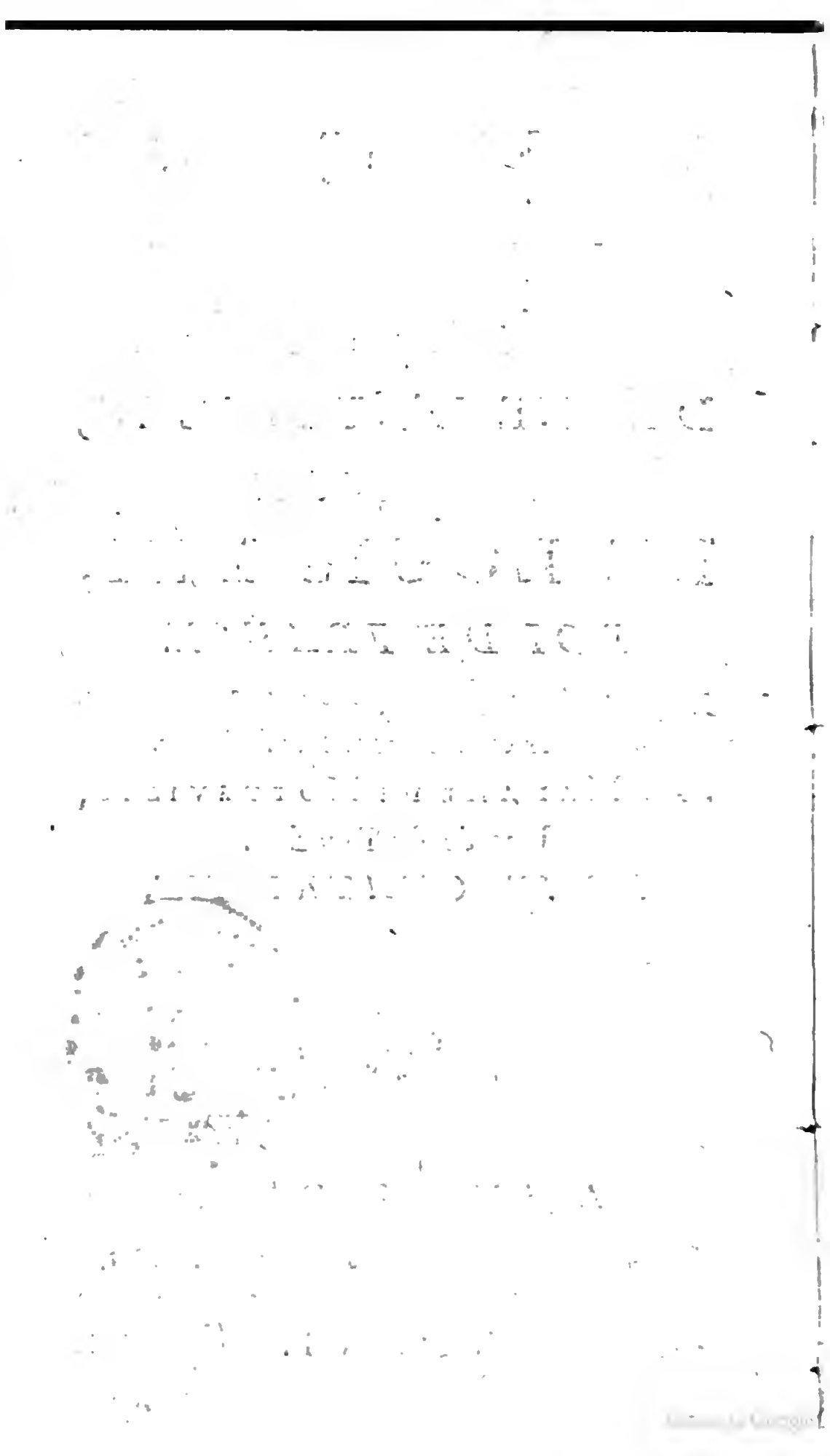

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

D'ANNE

D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE LOUIS XIII,

Roi de France & de Navarre.

ANNÉE 1649.

CES désordres, soit dans la Cour, soit dans le Parlement & dans les Provinces, ne rempliſſoient pas les Coffres du Roi. Les Princes du Sang aidoient à les vuider, & le peu de soumiſſion du Parlement, empêchoit les peuples de payer. Le Maréchal de la Meilleraie ne se mêloit plus des Finances, & le Mi-

niſtre n'oſant encore ſe déclarer tout-à-fait ſur le deſſein qu'il avoit d'y remettre d'Hemeri, les avoit laiſſé adminiſtrer par deux Directeurs, d'Alegre & Morangis; gens de probité, mais qui auroient été plus propres ſous le regne d'un Roi habile, qui n'auroit eu beſoin que de fidélité, que ſous un regne troublé par mille révoltes, & ſous un Miniſtre avare, accablé des beſoins du Roi, & des ſiens propres. Cette Charge s'anéantiſſoit entiérement ſous la conduite des Directeurs, qui l'exerçoient; & celui qui gouvernoit crut qu'il étoit néceſſaire de leur donner un Chef, ſous qui la puiſſance du Roi reprît plus de force. Par toutes ces raiſons, il ſe réſolut enfin de faire revenir d'Hemeri; car il avoit connu par expérience, qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on puiſſe jamais ſatisfaire le public ſur ſes fantaiſies.

Quand les ſujets ſe révoltent, ils y ſont pouſſés par des cauſes qu'ils ignorent, & pour l'ordinaire ce qu'ils demandent n'eſt pas ce qu'il faut pour les appaiſer. Les partiſans qui avoient été chaſſés avec d'Hemeri, promettoient de grandes ſommes, pourvu qu'on le fît revenir, & diſoient qu'il étoit le ſeul capable de trouver des remedes à la

pauvreté qui accabloit la Cour. Ils avoient fait de grands prêts au Roi ſur l'autorité de ce Surintendant diſgracié : ils étoient intéreſſés à ſon rétabliſſement ; & pour retirer leur argent, ils étoient prêts de faire de nouvelles avances.

Les particuliers, tant de la Cour que du Parlement, qui étoient engagés dans les prêts, deſiroient auſſi ſon retour : ils s'imaginoient que ſa préſence pourroit rétablir la confiance publique ; & comme il avoit reçu leur argent, ils eſpéroient qu'il feroit des efforts pour les payer, qu'un autre ne feroit pas.

D'autres perſonnes, prétendant à la Surintendance, ſe ſervoient, pour s'oppoſer à d'Hemeri de ces mots vénérables du *repos public* & du *bien de l'Etat ;* & diſoient qu'il remettroit les impôts, & que ſon retour feroit du déſordre & de la ſédition. J'ai dit ailleurs, que le Préſident de Maiſons, après avoir été exclus par Monſieur, avoit reçu des aſſurances de ce Prince, qu'il ne lui ſeroit plus contraire, & qu'il étoit changé en ſa faveur. Le Miniſtre voulant donc propoſer enfin le rappel de d'Hemeri, fut bien étonné quand il trouva le Duc d'Orléans pour obſtacle à ſon deſſein, & qu'au lieu de d'He-

meri, il nomma le Préſident de Maiſons à cette Charge, comme le plus capable pour la bien faire; qu'il ſeroit au gré de tout le monde, & même du Parlement. Il dit auſſi que cette Compagnie ſe ſentiroit obligée à la Reine, de ce qu'elle auroit choiſi un de leur Corps pour lui donner l'adminiſtration de ſes Finances; & s'adreſſant au Cardinal Mazarin, lui conſeilla de le faire, afin de leur montrer de la confiance, & leur donner par-là des marques aſſurées qu'il ne craignoit pas d'être accuſé par eux de vouloir fouiller dans les Coffres du Roi. Cette propoſition fâcha tout-à-fait le Miniſtre, & obligea d'Hemeri de chercher de la protection du côté de M. le Prince, par le Prince de Marſillac. Il y réuſſit, & par cette même voie il eut auſſi celle du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, qui portèrent ſes intérêts en tout ce qui leur fut poſſible. Beaucoup de placards s'afficherent alors dans les rues, & dans les places publiques de Paris, qui prédiſoient la ruine de la France, par le retour de d'Hemeri. Le Miniſtre y fut menacé avec inſolence, & traité de même maniere qu'il l'avoit été pendant la guerre. La crainte de quelque rumeur

l'obligea de ſuſpendre encore pour quelque temps l'accompliſſement de ſes volontés. Il crut avec aſſez de fondement que ces Libelles venoient de Longueuil, frere du Préſident de Maiſons, & Conſeiller au Parlement, qui aimoit la nouveauté & l'intrigue. Il avoit de la lumiere, & beaucoup de hardieſſe. Il entreprenoit toujours tout ce que ſon caprice lui faiſoit juger pouvoir être utile à ſes deſſeins, ſans que perſonne eût le pouvoir de lui faire changer de conduite.

La Vieuville qui avoit été Surintendant du temps du feu Roi, Louis XIII; qui avoit été banni & relégué en Hollande, par le Cardinal Richelieu, où il avoit paſſé beaucoup d'années, étant revenu en France, par la permiſſion de la Reine, avoit toujours, depuis ſon retour, deſiré de rentrer dans ſa premiere place. La jouiſſance de ce bien l'avoit ſi peu dégouté, qu'il n'oublioit rien, pour parvenir au bonheur de le poſſéder tout de nouveau. Il faiſoit de grandes offres au Miniſtre, & lui promettoit une ſomme immenſe, s'il vouloit lui donner le pouvoir de faire ſortir les deniers, qu'il prétendoit pouvoir lever ſur le peuple, ſans l'incommoder; ſi

bien que le Miniſtre, dans l'incertitude de pouvoir faire revenir d'Hemeri, fit ſemblant de tourner ſes penſées de ſon côté, & le fit propoſer à Monſieur, diſant que, puiſqu'il n'approuvoit pas d'Hemeri, & que la Reine ne vouloit point le Préſident de Maiſons, elle ſouhaiteroit qu'il voulût donner ſa voix au Marquis de la Vieuville. Le Duc d'Orléans, qui vouloit obliger ce Préſident ſans déplaire à la Reine, ne put s'empêcher de conſentir à cette propoſition, puiſqu'elle étoit juſte & dans l'ordre; & comme il ſe fut relâché ſur cet Article, les amis de d'Hemeri travaillerent auprès de lui & auprès du Miniſtre, avec tant de force & de ſuccès, qu'enfin ils obtinrent ſecrettement du Miniſtre ſeul, que d'Hemeri pût revenir à Paris. Il y demeura caché quelques jours, occupé à travailler à ſes affaires, dont la plus grande étoit de changer entiérement en ſa faveur les ſentimens de Monſieur. Ce Prince ayant tenu bon encore quelque temps, ſe rendit enfin à tant de combats à ce que le Cardinal Mazarin deſiroit. L'Abbé de la Riviere, qui avoit été des amis de d'Hemeri, qui n'avoit nul ſujet de ſe plaindre de lui, & qui ne lui avoit été contraire que pour faire

plaiſir au Préſident de Maiſons, & pour mettre un homme dans les Finances qui lui fût entiérement obligé, ne put y réſiſter davantage; & il fallut qu'il laiſsât aller cette affaire ſelon le torrent qui l'emportoit. Ainſi, d'Hemeri fut tout de nouveau nommé à la Surintendance, au contentement du Public, & de ſes amis particuliers. Il promit à ſon retour de payer les rentiers ſur la Ville, & deſtina pour cet effet certain fonds qui ſe diſtribuoit toutes les Semaines. Comme il y avoit beaucoup de perſonnes dans Paris qui avoient intérêt à cette ſorte de bien, chacun ſe tut ſur ſon retour. Il ſe fit des amis dans le Parlement; & celui qui, un an auparavant, avoit été chaſſé avec des marques de la haine publique, fut reçu de tous avec joie & bénédiction: tant il eſt vrai que les peuples ne ſe gouvernent que par caprice, ou par quelque petit intérêt. Si cet homme fût revenu avec autant de ſanté que de paix, il auroit eu lieu ſelon ſes propres maximes, de s'eſtimer heureux. Il aimoit la vie voluptueuſe, & par conſéquent la faveur & les richeſſes.

Chavigni, depuis qu'il étoit ſorti de priſon, avoit été toujours exilé; mais

ayant un Procès contre le Préſident le Coigneux, qui lui demandoit certains rembourſemens ſur ſa charge de Chancelier de Monſieur, qu'il avoit autrefois poſſedée, il ſe ſervit de ce prétexte, pour demander permiſſion à la Reine de revenir à Paris. Le Cardinal Mazarin naturellement doux, & preſſé par le ſouvenir du paſſé, y conſentit, à condition qu'il ne verroit point la Reine. Quand il fut arrivé, toute la Cour alla le viſiter. M. le Prince y fut auſſi, qui lui promit tout de nouveau ſon amitié; & ce Miniſtre mal content & diſgracié lui renouvella les vœux de ſon attachement, qui étoit déjà bien grand, & que le mauvais traitement qu'il prétendoit avoir reçu du Miniſtre, avoit rendu plus fort & plus étroit. Il fit demander au Duc d'Orléans, s'il auroit agréable, qu'il allât à Luxembourg lui faire la révérence. Ce Prince l'agréa, & il en fut aſſez bien reçu. Son Favori, & Chavigny qui étoient ennemis, ſe viſiterent avec cette civilité apparente, qui ſe pratique dans le monde, au milieu de la haine & de l'envie.

L'ambition, qui eſt ſans doute la paſſion dominante de la Cour, nous va faire voir une des plus bizarres aventu-

res qui ſoient arrivées dans celles de la Reine. Gerſé, malgré l'attachement qu'il avoit pour M. le Prince, qu'il cachoit avec ſoin, s'étoit conſervé dans les bonnes graces du Miniſtre, par le moyen deſquelles il avoit obtenu de pouvoir venir chez la Reine dans les heures du ſoir. Faute de ſageſſe & de raiſon, il s'étoit mis en tête, à la faveur des fauſſes exagérations qui ſe pratiquent avec les Grands, de lui faire paroître de grands attendriſſemens par les louanges continuelles qu'il lui donnoit, de lui montrer, que par ſon zele & ſes ſentimens, il alloit pour elle fort au-delà de la fidélité que les Sujets doivent à leurs Souverains. Comme cette vaine imagination étoit ridicule en ſoi, la Reine ne la vit point : elle lui répondit toujours en notre préſence comme à des railleries extravagantes, dont elle ne faiſoit pas grand cas. En mon particulier, je fus la derniere à m'appercevoir de ſes façons, & à les remarquer : je ne les croyois pas dignes d'être comptées pour quelque choſe. Un ſoir, qu'enfin j'avois ouvert les yeux, comme nous allions nous retirer, le Commandeur de Jars, Mademoiſelle de Beaumont, & moi, je voulus leur faire part de ma penſée. Après

mille précautions que je pris, pour les obliger à ne ſe point moquer de moi, je leur dis ce que j'avois apperçu de Gerſé, & leur en demandai la raiſon, ayant quaſi honte d'avoir pu imaginer une choſe ſi éloignée du bon ſens. Elle l'étoit en effet, tant à cauſe de la ſolide vertu de la Reine, que pour les qualités du perſonnage. Eux, qui, plus malicieux & plus fins que moi, avoient depuis un aſſez long-temps été éclairés ſur les tracaſſeries de Gerſé, commencerent à faire de grands éclats de rire. Ils me demanderent ſi je venois du Japon, ou de la Cour du Grand Mogol, & ſe moquerent, non pas de ce que j'avois eu des yeux, mais de ce que je n'en avois pas encore eus. Après cette raillerie, nous nous mîmes à parler de cette affaire plus ſérieuſement. Le Commandeur de Jars nous conta, que déjà elle faiſoit du bruit par le monde, que M. le Prince & Gerſé étoient en confidence enſemble ſur cette importante folie, & diſoient qu'une femme Eſpagnole, quoique dévote & ſage, ſe pouvoit toujours attaquer avec quelque eſpérance. Alors nous pénétrâmes dans les motifs de cette chimérique entrepriſe, & nous trouvâmes qu'elle étoit

fondée ſur ce que Madame de Beauvais, premiere femme de Chambre de la Reine, étoit amie de Gerſé, qui n'étant ni belle ni jeune, & voulant avoir des amis, avoit flatté Gerſé de cette penſée, qu'elle le rendroit agréable à la Reine, & lui feroit de bons offices. Cette promeſſe, dans l'intention de cette Femme, ne regardoit que la fortune de Gerſé : mais comme il avoit beaucoup de vanité & d'imprudence, & qu'il ne bornoit pas ſes deſirs dans les juſtes limites de la raiſon, il la prit de travers; & au-lieu de prétendre plaire à la Reine, comme tous les Courtiſans veulent plaire à leur Maître, il fit deſſein de lui montrer que ſon cœur étoit allumé d'une flamme involontaire, qui naiſſoit en lui par l'inclination, que le reſpect étouffoit, & qu'il n'oſoit montrer que par les yeux. Il crut peut-être qu'avec les ſoins de ſon amie, il pourroit parvenir à plaire comme un fou, qui auroit perdu la raiſon par une belle cauſe. Sur cette penſée extravagante, ils avoient fait M. le Prince & lui (à ce qu'on a cru) des projets qui avoient quelques fondemens ſérieux, & qui avoient pour but la ruine du Miniſtre. Gerſé, ſans conſidérer la vertu

de la Reine, ſon âge, ſa vie, ſes mœurs, & le reſpect qu'il lui devoit, s'enivra de la beauté de ce deſſein, & crut que ſa chûte (au cas qu'elle arrivât par cette haute entrepriſe) lui ſeroit plus honorable, que la grandeur & l'élévation ne le pourroit être aux autres. Ces choſes furent bien vîte aux oreilles du Cardinal; & déjà ſes Eſpions, pour faire leur cour, lui avoient fait de cette affaire une intrigue de grande importance. Il aimoit la Reine en Miniſtre, & ſe croyant néceſſaire à ſon ſervice, il ſe tenoit aſſuré de ſa bonne volonté. Il ne craignoit pas non plus que ſa grandeur lui pût donner de l'ombrage, parce qu'il la connoiſſoit exempte de l'eſprit de domination, & un peu pareſſeuſe; mais, ſans avoir peur d'une légéreté indigne d'une ame Royale, il ne laiſſa pas de ſe troubler à cette nouvelle. Il ne la ſentit pas comme un ami jaloux, qui auroit appréhendé de perdre ce qu'il aimoit, puiſque l'attachement qu'il avoit pour la Reine n'étoit pas de cette nature, mais bien comme un avare à qui on veut ôter ſon tréſor. La Reine étoit ſi incapable de ſoutenir l'extravagance de Gerſé, qu'elle ne pouvoit pas s'imaginer qu'il pût avoir cette pen-

fée. Je ſais même qu'elle eut une peine incroyable à répondre ſérieuſement à ce que le Cardinal Mazarin lui en voulut dire. Elle avoit jugé des ſentimens de cet homme, ſelon ſon tempérament naturel, qui le portoit à parler toujours fabuleuſement, & elle prenoit de cette maniere toutes ſes louanges. Le Miniſtre le ſavoit bien, & ne pouvoit pas douter par mille raiſons, que cela ne fût tourné de cette ſorte ; mais, comme les gens qui ſavent plaiſanter ſur toutes matieres ſont à craindre, quand ils ſont capables d'y mêler des deſſeins malicieux, le Cardinal ne put ſe réſoudre à le laiſſer à la Cour ſous aucune figure, particuliérement le voyant attaché aux intérêts de M. le Prince, ſon ennemi ; après que, par de conſidérables bienfaits, il pouvoit prétendre de lui une fidélité toute entiere. Cette folie de Gerſé fit donc réſoudre le Miniſtre à le perdre. Il y réuſſit aiſément, & il étoit raiſonnable qu'il le pût faire. Il conçut auſſi une grande haine contre Madame de Beauvais, & fit deſſein de la faire chaſſer. Il en parla à la Reine, & ſut ſi bien tourner cette affaire du côté de la bonne volonté que M. le Prince avoit pour Gerſé, & des dan-

gereuſes conſéquences de cette intrigue ; que la Reine qui conſidéroit le Cardinal Mazarin, & qui eſtimoit ſes conſeils ſur de plus importantes affaires que celle de Gerſé, le lui abandonna auſſi-tôt, & lui promit de le traiter de telle ſorte, qu'il ſentiroit toute ſa vie, quel malheur c'étoit que de manquer de ſagéſſe & de raiſon. La Reine fit quelques efforts pour ſauver ſa premiere Femme de Chambre, & ſoutint longtemps au Cardinal Mazarin, qu'il étoit impoſſible qu'elle eût eu aucune part à cette extravagance. Le Miniſtre ſavoit que cette femme étoit libre, capable de tout dire & de tout penſer, & qu'elle avoit montré à la Reine par maniere de jeu des Lettres que Gerſé lui écrivit. Il voulut lui faire voir par-là, qu'il avoit ſujet de lui demander l'éloignement d'une perſonne, qui dans ſon intention paroiſſoit avoir eu deſſein de le perdre. Il trouva mauvais qu'elle eût voulu ſoutenir un homme qui étoit aſſez artificieux & aſſez hardi, pour cacher ſous l'enjouement & la gaieté, les mauvais offices qu'apparemment il avoit deſiré de lui rendre. La Reine, qui conſidéroit Madame de Beauvais, non pas par ſes vertus, ni par la beauté

de ſon ame, ni par celle de ſon viſage, mais à cauſe de l'adreſſe de ſes doigts, & de ſon extrême propreté, aſſura le Cardinal (comme il étoit vrai) que dans les Lettres qu'elle lui avoit montrées, il n'y avoit rien dont Gerſé ni elle puſſent être blâmés. Elle lui dit qu'elles avoient fait ſi peu d'impreſſion dans ſon eſprit, qu'elle ne ſe ſouvenoit pas même de ce qu'il y avoit; & que Catau (c'eſt ainſi qu'elle l'appelloit) lui avoit toujours parlé de Gerſé comme d'un honnête Bouffon, qui avoit l'eſprit agréable, & de qui on pouvoit ſouffrir les contes pour divertir le Public, & qu'enfin toutes ſes femmes lui parloient de tant de bagatelles, qu'elle ne prenoit pas la peine de les remarquer, ni de les écouter. L'eſprit du Cardinal ne fut point guéri par toutes ces choſes : au contraire, elles augmenterent ſon inquiétude. Il fallut que la Reine ſe réſolût d'abandonner Madame de Beauvais, & qu'elle lui promît que cette femme auroit ſon congé. Sa diſgrace étant réſolue, la Reine ſortit le lendemain de bonne heure, pour aller à quelque Couvent. Avant que de partir, elle commanda à un des ſiens, ſon Argentier, d'aller de ſa part lui

ordonner de ſortir du Palais Royal, elle, ſon mari & ſes enfans, avec commandement de rendre les clefs de ſes coffres. Madame de Beauvais fut étonnée de cette diſgrace. Elle venoit de quitter la Reine, qu'elle avoit eu l'honneur d'habiller, & qui lui avoit fait auſſi bonne mine qu'à l'ordinaire. Elle réſiſta quelque temps, & dit qu'elle vouloit voir ſa Maîtreſſe. Elle fut contrainte d'obéir, parce que le commandement avoit été trop précis; & ſes amis lui conſeillerent de ne pas réſiſter. J'étois haïe de cette Dame, & je ne puis dire avec vérité qu'elle avoit été injuſte pour moi. Il eſt encore vrai que je ne ſentis nulle joie de ſon éloignement. Le ſoir de ce jour me trouvant chez la Reine, au milieu de beaucoup de perſonnes qui parloient d'elle avec mépris, comme c'eſt l'ordinaire de parler ainſi des malheureux, je me ſentis l'ame auſſi tranquille ſur ſon ſujet, que ſi je ne l'euſſe jamais connue. La Reine s'en apperçut, & me voyant avec cette modération, elle m'appella, & me dit qu'il ſembloit que j'avois envie de pleurer l'abſence de Catau. Je lui répondis froidement, que je n'avois pas beſoin de mouchoir pour eſſuyer mes larmes; mais

mais auſſi que je la pouvois aſſurer, que je n'avois point de joie, & qu'on ne m'entenderoit point parler de ſes défauts, comme je l'avois pu faire en un autre temps. La Reine prenant alors un viſage ſérieux, me fit l'honneur de me dire qu'elle m'en eſtimoit davantage. Je n'avois pas toujours été ſi ſage; mais ſans doute que ſon malheur me tenoit lieu de vengeance, & par conſéquent ma douceur étoit plutôt une marque de ma ſatisfaction que de ma bonté.

Quelques jours après, la Reine en ſe couchant, dit à Madame de Beaumont, & à Comminges, qui ſe trouverent ſeuls auprès d'elle, qu'elle avoit un Amant, & qu'elle avoit appris par des amis fideles ce qui ſe diſoit par le monde ſur la folie de Gerſé. Elle ajouta d'un ton moqueur, où la colere ſe pouvoit remarquer qu'il étoit bien impertinent, & qu'elle étoit bien fâchée, qu'il eût porté ſa folie, juſqu'à la forcer d'en prendre connoiſſance. Ce diſcours vouloit beaucoup dire, & ſans doute qu'elle étoit convenue avec le Cardinal de parler de lui en ces termes, devant des perſonnes qui puſſent l'en avertir. Comminges, qui apperçut le deſ-

ſein de la Reine, le voyant venir le lendemain au Palais Royal, eut la volonté de lui parler, pour l'empêcher d'entrer où elle étoit; mais n'ayant ſu l'aborder dans cet inſtant, à cauſe de quelqu'un qui l'aborda, il le laiſſa paſſer dans le cabinet où la Reine s'habilloit. Comme Gerſé ſavoit à peu-près, par la diſgrace de ſon amie Madame de Beauvais, l'état où il étoit à la Cour, il crut faire voir un tour d'habile politique, de paroître ne penſer à rien, & ne rien craindre; mais l'heure étoit venue, qu'il devoit être puni de ſon imprudence. La Reine ayant dans l'eſprit de le maltraiter, auſſi-tôt qu'elle l'apperçut ne manqua pas de l'attaquer, & de lui dire avec un ton mépriſant, ces même paroles : *Vraiment, Monſieur de Gerſé, vous êtes bien ridicule. On m'a dit que vous faites l'amoureux. Voyez un peu le joli galant. Vous me faites pitié. Il faudroit vous envoyer aux Petites-Maiſons; mais il eſt vrai qu'il ne faut pas s'étonner de votre folie; car vous tenez de race.* Voulant citer en cela le Maréchal de Lavardin, qui, autrefois avoit été paſſionnément amoureux de la feue Reine, Marie de Médicis, & dont le Roi ſon mari Hen-

i le Grand ſe moquoit lui-même avec elle. Le pauvre Gerſé fut accablé de ce coup de foudre. Il n'oſa rien dire à ſa juſtification. Il ſortit du Cabinet en bégayant, mais plein de trouble, pâle & défait; malgré ſa douleur, peut-être ſe flattoit-il déjà de cette douce penſée, que l'aventure étoit belle, que ce crime étoit honorable, & qu'il n'étoit pas honteux d'en être accuſé. Toute la Cour fut auſſi-tôt remplie de cet événement, & les Ruelles des Dames retentiſſoient du bruit de ces Royales paroles. On fut long-temps, que le nom de Gerſé s'entendoit nommer par-tout dans Paris; & les Provinces en eurent bien vîte leur part. Beaucoup de gens blâmerent la Reine d'avoir voulu montrer ce reſſentiment, & diſoient qu'elle avoit fait trop d'honneur à Gerſé, d'avoir daigné ſe rabaiſſer juſqu'à cette colere, & que la dignité de la Couronne en avoit été bleſſée. Auſſi peut-on dire, pour réparer cette petite faute, qu'elle ne l'auroit pas faite, ſi elle n'y avoit été forcée par les craintes du Miniſtre, qui voyant Gerſé fidele à M. le Prince, & ingrat envers lui, ne pouvoit pas manquer de croire, que ſous cette affectation de bouffon-

nerie, il y avoit quelque malignité frondeuſe contre ſa fortune.

La ſuite de cette Hiſtoire fut dangereuſe à l'État par ſes événemens. Ce qui n'étoit qu'une bagatelle, ſe mêlant à de plus grandes choſes, vint à produire de terribles effets. M. le Prince, pour conſoler Gerſé de ſon affliction, le mena deux jours après à Saint-Maur avec lui; & faiſant peu de cas de l'éclat que la Reine avoit fait contre lui, déclara publiquement qu'il étoit ſon ami, & qu'il l'aimoit. Il dit à tous ceux qui le voulurent entendre, que pendant ſa brouillerie avec le Miniſtre, quoique Gerſé eût fait ſemblant d'être attaché à la Cour, il étoit vrai néanmoins qu'il étoit demeuré dans ſes intérêts, & qu'il n'avoit gardé des meſures avec le Cardinal, que parce qu'il avoit voulu qu'il conſervât ſa Charge de Capitaine des Gardes, & celle de M. le Duc d'Anjou, le véritable Monſieur, dont il étoit aſſuré. M. le Prince fit plus; & comme ſi la Reine n'eût pas été la Maîtreſſe de ſes paroles & de ſes ſentimens, il ſe plaignoit hautement de ce qu'elle avoit gourmandé Gerſé ſans l'en avertir, & de ce que le Cardinal l'avoit ſouffert ſans ſon conſentement; diſant

que puiſque la Reine avoit parlé au Duc d'Orléans & à lui du deſſein qu'elle avoit eu de chaſſer ſa premiere femme de Chambre, ne lui ayant point fait de ſecret de la folie de Gerſé, elle devoit même lui faire part de la réſolution qu'elle avoit priſe de le maltraiter, puiſqu'elle ſavoit qu'il étoit de ſes amis. La Reine répondit à cela qu'elle avoit pris toutes ſes précautions, pour faire qu'il ſe retirât de lui-même, ſans être obligée d'en venir aux extrêmités. Elle diſoit qu'elle avoit parlé de lui avec mépris devant Comminges & Mademoiſelle de Beaumont, le ſoir précédent, eſpérant qu'ils ne manqueroient pas de l'en avertir; & que l'ayant revu devant ſes yeux, la mauvaiſe humeur où elle étoit contre lui, l'avoit emporté ſur la civilité. La Reine ſe juſtifioit en cette occaſion avec beaucoup de peine : elle ne trouvoit pas bon que M. le Prince voulût exiger d'elle une ſi grande dépendance; & le même jour que M. le Prince mena Gerſé à St. Maur, elle me fit l'honneur de me dire avec beaucoup de chagrin, qu'elle commençoit à ſe laſſer de la ſuperbe maniere d'agir de M. le Prince, & que la protection qu'il donnoit à Gerſé, lui déplaiſoit infini-

ment. Ce Prince, qui par ſa hauteur, travailloit à ſon abaiſſement, prit cette affaire avec tant de chaleur, qu'il fit ſupplier la Reine de revoir Gerſé, & de lui pardonner. Un de ſes Serviteurs * me dit à moi-même, parlant de cette aventure, que ſi la Reine ne lui pardonnoit, & qu'elle tînt bon là-deſſus, il y auroit bien du bruit au quartier, & que M. le Prince crioit bien haut. Voilà les mêmes mots. La phraſe en étoit commune; mais le ſens des paroles étoit extraordinaire; car il n'y a point de Demoiſelle, à qui ſur une affaire de cette nature, on ne dût laiſſer la liberté d'agir à ſa fantaiſie. Ce fut alors que le Miniſtre connut viſiblement, que la douceur que M. le Prince de Condé, Madame de Longueville & le Prince de Conti avoient eue pour lui, n'avoit été qu'une feinte, à deſſein ſeulement de tirer de la Reine le Brevet du Prince de Marſillac; & leur artificieuſe maniere d'agir lui fit juger, qu'il ne falloit point qu'il eſpérât de ſincere réconciliation de leur côté.

Ce trouble réveilla le Parlement & la Fronde. Comme ils ne pouvoient

* Le Petit Arnaud.

ſouffrir le raccommodement de M. le Prince avec la Cour, quoique très-imparfait, ils commencerent à reprendre des forces. Tous vouloient la diviſion du Cabinet, & voyoient avec joie que le Cardinal Mazarin ne pouvoit être content de M. le Prince. Les Frondeurs eſpéroient que les choſes venant dans les dernieres extrêmités, il arriveroit qu'ils reprendroient liaiſon, ſoit avec le Miniſtre, ſoit avec le Prince de Condé.

La Famille de Longueil, & celle de la Vieuville, qui vouloient encore pouſſer d'Hemeri, faiſoient ce qu'ils pouvoient pour parvenir à la Surintendance par quelque nouveauté. Le quatrieme de Décembre, il y eut un grand bruit au Parlement, à cauſe des rentes. Les Syndics demanderent à être reçus, afin de travailler à la ſûreté des rentes de l'Hôtel-de-Ville. Ceux qui faiſoient naître ces embarras, excitoient le peuple à vouloir des Syndics, afin que par leur intérêt, ils euſſent ſujet d'émouvoir quelque ſédition contre le Miniſtre, & particuliérement contre d'Hemeri. Ils vouloient malicieuſement mettre les choſes en état, que s'il venoit à manquer au payement qu'il avoit promis, on pût l'attaquer là-deſ-

ſus. Ce jour, quelques Députés étant aſſemblés chez le Premier-Préſident, pour travailler à cette affaire, ces Syndics élus tumultuairement par le peuple, leur vinrent faire un grand vacarme. Entr'autres, un nommé Joli, parla inſolemment au Premier-Préſident, & tous dirent à ſon fils Champlâtreux, en le menaçant, qu'il n'auroit jamais la Charge de ſon pere. Le Préſident le Coigneux, dont la fille avoit épouſé le fils de d'Hemeri, fut maltraité par eux. Ils lui reprocherent, qu'il avoit reçu plus d'argent que les autres, en la diſtribution du payement des rentes.

A ces déſordres ſe joignirent ceux de Bourdeaux. Ces peuples étoient protégés par M. le Prince, qui n'aimoit pas le Duc d'Epernon, & qui n'étoit peut-être pas fâché d'avoir en France un lieu de ſûreté contre la Cour. Le Duc d'Orléans de ſon côté, ayant toujours eu cette inclination d'accommoder les affaires, plutôt que de les aigrir, voulut auſſi que cette affaire s'accommodât. Il fit en ſorte, conjointement avec M. le Prince, que malgré leur rebellion, le Miniſtre fût obligé d'envoyer un ordre ſecret au Maréchal Dupleſſis de faire la paix avec ces Mutins.

tins, pourvu qu'ils la voulussent souhaiter. On lui envoya de quoi soutenir la Guerre languissamment; mais non pas assez de quoi la finir par la force : si bien que ces peuples se sentant soutenus par des Princes si puissans, & mal attaqués par le Roi, allerent de pis en pis, & nous ne verrons de longtemps la fin de cette petite Guerre.

Dans la derniere brouillerie de M. le Prince & du Ministre, M. le Prince s'étoit trouvé de même sentiment que ceux de la Fronde, touchant la ruine apparemment tant desirée du Cardinal Mazarin; & Madame de Longueville avoit travaillé à l'union de M. le Prince & du Duc de Beaufort, avec ses amis; mais cette Princesse n'avoit pu les acquérir entiérement pour les faire entrer dans tous les intérêts de M. le Prince. Ils demeurerent fermes dans la résolution de s'unir avec lui seulement pour la perte du Cardinal. Leur résistance avoit obligé M. le Prince, outre les avantages du Prince de Marsillac, de se raccommoder avec la Cour, plutôt que de s'engager dans une Cabale, dont les projets apparemment n'auroient servi qu'à l'établissement du Duc de Beaufort, du Coadjuteur & de

Châteauneuf; mais le Prince de Condé, qui mépriſoit le Cardinal, quoiqu'il fût quelquefois dans le deſſein de le préférer aux autres, traitoit avec lui, plutôt comme ſon ennemi, que comme ſon ami. Il s'oppoſoit aux avantages de ſa Famille, & faiſoit gloire de le maltraiter; ſi bien que cette paix ne ſervit qu'à le précipiter dans le malheur que le Miniſtre fut forcé de lui procurer, & faire que les Frondeurs qui ne ſe pouvoient ſouffrir dans l'état douteux & incertain où ils étoient, firent tous leurs efforts pour en ſortir.

Enſuite de ce qui étoit arrivé le quatrieme Décembre, chez le Premier-Préſident, le douzieme du même mois, il parut que par une brigue, apparemment faite par le Coadjuteur & les principaux Frondeurs, ce Joli, qui avoit parlé inſolemment à Champlatreux, reçut un favorable coup de Piſtolet, comme il étoit dans ſon Caroſſe, allant chez le Préſident Charton; & il arriva, ou par choix, ou par aventure, que ce fut dans ſa rue, & proche de la porte de ce Préſident, que ce coup de piſtolet fut tiré. Il cria, & fit ce qu'il put pour émouvoir le peuple à ſédition. Le Préſident Charton vint à

ſon ſecours, qui fit beaucoup de bruit ; mais le peuple n'y prit point de part, & parut auſſi peu offenſé de ce coup, que Joli en parut peu bleſſé. Le peuple laiſſa faire à lui & à ſon ami toute leur rumeur, ſans y entrer en aucune façon, parce qu'il commençoit à goûter le repos ; & hormis ceux qui furent payés pour crier, nul ne ſe trouva en volonté de mal faire. Joli & deux autres Syndics, avec le Préſident Charton, ne laiſſerent pas d'achever leur entrepriſe. Ils allerent droit au Palais demander juſtice de cet aſſaſſinat. D'abord il ſe fit un grand vacarme ; & les Frondeurs, qui ſelon toutes les démonſtrations qu'ils en firent, vouloient que cela produisît quelque événement qui changeât la face du Théatre, ſe mirent tumultuairement à faire de grands cris, pour animer la compagnie & le peuple. Brouſſel propoſa de faire fermer les portes de Paris, afin de renfermer dans la Ville celui qui avoit fait le coup ; mais les plus ſages, après avoir opiné là-deſſus demeurerent les maîtres, & firent arrêter, qu'on informeroit ſelon l'ordre ordinaire.

En ce même temps, le Marquis de la Boullaie, grand Frondeur, & ami des

Chefs de la Cabale Frondeuſe, afin d'émouvoir le Bourgeois, ſe mit à courir par la Ville le piſtolet à la main, criant au peuple ; *Aux armes, trahiſon du Mazarin :* En cet état, il va au Palais, il crie en ce lieu encore plus haut, & amaſſe quelques coquins pour crier avec lui ; mais nul honnête homme ne s'émut à ſa voix, ni ne ſe laiſſa duper par cette fourberie manifeſte ; ſi bien que ce Gentilhomme, indigne de ce nom, quoique vaillant & qualifié, fut contraint de s'aller cacher chez le Coadjuteur, ſon bon ami, avec la honte qui ſuit d'ordinaire un mauvais ſuccès fondé ſur un honteux deſſein.

On vint avertir la Reine de ce déſordre, & le Palais Royal fut auſſi-tôt rempli des plus conſidérables de la Cour, dont le Duc d'Orléans, & le Prince de Condé furent des premiers. Il étoit Samedi, & ſelon ſa coutume elle voulut aller à Notre-Dame ; mais on douta, ſi elle devoit faire ſon Voyage. La fermeté inébranlable de ſon ame la fit conclure elle-même qu'elle y devoit aller : elle ſouffrit ſeulement que M. le Prince l'accompagnât ; ce qu'il fit, & de bonne grace. Pour le Duc d'Orléans, il avoit fait deſſein d'aller

à Limours, & voyant les choſes appaiſées, il acheva ſon voyage.

Au dîner de la Reine, le Duc de Bouillon la Marck, Beau-pere de la Boullaie vint trouver la Reine pour lui dire, que ſon gendre ayant appris qu'on vouloit lui rendre de mauvais offices auprès de Sa Majeſté, l'avoit prié de la venir aſſurer qu'on l'accuſoit à tort d'avoir voulu émouvoir le peuple à ſédition; qu'il n'avoit point eu cette penſée, & n'en étoit pas capable. Il lui dit qu'il étoit bien vrai, qu'ayant trouvé des gens qui l'avoient voulu aſſaſſiner, il avoit appellé à ſon ſecours, ſeulement pour ſa défenſe, & point du tout avec intention de manquer au reſpect qu'il lui devoit. La Reine lui répondit froidement ces mêmes mots, que je pris ſoin de retenir : *J'ai bien ouï dire qu'on a tiré un coup de piſtolet ſur un Conſeiller du Châtelet; mais non pas qu'on ait attaqué votre gendre. Au contraire, on m'a aſſuré qu'il avoit couru les rues avec un piſtolet à la main, pour émouvoir le peuple, & crié dans le Palais,* aux armes. *Je ſouhaite que ce que vous me dites en ſa défenſe ſe trouve vrai. Cependant, je ſerai informer, pour ſavoir ce qui en eſt.* La Boullaie ayant

mal réuſſi dans ſon deſſein, le Coadjuteur & lui avoient trouvé qu'il falloit faire cette mauvaiſe excuſe, afin de montrer du moins, qu'il n'avoit pas la hardieſſe de l'avouer. Après cette pauvre Comédie, dont ils appréhenderent les ſuites, ils chercherent d'autres remedes qui leur réuſſirent mieux. Le temps étoit favorable aux Criminels : celui-là demeura impuni, de même que la cauſe de ſon crime a été cachée par ſon ſilence, & celui de ſes Complices. Peut-être que les Frondeurs avoient eſpéré par là remettre le déſordre dans Paris, & ſe trouver au pouvoir d'attaquer la vie du Miniſtre, ou de quelque autre. Pour moi je n'ai point ſu qu'il y eût d'autres motifs de ces deux prétendus aſſaſſinats, quoique je l'aie ſouvent demandé à ceux qui apparemment ne le pouvoient ignorer. Toute cette intrigue a toujours été couverte d'un voile fort épais, & perſonne n'a paru en rien ſavoir de particulier. Quelques-uns de cette Cabale, ſi la honte d'y avoir eu part ne les en empêche, laiſſeront ce ſecret à la poſtérité *.

Les cris de la Boullaie n'ayant pas eu plus d'effet que ceux de Joli, les Frondeurs jugerent peut-être à propos

* Le Cardinal de Retz penſe que la Boullaie agiſſoit de concert avec le Cardinal Mazarin.

d'effacer le ſouvenir de l'aventure du matin, par quelque événement plus conſidérable. Ce même jour, des perſonnes * attachées à M. le Prince, me dirent comme par prophétie, que les Frondeurs en vouloient à M. le Prince. En effet, le ſoir après le Conſeil, ce Prince étant allé chez Prudhomme Baigneur, un de ſes Ecuyers l'y vint trouver pour l'avertir de la part du Préſident Périault, ſon Intendant, qu'un Marchand venoit de lui dire qu'on avoit deſſein de l'aſſaſſiner, & l'Ecuyer lui conta pour appuyer ſon avis, qu'en paſſant par la place Dauphine, étant dans un de ſes Caroſſes, des coquins qui étoient amaſſés en cet endroit, lui avoient tiré cinq ou ſix coups de Carabine, ſans que par bonheur il eût été bleſſé. Ce rapport ayant été fait à M. le Prince, le Chevalier de Grammont attaché à M. le Prince, envoya ſon Caroſſe avec ſes livrées paſſer ſur le Pont-Neuf pour voir ce qui en arriveroit. Le ſuccès fut tel qu'on s'étoit imaginé : on tira dans ce Caroſſe; & comme il n'y avoit perſonne dedans, les aſſaſſins, ou qui faiſoient ſemblant de l'être, n'attraperent rien. Le Ca-

* Arnaud & le Duc de Rohan;

roſſe de Duras qui venoit après, où il n'y avoit que des Laquais, fut traité de la même ſorte, & un de ſes Laquais fut tué. Des gens de M. le Prince me dirent alors qu'ils étoient quarante ou cinquante hommes à cheval, & ce même nombre avoit paru le matin auprès de la maiſon de la Boullaie où logeoit le Duc de Beaufort.

Le lendemain, toute la Cour fut troublée de cette aventure. La Reine manda les Gens du Roi, & leur ordonna de faire informer de cette affaire; témoignant beaucoup de chaleur pour les intérêts de M. le Prince. Le Procureur du Roi du Châtelet, fit informer de celle de Joli, & deux Conſeillers de la Cour furent députés pour cet effet. Ils rapporterent que Joli n'étoit point bleſſé; mais que ſelon les trous qui étoient à ſon habit, il le devoit être. La Reine manda auſſi le Prévôt des Marchands, Meſſieurs de Ville, & tous les Colonels des Quartiers, qu'elle loua de ce qu'ils n'avoient point écouté les voix malicieuſes de ceux qui avoient eu deſſein de les embarquer tout de nouveau à quelque ſédition: & les exhorta à continuer à bien faire. Pour les récompenſer, elle leur promit

que le Roi à l'avenir auroit une entiere confiance en leur fidélité.

Les choſes étoient alors ſi brouillées, qu'il étoit difficile de diſcerner, qui étoit ami, ou ennemi. Le Palais Royal étoit rempli d'une furieuſe preſſe, & tous deſiroient de voir comment ſe pourroient démêler ces embarras. La Reine, au milieu de ce trouble, me parut ſatisfaite plus qu'à ſon ordinaire. Elle diſoit à ſes familiers, qu'elle s'en conſoloit, vu qu'elle n'étoit point mêlée à toutes ces querelles. Un jour me diſant la même choſe, elle y ajouta, *que peut-être elle en profiteroit; & qu'elle étoit en état, qu'il falloit néceſſairement, que les uns ou les autres euſſent beſoin d'elle.*

Le lendemain, le Duc d'Orléans, M. le Prince, & le Prince de Conti, allerent au Parlement; & ſur la Requête des Gens du Roi, il fut ordonné, qu'il ſeroit informé ſur le prétendu aſſaſſinat de Joli, & contre ceux qui avoient voulu ſoulever le peuple. M. le Prince ne voulut pas alors parler de lui, parce qu'il vouloit avoir des preuves ſuffiſantes, pour pouvoir attaquer ſes ennemis par les formes.

Ils retournerent le jour d'après. On

décréta priſe de corps contre la Boullaie. M. le Prince ſe déclara de ſon aſſaſſinat, & en fit ſes plaintes. Les choſes étant dans cette extrêmité, le Coadjuteur alla voir M. le Prince, dans le deſſein, à ce que j'ai ouï dire, de former de nouvelles liaiſons avec lui, & de voir ſi de tant de maux, il n'en pourroit point tirer quelque avantage à ſon égard & contraire au repos public; mais ce Prince irrité le rebuta, & ne le voulut point voir. Il alla même chez Pérault, pour lui parler, où il fut traité froidement, & ne ſe tenant pas pour refuſé, il demanda à voir la Mouſſaie ou Toulonjon. M. le Prince leur ordonna de lui mander qu'ils n'y étoient pas. Ces perſonnes me l'ont dit eux-mêmes.

Le Cardinal Mazarin étoit traité de la même ſorte. Les Frondeurs le recherchoient. Le Duc de Vendôme lui offrit alors l'amitié du Duc de Beaufort ſon fils, à telle condition qu'il lui plairoit de la recevoir; mais la Comédie n'étant pas encore au dernier Acte, le Miniſtre lui répondit que le Duc de Beaufort, étant ſoupçonné d'avoir part à la conjuration qui avoit paru avoir été faite contre M. le Prince, il ne pouvoit

pas recevoir ſes offres, que premierement il ne fût purgé de cette accuſation. Quelques jours après, ſoit que ce Prince eût honte d'avoir été refuſé, ou qu'il fût vrai que le Duc de Vendôme, ſon pere, l'eût offert ſans ſon conſentement, il déſavoua publiquement d'avoir eu cette penſée, ni d'en avoir jamais prié le Duc de Vendôme, ſon pere.

Le Coadjuteur, le Duc de Briſſac, & toute la Cabale Frondeuſe, ſans paroître abattus de l'état où ils étoient, ſe réſolurent d'aller tenir leur place au Parlement, le jour que les Princes avoient fait deſſein d'y aller porter les informations faites contre la Boullaie & contre eux. Ils y allerent; & comme on voulut parler de cette affaire, Coulon s'oppoſa ouvertement au Duc d'Orléans, & dit qu'il n'étoit pas temps de parler de cela, & que les Députés de Bourdeaux étoient à la porte, qui demandoient d'entrer. Le Duc d'Orléans dit, que l'affaire de Bourdeaux étoit accommodée, & il eut la hardiſſe de lui ſoutenir que non.

Les Frondeurs furent ſi bien ſervis, qu'on éluda ſur le principal; & ſur ce que M. le Prince demanda que le Pré-

ſident Charton ne demeurât pas dans la Chambre, pour être Juge d'une affaire, où il étoit nommé ; on fit durer cette diſpute ſi long-temps, qu'enfin l'heure ſonna. Toute la concluſion fut d'ordonner qu'il ſortiroit, & toutes choſes remiſes au vingt-deuxieme, qui étoit le Mercredi ſuivant. Pendant cet intervalle, on réſolut au Conſeil du Roi, d'envoyer une Déclaration favorable au Parlement de Bourdeaux, afin d'ôter tout prétexte à ceux du Parlement, qui favoriſoient les Frondeurs, de parler d'aucune autre affaire, que des intérêts du Prince de Condé.

Monſieur & M. le Prince, allerent au Parlement, le vingt-deuxieme. Ils y eurent tant d'occupation, qu'ils y demeurerent juſqu'à cinq heures du ſoir. On y lut les informations faites contre toute la Fronde. Le Duc de Beaufort, & le Coadjuteur, voulurent ſortir ; mais le Premier-Préſident les retint. Les gens du Roi, après la lecture des informations, ſignifierent ajournement perſonnel au Coadjuteur, au Duc de Beaufort, & au Conſeiller Brouſſel, parce qu'il étoit nommé dans le Procès, comme celui chez qui toutes les aſſemblées s'étoient faites. Ils ſe préſenterent

enſuite pour répondre, & demanderent que M. le Prince eût auſſi à ſortir. On délibéra ſur ces matieres. Il fut ordonné que Brouſſel ſortiroit. Pluſieurs de ſes amis ou intéreſſés en ſa juſtification, dirent en faiſant grand bruit, qu'on attaquoit un homme de bien qui étoit de leur Corps.

Le lendemain, le Coadjuteur & le Duc de Beaufort, allerent au Parlement demander d'être jugés, & d'être reçus à recuſer le Premier-Préſident, diſant qu'il étoit ami partial de M. le Prince. Un de la compagnie, fortifiant cette Requête, dit publiquement qu'elle devoit être laſſe d'avoir pour Chef un traître, & un partiſan de la Cour; & cet homme vénérable fut contraint d'aller au Barreau comme un particulier pour ſe défendre. Il fut conclu qu'on opineroit là-deſſus, & l'heure ſonna.

Deux jours après, Monſieur & M. le Prince furent encore au Parlement. Pour éviter les embarras qu'on faiſoit naître tous les jours dans cette affaire, ils déclarerent qu'ils ne vouloient plus demeurer en ce lieu paſſé onze heures. Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur ſe préſenterent, qui dirent, qu'ils avoient

une telle impatience d'être juſtifiés, que ſi on vouloit les juger à l'heure même, ils ne récuſeroient perſonne, pas même le Premier-Préſident, & ſouffriroient que M. le Prince y demeurât. On délibéra ſur la récuſation faite en la perſonne du Premier-Préſident, & cette délibération fut ſi longue, qu'elle ne put être achevée, quand les Princes ſortirent. On cria *Vive le Roi & le Duc de Beaufort.* Monſieur le trouva mauvais, & fit taire cette canaille, qu'on voyoit viſiblement être payée pour cela.

Monſieur le Prince étoit embarraſſé de cette affaire. La Cour paroiſſoit entrer dans ſes intérêts, & la Reine montroit tant de chaleur contre ſes ennemis, que les Courtiſans croyoient lui plaire en faiſant des vœux pour lui. Le Duc d'Orléans paroiſſoit dans ce commencement aſſez diſpoſé à le vouloir défendre. Ce Prince ſe croyoit aſſuré de ſa protection; mais ce n'étoit que des apparences, & les Spectateurs étoient trompés. Il ſentoit ſon mal ſans le connoître; car malgré la confiance qu'il avoit dans les belles apparences de la Reine & du Duc d'Orléans, il étoit inquiet, & paroiſſoit chagrin de

cette affaire. Celui qui ſavoit vaincre ſes ennemis dans les batailles, ne pouvoit ſouffrir d'être maltraité dans le Parlement. Il n'avoit pas lieu en apparence de ſe plaindre du Duc d'Orléans : mais il voyoit néanmoins qu'en de certaines occaſions, il penchoit à favoriſer le Duc de Beaufort, qu'il avoit toujours aimé ; & étoit fâché de ce qu'il gardoit des meſures avec tous, ne voulant attirer la haine d'aucun parti.

La Fête de Noël n'appaiſa point ces déſordres. Le Roi fit en ce ſaint jour ſa premiere communion à Saint-Euſtache, ſa paroiſſe, avec beaucoup de marques d'une grande inclination à la piété ; & le lendemain il arriva une nouvelle qui ſurprit la Reine, qui fâcha le Miniſtre, & qui acheva de gâter entiérement les affaires de M. le Prince, qui, par toutes les voies, couroit à ſon malheur. Ce fut celle du mariage du Duc de Richelieu avec Madame de Ponts.

Madame de Ponts, comme je l'ai déjà dit, étoit fille de Madame du Vigean, & ſa mere avoit été juſques alors chérement aimée de la Ducheſſe d'Aiguillon. Cette union, du temps du Cardinal de Richelieu, avoit apporté

beaucoup de bien à leur famille, par l'éclat que lui donnoit l'amitié d'une perſonne, qui, étant niéce d'un ſi puiſſant Miniſtre, ne pouvoit manquer de leur être utile. Madame de Ponts étoit veuve d'un homme de naiſſance, & de peu de biens. La Ducheſſe d'Aiguillon, par la tendreſſe qu'elle avoit pour Madame du Vigean, ſa mere, lui avoit ſouvent dit, qu'elle ne ſe mît pas en peine de ce qu'elle n'étoit pas riche, & qu'elle lui promettoit de partager ſes tréſors avec elle. Madame de Ponts, moins occupée de la reconnoiſſance qu'elle devoit à la Ducheſſe d'Aiguillon, que de ſes intérêts, & qui vouloit des richeſſes plus aſſurées, prit ſoin de plaire au Duc de Richelieu, neveu de la Ducheſſe d'Aiguillon. Elle y réuſſit facilement; car il étoit jeune, & elle étoit aſſez aimable & bien faite, pour pouvoir être aimée avec paſſion. Madame d'Aiguillon l'avoit priée d'en faire un honnête homme; & comme il auroit quaſi pu être ſon fils, il reçut ſes enſeignemens avec ſoumiſſion. Madame de Ponts, ſans beauté, avoit de bonnes qualités & du mérite: elle étoit bonne, douce, aimant à obliger, ſa réputation étoit ſans tache. Elle étoit des

plus

plus habiles en matieres d'une galanterie plus affectée que véritable, pour ſavoir adroitement triompher d'un cœur tout neuf, qui, manquant de hardieſſe, n'oſoit entreprendre des conquêtes plus difficiles. Cette Dame naturellement libérale de douceurs, animée de ſes propres deſirs, n'oublia rien ſans doute pour ſe faire aimer de celui de qui elle ſe vouloit être; & pour lui, comme il manqua de diſcernement, pour connoître ce qu'il lui convenoit de croire & de faire, le plaiſir de s'imaginer d'être véritablement aimé, eut de grands charmes pour lui. La Ducheſſe d'Aiguillon avoit été choiſie par le feu Cardinal de Richelieu, ſon oncle, pour être tutrice de ſes petits neveux; & ce grand homme n'avoit pas cru pouvoir trouver un moyen plus aſſuré pour conſerver ſon nom, que de laiſſer ceux qui le portoient du côté des femmes ſous la conduite de leur tante. Il jugea que ſa vertu, ſon eſprit & ſon courage les pourroit protéger contre les effets de l'envie & de la haine, qui ſont d'ordinaire les ſuites fâcheuſes des grandes fortunes des favoris. Cette illuſtre tante, malheureuſe dans tous ſes projets, voyant un jour ſon neveu rendre de pe-

tits ſervices à Madame de Ponts, lui dit qu'elle ſouhaitoit qu'il fût aſſez honnête homme pour être amoureux d'elle ; & Madame de Ponts qui avoit ſon deſſein formé, lui répondit en riant, qu'elle l'avertiſſoit que s'il lui parloit d'amour & qu'il voulût devenir ſon mari, elle n'auroit point aſſez de force pour le refuſer. Ce diſcours fut pris par la Ducheſſe d'Aiguillon comme une raillerie, dont elle ne fit que ſe divertir ; mais Madame de Ponts qui penſoit ſérieuſement à cette affaire, crut par cet avertiſſement être quitte de tout ce qu'elle devoit à la Ducheſſe d'Aiguillon ; & ſe croyant obligée de ſe préférer à elle & à toute autre, elle employa pour faire réuſſir ſon mariage un homme qui étoit auprès de ce Duc, qu'elle gagna, & qu'elle engagea dans ſes intérêts. Elle ſe ſervit pour ſon grand reſſort, de l'amitié que Madame de Longueville avoit pour elle ; & par cette Princeſſe, elle obligea M. le Prince à protéger ſon mariage comme une choſe qui lui pouvoit être avantageuſe. Madame de Ponts vouloit un mari, & Madame de Longueville vouloit que ſon amie eût le Gouvernement du Havre-de-Grace, place qui pouvoit rendre le Duc de Longueville

Maître abſolu de la Normandie. Son deſſein & celui de M. le Prince fut, qu'en protégeant Madame de Ponts, elle ſeroit obligée de ſe lier entiérement à eux & à leur fortune. Des Marets, celui qui conſeilloit le Duc de Richelieu en faveur de Madame de Ponts, lui faiſoit de belles chimeres ſur cette union ; mais la Ducheſſe d'Aiguillon traverſoit leurs penſées ſecrettes, par le deſſein qu'elle avoit de faire épouſer Mademoiſelle de Chevreuſe au Duc de Richelieu, ſon neveu, qui, malgré ſon amitié pour Madame de Ponts, paroiſſoit un peu amoureux de cette Princeſſe. Elle étoit véritablement belle, d'une naiſſance illuſtre, & devoit avoir de grands biens ; mais cet ami fidele ſut ſi bien mettre en œuvre ſes illuſions, aidé par la puiſſance d'une flatterie honnête, mais ſoigneuſement pratiquée, qu'il perſuada le Duc de Richelieu, qu'il feroit mieux d'épouſer cette laide Héléne *, deſtinée à faire du bruit, que cette belle perſonne que ſa tante lui deſtinoit. Il l'aſſura qu'étant du parti de M. le Prince, il n'avoit nul ſujet d'appréhender que la Ducheſſe d'Aiguillon déſap-

* Madame de Ponts étoit ainſi appellée par les Courtiſans.

prouvât ſon choix, ni le pût jamais inquiéter. Toutes ces choſes enſemble firent ce mariage, qui fut fatal à M. le Prince, peu heureux à ceux qui s'épouſerent, douloureux à Madame d'Aiguillon, & nullement utile à Madame de Longueville, qui dans la ſuite des temps, elle qui l'avoit fait, ne trouva pas dans le Havre le ſecours qu'elle avoit eſpéré; & il s'en fallut peu enfin, qu'il ne causât autant de maux aux François, que celui de Paris & de la belle Princeſſe de Grece en fit aux Troyens. Il ſe célébra à la Campagne, en préſence de M. le Prince, qui voulut y être, & qui fit ce que les peres & meres ont accoutumé de faire en ces occaſions. La Reine fut donc ſurpriſe, quand elle apprit que ces noces s'étoient célébrées de cette maniere. Elle connut auſſi-tôt avec quel deſſein M. le Prince en faiſoit ſon affaire; & cet événement ſervit beaucoup à le ruiner entiérement dans ſon eſprit, par le conſeil du Cardinal. Sa perte fut alors réſolue, comme d'un Prince en qui on voyoit de continuelles marques d'un eſprit gâté; mais la Reine ne laiſſa pas de lui faire bonne mine & le Miniſtre auſſi.

La Ducheſſe d'Aiguillon apprenant

cette nouvelle, fut au déſeſpoir. Ceux qui ont des enfans, ou des neveux qui leur tiennent lieu d'enfans, qui ont de l'ambition & de grands biens, le peuvent aiſément juger. Cette Dame, qui avoit du mérite & du courage, ſoutenant ſon malheur par la force de ſon ame, dépêcha auſſi-tôt un Courier au Havre, où elle commandoit par ordre du feu Cardinal de Richelieu, juſqu'à la Majorité de ſon neveu, pour empêcher qu'il n'y fût reçu d'abord. M. le Prince, le lendemain des noces, l'avoit fait partir pour y aller, & lui avoit dit qu'en toutes façons, il falloit qu'il s'en rendît le Maître. La Reine de ſon côté, envoya de Bar, pour ſe ſaiſir de cette Place, & pour empêcher, s'il le pouvoit, que M. le Prince par cette voie ne donnât au Duc de Longueville, ſon beau-frere, la poſſeſſion entiere de la Normandie. Quand M. le Prince fut de retour de cette expédition, il vint chez la Reine avec le même viſage qu'à l'ordinaire; & quoiqu'il ſût qu'elle avoit déſapprouvé cette action, & qu'il ſût auſſi que Bar étoit parti pour aller s'oppoſer à ſes deſſeins, il ne laiſſa pas de l'entretenir des aventures de la noce, & en fit devant elle des

contes avec beaucoup de gaieté & de hauteur. La Reine lui dit que Madame d'Aiguillon prétendoit faire rompre le mariage, à cauſe que ſon neveu n'étoit pas en âge. Il lui répondit fiérement qu'une choſe de cette nature faite devant des témoins comme lui ne ſe rompoit jamais. Enfin ce Prince, qui avoit trouvé mauvais que la Reine eût gourmandé Gerſé ſans lui en parler, ne put trouver juſte qu'elle ſentît comme une rebellion, qu'il eût marié un Duc & Pair de France, ſans la permiſſion du Roi, & avec deſſeins viſiblement mauvais. Il eſt du devoir des perſonnes de cette qualité, de ne le point faire ſans l'agrément du Roi, vu le rang qu'ils tiennent dans ſon Royaume; mais alors il fallut feindre, & la Reine le fit ſi bien, que M. le Prince y fut trompé à ſon tour.

Deux jours après, les nouvelles arriverent, que le Duc de Richelieu avoit été reçu au Havre, que Bar l'avoit vu, & lui avoit perſuadé, qu'il falloit pour ſon propre intérêt qu'il gardât cette Place au Roi, & qu'il ſe détachât de M. le Prince. Ce jeune Duc envoya à la Reine un Gentilhomme, & lui écrivit pour lui faire des excuſes de ſon

action. La Reine lui répondit, qu'il étoit vrai qu'elle l'avoit blâmée, & dit à ce Gentilhomme, que ſon Maître portoit un nom qui devoit toute ſa grandeur au feu Roi, ſon Seigneur, & que, par conſéquent, il avoit eu grand tort de manquer au reſpect qu'il lui devoit; mais que, ſi à l'avenir il réparoit ſa faute par une grande fidélité, il n'étoit pas impoſſible d'en obtenir le pardon.

Pendant que des Acteurs particuliers préparoient une Scene, dont les grands événemens devoient étonner & ſurprendre toute l'Europe, le Parlement s'occupoit à juger du différend qui étoit entre M. le Prince, le Coadjuteur & le Duc de Beaufort. Après la Délibération faite (le 3 Janvier) ſur la récuſation du Premier-Préſident, il y eut plus de voix pour lui, & le nombre étant plus grand de ſon côté, il fut arrêté qu'il reſteroit le Juge de cette affaire. Les Créatures du Prince de Condé avoient ſollicité tout le Parlement avec une chaleur extraordinaire, n'épargnant ni les promeſſes ni les menaces pour lui acquérir quelques voix, ce qui ne leur étoit pas impoſſible: car malgré le pouvoir des Frondeurs, le Pre-

mier-Préſident étant de ſes amis, il pouvoit avoir beaucoup de voix dans cette Compagnie. Le lendemain, il fut queſtion de délibérer ſur la Requête préſentée par le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, qui demandoient à être reçus à récuſer M. le Prince, leur partie, comme ne pouvant être Juge en ſa propre cauſe; mais comme cette cabale tramoit de plus grands deſſeins, tout d'un coup ils demanderent à retirer leur Requête, & conſentirent au Jugement; diſant qu'ils ſe connoiſſoient innocens, & que, par conſéquent, ils ne craignoient rien. Ils demanderent ſeulement d'être jugés & juſtifiés à l'heure même. Cette action parut belle, hardie, & pleine de confiance en leur juſtice, & leurs amis la célébrerent infiniment. Les Courtiſans ne la louerent pas devant la Reine: ils auroient cru lui déplaire; car quoiqu'on jugeât qu'elle n'avoit pas ſujet d'aimer M. le Prince, on croyoit néanmoins qu'elle haïſſoit beaucoup plus les Frondeurs que lui. Elle affectoit de porter ſes intérêts avec chaleur, & paroiſſoit recevoir avec joie ce qui lui étoit avantageux. On diſoit qu'il y avoit un homme pris en Normandie, appellé Martineau, nommé dans les informations,

tions, que l'on amenoit priſonnier, & que l'intention des Frondeurs étoit de hâter leur Jugement, afin d'éviter le témoignage de cet homme. Les amis de M. le Prince le diſoient auſſi, avec d'autant plus de zele, qu'ils avoient plus d'intérêt à ſoutenir le droit de ſa cauſe; mais aucun d'eux n'alloit au but de la vérité, & toutes ces choſes n'étoient plus que des illuſions, dont on amuſoit le Prince de Condé, les Courtiſans & le peuple.

Les Frondeurs ſachant aſſez combien le Cardinal avoit ſujet de haïr le Prince de Condé, & ſe voyant eux-mêmes embarraſſés dans une affaire, qui leur mettoit ſur les bras un ennemi tel que lui, voulurent chercher des voies plus ſures que celle du Parlement pour ſe défendre contre lui. Ils crurent avec ſujet, que toute la mauvaiſe volonté que le Cardinal leur portoit, le céderoit dans ſon cœur à ſes intérêts, & qu'en l'état où il étoit, le plus grand bonheur qui lui pouvoit arriver, étoit la perte du Prince de Condé, ſans le trouble de l'État. Ces raiſons firent que cette Cabale, ou plutôt ceux qui en étoient l'ame & l'eſprit, pour ſe ſauver eux-mêmes, & pour perdre M. le Prin-

ce, propoſerent au Cardinal de l'arrêter, & lui dirent, qu'eux ſe mettant de ſon parti, ils feroient en ſorte par leurs liaiſons & leurs amis qu'ils avoient dans le Parlement, que le Prince priſonnier ne trouveroit point de ſecours, & que perſonne ne parleroit en ſa faveur.

Cette propoſition fut agréée, comme le ſalut des deux Partis, & peu de perſonnes la ſurent. Il n'y eut que Madame de Chevreuſe & Laigue, qui traiterent cette grande affaire avec le Miniſtre. La Reine enſuite en fit part au Duc d'Orléans, & elle lui fit approuver ce deſſein. Ce fut à condition qu'il n'en diroit rien à l'Abbé de la Riviere, à cauſe de l'attachement qu'il paroiſſoit avoir pour M. le Prince, & de la liaiſon qu'il avoit priſe pour Madame de Ponts, qui pour lors étoit devenue Ducheſſe de Richelieu. Pendant que ce projet ſe préméditoit, le Parlement continuoit dans les procédures, & le douzieme du mois, il fut ordonné que l'affaire du Coadjuteur, du Duc de Beaufort & de Brouſſel, ſeroit ſéparée de celle de la Boullaie, de Joli & de ſes Complices.

Le Duc d'Orléans fut le premier;

qui de ſon propre mouvement, propoſa, ou de les juger préſentement, ou de ſéparer leur affaire ; ce qui fut une marque viſible de l'affection que ce Prince avoit pour les Chefs de la Fronde, & du deſir intérieur qu'il avoit, que M. le Prince n'emportât pas la Victoire ſur eux. La jalouſie avoit été toujours grande entre ces Princes, & pour lors elle étoit beaucoup augmentée dans l'ame du Duc d'Orléans, par l'extrême autorité que M. le Prince prenoit dans l'Etat ; & comme les Frondeurs avoient du crédit auprès de lui, ils n'oublioient pas d'empoiſonner ſon cœur, en lui parlant contre lui ſur toutes les occaſions qu'ils en pouvoient trouver. La Ducheſſe de Chevreuſe, & celle de Montbazon, les principales perſonnes de ce parti, qui avoient du pouvoir ſur ſon eſprit, ne manquerent pas de ſujets, pour lui donner de l'averſion contre ſes entrepriſes continuelles. Elles y réuſſirent ſi bien, que M. le Prince commença de s'appercevoir alors que le Duc d'Orléans l'abandonnoit, & n'alloit plus au Palais qu'à regret. Il ne ſe trompoit pas ; car déjà le Duc d'Orléans ayant pris goût aux conſeils des Frondeurs, avoit impatience de profi-

ter à ſon avantage de la diſgrace du Prince de Condé. Il lui ſembla que la Cour lui donnoit une belle occaſion d'être le Maître de la France, c'eſt-à-dire, de jouir lui ſeul de toute la faveur, & de toutes les graces de la Régente.

D'autre côté, la Reine & ſon Miniſtre, laſſés de la domination de M. le Prince le regardoient comme l'Uſurpateur de l'autorité Royale, & comme un Prince qui étoit à craindre par ſa hauteur & par ſon ambition. L'affaire de Gerſé, le Pont-de-l'Arche, le mariage du Duc de Richelieu, & ſon averſion pour le mariage de la niéce du Cardinal, avoient tellement comblé la meſure, que la Reine, ni ſon Miniſtre ne pouvoient plus ſouffrir cette grandeur ſi formidable, qui, ſelon les apparences pouvoit devenir dangereuſe à l'Etat. Elle étoit de mauvais augure au moins pour le Miniſtre en ſon particulier; & par cette raiſon, le Cardinal Mazarin entra volontiers dans toutes les propoſitions de ſes ennemis. Il crut que ce qu'il devoit au Roi, & ce qu'il ſe devoit à lui-même, l'obligeoient de mettre des bornes à la puiſſance de ce Prince, qui n'en vouloit plus avoir ſur aucun ſujet. Les Frondeurs, pour réuſ-

ſir dans leurs deſſeins, rendirent l'Abbé de la Riviere ſuſpect à la Reine, au Miniſtre & à ſon Maître, ſelon que lui-même en avoit donné d'amples matieres ; & n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit le détruire, n'allèguerent point en ſa faveur les marques qu'il avoit données d'aimer ſon devoir, & de ne s'en être jamais écarté ſur aucun ſujet, qui pût être entiérement contraire au bien de l'État. Ce Favori, trop aſſuré de la choſe du monde, qui par ſa nature doit être la plus incertaine, agiſſoit comme s'il lui eût preſque été impoſſible de perdre les bonnes graces de ſon Maître, & haſardoit de lui déplaire en prenant des liaiſons qui lui pouvoient être ſuſpectes. Les intérêts l'aveuglerent, & cette conduite fut cauſe que le Duc d'Orléans lui cacha toujours es hardis deſſeins de ceux qui le haïſoient, & qui ſurent donner à toutes es actions une mauvaiſe explication. Ce lemi-Miniſtre s'apperçut alors, qu'il y voit un grand refroidiſſement dans l'ame du Duc d'Orléans pour M. le Prince ; & ne voyant point la grandeur de e mal, ſes cauſes, ni ſes effets, bien oin de ſuivre les ſentimens de ſon Maître, il voulut s'y oppoſer. Il le fit, tant

pour obliger M. le Prince, que pour détruire le pouvoir de la Cabale Frondeuſe, dont il étoit haï. Il diſoit alors à ſes amis, pour ſe juſtifier de ce qu'il paroiſſoit avoir des ſentimens contraires & différens de ceux de Monſieur, qu'il étoit incapable de ſe ſéparer de ſon devoir; mais qu'il ne vouloit pas laiſſer arriver de la diviſion entre ces deux Princes, parce que la Cour n'étoit pas en état de faire un grand coup, qui pût abattre la puiſſance de M. le Prince; qu'il craignoit que celle du Duc d'Orléans ne ſe trouvât anéantie ſous l'éclat de l'autre; & qu'elle ne fût mal ſoutenue de l'autorité Royale, qui paroiſſoit ſans force & ſans vigueur; mais la vérité eſt, qu'il eſpéroit toutes les ſemaines ſa promotion au Cardinalat. Ses deſſeins n'alloient qu'à temporiſer pour gagner le temps où ſon ambition devoit être ſatisfaite; & comme les hommes ſe font toujours à eux-mêmes des excuſes pour leurs fautes préſentes, qu'ils réparent par des deſirs vertueux pour l'avenir, il s'imaginoit ſans ceſſe, qu'après ſon élévation qui le mettroit dans un état de ſtabilité, il travailleroit fortement à la grandeur du Duc d'Orléans, au bonheur de l'Etat, & à l'abaiſſement de M. le Prince.

Il ſuivoit ſa paſſion, & agiſſoit ſelon que tous les hommes ont preſque accoutumé de le faire, qui en croyant ſe ſauver, travaillent ſouvent à leur perte. Les choſes qui ſe paſſoient, & qu'on lui cachoit ſoigneuſement, alloient anéantir en lui toute ſon ambition, par la fin de ſon crédit & de ſa faveur; & il auroit été heureux, ſi par un ſage détrompement de toutes ces choſes, il eût appris à connoître ce qu'elles ſont en effet.

Pour bien admirer le changement que nous allons voir, il faut ſe ſouvenir du ſiége de Paris, & de la guerre fomentée par le Coadjuteur & le Duc de Beaufort; qu'alors M. le Prince avoit été l'appui du Miniſtre, celui ſeul, qui à ſon égard ne balança jamais, & qui dans cette occaſion avoit marché le plus droit à maintenir ſa fortune penchante, & au ſoutien de l'autorité Royale. Il faut ſe ſouvenir, qu'après avoir gagné quatre batailles contre les Étrangers, il avoit acquis la haine publique, & de toute ſa famille en particulier, pour cette querelle Royale, dont il s'étoit fait le défenſeur. Il ne faut pas oublier que Madame de Chevreuſe étant en Flandres, avoit été d'intelligence avec les Frondeurs; que Laigue avoit été traiter avec l'Ef-

pagnol, par le moyen de cette Princeſſe ; que le Duc de Beaufort avoit été mis à la Baſtille, en partie à la ſuſcitation de feu M. le Prince, & que Madame de Montbazon avoit été exilée pour avoir été l'ennemie de Madame la Princeſſe, qui, Mere d'un Fils auſſi puiſſant que l'étoit alors le Duc d'Anguien, avoit fiérement bravé ſes ennemis, & n'avoit rien oublié pour ſatisfaire ſa vengeance.

La Ducheſſe d'Aiguillon qui eut part à ce conſeil, étoit auſſi dans un poſte qui mérite d'être remarqué. Dans le commencement de la Régence, elle avoit à peine ſauvé le Havre ; & ce fut un grand bonheur pour elle d'avoir échappé les effets de la haine que, vraiſemblement, la Reine devoit avoir contr'elle. Le feu Prince de Condé, & M. le Prince ſon Fils, l'avoient fort tourmentée en lui ſuſcitant des Procès ſur la ſucceſſion du jeune Duc de Brezé, Frere de Madame la Princeſſe la Fille ; mais enfin les choſes venant à changer, comme ennemie de M. le Prince, elle eut part à ſa priſon ; & comme habile elle trouva le moyen d'entrer dans cette intrigue, par la voie du Duc d'Orléans. Voici comme elle y réuſſit.

Le Duc d'Orléans, comme je l'ai déjà dit, avoit tendrement aimé Soyon, Fille d'honneur de Madame. Cette Fille, touchée de dévotion, ou de quelque chagrin, s'étoit jettée dans le Grand Couvent des Carmelites, à deſſein de ſe faire Religieuſe. Monſieur ne pouvant ſouffrir ſon abſence, ſe ſervit de l'autorité Royale, de celle du Parlement & de la ſienne propre, & des conſeils de toutes les amies de Soyon, pour l'en faire ſortir. Celle dont il reçut le plus de ſecours, fut Madame d'Aiguillon, toute-puiſſante ſur le Pere Léon, Confeſſeur de Soyon, Carme, qui avoit pour le moins autant d'ambition que de piété. Elle s'y appliqua avec tant de force, qu'enfin elle trouva le moyen de raſſurer la conſcience de cette Fille, & de la faire revenir à la Cour, avec eſpérance de devenir bientôt Dame d'Atour de Madame, afin de pouvoir reſter dans le monde ſans ſe marier. Il faut demeurer d'accord, qu'elle y a vécu avec tant de piété & de vertu, & qu'elle a montré ſi nettement le vouloir mépriſer, que l'on doit plutôt eſtimer ſon retour, qu'y trouver à redire. Madame d'Aiguillon, pour tirer quelque avantage de ſa négociation, perſuada au Duc d'Orléans,

que l'Abbé de la Riviere, jaloux de la faveur de Mademoiſelle de Soyon, l'avoit par ſes intrigues preſſée de ſe faire Religieuſe. Elle n'en avoit, à ce que j'ai ouï dire, nulle marque véritable; mais comme elle vouloit la perte du Prince de Condé, qu'elle croyoit l'Abbé affectionné à ſes intérêts, & ami de la nouvelle Ducheſſe de Richelieu qu'elle avoit ſujet de haïr, elle crut qu'il étoit néceſſaire de lui faire perdre les bonnes graces de ſon Maître. Il eſt à préſumer qu'elle a pu ſavoir des choſes ſur ce ſujet que j'ai ignorées, & qu'elle pouvoit ſans ſcrupule l'accuſer de cette paſſion, qui vraiſemblablement devoit être dans ſon ame. Comme cette Dame par ſa ſcience, ou par ſes ſoupçons, fut facilement portée à croire que ce Favori avoit été ſuſceptible d'une grande jalouſie, le Duc d'Orléans en fut de même aiſément perſuadé; & ſans beaucoup examiner ſi ce qu'on lui diſoit étoit vrai, il le crut à cauſe des autres doutes qu'il commençoit d'avoir contre lui. Il s'imagina du moins que l'Abbé de la Riviere avoit ſouhaité que Mademoiſelle de Soyon fût demeurée aux Carmelites; & cette penſée étant reçue par une ame déjà mal diſpoſée,

fut capable de le détruire auprès de lui. Ce fut par là que les Frondeurs qui haïſſoient l'Abbé de la Riviere, ſe lierent à Madame d'Aiguillon : & ce fut la voie qu'elle prit pour entrer dans le ſecret de cette grande négociation. Elle lui fut confiée par les Frondeurs & le Miniſtre, qui tous étoient réſolus de perdre la Riviere. Elle avoit les Clefs de la Citadelle du Havre, qui par la fidélité de Bar, lui étoient demeurées, malgré ſon neveu le Duc de Richelieu, & malgré les diligences de M. le Prince ; ſi bien que le Miniſtre la trouvant propre à bien des choſes, tant par la ſûreté qu'on devoit prendre dans ſa haine, que par l'opinion qu'il avoit de ſa capacité, il ne fit point difficulté de lui parler de ce grand projet. Ce fut donc le Coadjuteur, Madame de Chevreuſe, Madame d'Aiguillon, le Marquis de Noirmoutier & Laigue, qui traiterent cette affaire avec la Reine, le Duc d'Orléans & le Miniſtre. Le Duc de Beaufort n'en fut rien, parce que la Cabale Frondeuſe crut qu'il le diroit à Madame de Montbazon ; & cette Dame n'étoit pas aſſez eſtimée de toute la troupe, pour la rendre Maîtreſſe de leur ſort.

Ce deſſein de faire arrêter M. le Prince plut au Miniſtre, non-ſeulement pour ſe voir délivré d'un Prince du Sang qui le mépriſoit, mais encore parce qu'il crut qu'il alloit être le Maître de la France. Il voyoit une des Cabales détruite par la perte de leur Chef : l'autre qui ſembloit ſe donner à lui, ne lui faiſoit plus de peur ; & par la diſgrace de l'Abbé de la Riviere, il eſpéroit qu'à l'avenir, il auroit le même crédit auprès du Duc d'Orléans, que juſqu'alors il avoit eu auprès de la Reine, & qu'ainſi ſa domination ſeroit entiere & aſſurée.

Les Frondeurs avoient d'autres penſées. Ils entroient en apparence dans les intérêts du Miniſtre ; mais n'ayant plus ce redoutable Prince pour ennemi, ils s'imaginoient que le Cardinal, foible & haï n'oſeroit leur rien refuſer, & qu'il leur ſeroit tout-à-fait ſoumis ; que le Duc d'Orléans n'ayant plus la Riviere, il ſe laiſſeroit gouverner par le Coadjuteur leur ami, pour lequel il montroit avoir de l'inclination & de l'eſtime ; que ce Prince étant conduit par eux, ſe rendroit le Maître de la Cour ; & que par lui leur puiſſance s'établiroit ſur tous, d'une maniere ſtable & permanente. Ma-

dame de Chevreuſe ſe vit en état alors de faire revivre les anciens deſirs, quelle avoit conçus au commencement de la Régence, de gouverner la Reine; & ſon eſpérance fut d'autant mieux fondée, qu'elle & ſa Cabale prétendoient à l'avenir la poſſéder par force, & par conſéquent avec plus de sûreté.

La Cour intérieurement en cet état prend la réſolution d'exécuter promptement ſon deſſein, & d'arrêter M. le Prince, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, afin que les deux derniers ne puſſent par une guerre civile ſecourir le premier. J'ai ouï dire depuis à la Reine, parlant de la priſon de ce Prince, qu'étant un jour au Conſeil avec le Duc d'Orléans & ſon Miniſtre, elle & eux, s'étoient écriés, que ce ſeroit un beau coup à faire, que d'arrêter M. le Prince; qu'après y avoir bien penſé, la choſe leur parut néceſſaire & faiſable; qu'enſuite par les événemens & le temps, elle leur avoit paru facile; & qu'ils l'avoient enfin exécutée ſans nulle peine. Quand la Reine, pour la ſeconde fois, parla de cette affaire au Duc d'Orléans, elle le conjura tout de nouveau de ne point confier ce ſecret à la Riviere. Cette priere étoit parti-

culiérement fondée, ſur ce que dans le dernier accommodement du Prince de Condé avec le Cardinal, dont l'Abbé fut le Négociateur, M. le Prince deſira qu'il lui donnât ſa parole, que le Duc d'Orléans ne conſentiroit jamais à ſa priſon, au cas qu'on vînt à y penſer, ſans qu'il l'en avertît; & ſouhaita que le Duc d'Orléans, en ſa préſence, l'aſſurât de la même choſe. Il crut que la Reine n'auroit jamais ce deſſein, ſans que le Duc d'Orléans y eût part, & qu'étant en sûreté du côté de ce Prince, & de ſon Favori, il n'avoit rien à craindre. L'Abbé de la Riviere, qui ne voulut pas lui donner ſa parole, fut une choſe de cette conſéquence, ſans la participation de la Cour, prit celle de la Reine & de ſon Miniſtre, avant que de s'engager au Prince de Condé, & enſuite lui donna cette sûreté, en préſence même de ſon Maître. La Reine & le Cardinal la donnerent de bon cœur pour avoir la paix; car alors ils ne penſoient pas encore à ſe ſervir contre lui des remedes extrêmes; mais le temps les ayant perſuadés que l'uſage en étoit utile à l'État, l'Abbé de la Riviere, qui n'étoit coupable en cela que par trop d'empreſſement à ſer-

vir M. le Prince, fut la victime offerte pour tous les Acteurs, en faveur de ce grand deſſein. La défiance, que la Reine eut de lui, fut cauſe de ſa perte : ce fut un rideau qu'on tira devant les yeux du Duc d'Orléans, qui lui fit voir des crimes en la perſonne de celui qu'il avoit aimé, qu'il crut être obligé de punir. Il eſt à croire néanmoins, que ce Favori ſe ſeroit accommodé de cette aventure, qui l'auroit délivré de la crainte éternelle du Prince de Conti, qui, ſelon ſon caprice, pouvoit toujours lui ôter la nomination de ſon Chapeau; mais ſon innocence lui fut inutile à cauſe de ſes fautes apparentes.

Celui dont la liberté étoit menacée, paroiſſoit embarraſſé. Le Public étoit attentif à voir comment il décideroit ſa querelle, & de quelle maniere elle paſſeroit au Parlement. Ce Prince ſentoit que ſes intérêts n'étoient pas ſoutenus : il fulminoit contre les Frondeurs, & publioit hautement, que s'il n'en tiroit raiſon par la Juſtice, il ſe la feroit lui-même, & le plus fortement qu'il lui ſeroit poſſible. Il ſe plaignoit du Duc d'Orléans qui l'abandonnoit, diſant à ſes amis, qu'il faiſoit le malade quand il le prioit d'aller au Parlement; & l'Abbé

de la Riviere, inutilement occupé du deſir de la paix, travailloit à la maintenir entre ces deux Princes, comme à la plus importante affaire de l'État.

Le ſeizieme Janvier, Martineau, ce priſonnier qu'on avoit arrêté en Baſſe Normandie, arriva à Paris. Le Prince de Condé redoubla ſes ſollicitations, & on députa deux Conſeillers pour examiner ce priſonnier. La Fronde, devenue plus puiſſante, on ordonna que ſans délai, le priſonnier examiné, on jugeroit l'affaire du Duc de Beaufort & du Coadjuteur, ſéparement de celle de la Boullaie, ainſi qu'il a été déjà dit, & ſans aucun retardement. Comme le Prince de Condé apperçut le crédit de ſes ennemis, il en témoigna de grands reſſentimens; & un de ſes Domeſtiques, perſonne de qualité, me conta que ſon chagrin alors l'empêcha de dormir pluſieurs nuits, qu'il ſe promenoit ſouvent dans ſa chambre, & qu'il paſſoit beaucoup d'heures à écrire & à conſulter ſes affaires; mais pendant qu'il menace ſes ennemis, qu'il prie ſes amis, & qu'il ſe plaint d'un petit mal, de plus grands malheurs étoient prêts de tomber ſur ſa tête, pour lui montrer que tous les hommes, de quelque condition qu'ils ſoient, ne peuvent jamais être entiérement heureux.

reux. Quoique ſa mauvaiſe fortune ait toujours été environnée de gloire, & que ſa priſon même ait été ſuivie d'un bonheur éclatant, on peut dire néanmoins qu'il perdit avec la liberté, une grandeur & une puiſſance, qui juſqu'à ce jour, avoient été accompagnées de toute la félicité, qui ſe pouvoit ſouhaiter dans la vie d'un grand Prince. Dieu ſe plaît d'ordinaire dans le temps de la proſpérité, de nous faire voir la fragilité des biens paſſagers : enfin, les meſures furent priſes pour exécuter ce qui devoit changer tant de choſes. Le Duc de Longueville étoit malade à Chaillot : il avoit montré aſſez d'averſion pour venir chez le Roi, à cauſe de certains avis qu'il avoit reçus ; mais ayant promis de ſe trouver au Conſeil pour une affaire du Marquis de Beuvron dont on devoit parler, la Reine délibéra de prendre cette occaſion pour exécuter ſon deſſein. Elle fit ſemblant de ſe trouver mal, & cette feinte indiſpoſition lui donna le prétexte de faire fermer ſes portes de peur du bruit. Le Conſeil amenoit une grande foule de monde au Palais Royal, & cette action demandoit la ſûreté & par conſéquent la ſolitude. Cette raiſon obligea la Reine d'ordonner au Capitaine de ſes Gardes, de ne laiſſer entrer perſonne

que ceux qui devoient tenir le Conſeil ; le Duc d'Orléans n'y vint point, pour ne pas être le témoin oculaire du malheur de ce Prince, qui vivoit en sûreté ſur ſa parole.

La Reine ſe mit ſur ſon lit, diſant qu'elle avoit mal à la tête ; & je lui ai ouï dire depuis, qu'elle eut beſoin de s'y mettre pour cacher le trouble de ſon ame, qui fut grand, quand elle ſentit que l'heure du Conſeil approchoit. Madame la Princeſſe qui avoit le privilége de la voir quand même elle ne voyoit perſonne, vint la viſiter à cette même heure ; ce qui augmenta beaucoup l'émotion de la Reine ; car elle avoit de la bonne volonté pour elle, & ſavoit qu'elle n'avoit nulle part dans la conduite de M. le Prince. Dans cette occaſion, elle ſe ſouvint avec beaucoup de regret & de compaſſion, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, que Madame la Princeſſe avoit toujours reçu ſes careſſes avec une reconnoiſſance qui approchoit de l'idolâtrie, & qu'elle ne méritoit pas qu'elle la privât de joie le reſte de ſa vie. Cette Mere infortunée, bien ignorante de ſon malheur s'aſſit au chevet du lit de la Reine, & lui fit mille queſtions ſur ſa maladie, qui toutes procédoient d'une véritable inquiétude ; car la Reine étoit

toujours ſi ſaine, qu'il étoit difficile de ne ſe pas étonner quand elle ſe plaignoit : mais toutes ſes paroles furent de nouvelles matieres de douleur à celle qui avoit plus de ſanté que de repos, & autant de volonté de lui faire du bien, que de néceſſité de lui faire du mal.

Le matin de ce jour, le Prince de Condé alla voir le Cardinal, qu'il trouva occupé à parler à Priolo, Domeſtique du Duc de Longueville, à qui le Cardinal dit mille douceurs pour ſon Maître, le priant de ſe trouver après midi au Conſeil. M. le Prince entrant dans la Chambre du Miniſtre, lui dit de continuer ſon diſcours : puis s'approchant du feu, il trouva de Lionne, Secrétaire du Cardinal, qui écrivoit ſur une petite table, certains ordres néceſſaires pour l'exécution de l'affaire du jour. De Lionne les cacha ſoigneuſement ſous le tapis, faiſant enſuite la meilleure mine qu'il lui fut poſſible. Cette viſite finie, le Prince de Condé alla dîner chez Madame ſa Mere. Elle avoit eu quelque avis, ou quelque preſſentiment de ſa diſgrace ; ſi bien qu'après le dîner, ayant tiré à part Meſſieurs ſes Enfans, elle dit au Prince de Condé de prendre garde à lui, & qu'aſſurément la Cour ne lui étoit point favo-

rable. M. le Prince lui répondit que la Reine l'avoit encore aſſuré depuis peu de ſon amitié, que le Cardinal vivoit fort bien avec lui; mais que ſans doute le mal venoit de la Riviere qui le trahiſſoit, & qui faiſoit pencher ſon Maître du côté des Frondeurs. Puis il dit au Prince de Conti ſon Frere qu'il vouloit ce jour même en ſa préſence le gourmander comme il le méritoit. Le Prince de Marſillac, par un eſprit de pénétration & d'habileté, avoit ſouvent jugé que les affaires alloient mal pour leur parti; & dans cette penſée, il leur recommandoit toujours de ne ſe trouver jamais tous trois au Conſeil; mais l'ordre de Dieu étoit qu'ils ne profiteroient point des ſes avis. Le Prince de Condé fut le premier qui alla chez la Reine, & les deux autres le ſuivirent bientôt après. Il y trouva Madame ſa mere, & demeura quelque temps dans la ruelle du lit de la Reine, en ſimple converſation. Comme il avoit beaucoup d'affaires & beaucoup de chagrin dans l'eſprit, après quelques diſcours communs il quitta la Reine, & laiſſa Madame la Princeſſe auprès d'elle. Ce fut la derniere fois qu'il la vit, & le dernier moment qui les ſépara pour jamais. Le Prince de Condé paſſa dans le petit Cabinet, d'où l'on entre par

un autre en forme de paſſage dans une Galerie, où d'ordinaire ſe tenoit le Conſeil. De ce petit paſſage, on alloit auſſi dans l'appartement du Cardinal. M. le Prince y voulut aller; mais il le rencontra dans ce même lieu, qui venoit chez la Reine. Ils s'arrêterent en cet endroit, & ce Prince parla long-temps des affaires qui le touchoient alors le plus ſenſiblement. Il lui témoigna de ſentir infiniment la protection que le Parlement donnoit à ſes ennemis, & le refroidiſſement qu'il reconnoiſſoit pour lui dans l'eſprit du Duc d'Orléans. Il vint enſuite à ſe plaindre de l'Abbé de la Riviere, qu'il ſoupçonnoit de favoriſer auprès de ſon Maître le parti de la Fronde. Il dit au Cardinal, qu'il auroit infiniment ſouhaité de lui parler en ſa preſence; & ſachant qu'il étoit chez le Maréchal de Villeroi, Gouverneur du Roi, qui étoit malade, ils l'envoyerent chercher. L'Abbé de la Riviere apprenant que de telles perſonnes le demandoient, ſe hâta de venir; mais il trouva pour entrer chez la Reine de ſi grandes difficultés, à la porte de la Salle de ſes gardes, qu'il eut peur que cette ſévérité ne le regardât; car ſans rien ſavoir de particulier, il voyoit les choſes brouillées, & ne ſe ſentoit pas ſi bien avec ſon Maître qu'à l'ordinaire.

Comminges, alors Lieutenant des Gardes de la Reine, qui avoit reçu l'ordre conjointement avec Guitaut ſon oncle, pour cet empriſonnement, voyant que ſes Gardes ne vouloient point laiſſer paſſer, ſelon l'ordre donné, les Gentilshommes qui ſuivoient la Riviere, eut peur que leur exacte obéiſſance ne lui donnât quelque ſoupçon. Il lui en fit des excuſes, & commanda de le laiſſer entrer, lui & ſes gens. Cette douceur le raſſura; & comme il fut arrivé, M. le Prince & le Miniſtre fermerent la porte ſur eux. Alors le Prince de Condé commença fortement à ſe plaindre de lui, lui diſant qu'il le trahiſſoit auprès de ſon Maître; qu'il voyoit trop qu'il étoit abandonné, & qu'il l'en accuſoit entiérement. Il lui dit qu'il ſe devoit ſouvenir de toutes les promeſſes que le Duc d'Orléans, & lui en ſon particulier, lui avoient faites; que cependant ſes ennemis avoient plus de protection que lui; mais qu'il ſe feroit juſtice à lui-même, & ſauroit ſe venger de ceux qui lui manquoient en cette occaſion. En parlant de toutes ces choſes, il ſe mit à crier ſi haut, que la Reine qui étoit attentive à tout ce qui ſe paſſoit, eut quelque legere crainte de ce bruit, s'imaginant que peut-être M. le Prince ſe plaignoit d'un plus grand mal.

Pendant que ces trois perſonnes s'entretenoient avec chaleur, le Comte de Servien arriva, qui avoit le ſecret de la grande affaire de la Cour ; car il étoit conſidéré du Cardinal : mais comme il voulut entrer, ils le repouſſerent, en le renvoyant comme un importun, & continuerent leurs diſcours, juſqu'à ce que le Duc de Longueville arrivât. Alors M. le Prince pria le Cardinal, & l'Abbé de la Riviere, de ceſſer de parler de cette affaire devant lui. Ce Prince n'avoit pas approuvé que le Prince de Condé eût entrepris cette accuſation contre le Coadjuteur, qui étoit en quelque façon de ſes amis : il lui avoit dit qu'il ne le vouloit point abandonner, qu'il n'eût vu clairement ſon crime ; & ce partage ambigu avoit déplu à M. le Prince. Leur converſation ayant été interrompue pour quelques momens, ils s'occuperent à parler des choſes communes, & peu après le Prince de Conti arriva. Le Miniſtre voyant alors ces trois perſonnes en état de ſubir la Loi du Souverain, manda à la Reine en leur préſence que tout étoit prêt, & qu'elle pouvoit venir au Conſeil, ce qui vouloit dire qu'elle pouvoit donner le dernier commandement. La Reine auſſi-tôt donna congé à Madame la Princeſſe, diſant

qu'elle alloit au Conſeil ; & ce fut auſſi la derniere fois qu'elle la vit. Madame la Princeſſe, malgré ſes ſoupçons, ſortit ſans aucune penſée du mal qui dans ce moment lui devoit arriver, & la Reine manda aux Princes qui l'attendoient qu'ils pouvoient toujours paſſer dans la Galerie & qu'elle alloit les trouver.

Le Prince de Condé paſſa le premier, le Prince de Conti ſon frere après, enſuite le Duc de Longueville, & le reſte des Miniſtres. M. le Prince, en attendant la Reine, s'amuſa à parler au Comte d'Avaux d'affaires de Finances, & diſputa contre lui ſur quelque article qui regardoit les intérêts d'un de ſes amis. Le Cardinal, qui étoit reſté dans ce petit paſſage, voyant les Princes entrés dans la Galerie, au-lieu de les ſuivre, prit l'Abbé de la Riviere par la main, & lui dit tout bas ; *Repaſſons dans ma Chambre, j'ai quelque choſe de conſéquence à vous dire.* Ils s'en allerent enſemble : le premier entiérement occupé de ſon deſſein ; & le ſecond comme lui-même me l'a conté, fort en peine de ne ſavoir que penſer de cette retraite ſi extraordinaire, qui paroiſſoit lui annoncer quelque grand événement.

La Reine, d'autre côté, ayant quitté ſon lit, où elle s'étoit tenue toute habillée,

billée, donna l'ordre néceſſaire à Guitaut, Capitaine de ſes Gardes. Elle prit le Roi, à qui juſqu'alors elle n'avoit rien dit de cette réſolution, & s'enferma avec lui dans ſon Oratoire. Comme elle n'étoit pas conduite à cette action par aucun ſentiment de vengeance, elle fit mettre ce jeune Monarque à genoux, lui apprit ce qui ſe devoit exécuter en cet inſtant, & lui ordonna de prier Dieu avec elle, afin de lui recommander le ſuccès de cette entrepriſe, dont elle attendoit la fin avec beaucoup d'émotion, & de battement de cœur. Au-lieu de la Reine qu'on attendoit au Conſeil, Guitaut entra dans la Galerie; M. le Prince qui s'amuſoit à cauſer, comme je l'ai déjà dit, car toutes ces choſes ſe firent en un même temps, voyant Guitaut, qu'il aimoit, venir à lui, crut qu'il avoit quelque grace à lui demander. Il s'avança vers lui dans cette penſée, & lui demanda ce qu'il deſiroit. Guitaut lui répondit tout bas : *Monſieur, ce que je vous veux, c'eſt que j'ai ordre de vous arrêter, vous, Monſieur le Prince de Conti votre frere, & Monſieur de Longueville.* Monſieur le Prince lui répondit bruſquement : *Moi, Monſieur Guitaut, vous m'arrêtez.* Puis ayant un peu rêvé, *Au nom de Dieu*, dit-il, *retournez*

à la Reine, & dites-lui que je la ſupplie que je lui puiſſe parler. Guitaut lui dit, *que cela ſans doute ne ſerviroit de rien; mais que pour le ſatisfaire il s'y en alloit.* Comme le Prince s'étoit écarté des autres pour parler à Guitaut, & que Guitaut lui avoit parlé bas, perſonne de la compagnie n'avoit entendu prononcer cet arrêt contre la liberté de ces trois perſonnes, ſi bien que Guitaut le quittant pour aller parler à la Reine ſelon ſon deſir, M. le Prince revint à eux, avec le viſage un peu ému, & leur dit à tous : *Meſſieurs, la Reine me fait arrêter*, & ſe tournant vers le Prince de Conti & le Duc de Longueville, il leur dit : *Et vous auſſi, mon frere, & vous auſſi, M. de Longueville.* Continuant ſon diſcours, il s'adreſſa à toute la compagnie, & leur dit à tous : *J'avoue que cela m'étonne, moi qui ai toujours ſi bien ſervi le Roi, & qui croyois être ſi aſſuré de l'amitié de M. le Cardinal.* Puis ſe tournant vers le Chancelier, il le pria tout de nouveau d'aller trouver la Reine, pour la prier de ſa part qu'il pût lui parler, & pria auſſi le Comte de Servien d'aller chez le Cardinal lui dire la même choſe.

Le Chancelier partit pour aller trouver la Reine; mais il ne revint point : & Servien qui s'en alla chez le Cardinal, en

fit autant. Cependant Guitaut revint, qui lui dit de la part de la Reine, qu'elle ne le pouvoit voir, & qu'il avoit ordre d'exécuter ſes volontés. Alors le Prince de Condé lui répondit d'un ton de voix tout-à-fait paiſible : *Hé bien, je le veux, obéiſſons ; mais où nous allez-vous mener ? Je vous prie que ce ſoit dans un lieu chaud.* Guitaut lui répondit, qu'il avoit ordre de les mener au Bois de Vincennes. M. le Prince lui dit : *Hé bien, allons.* En ce même temps, il voulut s'avancer vers le bout de la Galerie, où eſt une porte qui alloit à l'appartement du Cardinal, croyant ſans doute pouvoir ſortir par-là ; mais comme il voulut l'ouvrir, Guitaut lui dit : *Monſieur, vous ne pouvez ſortir par cette porte ; car Comminges y eſt avec douze Gardes.* Alors il ſe tourna vers la compagnie ſans nulle marque de chagrin, ayant le viſage ſerein & tranquille, & en les ſaluant tous, leur dit adieu, les priant de ſe ſouvenir de lui, de vouloir témoigner dans les occaſions, comme gens de bien qu'ils étoient, combien il avoit été bon Serviteur du Roi, ayant toujours vécu comme tel, & qu'il étoit leur ſerviteur à tous. Puis s'adreſſant au Comte de Brienne, Secrétaire d'État, il l'embraſſa, & lui dit : *Pour vous, vous*

êtes mon parent. Dans ce même temps, Guitaut fit entrer Comminges ſon neveu, & les douze Gardes, par la porte du bout de la Galerie où ils étoient attendant l'ordre. Ils les fit paſſer pour lui ouvrir la petite porte qui donne au jardin, afin d'y pouvoir deſcendre par un petit eſcalier dérobé, par où il falloit les mener. M. le Prince, voyant qu'il falloit ſuivre cette eſcorte, avant que d'entrer dans l'eſcalier, s'adreſſa à Comminges, & lui dit : *Comminges, vous êtes homme d'honneur & Gentilhomme : N'ai-je rien à craindre?* Puis il lui remit devant les yeux en un moment toutes les choſes qu'il avoit faites pour lui, & l'amitié qu'il avoit pour le petit Guitaut ſon couſin *, & tout ce qu'il put enfin pour lui faire penſer qu'il en devoit avoir quelque reconnoiſſance. Ce fut Comminges qui me conta peu de jours après toutes ces particularités, s'étonnant de la préſence d'eſprit de ce Prince, & avec quelle promptitude il l'avoit fait ſouvenir de la maniere dont il l'avoit traité en toutes occaſions. Comminges ayant donc vu par les choſes qu'il lui dit, qu'il craignoit quelque deſſein contre ſa vie, lui répondit qu'il étoit homme de bien, & Gentil-

* Ce petit Guitaut étoit au ſervice de M. le Prince.

homme, & que ſur ſa parole il devoit s'aſſurer qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & qu'il n'avoit nul commandement que celui de le mener au bois de Vincennes. Sur cette aſſurance, il le ſuivit, ſans plus témoigner aucune inquiétude, & ſans dire même aucune parole contre ſes ennemis. Le Prince de Conti ne parla point du tout : il demeura toujours aſſis ſur le petit lit de repos qui étoit dans la Galerie, ſans montrer ni peur ni chagrin, & ſe laiſſa conduire ſans nulle réſiſtance là où on voulut le mener. Le Duc de Longueville qui avoit mal à une jambe, & qui ne trouvoit pas agréable de s'en ſervir en cette occaſion, alloit lentement & mal volontiers. Guitaut fut obligé de commander à deux Gardes de lui aider à marcher ; & comme dans l'âge avancé, les eſprits ayant moins de chaleur, les maux que l'on ſouffre abattent ſans doute davantage, Guitaut me dit ce même jour, qu'il avoit trouvé ce dernier accablé de triſteſſe, & qu'on voyoit dans ſon viſage qu'il avoit regardé cette diſgrace comme un malheur qui le meneroit au tombeau.

Monſieur le Prince, marchant le premier, arriva plutôt que les autres à la porte du jardin qui donne dans la rue, par où il devoit ſortir. Il fallut attendre les deux

Princes qui le ſuivoient pour faire ouvrir la porte, afin d'entrer dans un Caroſſe qui les attendoit & qui les devoit mener au bois de Vincennes. Dans cet intervalle de repos, M. le Prince demanda à Guitaut s'il comprenoit la raiſon de cette aventure, & lui dit qu'il s'étonnoit infiniment, qu'il eût voulu prendre cette commiſſion, vu qu'il ſavoit bien qu'il l'aimoit. Guitaut lui répondit, qu'il le ſupplioit de conſidérer ce que les hommes attachés à leurs Maîtres & au ſervice du Roi, étoient obligés de faire quand il s'agiſſoit de leur obéir. Il lui témoigna le regret qu'il avoit d'avoir été contraint par ſon devoir de faire ce qu'il faiſoit. Ce Prince parut ſatisfait de ces ſentimens. Les deux autres priſonniers arriverent, comme ils parloient enſemble; & Guitaut alors ouvrant la porte, le Caroſſe ſe trouva tout prêt pour les recevoir, avec Comminges & quelques Gardes. On les fit ſortir par la porte de Richelieu, pour ne point traverſer Paris avec cette proie; ce qui les obligea de prendre un grand tour, & par de fort mauvais chemins.

Mioſſens, avec la Compagnie des Gendarmes du Roi, étoit poſté au Marché aux Chevaux, près de cette porte de Richelieu. Il avoit eu ordre du Miniſtre de

s'y trouver, pour défendre contre le Duc de Beaufort, certains priſonniers qu'on vouloit prendre; & le Cardinal, pour lui ôter la connoiſſance de la vérité, lui fit quaſi comprendre qu'il auroit à ſe battre contre ce Prince Frondeur. Mioſſens accepta cette entrepriſe comme brave & de grand cœur, mais avec quelque chagrin, ne voyant pas clairement, ni ce qu'il avoit à faire, ni ce qu'on vouloit de lui. La Sale, ſon Lieutenant, lui donna quelque lumiere de ce deſſein; & dans la colere qu'il eut de voir que le Miniſtre n'avoit point eu de confiance en lui, il m'a dit qu'il chercha ſoigneuſement Flamarin, un de ſes amis, afin d'en avertir par lui le Prince de Condé. Il crut n'être point obligé de garder un ſecret qu'on ne lui avoit point confié; mais n'ayant point trouvé ſon ami, il fut contraint de ſe taire juſqu'au moment que le Prince de Condé fut arrêté : & alors étant allé au Palais Royal pour être inſtruit pleinement, on lui apprit quelle étoit l'affaire dont on lui avoit parlé avec obſcurité. M. le Prince lui avoit ſigné cet ordre, croyant travailler pour lui-même, & que ces priſonniers qu'on vouloit prendre étoient les complices de ſes ennemis; mais ſa croyance ſe trouva différente en ſes fins, & ſes yeux

propres lui apprirent quels étoient ces priſonniers que Mioſſens devoit conduire.

Comme la route par où on vouloit conduire les Princes étoit détournée & difficile, le Caroſſe verſa dans un mauvais pas. Auſſi-tôt qu'il fut à terre, M. le Prince, dont la belle taille, l'agilité & l'adreſſe étoient incomparables, ſe trouva hors du Caroſſe, & au milieu de la campagne, plus vîte qu'un oiſeau qui ſeroit échappé de ſa cage; & déjà prenant un faux-fuyant, il s'éloignoit de ſes Gardes. Mioſſens, qui le vit, mit pied à terre, & ſe mit à courir après lui. Il l'arrêta ſur le bord d'un foſſé, où il vouloit ſe jetter. Le Prince de Condé lui dit, (à ce que le même Mioſſens m'a conté): *Ne craignez point, Mioſſens, je ne prétends pas me ſauver; mais véritablement, ſi vous vouliez, voyez ce que vous pouvez faire.* Sur quoi il lui répondit qu'il le ſupplioit très-humblement de ne lui point demander une choſe qu'il ne pouvoit faire comme homme d'honneur, & l'aſſura qu'il étoit fâché d'être obligé à cette fidélité, mais qu'il falloit obéir au Roi & à la Reine. On peut remarquer par cette réponſe, quelle eſt la différence du procédé d'un honnête homme, quand on ſe confie en lui, ou qu'on le traite de ſuſpect, puiſque ce Mioſſens avoit eu le

deſſein de ſauver ce Prince, lorſqu'il n'avoit point encore eu les ordres du Roi avec évidence. Je ne ſais s'il diſoit vrai, quand il dit toutes ces choſes; car il eût été preſque en tout eſtimable par les belles qualités qui étoient en lui, s'il eût eu autant de vertus chrétiennes que de morales, & ſi en reſpectant la vérité dans l'Évangile, il eût haï le menſonge, & la vanité dans ſes diſcours. M. le Prince étant donc arrêté par Mioſſens, il fallut attendre que le Caroſſe fut relevé. Alors Comminges & les Gardes ſe mirent en état de prendre ſoin de ſa perſonne, & de celle des deux autres Princes. Quand ils furent remontés, Comminges commanda au Cocher d'aller le plus vîte qu'il lui ſeroit poſſible. M. le Prince, l'entendant parler, lui dit en s'éclatant de rire : *Ne craignez rien, Comminges, perſonne ne doit venir à mon ſecours; car je vous aſſure que je n'ai pris nulle précaution contre ce voyage.* Puis après, il lui demanda ce qu'il penſoit du ſujet de ſa priſon, y ajoutant que pour lui il ne le devinoit pas. Comminges qui avoit de l'eſprit, & qui avoit beaucoup lu, lui répartit qu'*il n'en ſavoit rien, mais qu'il devoit croire que ſon plus grand crime étoit pareil à celui de Germanicus, qui devint ſuſpect à l'Empereur Tibere, pour valoir trop,*

pour être trop aimé, & pour être trop grand. Cette réponſe le fit rêver quelques momens ; puis il s'écria : *A l'heure qu'il eſt, Monſieur eſt bien content de m'avoir joué ce tour, & ſon traître de favori* (voulant parler de l'Abbé de la Riviere) *a ſans doute tramé toute cette affaire* ! En entrant au bois de Vincennes, il parut un peu touché, & dit à Mioſſens, qui au bas du Donjon prit congé de lui, qu'il le prioit d'aſſurer la Reine qu'il étoit ſon très-humble ſerviteur. Quand ils furent arrivés dans la Chambre qu'ils devoient occuper, ils n'y trouverent point de lits pour les coucher. Ils furent contraints tous trois, pour ſe divertir, de jouer aux cartes. Ils paſſerent toute la nuit dans cette occupation ; & Comminges m'a dit, que ce fut avec gaieté & beaucoup de repos d'eſprit. Le Prince de Condé, raillant le Prince Conti & le Duc de Longueville, leur dit mille choſes agréables ; ce qui témoignoit aſſez la fermeté de ſon courage, & que s'il avoit paru ému, & s'il avoit tant de fois inutilement demandé à voir la Reine & le Miniſtre, la vivacité de ſon eſprit, & la force de ſes paſſions, y avoient plus de part que ſa foibleſſe. Monſieur le Prince ajouta à l'occupation, outre le jeu, une grande diſpute qu'il eut avec Com-

minges touchant l'Aſtrologie : & j'ai ouï dire à ce même Comminges, qui demeura huit jours auprès de lui, qu'il n'avoit jamais paſſé de ſi bonnes heures, que celles qu'il eut dans ſa converſation ; & que s'il eût pu n'être pas touché de compaſſion de ſon malheur, & qu'il eût été capable de cette ſévérité qu'il faut avoir pour garder des perſonnes de cette conſéquence, il auroit ſouhaité demeurer avec lui tout le temps de ſa priſon. Quand, au bout de peu de jours, il fut contraint de le quitter, il me dit qu'il avoit pleuré en ſe ſéparant de lui, & que M. le Prince en l'embraſſant avoit eu auſſi les larmes aux yeux. Il eſt certain néanmoins que le Prince ni le Gentilhomme n'étoient pas tous deux accuſés d'être ſuſceptibles d'une grande tendreſſe.

J'ai laiſſé la Reine dans ſon Oratoire, qui ne voulut point écouter les prieres du Prince de Condé. Comme elle ſut qu'ils étoient tous deſcendus, & montés en Caroſſe, elle demeura encore quelque temps dans cette tranquillité, afin de laiſſer achever de conduire les priſonniers. J'ai auſſi laiſſé le Cardinal Mazarin paſſant dans ſa Chambre, & avec lui l'Abbé de la Riviere. Il lui dit, quand il y fut, qu'il l'avoit emmené avec lui au-lieu d'entrer au Con-

ſeil, parce que la Reine faiſoit arrêter M. le Prince, le Prince de Conti & le Duc de Longueville. L'Abbé de la Riviere fut d'abord ſi étonné de cette nouvelle, que ne la pouvant croire, il la traita de fabuleuſe, & y répondit aſſez long-temps comme à une raillerie, jurant qu'il étoit impoſſible que cela fût, juſques-là que l'un & l'autre en vinrent au point d'en rire de toutes leurs forces. Le premier rioit de ce que la choſe étoit véritable, & l'autre de ce qu'il la croyoit fauſſe. Enfin, l'Abbé de la Riviere voyant entrer le Comte de Servien, qui vint dire en ſa préſence au Cardinal, que M. le Prince demandoit à lui parler, & Mioſſens venir recevoir le dernier ordre de la bouche du Miniſtre, alors l'Abbé de la Riviere ne douta plus de la vérité de l'hiſtoire; & s'adreſſant au Cardinal, bien changé de ſa premiere gaieté, il lui dit qu'il étoit étonné qu'il lui eût caché cette affaire, qu'il ſe voyoit perdu, & qu'il n'avoit pas mérité de la Reine, ni de lui, ce mauvais traitement. Le Cardinal ſe juſtifia autant qu'il lui fut poſſible, lui diſant que la raiſon, qui l'avoit obligé à lui céler ce deſſein, étoit à cauſe de l'engagement qu'il avoit avec M. le Prince, lui ayant donné parole de la part de ſon Maître le Duc d'Orléans,

qu'il ne ſouffriroit point qu'on le mît en priſon. L'Abbé de la Riviere n'étant point ſatisfait de cette raiſon, & voulant effacer dans l'eſprit du Miniſtre l'opinion qu'il auroit ſauvé le Prince de Condé de ce péril, s'employa de tout ſon pouvoir pour lui prouver qu'il auroit trouvé le biais pour manquer à la parole qu'il avoit donnée à M. le Prince, tant à cauſe que la volonté abſolue de ſon Maître devoit être la regle de la ſienne, que pour les nouveaux manquemens du Prince envers la Reine, qui lui en auroient donné aſſez de prétextes. Il l'aſſura de plus, que lui ôter le Prince de Conti étoit lui faire le plus grand bien du monde. Il lui dit, qu'il ne pouvoit douter de cette vérité, & qu'ainſi il voyoit clairement, qu'il l'avoit voulu perdre. Le Cardinal ne ſachant que lui répondre, le prit par la main & le mena chez la Reine qu'ils trouverent encore enfermée dans ſon Oratoire. Cette Princeſſe étoit préparée à ce qu'elle devoit lui dire. Elle les fit entrer dans le lieu où elle étoit, & fermant la porte ſur eux, elle lui fit des excuſes de ce qu'elle venoit de faire contre lui, & l'aſſura qu'elle lui conſerveroit le Chapeau de Cardinal, & le raccommoderoit avec ſon Maître. Ce n'étoit pas le deſſein de la Reine, & moins

encore celui du Miniſtre, qui ne vouloit point ſouffrir, dans le poſte où alloit être le Duc d'Orléans, un favori auprès de ſa perſonne, qui, voulant être Cardinal, auroit été ſon égal en dignité, & peut-être plus puiſſant que lui. L'autorité Royale étant affoiblie, il auroit eu lieu de craindre, que venant à perdre cet eſprit pacifique qu'il avoit eu juſqu'alors, il ne lui donnât des affaires. Mais comme les plus habiles ſe trompent ſouvent en leurs raiſonnemens, peu après le Cardinal connut qu'il avoit mal pris ſes meſures; car il rencontra véritablement dans les Frondeurs ce qu'il avoit appréhendé dans la perſonne de celui-là. Après cette douce converſation, l'Abbé s'en alla trouver ſon Maître à Luxembourg, plein de trouble, d'eſpérance & de crainte. Il trouva que le Duc d'Orléans étoit ravi du bon ſuccès de cette aventure & fort embarraſſé avec lui. Il s'approcha de ce Prince, lui reprocha la défiance qu'il avoit eue de lui, & tâcha de lui prouver qu'il avoit eu tort de le ſoupçonner d'infidélité; mais ſur toutes ces paroles, ce Prince fut ſans cœur & ſans oreilles. Les fineſſes du Miniſtre, l'affaire de Mademoiſelle de Soyon, l'intrigue de la Ducheſſe d'Aiguillon, & toute la Fronde qu'il avoit mépriſée pour

M. le Prince & pour Madame de Longueville, avoient donné de ſi rudes aſſauts à la bonne volonté que le Duc d'Orléans avoit eue pour lui, qu'enfin ſa perte étoit réſolue. Il n'en falloit pas moins pour ruiner la fortune de ce favori; elle avoit paru fortement établie; & peu d'hommes en ce temps-là ſoumis à la faveur des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ont eu plus de bonheur & de puiſſance. Le Duc d'Orléans étant donc changé pour lui, il l'abandonna à ſes ennemis, & leur promit qu'il l'éloigneroit d'auprès de lui. La colere que M. le Prince avoit eue contre lui un moment avant ſa priſon ne lui ſervit de rien. Le Duc d'Orléans demeura toujours perſuadé que ſon Chapeau lui avoit renverſé la raiſon, & que cet intérêt l'avoit fait manquer à ſon ſervice, & à ce qu'il lui devoit; ce que ſelon les apparences, il avoit eu quelque ſujet de croire. Quand la Reine ſut que les Princes étoient en chemin, & preſque en ſûreté, elle envoya auſſi-tôt après M. de la Vrilliere, Secrétaire d'État, mander à Madame de Longueville, de la part du Roi & de la ſienne, de la venir trouver au Palais Royal, où le deſſein étoit de l'arrêter. On ne la trouva pas chez elle, & ſes gens lui allerent apprendre ſon mal-

heur chez la Princeſſe Palatine où elle étoit. Cette nouvelle la fit évanouir, à ce que m'a dit depuis la même Princeſſe Palatine, & jamais perſonne n'a paru plus touchée qu'elle le fut alors. Elle alla auſſitôt après à l'Hôtel de Condé, pour y voir Madame la Princeſſe ſa mere, à qui elle cria en entrant dans ſa Chambre : *Ha ! Madame, mes freres, ...* Madame la Princeſſe ignoroit encore la deſtinée de ſes Enfans. Le Comte de Brienne étoit venu la trouver par le commandement de la Reine, pour lui apprendre leur malheur; mais il n'avoit encore oſé lui donner ce coup mortel. Cette Princeſſe alors entendant ainſi crier Madame ſa fille, ſurpriſe d'étonnement, lui répondit : *Hélas ! qu'y a-t-il ? Mes fils, mes enfans, ſont-ils morts ? & qu'en a-t-on fait ?* Le Comte de Brienne s'étant approché d'elle lui dit que non, mais que la Reine les avoit fait arrêter, & qu'il étoit venu de ſa part pour l'en avertir. Il lui ordonna en même temps de la part du Roi d'aller en l'une de ſes Terres, & d'emmener avec elle ſa belle-fille, & le Duc d'Anguien ſon petit-fils.

La Vrilliere qui étoit allé chercher Madame de Longueville pour lui porter le commandement d'aller trouver la Reine

ne au Palais Royal, ne l'ayant point rencontrée chez elle, la vint chercher à l'Hôtel de Condé. Elle répondit à cette Ambaſſade, qu'elle alloit demander avis à Madame ſa mere de ce qu'elle feroit ; & ces deux Princeſſes dans cet entretien ſouffrirent enſemble tout ce que la douleur a coutume de faire ſentir en de ſemblables occaſions. Madame de Longueville prenant conſeil de Madame ſa mere, jugea que la Reine ne la vouloit voir que pour l'arrêter. Elle fit ſemblant de vouloir obéir ; & voyant qu'il n'étoit pas temps de s'amuſer à pleurer, au-lieu d'aller trouver la Reine, elle pria la Princeſſe Palatine, ſa meilleure amie, de la mener hors de l'Hôtel de Condé pour aviſer avec elle ce qu'elle avoit à faire. La Princeſſe Palatine la prit auſſi-tôt dans ſon Caroſſe, & la mena dans une petite Maiſon du Faubourg Saint-Germain, d'où elle envoya chercher Mademoiſelle de Longueville ſa belle-fille, afin de la mener avec elle. Ses amis la vinrent trouver en ce lieu. Le Prince de Marſillac & ſon beau-frere le Marquis de Silleri, lui offrirent de la ſuivre & de la ſervir dans cette occaſion, ce qu'elle accepta volontiers, comme le ſeul ſecours qui lui reſtoit. Elle ſe mit dans le Caroſſe de ſon amie,

qui l'aſſura de la ſervir fidellement pendant ſa diſgrace; ce qu'elle effectua depuis avec beaucoup d'habileté & de courage. Madame de Longueville partit à l'heure même, marchant toute la nuit à deſſein de gagner promptement la Normandie. Elle y arriva le lendemain, auſſi laſſe qu'elle étoit affligée; & pour comble de déſolation, elle n'y fut pas favorablement reçue. Ses enfans demeurerent auprès de Madame la Princeſſe ſa mere, qui n'ayant pas eu de part à ſes intrigues, en eut une toute entiere aux malheurs que lui cauſa ſon ambition, & à ceux qu'elle avoit procurés à toute ſa famille.

Une demi-heure après que le Prince de Condé fut arrêté, Chavigny qui étoit dans ſes intérêts, ignorant encore cette nouvelle, alla viſiter Madame du Pleſſis Guenegaut, qui venoit de la ſavoir par un Laquais que ſon mari lui avoit envoyé; car étant Secrétaire d'État, il avoit été au Conſeil un des témoins de cet empriſonnement. Cette Dame étoit fille du feu Maréchal de Praſlin. Sa naiſſance lui donnoit pour parens beaucoup de perſonnes de grande qualité, & ſon mérite lui donnoit auſſi beaucoup d'amis. La Reine qui ne la connoiſſoit pas particuliérement, ne la traitoit pas avec les diſtinctions que ſes

bonnes qualités pouvoient mériter : & ſon cœur rempli de ce noble orgueil, qui paroît légitime à la raiſon humaine, lui faiſoit deſirer de ſe faire à elle-même, & chez elle, une eſpece de domination qui la pût conſoler de ces privations ; car elle ne les pouvoit ſouffrir ſans peine quand elle étoit à la Cour. Par toutes ces raiſons, elle recevoit beaucoup de viſites, & il y avoit peu de ſecrets dans le Cabinet, qui lui fuſſent cachés. Elle étoit naturellement ſuſceptible de beaucoup de haine & de beaucoup d'amitié : ſa tendreſſe pour ſes amis l'obligeoit de prendre part à leurs intérêts ; & elle ſe trouvoit ſans y penſer, & ſans conſulter la raiſon, preſque toujours oppoſée à tout ce qui leur étoit contraire. Ceux qui haïſſoient le Miniſtre, rencontroient en elle de la fidélité, de la lumiere, & beaucoup d'animoſité contre lui, quoique peut-être ce fût injuſtement, & plus par fantaiſie que par aucun ſujet apparent qu'elle eût de ſe plaindre de lui. Comme ils la croyoient capable de ſecret, & auſſi propre à les conſeiller dans leurs affaires, qu'à les conſoler dans leurs chagrins, ils alloient enfin décharger dans ſon ame les inquiétudes que le commerce du monde fait ſentir à ceux qui l'aiment le plus. Par ſes propres ſentimens, elle pre-

noit part à l'emportement des autres, & ce mélange la rendoit trop ſenſible à tout ce qui, à cet égard, pouvoit lui plaire ou lui déplaire. Outre ces qualités bonnes & mauvaiſes, elle avoit une vertu ſans tache, elle étoit aſſez aimable de ſa perſonne, & parmi un ſérieux capable des plus grandes choſes, elle avoit une gaieté extrême, qui par le plaiſir de la ſociété faiſoit rencontrer dans ſa converſation beaucoup de biens enſemble. Cette Dame, telle que je la repréſente, étoit chérement aimée de Chavigny; il n'avoit rien de caché pour elle, & l'étroite liaiſon qu'il avoit priſe avec M. le Prince contre le Miniſtre lui étoit connue. Quand elle le vit, ne doutant pas de la peine que lui cauſeroit ſa priſon, elle lui en parla en le plaignant. Chavigny qui ne le ſavoit point encore, apprenant cette nouvelle, fut ſaiſi d'une vive douleur : elle le ſurprit, & l'étonna; & après avoir rêvé quelques momens, il leva les yeux au Ciel, & frappant des mains l'une contre l'autre, il dit : *Voilà un grand malheur pour M. le Prince, & pour ſes amis; mais il faut avouer le vrai, le Cardinal a bien fait : ſans cela il étoit perdu.* Ces paroles cachoient ſans doute beaucoup de myſteres; & vu l'état des choſes, on peut dire que

le Miniſtre en cette occaſion n'avoit pas été mal-habile, & qu'il méritoit un favorable ſuccès de ſa hardieſſe.

La Reine ayant appris que les Princes étoient arrivés, & qu'ils étoient environnés des groſſes murailles du Donjon du bois de Vincennes, fit ouvrir les portes du Palais Royal, afin d'y laiſſer entrer tout le monde. Cette nouvelle ayant été divulgée, la foule fut grande chez la Reine. Les Frondeurs avoient ſi bien frondé, qu'ils avoient mis leurs ennemis hors de combat, & ils ſe hâterent de venir jouir de leur victoire dans un lieu où peu auparavant ils étoient haïs & traités d'ennemis. Les curieux ne manquerent pas d'y venir auſſi, pour ſavoir les cauſes & les particularités de ce grand événement. Ceux mêmes qui plaignoient les Princes y accoururent de même, les uns pour faire bonne mine, & pour ne ſe point rendre ſuſpects, les autres pour apprendre quelles en ſeroient les ſuites, & pour former déjà des projets pour l'avenir.

J'étois au coin de mon feu quand j'appris cette nouvelle, & le Marquis de Villequier, Capitaine des Gardes-du-Corps, qui depuis a été Duc & Maréchal de France, étoit avec moi. Il fut ſurpris du malheur du Prince de Condé. Il étoit aſſez

de ſes amis, & ſe diſoit ſon ſerviteur; mais comme les moindres intérêts des hommes les touchent beaucoup plus ſenſiblement que les grandes infortunes qui arrivent à ceux qu'ils aiment; au-lieu de ſentir la diſgrace de ce grand Prince, par l'amitié qu'il avoit pour lui, il s'écria, & me dit : *Cette exécution m'appartenoit : je devois l'arrêter. Je ſuis perdu; car on n'a pas eu de confiance en moi.* Je lui répondis qu'il devoit s'affliger de cette défiance, à laquelle n'ayant pas donné lieu, il devoit ſe conſoler de n'avoir pas mis un ami en priſon. Il en demeura d'accord avec moi, par la honte qu'il eut de ſon emportement, & s'en alla chez la Reine plein de douleur & de furie. Il en fit de grandes plaintes au Miniſtre, & peut-être qu'il les redoubla ſoigneuſement, afin d'effacer par ſa ſenſibilité une tache qu'il craignoit d'avoir ſur le front, d'être partiſan du Prince de Condé, qui n'auroit pas été fort agréable en la perſonne d'un Capitaine des Gardes-du-Corps : mais elle n'y étoit pas en effet; car il étoit incapable de manquer à ſon devoir. Auſſi-tôt que Villequier m'eut quittée, je m'en allai chez la Reine en qualité de curieuſe, ne prenant part à cette aventure, qu'autant qu'elle étoit utile à

ſon ſervice. En entrant dans ſa Chambre, je fus ſurpriſe de voir tant de viſages nouveaux ; tous les Frondeurs, les ennemis de notre Miniſtre, la rempliſſoient entiérement. Ils tenoient chacun leurs épées à la main ; mais dans leur fourreau, jurant qu'ils étoient bons ſerviteurs du Roi, & qu'ils alloient être les défenſeurs de la Reine, & la force de l'État. Je trouvai leur orgueil ridicule, & leurs fanfaronades un peu trop fortes ; & comme il y avoit d'honnêtes gens dans cette cabale qui étoient de mes amis, je leur dis ma penſée, & je les fis demeurer d'accord, que j'avois raiſon de me moquer d'eux. Enſuite de cela, je me mis à parler avec quelques gens ſages & modérés. Ils trouverent que la priſon de M. le Prince étoit ſans doute une action vigoureuſe & hardie, qui vraiſemblement devoit faire du bien à la France, & devoit même calmer les paſſions trop violentes de cet illuſtre priſonnier ; mais comme les corps infirmes, & dont les mauvaiſes humeurs ſe ſont trop ébranlées, ne peuvent ſouffrir les médecines ſans une trop grande émotion, ils jugerent ce même jour, que la Cour étant agitée de toutes les factions, qui depuis long-temps altéroient ſon repos, il étoit à craindre qu'elle ne pût pro-

ſter de ce remede. Par cette action, le Cardinal Mazarin montra clairement qu'il n'étoit pas ſi foible qu'il ne fît des actions de grande force quand il lui plaiſoit, & un * de ceux qui avoient traité cette affaire avec lui me dit alors, que quand il lui avoit propoſé d'arrêter M. le Prince, il n'avoit pas héſité un moment à s'y réſoudre. Il eſt certain néanmoins, qu'il avoit montré tant de crainte de lui déplaire, & avoit vécu avec lui, avec tant de foumiſſion, qu'il l'avoit lui-même par cette voie convié d'en abuſer. M. le Prince de ſon naturel n'étoit pas ſi redoutable dans le Cabinet qu'à la guerre; & pour peu qu'il eût rencontré de fermeté dans l'ame du Miniſtre, ceux qui le connoiſſoient à fond diſoient, qu'il auroit été doux & traitable, & que ſes derniers emportemens ne procédoient que du mépris où il s'imaginoit que le Cardinal étoit tombé, & des flatteries de ſes Courtiſans, qui en lui parlant du Miniſtre l'appelloient toujours ſon eſclave.

Il y eut ce même jour des perſonnes qui avoient été dans les intérêts de M. le Prince, qui me dirent, parlant des cau-

* Laigue fut le premier qui propoſa au Miniſtre d'arrêter M. le Prince; & ce fut lui qui m'en parla.

ſes de ſa priſon, que de l'aveu du Miniſtre, il avoit promis pendant la guerre le Pont-de-l'Arche au Duc de Longueville, afin de l'attirer par cet eſpoir au parti du Roi: & qu'à la Paix, cette promeſſe avoit été confirmée entr'eux. Ils y ajoutoient, qu'il y avoit eu avant la Guerre une Négociation ſecrette entre le Cardinal Mazarin & le Duc de Longueville, par où le Miniſtre avoit fait eſpérer à ce Prince le Havre-de-Grace, moyennant qu'il fît en ſorte avec le Prince de Condé ſon beau-frere, que Mademoiſelle d'Alais, fille du Duc d'Angoulême, ſa couſine germaine, épouſât ſon neveu Mancini; que le Cardinal, pour lui pouvoir donner des qualités, qui le puſſent rendre digne mari d'une Princeſſe qui portoit le nom de Valois, comme petite-fille d'un bâtard de Charles IX, & niéce de Madame la Princeſſe, avoit propoſé de lui donner la Souveraineté de Charleville, & l'Amirauté; mais que le Prince de Condé ne voulant point manquer de parole au Duc de Joyeuſe, frere du Duc de Guiſe, à qui il avoit promis Mademoiſelle d'Alais, rompit ce traité, & ne voulut point en entendre parler, d'autant plus volontiers, qu'il ſouhaitoit cette Souveraineté pour lui-même.

M. le Prince, dans la ſuite des temps, ſe ſervit de ces mêmes choſes, pour dire qu'il n'étoit pas criminel, d'avoir voulu que le Havre fût entre les mains du Duc de Richelieu ſon ami, puiſque le Miniſtre l'avoit fait eſpérer au Duc de Longueville ſon beau-frere, par la ſeule conſidération de la grandeur de ſa Maiſon : & quand M. le Prince ſe fâcha du mariage du Duc de Mercœur, le Cardinal diſoit de même, qu'il avoit premiérement recherché de s'allier avec lui par le mariage de ſon neveu avec ſa parente, & qu'il l'avoit refuſé.

Les ſerviteurs & les amis des Princes les voyant arrêtés, ſe ſauverent dans les Places où ils commandoient avec le plus de diligence qu'il leur fut poſſible. Le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne, furent les premiers à prendre la fuite. On les manqua ſeulement de quelques momens, eux & le Prince de Marſillac. Selon la réſolution de la Reine, ils devoient avoir la même deſtinée; mais ils furent avertis de bonne heure. Le Vicomte de Turenne ſe retira à Stenai qui appartenoit au Prince de Condé, & le Préſident Perault, Intendant de ſa Maiſon & de ſes affaires, fut mené enſuite au bois de Vincennes.

Le ſoir de ce jour ſi célébre, la Reine ſe montrant à toute la Cour, parla du Prince de Condé avec une grande modération. Elle dit à tous qu'elle étoit fâchée d'avoir été forcée pour le repos de l'Etat, de le faire arrêter, vu ſon mérite, ſa naiſſance & ſes ſervices; mais que les intérêts du Roi l'avoient emporté par deſſus ces conſidérations. Elle reçut froidement Madame de Montbazon, qui vint lui faire ſes complimens avec l'emportement qu'on a d'ordinaire pour ce qui plaît. La Reine lui dit qu'elle n'étoit pas capable de ſentir de la joie d'une choſe de cette nature; qu'elle l'avoit crue néceſſaire; mais qu'elle ne la trouvoit nullement délectable, & qu'elle ſe ſeroit eſtimée heureuſe, ſi M. le Prince eût bien voulu ne l'y pas obliger. Cette réponſe me parut procéder d'une ame vraiment royale: l'équité m'obligea d'en avoir de la joie. Je m'approchai de cette Princeſſe; & après l'avoir louée tout bas de cette humanité, je pris la liberté de lui baiſer la main, comme pour l'en remercier. En mon particulier, je n'avois nul attachement à cet illuſtre Priſonnier. J'avoue néanmoins que la deſtinée d'un ſi grand homme me fit pitié, & j'eus dépit de voir ſes ennemis triompher de ſon malheur. A

l'égard de la Reine, ils étoient mille fois plus coupables que lui, & n'avoient eu de leur côté que du bonheur, & de favorables conjonctures, qui les avoient ſauvés. Enfin, cette journée finit par un entretien d'une heure, que Laigue eut avec la Reine. Elle étoit dans ſon lit quand il lui parla, & ce fut lui qui à minuit lui ferma ſon rideau. Ce grand amateur de choſes nouvelles, étoit hardi à les propoſer, ferme à les ſoutenir, & fort habile à les perſuader; mais tout ce que la Reine fut obligée de faire en faveur de ces nouveaux & mauvais ſerviteurs ne l'empêcha pas de parler de M. le Prince avec l'eſtime qu'elle lui devoit; & ſa ſageſſe fut cauſe que cette Cabale fut obligée de mettre les premiers jours des bornes à leur joie. Leur modération ne dura guere. Quelque temps après, ſans que la Reine y contribuât en ſon particulier, la priſon des Princes devint le ſujet de la joie, & de la gaieté des Courtiſans; & chacun croyant ſe rendre agréable par cette voie, tâchoit d'en témoigner de la ſatisfaction.

La nuit ſuivante, le Duc de Beaufort, par l'avis du Duc d'Orléans, fut à cheval dans les rues pour ſe montrer au peuple, & pour raſſurer quelques petites gens, qui diſoient qu'on les trompoit; & que ſans

doute c'étoit leur bon Prince qu'on avoit mis en priſon. Les feux de joie furent grands dans Paris pour la priſon du Prince de Condé; car le peuple le haïſſoit, à cauſe de l'oppoſition qu'il avoit toujours eue contre leur Protecteur le Duc de Beaufort. Ce Favori du peuple ſe voyant alors en état de pouvoir profiter des faveurs de la Cour, ſe voulut raccommoder avec le Miniſtre. Il lui envoya faire un compliment, & voulut même, pour lui montrer plus de ſoumiſſion, envoyer prendre ordre de lui, pour la marche dangereuſe qu'il fit cette nuit dans les rues.

Le lendemain, avant que la Reine fût éveillée, ſon grand Cabinet & ſon appartement tout entier, étoient ſi pleins de monde, qu'à peine y pouvoit-on paſſer. Auſſi-tôt qu'elle le fut, le Duc d'Orléans la vint voir. Ils furent quelque temps à parler enſemble, elle étant encore dans ſon lit; & il fut aiſé aux Spectateurs de deviner le ſujet de leur converſation. J'avois ouï dire le ſoir auparavant, que l'Abbé de la Riviere étoit mal dans ſes affaires, & qu'il n'avoit point ſu le ſecret de cette aventure. Je m'approchai de lui, pour ſavoir ce qui en étoit. Il me répondit, qu'il étoit vrai, qu'il n'avoit eu nulle connoiſſance de cet empriſonne-

ment. *Comment*, lui dis-je, *vous êtes donc perdu ? N'en doutez pas*, me dit-il, *mon Maître ne me parle plus, & le pied me gliſſe, & je ne laiſſe pas d'être tranquille.* Il me quitta pour ſuivre le Duc d'Orléans chez le Cardinal Mazarin, qui conſervoit avec lui toutes les apparences d'une grande amitié. Auſſi-tôt que la Reine fut levée, elle reçut les complimens de toutes les perſonnes de qualité, qni l'aſſurerent de leur fidélité, & quelques parens des Priſonniers furent du nombre.

La Reine envoya ordre en Catalogne, à Dom Joſeph Marguerit & à de Marca, Intendant de Juſtice en ce Pays, pour arrêter Marcin, qui commandoit l'Armée. Il étoit créature du Prince de Condé, & avoit eu cet Emploi par lui; ce qui fut ponctuellement exécuté. Le Parlement & les autres Cours Souveraines, furent mandées. La Reine leur fi part des raiſons qui l'avoient obligée d s'aſſurer de la perſonne de M. le Prince du Prince de Conti & du Duc de Lon gueville, & leur en ayant dit les cauſe toutes ces Compagnies en parurent ſati faites.

Madame la Princeſſe envoya ſuppl r la Reine de lui permettre de demeu r

encore un jour chez elle, & un dans les grandes Carmélites ; ce qu'elle lui accorda volontiers. Pendant ces deux jours, tout ce qu'il y avoit de perſonnes de qualité à Paris la furent viſiter, pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à ſa douleur. Cette Princeſſe étoit en ſon particulier dans une grande conſidération. Elle lui venoit en partie par elle-même. Ses enfans ne lui faiſoient guere de part de leurs deſſeins, ni de leur autorité ; mais celle qu'ils avoient augmentoit la ſienne.

Le Commandeur de Jars fut la voir avec les autres. Il étoit de la Cabale de Châteauneuf, contraire à la Maiſon de Condé ; mais, Madame la Princeſſe le croyant homme d'honneur, l'embraſſa, & pleura amérement avec lui. Elle lui dit enſuite : *Commandeur, vous avez toujours été de mes amis : vous voyez l'état où je ſuis : vous puis-je faire une priere ? Oui, Madame*, lui dit-il ; *& pourvu que cela ſoit en mon pouvoir, il n'y a rien qu'un homme de bien puiſſe faire, que je ne le faſſe avec joie pour votre ſervice. Mon pauvre fils, le Prince de Conti*, lui dit cette Princeſſe affligée, *eſt infirme, délicat & incommodé : il ſouffrira beaucoup de n'avoir point ſon Valet de*

Chambre qui eſt propre à le ſervir. Je vous prie, faites en ſorte avec la Reine qu'elle commande qu'on le lui envoye, & avec cela je ſerai en quelque façon ſoulagée. Le Commandeur de Jars ayant un vrai cœur de Gentilhomme, partit d'auprès d'elle à deſſein de lui rendre ce petit ſervice, & dans le même moment, il alla faire cette ſupplication à la Reine. Il lui conta les mêmes choſes que lui avoit dites Madame la Princeſſe, ce qui fut reçu de la Reine avec bonté; ſi bien que le même jour le Valet de Chambre fut envoyé au bois de Vincennes, pour le ſoulagement du Prince de Conti, que Madame ſa mere aimoit alors avec de grandes tendreſſes.

Le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, n'avoient point encore vu le Roi & la Reine, à cauſe qu'ils étoient accuſés d'un crime, & qu'il falloit ſuivre l'ordre de leur juſtification. Ils allerent ce jour vingt-unieme du mois au Palais, pour y être lavés de toutes leurs taches. Il eſt aiſé de juger qu'ils en revinrent revêtus de la robe d'innocence, & qu'ils y allerent ſans nulle inquiétude d'être condamnés, quoique pût dire alors le nouveau priſonnier Martineau.

Le lendemain, les Froudeurs remplis

de gloire apparente ou véritable, & satisfaits de leur deſtinée, allerent au Palais Royal, ſaluer leurs Majeſtés, & le Duc d'Orléans les préſenta. Ils furent reçus ſelon le temps, c'eſt-à-dire, comme des perſonnes à qui toutes choſes arrivoient plutôt ſelon leurs ſouhaits que ſelon leurs ſervices. L'Abbé de la Riviere ne leur reſſembloit pas : ſa faveur étoit mourante, & ſon courage la ſoutenoit encore pour quelques jours ſeulement. Il ne ſe trouva point à cette préſentation ; mais il arriva chez la Reine peu de temps après. Je lui demandai en quel état étoient ſes affaires. Il me dit en riant *qu'il étoit foible, & qu'il vivoit de régime.* Il diſoit vrai ; mais malgré ſon régime, ſa maladie ne laiſſoit pas d'empirer : le Miniſtre commençoit de montrer le peu de volonté qu'il avoit de lui tenir ſa parole ; & par conſéquent, ſa faveur étoit menacée d'une prompte fin. La Reine en ma préſence ne laiſſa pas de lui demander auſſi, *Comment il étoit avec Monſieur ?* Et lui comme ſi ç'eût été un jeu, lui répondit en raillant, que ſon Maître ne le regardoit plus, & que n'ayant plus de nourriture, il falloit périr d'inanition.

Cet Abbé voyant qu'il étoit perdu, jugea qu'il falloit finir de bonne grace. Il

voulut encore parler au Duc d'Orléans ; pour tâcher de ſe juſtifier à lui ; mais ce Prince évita ſon entretien, & ne voulut jamais l'écouter. Quand il connut clairement que ſon malheur n'avoit point de remede, & que ſon Maître n'avoit plus d'oreilles pour lui, il lui fit demander par ſon ami le Marquis de Termes, la permiſſion d'aller paſſer quinze jours à ſa maiſon de Petit-Bourg. Cette grace lui fut accordée avec facilité, & même avec apparence de quelque prolongation. Il donna ce même ſoir à ſouper à beaucoup de ſes amis, & montra tant de gaieté, que pluſieurs crurent qu'il étoit raccommodé. Le lendemain il partit à ſix heures du matin, ſans montrer ni trouble ni chagrin. Il perdit en même temps la faveur, le chapeau & l'eſpérance qu'il avoit eue qu'au défaut du chapeau, il pourroit être Archevêque de Reims ; mais en réſignant à un autre l'eſpérance d'être Cardinal, il ſembla auſſi perdre ſon ambition, & en vouloir laiſſer les inquiétudes à ſon Succeſſeur. Il fut trahi dans la maiſon du Duc d'Orléans, de ceux qu'il avoit obligés & qui lui devoient leur fortune, & ſuivi ſeulement de quelques-uns qui ne lui devoient rien ; ce qui arrive quaſi toujours à ceux qui ſe ſont vus en

état d'obliger. Il rendit à ces derniers ce qu'il avoit reçu des autres : ils en furent mal payés. Les grands biens qui lui reſterent auroient pu néanmoins lui donner beaucoup de facilité pour en uſer mieux ; mais il étoit homme, & reſſembloit fort aux hommes ordinaires.

Quelque temps après, le Duc d'Orléans lui envoya commander d'aller en une de ſes Abbayes, puis enſuite à Aurillac dans le fond de l'Auvergne, avec commandement de rendre les Sceaux de l'Ordre, qu'il avoit achetés du Garde des Sceaux de Châteauneuf trois cents mille livres. Il ne fit pas toujours bonne mine à ſon malheur : il ſouffrit avec peu de patience, & beaucoup de chagrin, tous ces maux ; mais ayant de l'eſprit, il parut d'abord avoir du courage & de la fermeté à ſoutenir ſa diſgrace, dont il reçut les plus grands coups d'une maniere eſtimable. Il joua fort bien le premier acte de la Comédie ; le reſte ne mérite aucune louange : nulle vertu ne ſubſiſte, ſi elle n'eſt fondée ſur la piété.

Boutteville (le 23 Janvier), avec quelques autres, ſous prétexte de l'affaire qui étoit arrivée autrefois au Jardin de Renard, firent appeller le Duc de Beaufort pour ſe battre, qui n'en voulut rien faire,

non pas manque de cœur, car certainement il étoit brave : Il avoit quelque choſe de grand dans l'ame ; mais il ne voulut pas s'embarraſſer dans ces querelles particulieres, qui lui avoient donné des affaires. Il crut qu'il valoit mieux vivre pour jouir des fruits des pénibles intrigues où il s'étoit trouvé. Les Princes ont ſouvent affecté d'éviter les combats avec les particuliers, & celui-là ſuivit volontiers cette maxime. Sur la fin du mois, on eut nouvelle que le Vicomte de Turenne avoit déjà pris la qualité de Lieutenant-Général de l'Armée du Roi pour la liberté des Princes ; la Reine ayant depuis congédié les Troupes que les Princes commandoient, beaucoup de celles-là furent trouver le Vicomte de Turenne à Stenai, & ſe rallierent, à ce qui fut dit à la Reine, environ juſqu'au nombre de trois mille hommes. On réſolut auſſi-tôt d'envoyer le Duc de Vendôme avec une Armée en Champagne pour s'oppoſer à cet ennemi, avec les proviſions du Gouvernement de Bourgogne qui étoit au Prince de Condé.

La Reine, de ſon côté, ſe réſolut d'aller en Normandie, pour s'aſſurer de cette Province, de toutes les Places qui y ſont, qu'elle ne jugea pas devoir laiſſer ſous la

domination de Madame de Longueville. Le Parlement de Rouen & beaucoup de perſonnes de qualité euſſent eu aſſez de diſpoſition pour faire du bruit en faveur de cette Princeſſe frondeuſe ; mais le Marquis de Beuvron, ancien ami du Duc de Longueville, quoique peut-être malgré lui, ſe réſolut de faire ſon devoir, & lui ayant montré clairement qu'il ne la pouvoit ſervir, lui fit connoître qu'elle n'en devoit pas attendre grand ſecours. Madame de Longueville ſe voyant mal reçue, réſolut de s'en aller à Dieppe, à deſſein de chercher en ce lieu quelque ſoulagement. Beaucoup de Gentilshommes du Pays la furent viſiter ; ils lui menerent quelques Soldats, & d'autres lui offrirent & lui prêterent de l'argent. Le Prince de Marſillac l'avoit déjà quittée, pour aller en Touraine, à ſon Gouvernement, travailler à former un Parti en ce Pays où il étoit puiſſant, par ſes amis & par ſon crédit. Il ne reſta auprès d'elle de perſonnes importantes & de qualité, que Saint-Ibal, Traci & Baviere, avec un certain Saint-André fort habile pour les Fortifications. Il y eut auſſi quelques Provinciaux de conſéquence, qui ne l'abandonnerent pas. Elle eut deſſein de

ſe tenir dans cette Place tant qu'il lui ſeroit poſſible ; & ſi le Roi l'en chaſſoit, de ſe mettre dans un Vaiſſeau, & d'aller chercher dans les Pays étrangers, à l'exemple de Madame de Chevreuſe, le refuge que les malheureux y trouvent toujours.

Montigny, Gouverneur de Dieppe, & homme de bien, en recevant Madame de Longueville, ne laiſſa pas d'envoyer aſſurer la Reine de ſa fidélité. Le Marquis de Beuvron en avoit fait autant. En cela il étoit louable. Tous deux avoient de grandes obligations au Duc de Longueville ; & dans une pareille conduite, ils eurent peut-être des ſentimens différens. Madame de Longueville avoit tenté d'aller au Havre ; mais le Duc de Richelieu ne put la recevoir, à cauſe qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le Maître : les principaux Officiers étoient tous à Madame d'Aiguillon, qui devoit haïr un neveu rebelle & ingrat ; ſi bien que Madame de Longueville, qui avoit fait avoir ce Gouvernement à ſon amie, dans le deſſein d'en profiter pour elle-même, eut le déplaiſir de voir que ce Mariage, en partie, étoit cauſe de ſes maux, & qu'elle n'en pût pas même recevoir le moindre ſoulagement dans ſa diſgrace.

La Reine, ſuivant ſa réſolution partit de Paris le premier Février, & arriva à Rouen le troiſieme du mois. Avant que de partir, elle envoya arrêter la Ducheſſe de Bouillon, qui fut ſi habile, qu'à la vue même de celui qui l'arrêta, elle fit ſauver ſes enfans mâles & les envoya en lieu de sûreté. Cette Dame a été illuſtre par l'amour qu'elle a eu pour ſon mari, par celui que ſon mari a eu pour elle, par ſa beauté, & par la part que la fortune lui a donnée aux événemens de la Cour. Elle accoucha le même jour qu'elle fut arrêtée ; mais ſans nulle incommodité à l'égard de ſa perſonne. Elle reçut par l'ordre de la Reine tous les ſecours, qui en cet état lui étoient néceſſaires. Dans toutes les occaſions d'une ſévérité forcée, telle que les Rois ſont obligés d'en avoir, la Reine ne manquoit quaſi jamais de donner aux malheureux tous les adouciſſemens que la raiſon d'Etat lui pouvoit permettre.

Le Cardinal demeura quelques jours à Paris pour donner ordre à toutes ſes affaires.

Madame de Soyon devenue Dame d'atour de Madame, par l'éloignement de l'Abbé de la Riviere, ſe lia entié-

rement au Miniſtre. Ceux de cette Cabale qui regnoit alors auprès du Duc d'Orléans, dont étoit Razé, & Belloy, Enſeigne de ſes Gardes, firent venir Goulas Secrétaire des Commandemens du Duc d'Orléans, que l'Abbé de la Riviere tenoit injuſtement éloigné de ſon Maître. Il étoit ſon ennemi, & par cette raiſon il croyoit devoir lui nuire; mais cette conduite n'étoit ni louable ni légitime, quoiqu'elle ſoit ſouvent uſitée & profitable. Tous enſemble promirent au Miniſtre une entiere fidélité, & en tirerent alors de petites commodités, & de grandes promeſſes pour l'avenir. L'intention du Cardinal étoit de ſe ſervir de ces petits Favoris, qu'il pouvoit payer de peu de choſes, & empêcher par eux que le Duc d'Orléans ne ſe livrât aux Frondeurs. Toutes ſes précautions ne lui ſervirent de rien : il connut bien vîte qu'ils alloient à l'uſurpation de la faveur, & déjà il commençoit de méditer les moyens de les humilier & de les perdre à leur tour. Ils vouloient être de tous les Conſeils : ils ne le quittoient plus, & prétendoient ordonner de la conduite de l'État. Le Cardinal Mazarin n'étoit pas libéral de ſon pouvoir ni des ſes honorables emplois :

emplois : il les aimoit trop pour en faire part à d'autres. Il faiſoit lui-même toutes les dépêches des affaires étrangeres : lui ſeul exerçoit preſque toutes les grandes Charges de la Cour. Il eſt à croire que des Compagnons ſi nouvellement de ſes amis lui étoient ſuſpects ; mais il falloit faire bonne mine ; il n'étoit pas temps de montrer encore ce qu'il avoit dans le cœur. Il fut donc forcé de laiſſer Madame de Chevreuſe auprès du Duc d'Orléans avec peu de ſûreté ſur la conduite de ce Prince, & d'abandonner à toute la Fronde, le Parlement, la Cabale des Princes & Paris tout entier. Pour gage de leur fidélité frondeuſe, il fit ſuivre au voyage le Marquis de Noirmoutier, grand Frondeur, afin d'avoir par lui commerce avec les autres, & s'en alla enſuite rejoindre la Reine, pour travailler à chaſſer de Dieppe la Ducheſſe de Longueville.

Le Comte d'Harcourt qui avoit eu les proviſions du Gouvernement de Normandie, commandoit l'Armée du Roi qui étoit foible. Sa Perſonne Royale ne fut pas ſuivie à ſon ordinaire : il n'avoit que quarante Gardes, trente Chevaux-legers & trente Gendarmes. Il avoit peu d'argent & peu de troupes ; mais l'au-

torité de la puiſſance légitime, égale ſouvent la force des plus gros bataillons. Le Roi & la Reine furent reçus à Rouen avec de grandes marques de joie, telles que le méritoit un jeune Roi dont la beauté & l'innocence devoit plaire à ces peuples. Ils ne l'avoient jamais vu non plus que la Reine, qui ayant voyagé par toute la France, n'avoit point encore été dans cette grande & importante Ville. Le ſeptieme du mois, Chamboi qui commandoit dans le Pont-de-l'Arche, & qui avoit ordre de Madame de Longueville de rendre la Place à la premiere ſommation du Roi, la remit auſſi-tôt, moyennant deux mille piſtoles qu'il demanda pour les frais de la Garniſon.

La Reine, en arrivant à Rouen, ôta le Marquis de Beuvron du vieux Palais; car encore qu'il eût preſque chaſſé de Rouen Madame de Longueville, on ne voulut pas néanmoins ſe fier à un homme dont la conduite étoit incertaine; & qui n'agiſſoit par aucun motif que par celui de la crainte, & par l'inclination qu'il avoit d'être toujours pour celui dont les affaires alloient le mieux. Elle y mit en ſa place un Capitaine du Régiment des Gardes, nommé Fourille,

pour y commander ſeulement par commiſſion.

La Reine manda au Duc de Richelieu de la venir trouver. L'Abbé de Richelieu vint à la Cour aſſurer leurs Majeſtés des bonnes intentions de ſon frere & de Madame de Richelieu ſa belle-ſœur. Cette Dame vouloit faire confirmer ſon mariage par le Roi & la Reine. Elle y travailla par ſes négociations avec le Miniſtre, qui à la fin ſe laiſſa perſuader par elle. Il lui fit dire, que ſi elle & ſon mari demeuroient fidellement attachés à leur devoir, la Reine lui donneroit le Tabouret, & qu'elle ſeroit traitée comme Ducheſſe de Richelieu; ce qui s'exécuta quelques jours après.

La Croiſette qui commandoit dans Caën, avec cinquante mille livres de rente, que le Duc de Longueville ſon maître lui avoit données, envoya auſſitôt aſſurer leurs Majeſtés de ſa fidélité, & reçut dans la Ville & le Château un Exempt pour y commander en ſa place.

Mademoiſelle de Longueville quitta Madame ſa belle-mere, & avec la permiſſion de la Reine elle s'en alla à Colommiers pour y paſſer les premiers mois de la priſon du Duc de Longueville ſon

pere. Elle avoit beaucoup d'eſprit & de mérite. Sa vertu & la tranquillité de ſa vie, la mirent à couvert des orages de la Cour ; & quoique cette Princeſſe ait porté le nom de Frondeuſe, la Reine qui ſavoit le peu de liaiſon qui étoit entr'elle & Madame ſa belle-mere trouva qu'il étoit juſte de la laiſſer en repos jouir de ſes plus grands plaiſirs, qui étoient renfermés dans les livres, & dans l'aiſe d'une innocente pareſſe. Par toutes ces raiſons, ſa retraite fut eſtimée de tous, & lui fut à elle fort commode. Le deſir de ſavoir, & la ſolitude conviennent à la triſteſſe, quand l'on eſt aſſez ſage pour ſentir tout ce que l'on doit ſentir. La Reine envoya commander à Madame de Longueville de quitter Dieppe & d'aller auſſi à Colommiers ; mais cette Princeſſe avoit le cœur trop ulcéré contre ſes ennemis, pour obéir à des ordres qu'elle diſoit venir de leur part, ſous le nom de la Reine. Elle ſe ſentoit capable des plus grandes entrepriſes, & elle jugea qu'il valoit mieux ſe réſerver à quelque choſe de plus utile à ſon parti qu'au repos de cette maiſon, où elle crut ne pouvoir rencontrer une ſûreté entiere. En recevant l'ordre de la Reine, elle fit ſemblant d'être ma-

lade, & promit d'y obéir auſſi-tôt qu'elle ſeroit en ſanté. Le Pleſſis-Belliere fut commandé pour aller à Dieppe avec quelques troupes ; & comme elle vit qu'elles s'approchoient, elle fit ſon poſſible pour gagner le Gouverneur de cette Place, lui voulant perſuader de tenir bon contre les forces Royales. M. de Montigny, qui, à ce que l'on a cru, vouloit être fidele au Roi, lui repréſenta la difficulté de l'entrepriſe, & lui fit voir qu'il ne pouvoit pas lui ſeul, ſans argent & ſans troupes faire ce qu'elle ſouhaitoit. La concluſion fut de lui conſeiller de fuir par mer, & de s'en aller en Flandres, attendre quelque meilleure ſaiſon. Madame de Longueville qui ſavoit que le plus grand ſervice qu'elle eût pu rendre aux Princes étoit de leur conſerver la Normandie, ne ſe rendit point à ce dernier coup. Elle voulut eſſayer ſi elle pourroit engager dans ſon parti les Bourgeois, les Officiers & le menu peuple de la Ville. Elle leur parla vigoureuſement, elle uſa de prieres douces & humbles, & n'oublia rien à leur dire de tout ce qui pouvoit les animer à prendre ſa défenſe. Elle ſe ſervit de la haine publique du Mazarin, & leur repréſenta qu'il leur ſeroit glorieux,

s'ils vouloient mander au Roi qu'ils lui ouvriroient les portes, pourvu qu'il ne voulût point l'amener avec lui. Eux qui aimoient leur repos, & qui n'avoient nulle inquiétude du Gouvernement du Mazarin, à qui ils aimoient autant obéir qu'à un autre, répondirent fort naturellement qu'ils étoient ſerviteurs du Roi, & qu'il n'étoit pas juſte de lui ôter la liberté de ſe ſervir de qui bon lui ſembleroit. Ils déclarerent à cette Princeſſe que leur réſolution étoit d'envoyer vers leurs Majeſtés, les aſſurer de leur fidélité & manderent au Roi qu'il ſeroit toujours le Maître de leur Ville quand il lui plairoit d'y venir. Madame de Longueville ſe trouvant ſans reſſource, vit toutes ſes eſpérances évanouies; mais ſon grand cœur ne l'ayant pas abandonnée, elle penſa tout de bon à ſe ſauver. Elle fit alors une confeſſion générale qui parut avoir toutes les marques d'une véritable contrition; & quoiqu'elle conſervât le deſſein de faire la guerre, elle n'en eut point aſſez de ſcrupule, parce qu'elle crut alors, en flattant ſa paſſion, que la défenſe étoit permiſe.

Quand cette Princeſſe ſe vit preſſée par le Pleſſis-Belliere, qui la menaçoit d'aſſiéger le Château où elle étoit, elle ſor-

tit par une petite porte de derriere qui n'étoit pas gardée. Elle fut ſuivie de ſes femmes, de celles qui eurent le courage de ne la pas quitter, & de quelques Gentilshommes. Elle alla deux lieues à pied pour gagner un petit Port, où elle ne trouva que deux Barques de Pécheurs. Elle voulut s'embarquer en ce lieu, contre l'avis des Mariniers, & ſon deſſein étoit de gagner un grand vaiſſeau qu'elle faiſoit tenir à la rade exprès pour ſe ſauver quand elle ſeroit forcée de le faire. Le vent ſe trouva alors ſi grand, & la marée ſi forte, que le Marinier qui l'avoit priſe entre ſes bras pour la porter dans la Chaloupe, ne pouvant réſiſter à l'un, & à l'autre, la laiſſa tomber dans la mer. Elle penſa ſe noyer; mais enfin, elle fut repriſe, & tirée de ce péril, plus touchée de ſes malheurs, qu'elle n'étoit abattue de cet accident. Ayant repris ſes forces, & ranimé ſon courage, elle voulut tenter de nouveau de ſe remettre dans le péril. Le vent qui s'augmentoit à tous momens l'en empêcha, & la fit réſoudre de prendre des chevaux, & de ſe mettre en croupe, ce que firent auſſi les femmes & les filles de ſa ſuite. Elle marcha dans cet état le reſte de la nuit, & arriva chez un

Gentilhomme du pays de Caux, qui la reçut & la cacha avec beaucoup d'affection & de bonté. Delà, elle envoya un des ſiens pour faire venir le Navire qui l'attendoit, cottoyer le lieu où elle étoit; mais on découvrit que le Patron avoit été gagné par les deniers du Miniſtre, & qu'elle eût été arrêtée, ſi elle s'en fut ſervie quand elle l'avoit voulu faire. Enſuite de cette aventure elle demeura environ quinze jours, ſe cachant de lieu en autre, ſelon les avis qu'elle avoit; & enfin elle envoya au Havre, où elle gagna le Capitaine d'un Vaiſſeau Anglois. Elle y fut reçue ſous le nom d'un Gentilhomme qui s'étoit battu en duel; & cet homme ayant été bien payé, ne s'en informa pas davantage, & la vint trouver à quelque petit port particulier. Ce Vaiſſeau la paſſa en Hollande où elle fut viſitée du Prince d'Orange, de la Princeſſe Royale ſa femme & de la Princeſſe ſa belle-mere. Puis elle s'en alla à Stenai. Quand elle y fut, elle écrivit au Roi une lettre en forme de Manifeſte, qui fut eſtimée. Elle étoit pleine d'artificieuſes plaintes, & ſans doute qu'elle l'avoit compoſée elle-même, ayant toujours écrit auſſi-bien que perſonne du monde.

Pendant

Pendant que le Roi eſt heureux en Normandie, il ne l'eſt pas moins en Champagne. Le Chevalier de la Rochefoucault étoit dans Danvilliers, & y commandoit pour le Prince de Conti. Les Officiers qui étoient ſous lui, le lierent & le mirent en cet état au pouvoir du Roi, avec cette Place, que le Prince de Conti avoit obtenue par le Traité de la paix de Paris. Clermont de même fut repris ſur ceux du parti des Princes. Le Maréchal de la Ferté y contribua beaucoup, par les intelligences qu'il avoit dans la Place.

La Reine croyant au rapport de du Pleſſis-Belliere, qui étoit entré dans Dieppe, que Madame de Longueville étoit embarquée, puiſqu'il ne l'avoit pu trouver, ſe réſolut de venir à Paris. Elle partit de Rouen le vingt-deuxieme de Février, après avoir vu Madame de Richelieu, & lui avoir donné le Tabouret. Elle paſſa par Gaillon pour voir cette belle demeure de nos Archevêques, où elle reçut un Courier du Comte d'Harcourt, qui alors l'aſſura de l'embarquement de Madame de Longueville.

La Reine, à ſon retour, reçut toute la Cabale Frondeuſe, avec des témoi-

gnages de bonne volonté, qui leur furent agréables; mais comme ils en voulurent des marques effectives, ils lui demanderent le retour de Châteauneuf avec les Sceaux pour lui. Ils alloient tous bien droit à ſe ſoutenir les uns & les autres, particuliérement cet homme qu'ils regardoient comme leur Chef, & à qui ils vouloient donner la place du Miniſtre.

Le Cardinal qui connoiſſoit où tendoient leurs deſirs, écouta leurs propoſitions avec peine : il y réſiſta quelque temps; mais n'ayant nul ſujet de douter de la fermeté de la Reine, il crut qu'il étoit de ſa prudence de contenter cette Cabale, & de donner quelque autorité à Châteauneuf, afin de leur faire voir à tous qu'il étoit en état de ne rien craindre. Ce Miniſtre voulut leur montrer que leurs ſouhaits demeureroient ſans effet, & ne ſerviroient qu'à les détromper de la créance qu'ils avoient, que leur ami approchant de la Reine, elle le conſidéreroit à ſon préjudice. Ces intrigues qu'il avoit faites contre le ſervice du Roi, avoit déplu à cette Princeſſe, comme Mere, & comme Régente; & comme équitable, elle ne pouvoit plus l'eſtimer. Le Cardinal étant

donc preſſé par ces faux amis, & par ſa raiſon, ſe réſolut de les obliger de bonne grace. Il eſpéra que le Garde des Sceaux de Châteauneuf, comme habile Courtiſan, venant à connoître qu'il ne pouvoit avoir la premiere place, ſe contenteroit de la ſeconde, & que peut-être il ſe ſerviroit de lui pour modérer l'ardeur impétueuſe de la Fronde. Le Coadjuteur avoit lui ſeul une ſi grande Cabale, une ame ſi hardie, un cœur ſi rempli de paſſions, & un génie ſi puiſſant pour ſe faire aimer de ceux qui le connoiſſoient, qu'il étoit aſſez difficile au Miniſtre de l'empêcher d'entrer dans le cœur du Duc d'Orléans, & par conſéquent impoſſible de leur refuſer à tous ce qu'ils vouloient déterminément. Ayant déjà mis ce Prince de leur côté, ils avoient ſujet de croire que leurs volontés devoient être des loix immuables; mais les habiles diſſimulations de celui dont ils croyoient devenir les maîtres, ſurmonterent à la fin la force des plus forts.

Le retour de ce ſecond Miniſtre, étant réſolu des deux côtés, le premier jour de Mars, ſur les ſept heures du ſoir, la Vrilliere alla de la part du Roi & de la Reine, demander les Sceaux au

Chancelier Séguier. Il les rendit, & lui dit qu'*il croyoit avoir bien ſervi le Roi, & s'être dignement acquitté de cette Charge, depuis dix-ſept ans qu'il en étoit poſſeſſeur; qu'il ſavoit bien que la raiſon d'Etat, plutôt que ſon démérite, obligeoit la Reine à cela; c'eſt pourquoi il la ſupplioit de croire qu'il les rendoit ſans regret, eſpérant qu'elle lui feroit toujours la grace de le traiter comme très-fidele ſerviteur du Roi & d'Elle.* Le Chancelier qui ſavoit l'état des choſes, & qui ſentoit que ſon ambition étoit bornée dans la caſſette des Sceaux, ne douta nullement de la peine que le Miniſtre recevoit de ce changement. C'eſt pourquoi il les rendit ſans témoigner beaucoup de regret, & fit ce que les hommes s'efforcent de faire en de pareilles occaſions, qui eſt de recevoir avec fermeté les rudes coups du malheur, & de l'infortune.

Je vis rapporter les Sceaux dans l'Oratoire de la Reine, comme elle prioit Dieu. Ils y demeurerent juſqu'au lendemain, qu'on les porta à Mont-rouge, au Garde des Sceaux de Châteauneuf. On les lui avoit ôtés autrefois pour les donner au Chancelier Séguier, qui les perdoit alors de la même maniere que

l'autre les avoit perdus à ſon tour. Ces événemens ſont des jeux de la fortune conduite par la volonté du ſouverain Roi des Rois, qui diſpoſe de la deſtinée de ſes créatures comme il lui plaît; & la Cour eſt remplie de ces divers changemens.

Ce nouveau & ancien Garde des Sceaux reçut cette nouvelle grace à ſoixante & dix ans paſſés, plein de ſanté, de courage & d'ambition. Il formoit encore de grands deſſeins pour l'avenir, ſans penſer que cet avenir avoit un eſpace trop court pour y placer tant de projets & de grandes chimeres.

Le lendemain, Mercredi des Cendres, il vint ſaluer le Roi & remercier la Reine. Il eſt à croire qu'il avoit commencé ſes complimens par le Miniſtre; & l'on m'aſſura qu'il l'avoit fait fortement, & qu'il lui avoit dit qu'il vouloit être ſon véritable ami. Le Palais Royal fut en ce jour rempli de beaucoup de monde. Cet homme qui étoit tant viſité à Mont-rouge, lorſqu'il étoit ſans pouvoir, devint aiſément l'idole de tous les Courtiſans. On crut qu'il alloit chaſſer le Miniſtre, ou tout au moins avoir part au miniſtere. Quand il arriva, il fut ſuivi d'un chacun, tous le vouloient voir.

Il ſembla que le Cardinal Mazarin étoit déjà déchu de ſa grandeur, qu'il n'étoit plus le Miniſtre de la Reine, qu'elle étoit changée, & que toute l'autorité étoit remiſe entre les mains de ce nouveau venu.

Le lendemain il entra au Conſeil, & reprit ſon ancienne place avec la même preſſe. On croyoit peut-être devoir rendre ſes hommages à un homme qui avoit ſu par ſon habileté triompher du Miniſtre, en le forçant de le mettre dans une place, d'où vraiſemblablement il paroiſſoit devoir bientôt monter à la premiere. La Reine trouva mauvais qu'on donnât à ce retour tant de marques de joie publique, & me fit l'honneur de me dire alors, qu'elle ne ſavoit pas pourquoi on faiſoit tant de bruit de cet homme, & qu'on ſe trompoit d'eſpérer qu'il fût jamais plus que ce qu'il étoit. Comme en effet, elle conſidéroit ſon Miniſtre, & qu'elle trouvoit qu'il étoit de ſon devoir & de ſa gloire de le ſoutenir, cet applaudiſſement fut cauſe qu'elle ſe fortifia contre les amateurs de la nouveauté. Elle forma le deſſein d'empêcher que le Garde des Sceaux de Châteauneuf, ſon ancien ſerviteur, qui avoit été diſgracié par cette

ſeule raiſon, ne parvînt au deſſein qu'il avoit de lui dérober ſa confiance, lorſqu'elle ne vouloit pas la lui donner.

Le Cardinal qui avoit de grands deſirs de ſe ſoutenir dans la place qu'il avoit, fit bonne mine à ſon rival, & ne montra point le craindre. Il lui offrit ſa maiſon, il voulut qu'il y logeât quelque temps, & le traita ſi amiablement, qu'il l'obligea à ſe louer de lui, & à publier hautement qu'il lui étoit redevable, & qu'il étoit ſon ſerviteur & ſon ami. La Reine, pour gratifier la Fronde de toutes manieres, confirma au fils de Brouſſel le gouvernement de la Baſtille qu'il avoit uſurpé pendant la guerre. Elle fit venir en plein cercle cet homme qui lui avoit donné de ſi mauvaiſes heures, & le traita bien. Toutes ces choſes ſe firent par le conſeil du Cardinal & ſelon ſa politique ordinaire, qui étoit de gagner le temps & de diſſimuler.

Enſuite de l'établiſſement du Garde des Sceaux de Châteauneuf, la Reine ſe réſolut d'aller en Bourgogne pour affermir entiérement l'autorité du Roi par la priſe de Bellegarde qui tenoit pour le Prince de Condé. Elle partit le cinquieme de Mars, ſuivie ſeulement de

ſes Dames, de la Princeſſe de Carignan & de la Princeſſe Louiſe, ſa fille.

Le Cardinal demeura un jour après la Reine, pour ſe recommander aux charitables ſoins de Madame de Chevreuſe, de Laigue, du Coadjuteur & des principaux Chefs de cette troupe. Les choſes étoient ſi troublées, l'orage paroiſſoit ſi prêt d'éclater, & les Prophéties étoient ſi funeſtes, que ce jour beaucoup de gens de part & d'autre crurent que le Cardinal ſeroit aſſaſſiné, & pluſieurs avis lui en furent donnés. Il partit enfin, & laiſſa dans Paris le Duc d'Orléans, le Garde des Sceaux & toute la Secte Frondeuſe. Le Tellier & Servien employés par la Reine dans le ſecret des affaires, y demeurerent auſſi pour ſervir le Roi, & pour être les champions fideles du Miniſtre contre ſes mauvais amis. Les politiques remarquerent qu'en partant de Paris, ce Miniſtre plein de fineſſe, avoit témoigné beaucoup de bonne volonté aux ſerviteurs des Princes, & que voulant peut-être donner de la crainte à la Cabale d'Orléans, il avoit affecté de bien traiter ceux du parti contraire, pour leur montrer que s'ils en uſoient mal avec lui, il pourroit ſe défendre de leur oppreſſion par M. le Prince. Dans

ce même temps, parlant du Prince de Condé, il dit publiquement de lui, une choſe fort remarquable, qu'*il auroit été le plus grand homme du monde, & le plus heureux, s'il avoit pu croire que la Reine étoit capable de faire ce qu'elle avoit fait.*

La Reine en partant donna à Comminges le Gouvernement de Saumur, vacant par la mort du Duc de Brezé, pere de Madame la Princeſſe, femme du Prince de Condé. Il alla peu de temps après pour en prendre poſſeſſion; mais on lui en refuſa l'entrée. Le Prince de Marſillac devenu depuis peu de jours Duc de la Rochefoucault, & qui avoit des intelligences dans cette Ville fut cauſe de ce rufus. Sous prétexte des funérailles du Duc ſon pere, il aſſembla deux mille Gentilshommes pour aller ſecourir cette Ville quaſi rebelle; mais Comminges, plus heureux que lui, ayant offert de l'argent de la part du Roi, à celui qui y commandoit, fit ſon traité & en prit poſſeſſion avant que ce Seigneur y pût arriver.

Auſſi-tôt après le départ de la Reine, la Ducheſſe de Bouillon arrêtée dans ſa maiſon à Paris, par l'ordre du Roi, trouva le moyen de tromper ſes Gar-

des, & de ſe ſauver finement de ſa Chambre. Mademoiſelle de Bouillon, ſa fille, qu'elle avoit avec elle la vint voir; & faiſant ſemblant de l'avoir trouvée endormie, elle parut vouloir retourner à ſa Chambre, & pria la Sentinelle qui étoit dans l'antichambre de la Ducheſſe de Bouillon, ſa mere, de lui éclairer. La Sentinelle prit la lumiere, & marchant devant la petite Demoiſelle de Bouillon, donna lieu à Madame de Bouillon, ſuivant ſa fille, & marchant après elle toute courbée, de gagner l'eſcalier, de deſcendre dans la cave où la petite Mademoiſelle de Bouillon & ſes femmes l'ayant été trouver, elles ſe ſauverent par le ſoupirail de la cave à l'aide de quelques-uns des ſiens qui les tirerent avec des cordes. Elle ſe cacha enſuite dans quelque maiſon particuliere; & comme elle étoit prête de ſe ſauver de Paris, Mademoiſelle de Bouillon eut la petite vérole. Cette généreuſe mere ne la voulant point quitter, elle fut enfin trouvée chez Bartet, Agent du Roi de Pologne, & menée à la Baſtille avec Mademoiſelle de Bouillon, ſœur, & très-bonne ſœur du Duc de Bouillon, ſon mari. Ces deux perſonnes avoient de l'ambition, & même on diſoit qu'el-

les en avoient trop, & que cette paſſion dans l'ame de Mademoiſelle de Bouillon & de ſa belle-ſœur, étoit cauſe des malheurs de ſon mari, & des ſiens; ſi bien que c'étoit avec raiſon que la Reine les craignoit. Elles y demeurerent juſqu'à la paix de Bourdeaux, & en ſortirent enſuite avec l'eſtime univerſelle de tout le monde qui connoiſſoit leur mérite.

Les Partiſans du Prince de Condé ne dormoient pas, ils travailloient à émouvoir le Parlement en leur faveur; & ſuivant les exemples paſſés, ils tâchoient d'émouvoir le public par ſon intérêt. On s'aſſembla le vingt-neuvieme au Parlement pour établir une Chambre de Juſtice à la Maiſon de Ville, & pour faire payer les Rentiers. Quelques particuliers, pour obtenir de la Cour ce qu'ils ſouhaitoient, fomentoient ces remuemens. Longueil, pour faire ſon frere Surintendant, s'occupoit toujours à brouiller toutes choſes, & les ſerviteurs des Princes ſe ſervoient de lui pour parvenir à leurs fins; mais les Frondeurs faiſant mine d'être pour la Reine, fuyoient en effet le changement à l'égard des Princes, & par leur propre intérêt ils appaiſoient ce petit bruit avec facilité.

Le fils du Préſident le Coigneux, en l'une des Chambres des Enquêtes, eut la hardieſſe de propoſer le premier de faire le procès aux Princes, afin qu'ils fuſſent traités ſelon la Déclaration donnée à Saint-Germain à la Paix de Paris, où le Roi promettoit au bout d'un certain temps fort bref, qu'il ne retiendroit point de priſonniers ſans leur faire leur procès, ou les abſoudre s'ils étoient innocens. Il demanda qu'ils fuſſent traités ſelon cette promeſſe; mais le parti des Princes étant encore foible, le Coigneux fut ſiflé de toute la Compagnie, & ſa propoſition fut ſans effet.

La Princeſſe Palatine travailloit de ſon côté en faveur des Priſonniers. Elle avoit déjà trouvé moyen de faire tenir de ſes Lettres, & chez elle s'aſſembloient ſouvent ceux qui travailloient à leur liberté. Cette Princeſſe, ſemblable à beaucoup d'autres Dames, ne haïſſoit pas les conquêtes de ſes yeux qui étoient en effet fort beaux; mais outre cet avantage trop dangereux à notre ſexe, elle avoit ce qui valoit mieux, je veux dire de l'eſprit, de l'adreſſe, de la capacité pour conduire une intrigue, & une grande facilité à trouver un expédient pour

parvenir à ce qu'elle entreprenoit. Auſſi-tôt qu'elle ſe fut réſolue à ſervir les Princes, elle s'appliqua avec ſoin aux moyens de réuſſir dans ſon deſſein : comme il lui parut néceſſaire d'attirer les Frondeurs à leur parti, elle ſe ſervit de Madame de Rodes qui étoit ſon amie, pour propoſer à Madame de Chevreuſe le mariage du Prince de Conti avec ſa fille, Mademoiſelle de Chevreuſe; & chercha, pour gagner les autres Chefs, quelque autre intérêt conſidérable, capable de les toucher chacun en particulier : & cela n'étoit pas difficile à trouver; car tous en avoient de grands & de petits. Le Duc de Nemours qui étoit ami du Prince de Condé & mal ſatisfait du Miniſtre, étoit un de ceux qui agiſſoit le plus puiſſamment par ſes amis, à la liberté des priſonniers. Le Préſident Viole étoit un violent ſolliciteur, & Longueil y faiſoit des merveilles, en ce qu'il ne ſe laſſoit jamais de l'intrigue. Tous approuverent les penſées de la Princeſſe Palatine, particuliérement celle qu'elle avoit eue ſur le mariage du Prince de Conti & de Mademoiſelle de Chevreuſe. Madame de Longueville qui en fut avertie par elle lui manda auſſi de Stenai qu'elle l'eſti-

moit bonne, & qu'on y travaillât. Enfin cette Princeſſe n'oubliant rien pour parvenir à la concluſion de ſon œuvre, ne perdoit pas un moment ſans y avancer quelques pas. Mais ces grandes choſes ne ſe font pas aiſément : le temps ſeul les conduit doucement à leur fin, qui, le plus ſouvent, n'eſt pas celle que les hommes y veulent chercher. Dieu qui les change & les perfectionne, leur donne celle qu'il lui plaît qu'elles aient.

Pendant que toutes ces intrigues ſe préméditoient à Paris, la Reine étoit en Bourgogne, où elle avoit été reçue avec beaucoup de marques d'affection. L'armée du Roi ne put, ſi-tôt qu'elle le ſouhaitoit, entreprendre le ſiége de Bellegarde, à cauſe des groſſes eaux : il fallut attendre quelque temps. Le quatrieme d'Avril, on commença la circonvallation de cette place ; & le Miniſtre qui la fut viſiter en perſonne, en approcha de ſi près, qu'il y penſa être tué, un de ſes Gentilshommes ayant été bleſſé proche de lui.

Le douzieme du même mois (Avril), la Reine avertie qu'on travailloit à ſoulever le Parlement en faveur des Princes, envoya commander à Madame la

Princeſſe, la mere, d'aller à Mounton, attendu qu'elle avoit des intelligences avec les ennemis de l'État. En même temps on commanda à un Lieutenant des Gardes-du-Corps d'arrêter Madame la Princeſſe, ſa belle-fille, & de la garder à Chantilli. Cette Princeſſe en ayant eu avis, & conſeillée par ceux qui croyoient ſa perſonne néceſſaire à leurs deſſeins, mit une de ſes filles dans ſon lit & ſe ſauva malgré les Gardes, elle & le Duc d'Anguien ſon fils, & s'en alla à Mounton avant que les gens du Roi y fuſſent arrivés. On crut que la Reine avoit commandé à Madame la Princeſſe, la mere, d'aller en ce lieu, afin que l'eſcorte du Roi qui la conduiroit ſe pût ſaiſir de cette maiſon qui eſt forte & capable de quelque réſiſtance; mais elle, au-lieu d'y aller, ſe ſauva de nuit de Chantilli, & demeura cachée quelque temps ſans que la Reine pût ſavoir où elle étoit. Pendant qu'elle ſe cache, Madame la Princeſſe, ſa belle-fille, fut menée à Mounton par ceux de ſon parti, qui ſe ſaiſirent de cette place, à deſſein de s'en ſervir pour leur ſûreté. Déjà le Duc de la Rochefoucault & les principaux amis des Princes qui voyoient bien que Mounton n'étoit pas capable de tenir

contre des forces conſidérables, travailloient à gagner les Bourdelois, fomentant leurs mécontentemens contre la Cour, & leur haine contre le Duc d'Epernon. On leur faiſoit voir auſſi les obligations qu'ils avoient d'entrer dans les intérêts de M. le Prince, puiſqu'une des principales cauſes de ſa priſon étoit (à ce qu'ils diſoient) le ſecours & la protection qu'il leur avoit toujours donnée dans le Conſeil du Roi; mais ils eurent d'abord de la peine à leur faire naître le deſir de ſe mettre dans ſon parti, & il fallut que les créatures des Princes y employaſſent avec ſoin toute leur habileté & leur affection.

En Bourgogne, le ſiége de Bellegarde continuoit, & beaucoup de vœux ſe faiſoient, tant par les Frondeurs, que par les créatures des Princes, afin qu'il ne ſe pût pas finir ſi-tôt; tous eſpérant que le mauvais état des affaires leur ſeroit avantageux, quoique ce fût par des fins bien différentes. Le Roi, quoique jeune, alla dans le Camp ſe montrer à ſon Armée. Les ſoldats furent ravis de le voir, & ſouffrirent ſans murmurer, qu'on les payât de cette monnoie ſeule. Le déſordre de ſes affaires en mettoit un fort grand dans ſes Finances, & les troupes par cette raiſon étoient mal payées.

Celui

Celui qui commandoit dans la place fit tirer à la vue du Roi ; mais ayant reconnu sa faute, il en envoya faire des excuses. La présence de ce jeune Monarque animant ceux qui combattoient pour lui, leur redonna des forces, & les revoltés qui commandoient dans Bellegarde en furent affoiblis. Au bout de quelques jours ils demanderent à capituler, & promirent de se rendre aussi-tôt qu'ils auroient envoyé à Stenai. Pendant la trêve qui leur fut accordée, ceux du Camp & de la Ville se visiterent, & comme ils étoient tous François, parens & amis les uns des autres, ils se firent de grandes caresses, avec un sensible regret d'avoir à se tuer comme s'ils eussent été ennemis. Voilà le malheur de la guerre civile.

Le vingt-septieme d'Avril, jour de la Mercuriale, auquel les Chambres s'assemblent, Madame la Princesse, la mere, qui, depuis qu'elle étoit disparue de Chantilli, avoit été cachée dans Paris, parut au Parlement à cinq heures du matin accompagnée du Marquis de Saint-Simon & de la Duchesse de Châtillon, pour y demander justice sur la détention des Princes, ses enfans, & de son

gendre, le Duc de Longueville. Elle préſenta ſa Requête à tous les Conſeillers de la Grand'Chambre. Beaucoup la refuſerent; mais un nommé Des-Landes, Payen, la reçut avec deſſein de la rapporter à ſa Compagnie. Elle demandoit par cette Requête, ſûreté pour ſa perſonne; elle repréſentoit la nouvelle perſécution qu'on lui avoit faite pour la faire ſortir de Chantilli, où elle vivoit ſans penſer à autre choſe qu'à prier Dieu; & demandoit au Parlement qu'il lui plût de prendre connoiſſance de la détention des Princes; & que, ſelon la Déclaration faite à Saint-Germain en faveur des priſonniers d'État, on fît leur procès s'ils avoient failli contre le ſervice du Roi, ou ſinon qu'ils puſſent jouir des priviléges que le Roi avoit accordés à tous ſes ſujets.

Après que Des-Landes, Payen, l'eut rapportée, le Premier-Préſident fut député de la Compagnie vers le Duc d'Orléans, pour lui demander de la part du Parlement, ſûreté pour cette Princeſſe. Le Duc d'Orléans dit, qu'il falloit qu'elle obéît au Roi, pour déterminer ce qu'il avoit à lui dire de plus précis. Pendant cette députation, Madame la Princeſſe alloit de Chambre en

Chambre, demandant juſtice & grace tout enſemble. Elle jettoit des larmes qui marquoient la foibleſſe de notre ſexe, & diſoit des paroles qui faiſoient voir la force de ſa douleur & la grandeur de ſa diſgrace. La réponſe que le Duc d'Orléans avoit faite au Premier-Préſident, n'étant pas définitive, on ordonna que, s'agiſſant de la ſûreté de Madame la Princeſſe, en attendant que le Duc d'Orléans répondroit, le Parlement la prendroit en ſa protection, & qu'elle ſeroit priée de demeurer dans l'enceinte du Palais, dans telle maiſon qu'il lui plairoit de choiſir.

Cette premiere journée ayant ſi bien réuſſi à Madame la Princeſſe, ſes amis en eurent de la joie, & ſes ennemis de l'inquiétude. On crut que les Frondeurs voulurent ſe ſervir de cette occaſion pour faire chaſſer le Miniſtre; & qu'ayant ce deſſein ils firent ſous main conſeiller à Madame la Princeſſe de ſe déclarer ouvertement partie du Cardinal Mazarin; mais leur fineſſe ayant été apperçue de ceux du parti des Princes, il eurent peur, que ſi on entamoit tout de nouveau le Cardinal, & qu'il vînt à être chaſſé, les Frondeurs ne miſſent le Garde des Sceaux à ſa Place. Leur

crainte les obligea de lui conſeiller de ſe plaindre ſeulement de lui dans ſa Requête ; mais de n'en pas faire davantage. Ils eurent peur qu'elle n'empirât ſes affaires, & qu'elle ne travaillât pour ſes ennemis plutôt que pour elle. En l'état où étoit la Cour, ils n'étoient pas hors d'eſpérance de voir le Miniſtre ſe brouiller avec les Frondeurs : & déjà on voyoit viſiblement que l'ancienne haine qui avoit été entre eux, produiſoit du moins de grands dégoûts de chaque côté, ce qui rendoit leur nouvelle union plus ſuſceptible de guerre que de paix.

Le lendemain, le Parlement députa tout de nouveau le Premier-Préſident vers le Duc d'Orléans, pour lui parler des intérêts de Madame la Princeſſe ; mais ce Prince le gourmanda & le traita de partiſan des Princes. Les Frondeurs qui ne vouloient pas que le Parlement leur échappât, & ſe mît du côté des priſonniers, ſervirent fidellement le Roi en cette occaſion, & employerent toutes leurs forces & tout leur crédit, pour faire, que la Requête de Madame la Princeſſe fût ſans effet. Le Duc d'Orléans qui avoit auſſi un grand intérêt à empêcher que M. le Prince ſortît de priſon, maintint l'autorité du Roi, & dit

qu'il falloit que Madame la Princeſſe lui obéît, & qu'elle s'en allât de Paris, puiſqu'elle y étoit contre les ordres du Roi. Ils réuſſirent tous dans leur deſſein ; car le Parlement n'eut pas la hardieſſe de ſe déclarer contre une Cabale dont le Duc d'Orléans étoit le Chef, & qui, étant ſoutenue de l'autorité Royale, offuſquoit celle du Premier-Préſident ; d'autant plus que Longueil, qui étoit paſſionné pour le ſervice des Princes, & qui auroit pu ſoutenir cette affaire, n'oſa montrer publiquement ſes ſentimens, de peur d'offenſer le Miniſtre ; & ne vouloit pas non plus affoiblir la bonne diſpoſition où le Duc d'Orléans paroiſſoit être pour faire plaiſir à ſon frere, dans les prétentions qu'il avoit à la Cour.

Le vingt-neuvieme, le Duc d'Orléans alla au Parlement, où la réponſe définitive touchant la Requête de Madame la Princeſſe ſe devoit faire. Il étoit queſtion de ſavoir ſi on lui accorderoit la ſûreté qu'elle demandoit pour ſa perſonne. Cet engagement qu'elle ſouhaitoit que le Parlement voulût prendre avec elle, étoit d'une dangereuſe conſéquence. Il ne faut pas s'étonner ſi elle y trouva de l'oppoſition. Le Duc

d'Orléans étant arrivé, après avoir pris ſéance, fit une récapitulation de tout ce qui s'étoit paſſé depuis la détention des Princes : il préſenta la douceur que la Reine avoit eue pour Madame la Princeſſe, la laiſſant à Chantilli ſans Gardes, & dit que ce qui avoit obligé la Reine à lui ordonner de quitter ce lieu, étoient les intelligences que cette Princeſſe avoit avec ceux de Bellegarde ; & que pour empêcher cette communication, il avoit fallu l'envoyer plus loin. Il dit encore, que Madame la Princeſſe, n'ayant point obéi, il croyoit qu'il y alloit du ſervice du Roi de ſouffrir ſa réſiſtance ; & qu'en ſon particulier, il la ſerviroit s'il pouvoit auprès de la Reine ; mais qu'il falloit qu'elle montrât d'acquieſcer aux ordres du Roi. Quand il étoit entré au Palais, Madame la Princeſſe l'avoit prié de lui être favorable, & de ſe ſouvenir que ſes enfans avoient l'honneur de porter ſon nom. Il lui avoit répondu qu'il falloit faire ce que le Roi lui avoit commandé, & qu'après ſon obéiſſance il la ſerviroit en tout ce qui lui ſeroit poſſible. Le Premier-Préſident, nonobſtant la harangue du Duc d'Orléans, inſiſta toujours pour demander que quelque grace fût accordée à Ma-

dame la Princeſſe, & qu'elle pût demeurer en état de travailler auprès de la Reine, à la liberté des Princes ſes enfans; aſſurant qu'elle n'avoit point de mauvaiſes intentions contre le ſervice du Roi. Enfin le Duc d'Orléans, conſeillé par les créatures du Cardinal qui étoient demeurées auprès de lui, accorda à Madame la Princeſſe trois jours de ſûreté après le retour de la Cour, pour pouvoir implorer la miſéricorde de la Reine qui devoit revenir bientôt, moyennant qu'elle quittât Paris, & qu'elle s'en allât à quelque maiſon voiſine attendre ſes ordres. Le Premier-Préſident fut content de cette grace, il prit la parole du Duc d'Orléans, & ne voulut point qu'on délibérât davantage ſur cette affaire, de peur que les Frondeurs ne fiſſent perdre cet avantage à Madame la Princeſſe. Il étoit ſerviteur du Prince de Condé; mais en même temps, il étoit perſuadé que la réunion de la Famille Royale étoit avantageuſe à l'État, & qu'il étoit glorieux à lui & à ſa Compagnie d'être les arbitres entre le Roi & les Princes. Il voulut auſſi en travaillant à cette paix par les ſuffrages de ſa Compagnie, empêcher qu'elle ne perdît les avantages de la derniere Décla-

ration du Roi, en délibérant ſur la Requête de Madame la Princeſſe; car alors ſelon l'avis des Frondeurs, elle auroit été ſans doute rebutée. En d'autres temps, ces mêmes Frondeurs avoient crié pour augmenter le pouvoir du Parlement en faveur du public, afin de diminuer, à ce qu'ils diſoient, la puiſſance tyrannique des Favoris; mais ils changerent de conduite, parce qu'ils avoient changé d'intérêt, & que leur paſſion les obligeoit à parler d'une autre maniere. Ainſi la choſe ſe paſſa moins avantageuſement pour Madame la Princeſſe, que ſes amis ne l'auroient ſouhaité; & comme on ne délibéra point ſur ſa Requête, cette affaire demeura quelque temps enſevelie. Elle quitta Paris, & s'en alla à Chilli, pour y attendre le retour de la Reine, & paſſer les trois jours qui lui furent accordés par le Duc d'Orléans.

La Reine revenant de Bourgogne, parut mal ſatisfaite de Madame la Princeſſe, & de ceux qui l'avoient viſitée pendant ſon ſéjour, ce que peu de perſonnes avoient manqué de faire; même les domeſtiques du Roi. Elle fit quelques plaintes contre le Marquis de Saint-Simon, frere aîné du Duc, qui avoit l'honneur d'être ſon allié; mais comme dans

l'état

l'état où étoit Madame la Princeſſe, la généroſité vouloit qu'on aſſiſtât une perſonne de cette qualité, qui étoit affligée, & qui en effet étoit à plaindre, le mécontentement de la Reine n'éclata contre perſonne. Elle comprit ſans doute par ſa propre bonté, que ceux qui avoient l'honneur d'appartenir à cette Princeſſe, firent bien de la ſervir, en lui rendant des reſpects innocens aux dépens de leur fortune : ſi bien qu'il fut difficile de s'appercevoir, quand elle vit ces mêmes perſonnes dont elle avoit fait des plaintes, ſi elle leur en avoit voulu du mal.

La Reine, auſſi-tôt après ſon retour, envoya le Maréchal de l'Hôpital à Madame la Princeſſe, lui ordonner de partir ; mais elle s'excuſa ſur quelques incommodités qui pouvoient l'en empêcher. Le ſixieme, l'affaire étant entrée en négociation & traitée par le Préſident de Nemond, elle conſentit de partir & de s'en aller au-lieu de Montron, à Valleri, maiſon qui appartient au Prince de Condé ; remettant à une autre fois la pourſuite de ſa Requête, à cauſe du crédit des Frondeurs. Le Prince de Condé qui avoit appuyé la Déclaration du deuxieme Octobre 1648, donnée à

Saint-Germain, ſi favorable aux priſonniers d'État, ne put jouir des priviléges qu'elle lui donnoit, parce que ceux mêmes qui l'avoient arrachée du Roi, par leur brigue & leur rebellion, n'étoient pas dignes de faire une bonne œuvre, qui ſelon l'équité & les loix du Royaume, pût être légitimement ordonnée en faveur de ce bien public, dont ils avoient paru ſi zélés.

Pour récompenſer les Frondeurs, de l'oppoſition qu'ils avoient faite à Madame la Princeſſe, la Reine, à ſon retour, leur fit aſſez bonne mine, & le Cardinal leur cacha tout ce qui lui avoit déplu de leur conduite. Le Duc de Vendôme reçut alors de la Reine l'Amirauté, & on en donna la ſurvivance au Duc de Beaufort, apparemment raccommodé avec le Miniſtre. Ce préſent déplut au Duc de Mercœur ſon frere aîné, qui avoit eu cette même prétention, & qui croyoit, ayant deſſein d'épouſer la niéce du Cardinal Mazarin, avoir un grand mérite envers lui. Il écrivit de Catalogne où il étoit au Duc de Beaufort, qu'il ſe vouloit battre contre lui : & ces deux freres en furent long-temps mal enſemble; mais le temps qui change toutes choſes mit fin à cette colere.

La Cour étant à Paris, on déclara Madame de Longueville, le Duc de Bouillon, le Vicomte de Turenne, & le Duc de la Rochefoucault, criminels de Leze-Majeſté. On envoya cette Déclaration à tous les Parlemens de France.

Madame de Longueville & le Maréchal de Turenne étant à Stenai, avoient fait leur traité avec les Eſpagnols, & prétendoient qu'il leur étoit avantageux, à cauſe qu'ils avoient ſauvé Stenai, dont ils demeuroient les maîtres, ayant de plus attaché à la Paix générale la liberté des Princes : comme auſſi eux de leur côté, avoient promis aux Eſpagnols qu'ils ne s'accorderoient point avec le Roi, que premiérement, on ne leur eût rendu toutes les places que le Roi tenoit ſur eux. Le Duc de la Rochefoucault ayant aſſemblé grand nombre de Nobleſſe, ſe déclara ouvertement contre le Roi. Il voulut pour ſon premier exploit, ainſi que je l'ai déjà dit, ſe ſaiſir de Saumur ; mais ayant manqué ſon entrepriſe, & ſachant que le Maréchal de la Meilleraie Gouverneur de Bretagne marchoit déjà contre lui avec quelques troupes, il réſolut d'envoyer quatre cens Gentilshommes

à Montron, & de s'en aller trouver le Duc de Bouillon qui avoit de grandes intelligences dans Bourdeaux. Ces deux Révoltés réſolurent enſemble de fomenter autant qu'il leur ſeroit poſſible la rébellion de ces peuples, afin de s'en ſervir, pour ſoutenir la guerre contre le Roi. Ils y envoyerent Langlade Secrétaire du Duc de Bouillon, afin de travailler par lui à ce grand ouvrage. Langlade ayant l'eſprit vif & plein de lumieres, parloit à la mode de ceux qui ſont propres pour tromper les dupes. Avec ces qualités, & la néceſſité qui le preſſoit de rendre ce ſervice à ſon Maître, qui ſans ce refuge ſe voyoit perdu & leur parti détruit, il travailla ſi bien & avec tant de dextérité, qu'il aida à perſuader ceux de Bourdeaux d'entrer dans les intérêts des Princes. Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine, parce qu'il y avoit dans cette Ville, à ce qu'il m'a dit lui-même, des gens aſſez ſages pour connoître le danger de cet engagement. En même temps les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault ſachant le commencement de cette négociation, envoyerent Chavagnac enlever de Montron Madame la Princeſſe femme du Prince de Condé, & le pe-

tit Duc d'Anguien ſon fils, parce qu'ils jugerent que, le Roi venant les attaquer où ils étoient, ils n'auroient pas pu s'y défendre long-temps. Ils furent au-devant d'elle avec trois cens Gentilshommes que leur amena le Marquis de Silleri beau-frere du Duc de la Rochefoucault. Ils les menerent dans la Vicomté de Turenne où ils demeurerent quelques jours pour aviſer à ce qu'ils avoient à faire. Ils y firent quelques exploits de guerre de peu de conſéquence, mais toujours de grande réputation; outre que les rebelles, pour en acquérir & ſoutenir un parti, doivent faire du bruit. Tout ce qui ſe faiſoit alors contre le Roi étoit toujours fort célébré. Ils furent pareillement traités à leur tour par les troupes du Roi, que commandoient le Chevalier de la Valette & le Duc d'Epernon.

Les Conducteurs de Madame la Princeſſe & du Duc d'Anguien, ſe réſolurent enfin d'aller à Bourdeaux tenter cette aventure. A leur vue la Ville leur ferma les portes: le Parlement & les Bourgeois refuſerent de les recevoir, elle & le Duc d'Anguien ſon fils. Il y avoit dans Bourdeaux beaucoup de créatures de Monſieur le Prince, qui

diſoient ne demander pour Madame la Princeſſe que la ſûreté, afin qu'elle pût être à couvert des violences du Cardinal. Ils continuoient de dire que les Bourdelois ne pouvoient refuſer ce ſecours à la femme & au fils d'un Prince, qui n'étoit en priſon, que parce qu'il avoit ſoutenu leurs intérêts dans le Conſeil du Roi. Avec cette humble modération ils avoient échauffé les eſprits, & ils avoient gagné pluſieurs perſonnes; mais beaucoup d'autres s'oppoſoient à leurs ſollicitations, & préféroient avec raiſon leur repos & leur devoir, à la guerre & au crime de Leze-Majeſté. Toutes ces contrariétés firent une ſi grande rumeur dans la Ville, qu'enfin il fut réſolu dans le Parlement, que * Madame la Princeſſe & le Duc d'Anguien ſeroient reçus dans Bourdeaux avec leurs domeſtiques ſeulement; & dénierent d'abord aux Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault la même grace. Madame la Princeſſe alla au Parlement & leur demanda à genoux la ſûreté qu'elle deſiroit pour elle & le Duc d'Anguien; & cette Compagnie, après une longue délibération la lui accorda.

* Le 15 Juin Madame la Princeſſe eſt reçue à Bourdeaux.

Les Chefs de leur parti, que le Parlement n'avoit pas voulu recevoir, ne s'étonnerent pas : ils ſe logerent à un Fauxbourg de la Ville, & y reçurent pluſieurs viſites de ceux qui leur étoient affectionnés & qui négocioient pour eux. Lainé, ſerviteur du Prince de Condé, étoit entré avec Madame la Princeſſe : il travailla fortement pour elle, ſut perſuader les plus entêtés du bien public, qu'il étoit juſte d'aſſiſter Monſieur le Prince. Comme il étoit éloquent & hardi, il trouva le moyen d'augmenter le nombre des infideles Sujets du Roi, en affoibliſſant la raiſon des plus ſages. Ces favorables diſpoſitions firent réſoudre les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, à ſe haſarder à la honte d'un refus. Ils demanderent qu'on leur permît au moins de pouvoir viſiter une fois Madame la Princeſſe, ſous prétexte qu'ils avoient à l'entretenir de ſes affaires : & après en avoir obtenu la permiſſion, ils y furent un ſoir fort tard ; & comme ils y virent que le peuple ſouffroit leur préſence patiemment, ils y demeurerent. Chacun d'eux préſenta une Requête au Parlement : ils implorerent ſa protection pour ſix ſemaines, promettant pendant ce temps-là de ſe juſtifier auprès du Roi.

Ils avoient amené quelques troupes, qui demeurerent aux environs de Bourdeaux, aſſez incommodées. Ils n'oſerent d'abord parler de guerre : c'étoit une propoſition trop délicate, & il falloit laiſſer engager les Bourdelois dans leur parti, par les grandes choſes qui néceſſairement devoient arriver. Ils jugerent ſeulement qu'il falloit s'y préparer, & ils s'y appliquerent comme d'habiles gens le devoient faire, & qui étoient réſolus de ſe bien défendre. Il leur falloit de l'argent, car les particuliers ne peuvent pas d'eux-mêmes faire ſubſiſter un parti contre leur Roi. Le Duc de Bouillon envoya en Eſpagne un Gentilhomme à lui, nommé de Bas, qui avoit de l'eſprit, afin d'obliger le Roi Catholique de payer leurs troupes, & ſe ſervir de leur rebellion pour diminuer les forces du Roi à leur avantage commun. Le Roi d'Eſpagne reçut de Bas avec joie : il goûta cette propoſition. Le Miniſtre d'Eſpagne le traita bien, & de Marolles auſſi, Gentilhomme attaché à M. le Prince, qui fit ce voyage dans le même deſſein. On leur promit tout ce qu'ils demandoient, de l'argent, des vaiſſeaux & des troupes. L'eſpoir de ce ſecours confirma les Bourdelois dans le deſſein de protéger les Princes,

& les fit réſoudre de ſe venger du Duc d'Epernon *, en faiſant la guerre contre le Roi. Ils ſe déclarerent enſuite, & reçurent le Duc d'Anguien pour Généraliſſime, & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault pour Généraux ; & pour Lieutenans-Généraux, les Marquis de Sauvebeuf & de Luſignan.

Ce grand parti commençant à prendre de forces, les Généraux jugerent à propos de renvoyer en Eſpagne une ſeconde ambaſſade plus conſidérable que la premiere, afin de hâter le ſecours qu'ils en eſpéroient. Le Marquis de Silleri y fut, qui traita avec eux avec tant de ſuccès, qu'il fit envoyer à Bourdeaux Dom Joſeph Oſorio de la part du Roi d'Eſpagne, viſiter Madame la Princeſſe & le jeune Duc d'Anguien. Il apporta toutes les conſolations néceſſaires pour guérir leurs inquiétudes. Le Roi d'Eſpagne trouva qu'il lui étoit avantageux, d'embarraſſer le Roi dans la Guienne & ailleurs, favoriſant à Stenai Madame de Longueville, & à Bourdeaux Madame la Princeſſe & le Duc d'Anguien. Le Duc de la Rochefoucault, fortement occupé des intérêts

* Les Bourdelois n'aimoient pas leur Gouverneur, le Duc d'Epernon : ils s'en plaignoient depuis long-temps.

de Madame de Longueville, envoya Gourville l'avertir de ces favorables ſuccès ; & bien inſtruite par lui de leurs deſſeins, elle n'oublia rien pour faire voir à la Reine & à toute l'Europe, que ſi ſon cœur, ſuivant le tempérament de ſon ame un peu trop paſſionnée, avoit donné quelques marques de foibleſſe, ce même cœur avoit toute la force & toute l'élévation qu'un illuſtre Sang étoit capable de lui inſpirer. Si la ſource de ſes actions n'étoit pas tout-à-fait nette, on ne peut pas nier qu'il n'y eut toujours de la grandeur ; & s'il y a eu quelque choſe de criminel, on peut dire que ce n'étoient que des crimes de Leze-Majeſté, qui étoient honorables en ces temps-là. Le Duc de la Rochefoucault, qu'elle voyoit l'épée à la main pour la cauſe de ſon mari & de ſes freres, lui donnoit lieu d'attribuer les conſidérations qu'elle avoit pour lui, à l'utilité qu'ils en tiroient, & de faire valoir ſes ſervices, pour réparation de tous les maux qu'ils ſouffroient pour avoir ſuivi ſes conſeils. Pendant que ſon ambition ſe repaiſſoit des applaudiſſemens des peuples, qui entroient dans ſon parti, & ſe contentoit des louanges que les Étrangers donnoient à ſa beauté, à ſon eſprit,

à ſon courage, & à toutes les autres belles qualités qui lui avoient attiré juſques alors l'admiration de toute la France, Gourville fut pris dans ſon voyage par les troupes du Roi; mais comme ſous une apparence ſimple & groſſiere, il cachoit beaucoup d'eſprit, d'habileté, & de la fineſſe, il ſut ſi bien ſe déguiſer, que Madame de Longueville, avec la rançon ordinaire, l'envoya dégager avant que la Cour ſût qu'il fût priſonnier. Il étoit né pour les grandes choſes, avide d'emplois, touché du plaiſir de plaire & de bien faire. Il avoit beaucoup de cœur & de génie pour l'intrigue : il ſavoit marcher facilement par les chemins raboteux & tortus, comme par les plus droits. Il perſuadoit preſque toujours ce qu'il vouloit qu'on crût, & trouvoit à peu près les moyens de parvenir à tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit alors confident & domeſtique du Duc de la Rochefoucault, qui paroiſſoit ſenſiblement attaché à Madame de Longueville, quoique ceux qui prétendoient en juger plus finement & le mieux ſavoir, fuſſent perſuadés qu'il ne conſidéroit que la grandeur de celle qu'il paroiſſoit aimer, & qu'il avoit plus d'ambition que de tendreſſe.

Pendant que pluſieurs choſes ſe paſſent dans les Provinces & ailleurs, le Surintendant d'Hemeri meurt à Paris, ſans avoir reçu aucun avantage de ſon retour, que celui qu'il auroit pu acquérir par la connoiſſance de la fragilité des félicités de ce monde; mais comme il n'avoit pas deſiré le Ciel, il quitta la terre avec regret, & ſelon les apparences, avec peu de préparation pour l'établiſſement de ſon bonheur éternel. Avant qu'il mourût, le Marquis de Senneterre lui perſuada de conſeiller au Miniſtre d'établir en ſa place le Préſident de Maiſons, le faiſant ſon Succeſſeur dans la Surintendance. Le Cardinal l'allant voir, il lui en parla, & lui dit qu'il voyoit qu'il n'y avoit point d'homme en France plus capable que celui-là pour bien ſervir le Roi; & ces paroles firent beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Miniſtre. Ce qui parut procéder d'une reconnoiſſance déſintéreſſée de la vérité, ne procédoit que du déſir que Senneterre eut d'avoir un Surintendant qui lui eût de l'obligation, & pour obliger une perſonne qui l'avoit prié de ſervir ce Préſident.

Le lendemain de la mort de cet homme, le Préſident de Maiſons fut nom-

mé Surintendant des Finances. Il parvint enfin à cette Charge par les bons offices de ſes amis, & par la crainte que le Miniſtre conſervoit dans ſon ame des intrigues de Longueil, frere du Préſident & Conſeiller au Parlement. La Marquiſe de Sablé étoit mon amie : elle m'avoit engagée dans les intérêts de ce nouveau Surintendant. Je puis dire que j'eus quelque part au choix qui ſe fit de ſa perſonne ; mais je n'en eus aucune aux avantages qu'il en reçut, n'ayant fait que me prêter vingt mille francs en rente, que je lui ai depuis rembourſés. Il y demeura peu, & il eſt vrai que ce temps-là ayant été fâcheux à paſſer, tout ce qu'il put profiter dans ſa Charge, il le garda pour lui ; ce qui fit dire qu'il s'en étoit bien acquitté. Il en acheta ſecrettement auſſi quelques amis, dont il crut alors avoir beſoin. Les différentes Cabales de la Cour, qui alors étoit remplie de beaucoup de factions, lui firent peur, & lui firent oublier ceux qui l'avoient ſervi & dont il étoit aſſuré. Auſſitôt que ce Préſident fut le maître des Finances, le Comte d'Avaux, qui juſques-là avoit paru occuper cette place, la quitta, parce qu'il ne voulut pas être ſon ſecond. Les Suiſſes ſe révolterent bien-

tôt après faute de payement ; & comme les coffres du Roi étoient vuides, il fallut, de peur qu'ils ne s'en retournaſſent en leurs Cantons, que la Reine mît le reſte de ſes pierreries en gage pour les ſatisfaire.

Le Duc de Saint-Simon, Gouverneur de Blaye, fut alors convié par Madame de Longueville de ſe lier à leur parti. Comme cette place où il commandoit étoit de grande conſéquence, & qu'elle eſt proche de Bourdeaux, le parti qu'il pouvoit prendre devoit être d'une grande conſidération, ou pour le ſervice du Roi, ou pour fortifier ſes ennemis. Il balança quelque temps entre l'attachement qu'il avoit pour le Prince de Condé, joint à la haine qu'il avoit contre le Cardinal Mazarin ; & ce qu'il devoit au Roi, dont le pere * l'avoit fait Duc avec de grands établiſſemens qu'il lui avoit donnés. Son eſprit eut de la peine à ſe déterminer à faire du mal au Prince de Condé ; mais le devoir l'emportant ſur tout le reſte, il demeura ferme dans le ſervice du Roi, & fit ce qu'un homme d'honneur ſe doit à ſoi-même. Il m'a dit depuis ; qu'il refuſa huit cens mille francs que le Roi d'Eſpa-

* Le feu Roi Louis XIII.

gne lui fit offrir, & qu'il les refuſa avec ſatisfaction, voyant qu'il faiſoit ce qu'il étoit obligé de faire. Dans ce même temps les ennemis parurent ſur la frontiere, avec une puiſſante armée que commandoit l'Archiduc, auquel le Vicomte de Turenne s'étoit joint.

La Reine, voulant aller défendre les Provinces & les Frontieres des inſultes de ceux qui les vouloient attaquer, partit pour Compiegne le deuxieme Juin, avec intention de s'oppoſer à cette grande armée, qui venoit braver la ſienne, alors fort petite. Elle pouvoit craindre de voir preſque de ſes yeux les victoires de ſes ennemis; mais ſi elle manquoit de ſoldats, elle ne manquoit pas de courage. Pendant que nos troupes s'aſſemblent, l'Armée de l'Archiduc aſſiégea le Catelet. Le Cardinal alla lui-même à l'armée, & la mit bientôt en état de ſe pouvoir faire craindre. A Paris, où les deſirs étoient ſans regle, où les ennemis du Miniſtre avoient de mauvaiſes intentions, & où tous les eſprits étoient gâtés, on ſe réjouiſſoit du mauvais état des affaires. On crioit gaiement contre le Cardinal, & cette joie s'augmenta par la nouvelle qui arriva alors des choſes que j'ai déjà dites, qui s'étoient paſſées

à Bourdeaux en faveur de Madame la Princeſſe. Ceux mêmes, comme bons François, qui voyoient avec regret proſpérer le parti oppoſé à celui du Roi, n'en étoient pas toujours fâchés, parce que chacun par le déſordre général eſpéroit trouver des momens heureux, par où il pourroit rencontrer ſon bonheur particulier, de même que beaucoup d'autres l'avoient déjà trouvé. Ils eurent ſujet d'être contens. Le Catelet n'étant pas bien fortifié, fut pris par les ennemis. Vandi qui commandoit dans cette place s'y défendit vaillamment, & il y tua deux hommes de ſa main, qui lui vinrent propoſer de ſe rendre. Cette action, par les maximes terribles de la guerre, reçut de grandes louanges des hommes : je ne ſais ſi elle fut approuvée des Anges; mais enfin, malgré ſa réſiſtance, il fut pris par ceux de ſa garniſon : ils le lierent, & enſuite de cette révolte, ils firent leur compoſition & ſe donnerent aux ennemis.

L'Archiduc, qui vouloit profiter de nos déſordres, auſſi-tôt après aſſiégea Guiſe. Le Comte de Fuenſaldagne, avec vingt mille hommes, par les ordres de ce Prince, vint ſe camper aux environs de cette Place. Le Vicomte de

Turenne étoit avec lui & toutes ſes troupes. Bridieu étoit Gouverneur de Guiſe, qui réſolut de ſe défendre de la maniere qu'il étoit attaqué. Il y avoit dans la place le Régiment de Guiſe, celui de Perſan, trois cens Suiſſes, & quelques Polonois; mais il y avoit peu de munitions de guerre. Le Cardinal, ſachant qu'elle n'étoit pas en bon état, fit ſavoir à ceux qui étoient dedans qu'il vouloit les ſecourir, & par cette eſpérance, leur augmenta le deſir d'y acquérir de la gloire par une généreuſe réſiſtance. Le Maréchal du Pleſſis, Gouverneur de Monſieur, frere du Roi, commandoit notre Armée; mais le déſordre de nos affaires étoit cauſe qu'elle manquoit d'argent, & par conſéquent, elle n'étoit pas en état de rien faire.

Le Miniſtre fit pluſieurs voyages ſur la Frontiere, & ſachant que Bourdeaux, par les choſes qui s'y paſſoient, demandoit la préſence du Roi, il s'appliqua au ſecours de Guiſe. Il porta de l'argent, des habits & des ſouliers pour les ſoldats; & n'oublia rien pour ſe défendre de ſes ennemis particuliers, en s'oppoſant à ceux de l'Etat. Il ſavoit que ſi les affaires du Roi alloient mal, les ſiennes empireroient entiérement.

& que ſoit le parti des Princes ou celui des Frondeurs, tous deux profiteroient à ſon dommage, des coups que la France recevroit de l'Eſpagne. Il réuſſit dans ſon deſſein. Les ennemis, après avoir donné l'aſſaut & s'être rendus les maîtres de la Ville, furent contraints de lever le ſiége. Ils ne pouvoient y recevoir des vivres, parce que la garniſon de la Chapelle les empêchoit de paſſer, & que Bridieu & ſes gens ſe défendirent vaillamment dans le Château. Les ennemis crurent que l'armée du Roi, qui faiſoit bonne mine, les incommoderoit, & furent aſſez ſages pour la vouloir éviter. Elle étoit environ de quatorze mille hommes. Le Général étoit un homme de grande réputation. Il avoit pour Lieutenans-Généraux le Marquis d'Hoquincourt, la Ferté-Senneterre & Villequier. Il y eut quelques petits différends entr'eux & le Maréchal du Pleſſis qui les commandoit, mais le Miniſtre y mit la paix : & dans peu nous verrons ce Général faire des actions dignes de la gloire qu'il avoit acquiſe en beaucoup d'autres occaſions.

Les Frondeurs cependant, qui voyoient que les affaires de M. le Prince alloient bien, & qui craignoient que le Miniſ-

tre, pour ſe ſauver de leur mauvaiſe volonté, & des maux que la faction des priſonniers lui pouvoit faire, ſe réſoudroit peut-être à leur redonner la liberté, eurent peur qu'un fâcheux retour du malheur ne les remît dans le même état, dont ils étoient ſortis. Cette peur les convia de travailler puiſſamment à changer les ſentimens du Duc d'Orléans à l'égard du Cardinal, en lui diſant continuellement, qu'ayant eu part à la priſon du Prince de Condé, il ne falloit pas qu'il devînt heureux malgré lui; qu'il n'étoit pas juſte de laiſſer le Miniſtre le maître de ſa liberté, & lui conſeillerent de demander à la Reine qu'elle mît les Princes dans la Baſtille, au-lieu qu'ils étoient dans le bois de Vincennes, parce que dans ce lieu, dont le fils de Brouſſel étoit Gouverneur, ils ne ſeroient plus ſous l'autorité du Roi, & qu'ainſi le Miniſtre ne ſeroit plus en pouvoir d'en diſpoſer à ſon avantage & ſans ſa participation. Ces propoſitions eurent le pouvoir de le perſuader, & de lui faire naître dans l'ame le deſir de ſuivre leurs avis, qui lui parurent tout-à-fait ſelon ſes intérêts. Il gronda, il fut inquiet, & de mauvaiſe humeur; mais la Reine faiſoit

ce qu'elle pouvoit pour calmer ces orages. Ce Prince fut à Compiegne la voir ; & comme elle avoit eu de tout temps de l'aſcendant ſur ſon eſprit, elle employa toute la force de ſes raiſons, & ſes agréables manieres, à lui prouver qu'il ne devoit point ſe laiſſer aller aux pernicieux Conſeils de ceux qui vouloient les brouiller. Elle l'aſſura tout de nouveau, qu'on ne mettroit jamais les Princes en liberté ſans ſon conſentement ; & lui parlant du deſſein qu'elle avoit d'aller en Guienne pour exterminer le parti des Princes, elle lui dit, que demeurant le maître dans Paris, & dans toute cette partie de la France au deçà de la Loire, il n'auroit pas de ſujet de craindre, qu'on pût penſer à rien innover, ſur une choſe ſi importante, ſans qu'elle lui en fît part. Elle ſut enfin ſi bien ménager ſon eſprit, qu'elle amortit pour quelque temps les fâcheuſes agitations de ſon ame, & le fit réſoudre à ne plus parler de ce changement.

La Reine ne laiſſa pas de juger, qu'il y avoit lieu de craindre, que l'eſprit du Prince qui commençoit à ſe dévoyer du bon chemin ne ſe gâtât davantage. Cette inquiétude l'obligea de mander au

Cardinal, qui étoit ſur la frontiere, de ſe rendre promptement auprès d'elle, lui faiſant ſavoir le deſſein qu'elle avoit de revenir à Paris, remédier à ces brouilleries. Elle commanda même à celui qu'elle lui envoya de l'éveiller à quelque heure qu'il arrivât, & de le faire partir auſſi-tôt pour la venir trouver. Le Miniſtre, ayant ſuivi les ordres de la Reine, revint auſſi-tôt, & toute la Cour arriva à Paris le vingt-neuvieme Juin. Sa préſence diſſipa pour quelques jours les factions des Frondeurs; & le Duc d'Orléans dont l'eſprit étoit facile à ſe tourner vers la douceur, embraſſa cordialement le Cardinal Mazarin, & parut fort content de lui : mais ce calme reſſembloit à celui de la mer, qui change ſelon les vents, & d'un inſtant à un autre.

Les Frondeurs virent avec regret que les ennemis venoient de lever le ſiége de Guiſe. Ils avoient vu la Normandie & la Champagne s'humilier à la vue du Roi, & quoiqu'ils euſſent de la haine pour la proſpérité des Princes, ils ne vouloient point que Bourdeaux fût châtié : ils deſiroient à leur ordinaire, préférablement à toutes choſes, l'affoibliſſement de la Royauté, que les affaires

du Roi allaſſent mal, & que le Miniſtre fût toujours embarraſſé. Ils n'approuvoient pas le deſſein que la Reine avoit fait d'aller en Guienne, & ſoutenoient toujours dans le Parlement ceux que le Parlement de Bourdeaux leur envoyoit pour ſe plaindre du Duc d'Epernon. Le Miniſtre voyant la maligne variété de leurs penſées, offrit au Duc d'Orléans d'aller en Guienne, vaincre les rebelles, avec les forces néceſſaires à ce deſſein. Le Duc d'Orléans ne voulut point entendre à cette propoſition; car outre qu'il aimoit à demeurer à Paris, les Frondeurs ſes amis, qui s'y plaiſoient encore davantage, travailloient inceſſamment à lui donner leurs propres ſentimens. Il refuſa d'aller en Guienne, & réſolut néanmoins, comme il parut depuis, de ne pas laiſſer accabler les Bourdelois.

La Reine, conſeillée par elle-même & par ſon Miniſtre, jugea qu'il falloit mener le Roi à Bourdeaux, & qu'il étoit néceſſaire ſelon l'état des choſes, d'affoiblir un parti afin de pouvoir perdre l'autre. Cette réſolution priſe, la Cour, peu de jours après ſon retour, partit pour ce grand voyage. Ce ne fut pas ſans inquiétude, que la Reine exé-

cuta ce deſſein, vu la mauvaiſe volonté des Frondeurs avec une Armée ennemie ſur la frontiere, puiſſante. & commandée par des gens qui deſiroient lui faire beaucoup de mal.

Le Miniſtre avoit de la confiance en la valeur & la conduite du Maréchal du Pleſſis ; mais, il ſavoit qu'il ne lui laiſſoit guere d'argent, qu'il avoit beaucoup d'ennemis ſur les bras, & qu'il avoit ſujet de craindre de tous côtés de fâcheuſes aventures. Il fallut aller néanmoins à ce qui preſſoit le plus, & laiſſer le reſte à la conduite de Dieu.

Dans le temps que la Cour fut à Paris, le Prince de Condé ſachant les dégoûts du Miniſtre à l'égard des Frondeurs, lui manda par de Bar, celui qui le gardoit, que s'il vouloit le mettre en liberté, il deviendroit ſon ami plus fortement que jamais ; qu'il trouveroit toujours plus de sûreté en lui, que dans ceux dont il avoit voulu ſe ſervir ; qu'il étoit capable d'oublier ſa priſon ; & qu'il le ſauroit maintenir avec plus de vigueur & de fermeté, qu'il n'en trouveroit en ceux qu'il avoit choiſis pour ſes amis. Mais le Cardinal, ſe reſſouvenant de la hauteur de M. le Prince, n'oſa ſe

en partit le quatrieme de Juillet, pour aller par Fontainebleau, où elle ſe repoſa quelques jours. On laiſſa donc à Paris le Duc d'Orléans, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, & toute la Fronde; & de toutes les perſonnes fidelles à la Cour, le ſeul le Tellier, Secrétaire d'État, y demeura pour s'appliquer tout entier au ſervice du Roi, & aux intérêts particuliers du Miniſtre, ce dont il s'acquitta fidellement, & avec cette habile & ſinguliere prudence qui lui étoit naturelle.

Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, connoiſſant que le deſſein, que la Reine avoit fait d'aller en Guienne, leur donneroit beaucoup de peine, engagerent de plus en plus le Parlement de Bourdeaux dans leur révolte, &, par conſéquent, dans les intérêts des Princes. Pour embrouiller davantage les affaires, ils firent réſoudre cette Compagnie d'envoyer une célebre députation au Parlement de Paris; elle arriva auſſi-tôt après que la Reine en fut partie.

Ces Députés ſe préſenterent au Parlement le ſixieme de Juillet. Ils furent reçus les Chambres aſſemblées & traités favorablement. Celui qui portoit la pa-

role, fit un long diſcours, il demanda la protection de cette Compagnie ſur les infractions que le Duc d'Epernon avoit faites à la Paix, qu'ils avoient obtenue du Roi par leur recommandation : il exagéra infiniment les violences de ce Duc : il juſtifia ſa Compagnie, ſur ce qu'elle avoit fait en faveur de Madame la Princeſſe, & proteſta de leur fidélité au Roi; il conjura le Parlement de ne les pas abandonner, & lui fit connoître de quelle conſéquence étoit pour leur Compagnie, pour eux & pour tous les François, l'obſervation des Priviléges de la Déclaration du Roi, du vingtieme Octobre, donnée à Saint-Germain en faveur des priſonniers d'État; & pour cet effet, il ſupplia très-humblement le Parlement, de ſe vouloir joindre avec eux, pour, enſemble, demander au Roi & à la Reine la liberté des Princes, que tous les gens de bien devoient ſouhaiter. Le Duc d'Orléans, qui étoit préſent, & qui ne vouloit pas laiſſer aller cette affaire ſi avant, dit tout haut, qu'il ne falloit point écouter ni répondre à ces Députés, puiſqu'ils venoient d'un Parlement rebelle, qui publiquement avoit traité avec l'Eſpagne.

Le Député répondit hardiment à ce Prince, qu'il n'étoit pas vrai que le Parlement de Bourdeaux eût traité avec les ennemis; qu'il étoit fidele au Roi, exempt de ce reproche, & nullement capable de manquer à la fidélité qu'il lui devoit; que quand même cela seroit, ils n'auroient suivi que l'exemple des plus qualifiés de France, qui dans leurs besoins en avoient fait autant: voulant peut-être parler du même Duc d'Orléans, & de quelques particuliers de ce même Parlement, à qui sa harangue s'adressoit. L'Avocat-Général, parlant de la Prison du Prince de Condé, conclut que cette affaire étoit le secret de l'État, & qu'il n'appartenoit point aux Sujets de disposer ni ordonner de ces choses.

On délibéra là-dessus. Plusieurs du Parlement paroissoient affectionnés aux Princes, & leur chaleur étoit visiblement augmentée en leur faveur. Quelqu'un exagéra fort éloquemment, qu'il étoit honteux à la Compagnie d'avoir besoin des remontrances du Parlement de Bourdeaux, pour penser à la liberté d'un Prince, que Paris, plus que nulle autre Ville, devoit honorer. Il dit qu'ils avoient tous ressenti les effets de sa

valeur, ayant aſſuré leur repos & leurs vies, par ſes veilles & par les belles actions qu'il avoit faites. Un autre dit, qu'il en falloit venir à la ſource de tous ces maux, & qu'il falloit chaſſer le Cardinal, & s'en tenir à l'Arrêt prononcé contre lui dans leur Compagnie. Sur cet avis, pluſieurs crierent, que cela étoit bien dit. Ce bruit fut appaiſé par l'heure qui ſonna, & qui fit finir l'Aſſemblée; & le réſultat fut mis au lendemain.

Le ſeptieme (Juillet), on acheva la délibération commencée. Soixante & dix allerent à faire des remontrances à la Reine, pour la liberté des Princes, & quelques autres à faire ſortir ſeulement le Prince de Conti, à cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté. Le Premier-Préſident, malgré l'affection qu'il avoit pour ce Parti, fut d'avis qu'il étoit bon de demander la liberté de tous; mais qu'il falloit attendre que les choſes fuſſent en état, que par leur ſortie la Paix demeurât fermement établie en France; & dit, qu'il n'y avoit pas d'apparence, de demander cette grace à la Reine, lorſqu'une Guerre civile allumée pour eux étoit prête de mettre la France à feu & à ſang. Cet avis fut ſuivi de plu-

ſieurs ; mais enfin, celui de Brouſſel prévalut ſur les autres, qui fut de députer vers la Reine, pour lui faire de très-humbles remontrances ſur les plaintes & la Requête du Parlement de Bourdeaux, ſans expliquer comment, & particulariſer le point principal des Princes, laiſſant par cette voie une certaine liberté aux Députés de traiter doucement avec la Cour, & de s'accommoder aux volontés du Miniſtre; ce qu'il fit exprès pour favoriſer les Frondeurs, qui ſur le Chapitre de la priſon des Princes, étoient de même ſentiment que le Cardinal. Les partiſans de Brouſſel, ajouterent à ſon avis, de faire choiſir ceux de la Compagnie, qui devoient être les plus agréables à la Reine. On nomma le Préſident de Bailleul, pour Chef de la députation, homme de bien & fort obligé à cette Princeſſe par les bienfaits qu'il en avoit reçus; & par conſéquent, il ne pouvoit lui dire que des choſes proportionnées à ſon devoir.

Le Duc d'Orléans, pour empêcher que le Parlement ne s'engageât trop fortement à favoriſer la ſortie des Princes, ſous prétexte de contenter le Parlement de Bourdeaux, promit en plei-

ne Aſſemblée de faire rappeller le Duc d'Epernon, & aſſura la Compagnie, qu'il ne retourneroit plus dans ſon Gouvernement. Il donna cette parole ſans l'aveu de la Cour, & le Miniſtre en fut fâché, parce qu'il favoriſoit le Duc d'Épernon : non qu'il approuvât ſa hautaine & ſuperbe maniere d'agir qui a toujours été blâmée de ceux qui le connoiſſoient ; mais parce qu'il deſtinoit une de ſes niéces, Mademoiſelle de Martinozzi, au Duc de Candale. Les défauts du Pere étoient excuſés par les belles qualités du fils, qui, outre ſon mérite, avoit encore de grands établiſſemens, qui plaiſoient à celui qui en vouloit faire un neveu.

Le Cardinal, ſachant ce que le Duc d'Orléans avoit promis aux Bourdelois, contre le Duc d'Épernon, fut auſſi que ce Prince avoit dit tout haut, parlant de lui, qu'il le chaſſeroit, s'il ne faiſoit venir ce Duc. Le Miniſtre, oubliant ſagement cette dure menace, afin d'ôter au Duc d'Orléans le prétexte de ſe plaindre de lui, & à la Guienne celui de ſe révolter contre le Roi, manda au Duc d'Épernon de venir à la Cour ; & comme il y réſiſtoit, il

lui envoya Roquelaure lui dire que c'étoit tout de bon, qu'il desiroit qu'il se rendît auprès du Roi ; mais il lui fit savoir ses volontés avec tous les adoucissemens nécessaires à guérir ce cœur si hautain, & ils n'en furent pas plus mal ensemble.

Pendant que toutes ces choses se passoient, le Roi continuoit son voyage, & approchoit de Bourdeaux le plus qu'il lui étoit possible. Les sages de cette Ville voulurent conseiller les autres d'obéir au Roi. Il y en eut qui parlerent fortement dans les Assemblées publiques contre la rebellion, & selon ce qu'ils devoient au Roi. Beaucoup de ceux de ce Parlement, qui vouloient éviter les maux de la guerre, firent leur possible pour persuader leur Compagnie, de se détacher des intérêts du Prince de Condé, & de chasser de leur Ville, tout au moins, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault. Madame la Princesse, conseillée par ces deux Généraux, les seules colonnes qui soutenoient son parti, s'en alla au Parlement, &, favorisée du peuple qui choisit toujours ce qui lui est le plus contraire, fut si fortement renouveller par la pitié les sentimens d'affection qu'ils avoient

pour M. le Prince, que ce même jour il fut réſolu que l'union des Princes & du Parlement ſubſiſteroit, & qu'on ſe prépareroit à ſoutenir la guerre; déclarant néanmoins, comme font des révoltés ordinairement, qu'ils étoient bons ſerviteurs du Roi. Ils ne députerent point vers leurs Majeſtés; mais ils envoyerent un nommé Voiſin à Paris, avec des Lettres pour Guyonnet, leur Député ordinaire, pour avertir le Parlement de leur arrêté, & pour le prier de leur donner ſa protection. Ils aſſurerent Madame la Princeſſe, le jeune Duc d'Anguien, ſon fils, & leurs ſerviteurs & amis, qu'ils pouvoient vivre en repos ſous l'autorité Royale, & celle de leur Compagnie.

La Reine envoya de Poitiers un exprès à Bourdeaux avec des Lettres du Roi pour le Parlement, & d'autres du Secrétaire d'État à l'ordinaire, pour les avertir de la venue du Roi & de la Reine, afin qu'ils députaſſent vers leurs Majeſtés, ſelon la coutume & leur devoir.

On réſolut dans ce Parlement de ne point députer, mais de faire de très-humbles remontrances par écrit: & pour faire connoître qu'ils ne vouloient point

abandonner les intérêts de Madame la Princeſſe, ils dirent qu'ils ouvriroient leurs portes au Roi comme bons & fideles Sujets de Sa Majeſté; mais qu'ils ne vouloient point de Mazarin, qui étoit leur ennemi capital; qu'il avoit toujours protégé les injuſtices du Duc d'Epernon, contre eux; & que cela étant, ils ne pouvoient pas avoir de confiance en lui. Après avoir fait de telles déclarations, afin qu'ils puſſent dire qu'ils n'étoient pas rebelles au Roi, ils trouverent à propos de renvoyer de leur Ville cet Eſpagnol nommé Dom Oſorio, pour le cacher du moins aux yeux de leur véritable Maître.

Le Miniſtre ne s'étonna pas de cette hardieſſe; mais connoiſſant combien il étoit difficile d'entreprendre le châtiment d'une Province, ſoutenue par le Roi d'Eſpagne, & par tant d'habiles gens, il voulut ſelon ſa coutume mettre l'affaire en négociation. Il fit écrire par un nommé la Vie, à un Conſeiller de ce Parlement, nommé Mirat, & lui fit donner un rendez-vous pour conférer enſemble des propoſitions qui ſe pouvoient faire au Parlement. Le Cardinal leur fit eſpérer, que moyennant leur obéiſſance, il redonneroit la liberté aux

Princes. On écouta, on répondit; mais comme le Parlement, & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, à qui on en fit part, ne trouverent pas de sûreté dans ces douces paroles, elles n'eurent d'autre effet que celui d'un amuſement inutile.

La Cour étant arrivée à Libourne, le Parlement alors, ne pouvant éviter de rendre à Leurs Majeſtés les marques de leur reſpect, leur envoya une députation de pluſieurs Conſeillers, & d'un Préſident. Ce Préſident dit de belles paroles au Roi & à la Reine, qui ne ſignifioient rien; & de même la réponſe fut douce, & capable de les convier à quelque repentir.

Le Comte d'Ognon, Lieutenant du Roi dans le Gouvernement de la Rochelle, de l'Iſle de Rhé, d'Oleron & de Brouage, depuis la mort du Duc de Brezé, ſon maître, étoit demeuré dans ce poſte de ſa propre autorité. Le Roi lui envoya commander de le venir trouver : il s'excuſa ſur ſes incommodités, & n'alla point à la Cour. Le Miniſtre vit alors clairement qu'il y avoit beaucoup à craindre de ce côté-là; mais comme il connut que c'étoit un mal ſans remede, il fit ſemblant de le

tenir pour excuſé. Il jugea que le deſir de la Duché, ou d'un Bâton de Maréchal de France, étoit la cauſe de ſa déſobéiſſance, & qu'avec l'un de ces avantages il ſeroit content : il fit négocier avec lui, & ce rebelle fit eſpérer au Miniſtre, qu'il ne ſeroit pas ſi cruel à lui-même, que de refuſer les graces qu'on lui offroit.

Les Eſpagnols voulant réparer leurs pertes paſſées par l'état préſent de nos affaires, aſſiégerent & prirent en Italie Portolongone, & Piombino, qui nous avoient couté beaucoup d'argent & de peines. Ils gagnerent alors en tous lieux. Ils aſſiégerent la Capelle, qu'ils prirent fort aiſément, parce que le Maréchal du Pleſſis, depuis le départ de la Cour, n'avoit reçu aucun ſecours, & ſon Armée, n'ayant point été payée, ne pouvoit lui ſervir que pour ſecourir les Places les plus importantes. Après avoir vu malgré lui la perte de la Capelle, qui avoit été accompagnée de la préſence de l'Archiduc, il ſe retira vers Reims, afin de conſerver la Champagne. Le Vicomte de Turenne aſſiſté des forces du Roi d'Eſpagne, alla aſſiéger Rhetel, & en deux jours ils ſe rendit le maître de cette Place.

Guyonnet, Député de Bourdeaux, après avoir reçu les ordres de ſa Compagnie, qui lui avoient été envoyés, comme je l'ai déjà dit, par Voiſin, demanda audience au Parlement. Le Duc d'Orléans la retarda quelques jours; mais enfin, les Chambres s'étant aſſemblées, elle lui fut accordée le ſixieme d'Août. Le Duc d'Orléans, pour arrêter le bruit qui ſe faiſoit en ſa faveur, propoſa lui-même au Parlement, la révocation certaine du Duc d'Epernon, qu'il avoit déjà promiſe, l'établiſſement d'un autre Gouverneur à ſa place, ſûreté pour Madame la Princeſſe & pour le Duc d'Anguien, amniſtie générale pour ceux de Bourdeaux, & abolition pour tous ceux du parti des Princes qui la demanderoient, & rentreroient dans leur devoir; & voulut que le Regiſtre du Parlement en fût chargé.

Il y eut grande conteſtation entre les ſerviteurs du Duc d'Orléans & ceux des Princes, ſavoir ſi on accepteroit les propoſitions du Duc d'Orléans, qui paroiſſoient juſtes aux gens de bien, qui plaiſoient aux Frondeurs, & qui, d'ailleurs étoient dures à ceux du parti des Princes. Elles préſageoient la paix de Bourdeaux, & la durée tranquille

de leur priſon. C'étoit ce qui, de toutes les manieres, leur devoit être le plus contraire. Il fut enfin réſolu, qu'on en délibéreroit, & les gens du Roi, prirent leurs concluſions, qui alloient à les recevoir. Ils y ajouterent ſeulement de ſupplier le Roi, d'employer les remedes extraordinaires, pour appaiſer les troubles de l'État, qui ſembloient devoir augmenter tous les jours, & la délibération fut remiſe au huitieme.

Ce jour-là, pluſieurs avis furent ouverts ; Brouſſel, le Coadjuteur, & beaucoup d'autres du parti des Frondeurs, furent d'avis d'accepter les propoſitions du Duc d'Orléans. Des-Landes, Payen, ouvrit l'avis pour la liberté des Princes, & y mêla quelques paroles contre le Cardinal. Le Préſident Viole, s'étendit fort au long, & conclut ouvertement qu'il falloit éloigner le Miniſtre ; & s'expliquant plus particuliérement, il dit, qu'il ne le croyoit pas mal intentionné, puiſque les grands biens qu'il avoit reçus de la France, l'obligeoient aſſez à la ſervir de toutes ſes forces ; mais qu'il le falloit éloigner, ou comme ignorant, ou comme malheureux : Coclé, homme de bien & ſans faction, en ouvrit un autre, qui alloit

à faire des remontrances au Roi pour mettre les Princes en liberté, lorſque le bon état de la France le permettroit, & que ceux qui avoient pris les armes pour eux les auroient quittées. Il ajouta que Monſieur le Duc d'Orléans ſeroit ſupplié d'en être le médiateur. D'autres Conſeillers en propoſerent de fort ridicules; mais il n'eſt pas juſte, pour l'honneur de cette grande Compagnie, de les faire ſavoir. Comme les ſerviteurs des Princes étoient inſtruits par l'exemple des Frondeurs, ils firent crier ce jour-là au tour du Palais, *point de Mazarin.* Ils avoient intention en lui faiſant peur de l'obliger à s'accommoder avec eux, & de leur ouvrir les portes de leur priſon.

Lorſque le Duc d'Orléans voulut ſortir du Palais, il fut incommodé de la preſſe des crieurs, & l'on cria fortement auſſi contre le Duc de Beaufort, l'appellant Mazarin; ce qui fit appercevoir à la Fronde, que de la même maniere qu'elle avoit frondé le Miniſtre, les Princes la fronderoient à leur tour, & qu'il falloit qu'ils ſe préparaſſent à ſe bien défendre. Ces favorables diſpoſitions pour les Princes rendoient les eſprits de leurs ennemis plus ſuſceptibles

de ſe lier à eux. Elles furent cauſe que les ſoins de la Princeſſe Palatine commençoient à produire de grands effets. Elle traitoit avec tous, & particuliérement avec Madame de Chevreuſe : elle étoit celle qui laiſſoit le plus voir qu'elle étoit aſſez diſpoſée à écouter les propoſitions qu'on lui faiſoit, & que l'alliance du ſang de Bourbon ne lui déplaiſoit pas ; mais tous ces deſſeins n'étoient pas encore dans leur perfection. Le Coadjuteur y réſiſtoit plus opiniâtrement que les autres, & le Duc d'Orléans en étoit encore entiérement éloigné.

Le neuvieme, le Préſident de Thoré, fils du feu Surintendant d'Hemeri, à qui étoit demeuré la voix, recommença la Délibération. Comme il n'étoit pas tout-à-fait ſage, ſon avis fut à demi contre le Cardinal, & à demi pour les Princes. Il y en eut beaucoup qui furent d'avis d'ajouter quelque choſe aux propoſitions de Monſieur le Duc d'Orléans. En voici les principaux articles. Que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & ceux mêmes qui avoient été forcés de recourir à des remedes étrangers, fuſſent nommément compris dans l'amniſtie ; que le Vi-

comte de Turenne pût revenir ; que l'on fît ſurſeoir le raſement de Verteuil, maiſon du Duc de la Rochefoucault ; que dans la Révocation du Duc d'Epernon, on expliqueroit auſſi l'excluſion du Duc de Candale ſon fils, & du Chevalier de la Vallette ſon frere bâtard ; que l'on fît ſurſeoir tous les actes d'hoſtilité ; que cependant le Parlement continueroit d'être aſſemblé, juſques à l'entiere exécution de la paix de Bourdeaux ; que le Duc d'Orléans promettoit sûreté qu'on ne rétabliroit point le Château-Trompette ; & qu'on expliqueroit le mot de ſoumiſſion que devoient rendre ceux de Bourdeaux au Roi, afin qu'ils ne fuſſent point obligés de voir malgré eux le Cardinal.

D'autres furent d'avis de faire inſtance pour la liberté des Princes, &, à cauſe des maux qui en pouvoient arriver, de députer trois de Meſſieurs du Parlement, pour aller traiter avec eux dans le bois de Vincennes, & prendre sûreté deſdits Princes, pour ce qui regarderoit la Paix du Royaume. Pluſieurs autres furent ouvertement d'avis de faire des remontrances à la Reine contre le Cardinal Mazarin, diſant qu'il étoit la cauſe de tous ces maux, & que la réconciliation

conciliation de la Maiſon Royale ne ſe pouvoit faire, qu'après qu'il ne ſeroit plus à la Cour. Ils firent enſuite contre lui toutes ſortes d'imprécations, avec des paroles qui marquoient leur mépris & leur haine.

Le Duc d'Orléans les interrompit par pluſieurs fois, diſant qu'il ne s'agiſſoit pour lors que de la paix de Bourdeaux, & que ceux de ce Parlement ne parloient poſitivement dans leurs Lettres, ni des Princes, ni du Cardinal; qu'ils demandoient ſeulement pour principal article d'être délivrés du Duc d'Épernon; & que ſi on faiſoit tant de propoſitions nouvelles, qu'il retireroit ſa parole, & ne ſe mêleroit plus de cette affaire.

Tous ces avis différens revinrent à deux principaux, qui furent long-temps balancés; celui d'accepter les propoſitions du Duc d'Orléans, & celui de la liberté des Princes, quand les Rebelles auroient mis bas les armes. De celui-ci, il y en eut ſoixante-dix : car la plus grande partie de ceux qui avoient été contre le Cardinal, dont il y en avoit eu environ quarante, revinrent à cet avis, hormis treize : & du premier, il y en eut cent douze, qui fit que l'on

accepta purement & ſimplement les propoſitions du Duc d'Orléans, ſans les expliquer, ni les entendre autrement; & on ajouta même de ſignifier au Parlement de Bourdeaux, que le Parlement de Paris les trouvoit juſtes, & tout-à-fait équitables, & qu'ils s'en devoient contenter. Comme on avoit envoyé au Roi des Députés pour lui rendre raiſon de ce qui avoit été fait au Parlement, en faveur des Bourdelois, auſſi-tôt après le départ de Sa Majeſté, il fut arrêté auſſi qu'on envoyeroit leſdites propoſitions à leurs Députés, afin de les faire agréer au Roi.

Le Duc d'Orléans dit auſſi qu'il écriroit au Roi, pour faire ſurſeoir tous actes d'hoſtilité. On voulut faire auſſi-tôt entrer les Députés du Parlement de Bourdeaux, pour leur ſignifier l'Arrêt; mais comme ils avoient preſſenti, que ceux qui leur étoient affectionnés n'avoient pas pu faire aller les choſes dans l'extrêmité du déſordre, Guyonnet ſeul s'y trouva, qui n'étoit pas celui qui avoit été envoyé porter la lettre, & il fut dit que le Duc d'Orléans leur envoyeroit ſes ordres. Ce Prince, en s'en allant, trouva encore des crieurs contre le Mazarin, mais cela ſe paſſa plus mo-

dérément que le jour précédent. Il attira même le reſpect de cette populace, par la grande quantité de perſonnes de qualité, qui, ce jour-là, voulurent l'accompagner.

Tandis que toutes ces choſes ſe paſſent à Paris, le Roi, qui étoit à Libourne, avec une aſſez belle Armée, témoigna vouloir aſſiéger la Ville de Bourdeaux. La préſence du Souverain déplaît toujours aux Sujets rebelles. Des Canons, de bons Soldats, & de bons Capitaines, ſont des objets fâcheux à des criminels qui ſentent leur faute, & qui connoiſſent qu'ils méritent de grands châtimens. Les Bourdelois en furent étonnés, & ſans l'eſpoir qu'ils avoient au ſecours du Parlement de Paris, qu'ils voyoient être auſſi mal intentionné qu'eux, ils auroient eu de plus grandes frayeurs. Enfin, preſſés par leur devoir & par leur crainte, ils envoyerent d'autres Députés au Roi & à la Reine. Ils furent plus humbles que les premiers, & firent à leurs Majeſtés une harangue plus ſoumiſe, & qui paroiſſoit implorer leur miſéricorde. La Reine même à ſon retour, me fit l'honneur de me le dire. Ce ne fut pas ſans remarquer la peur qu'on lui avoit voulu faire de ces peu-

ples, pour l'empêcher d'y aller, & cette Princeſſe y ajouta qu'elle avoit toujours reconnu que la préſence du Roi avoit de grands charmes, pour changer les cœurs qui lui ſont ſoumis par l'ordre de Dieu, & leur naiſſance.

Ce fut en ce même mois, la veille de la fête de Notre-Dame d'Août, que ma ſœur me quitta, pour entrer dans le Couvent des Filles de Sainte Marie de Saint Antoine, où elle a pris l'habit en mil ſix cent cinquante. Sa vertu étoit eſtimée de tous : elle étoit aimable, bien faite, intérieurement toute ſainte, & l'excès de ſa ſageſſe, joint à la beauté de ſon eſprit, lui avoit fait donner le nom de Socratine. Malgré les charmes de la Cour, elle préféroit ſouvent les maiſons des pauvres au cabinet de la Reine; & l'amitié qu'elle avoit pour mon frere & pour moi, quoique grande, le céda à l'amour qu'elle eut pour Dieu. Je veux mettre ici la lettre qu'elle m'écrivit en me quittant, & qu'elle laiſſa ſur ſa table. Elle ne convient point à mon ſujet; mais j'eſpere, du moins, qu'elle édifiera ceux qui préférent le ciel à la terre, & qu'on me pardonnera, ſi je m'honore d'être la ſœur d'une ſi digne Religieuſe.

LETTRE

DE LA MERE MAGDELEINE EUGÉNIE BERTAUT.

« C'EST à genoux, ma très-chere ſœur, » que je vous demande pardon de » vous avoir quittée, & que je vous con- » jure de vouloir imiter notre bon Pere » Abraham, qui à la voix de Dieu, » qui lui demandoit ſon Fils bien-aimé, » prit lui-même le coûteau pour le lui » ſacrifier, & avec lui tout ſon amour » & toutes ſes tendreſſes. Comme alors » Dieu voulut bien ſe contenter de l'obéiſ- » ſance du Pere & du Fils, peut-être » auſſi ſe contentera-t-il de la nôtre, & » nous fera la grace un jour de nous réu- » nir enſemble, en lui, & pour lui, » plus étroitement encore que nous ne » l'avons été. Mais, cependant, mettons- » nous en état l'une & l'autre, d'ac- » complir ſa ſainte volonté, ſans aucune » réſerve; car autrement, notre ſacrifice » ne lui ſeroit pas agréable. Après cela, » attendons de ſa bonté & de ſa miſé- » ricorde, ce qu'il ordonnera pour notre » bien, & ſa plus grande gloire. J'au- » rois plutôt exécuté mon deſſein, ſi j'a- » vois pu plutôt m'arracher d'auprès de

» vous ; & je ne crois pas que je l'euſſe
» jamais pu faire, ſi Dieu ne m'eût don-
» né pour cela une force extraordinaire,
» & ne m'y eût néceſſitée, en me mettant
» en état de ne pouvoir demeurer au-
» près de vous ſans ſouffrir des maux étran-
» ges, principalement depuis que l'affai-
» re de Mademoiſelle de Bui arrivât, qui
» vous fit deviner la mienne ; car en cette
» occaſion, vous me témoignâtes tant
» de bonté & de tendreſſe, & ce fut
» pour la mienne une ſi rude épreuve,
» que vous me penſâtes faire mourir. Je
» vous conjure, ſi vous voulez que je
» vive, de vous conſoler de notre ſépa-
» ration préſente, & d'acquieſcer aux vo-
» lontés de notre Pere & ſouverain Maî-
» tre. Je vous promets que je vous tien-
» drai la parole que je vous ai donnée,
» & que de plus je ne m'engagerai à rien
» ſans votre permiſſion. Ne me venez
» point voir ſi-tôt ; car je vous avoue,
» que je n'ai point encore de force à vo-
» tre épreuve ; & ſi je ne vous avois
» fuie, je n'aurois pas vaincu en ce com-
» bat, où il falloit que Dieu reſtât le
» Maître ».

La Reine répondit par écrit à la dé-putation des Bourdelois. On leur fit ſa-

voir que le Roi étoit assez bon, pour leur pardonner, & leur donner l'amnistie dont ils avoient besoin, pour effacer le crime de leur rebellion ; mais qu'il vouloit savoir, avant que de traiter avec eux d'aucune chose, s'ils vouloient recevoir le Roi comme leur Maître, avec la dignité & la sûreté requise à sa personne, ou maintenir contre lui les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, déclarés criminels de Leze-Majesté par tous les Parlemens ? Ils dirent qu'ils n'avoient point le pouvoir de répondre à ces articles ; mais qu'ils en feroient leur rapport à leur Compagnie, & en rendroient réponse avant le cinquieme du même mois. Le Ministre, pour continuer de montrer aux Bourdelois & à ceux qui les soutenoient, leur devoir, envoya quelques troupes commandées par le Maréchal de la Meilleraie assiéger un petit fort nommé Voies, qui fut pris aussi-tôt : & pour épouvanter ceux de Bourdeaux, il fit pendre celui qui y commandoit, leur montrant par cette rigueur, qu'ils devoient tout craindre, & qu'il est dangereux de manquer de fidélité à son Roi.

Le Duc de Bouillon, maître de Bourdeaux & de la populace, ayant su cette

exécution, les anima tous à la vengeance : & ſans tarder un moment, il envoya quérir un Capitaine du Régiment de Navailles, qui avoit été pris priſonnier dans quelqu'autre occaſion. On trouva ce Gentilhomme qui jouoit avec des Dames, exempt de toute crainte. Il le fit prendre, & dans la même heure le fit mourir, le faiſant pendre par repréſailles, & enſuite attacher ſon corps ſur la muraille de la Ville. Cette action fut louée de ceux qui ont pour maxime, qu'il ne faut point être tyran à demi, & que les grands hommes ne ſauroient ſoutenir de hautes entrepriſes, s'ils ne ſont capables des grands crimes, comme des grandes vertus ; les unes étant quelquefois néceſſaires pour ſoutenir les autres. Mais ceux qui en jugerent ſur la loi de l'Évangile, ſelon que le nom de Chrétien les y obligeoit, en eurent horreur ; & la Reine m'a fait l'honneur de me dire depuis, qu'elle en fut touchée d'une douleur ſenſible. Je ſais de Langlade, qui étoit alors auprès de ce Duc, que lui-même en ſouffrit de la peine ; il connut le mal qu'il faiſoit, mais il ſe laiſſa conduire à la raiſon politique, qui le força de ſuivre les cruelles coutumes de la guerre. Ses amis

amis ont dit de lui, qu'il étoit bon de ſon naturel, & que ce qui l'avoit rendu capable de cette barbare action, ne l'empêchoit pas d'avoir dans ſon tempérament de la douceur & de la cordialité. Il fut fort malheureux d'avoir cru qu'un crime pouvoit trouver une excuſe : il n'y en a point contre la loi de Dieu, & l'équité naturelle.

Par l'ordre de la Reine, on continua la guerre avec chaleur. Le Maréchal de la Meilleraie attaqua l'Iſle Saint-George, où ceux de la Ville avoient des troupes, dont ils faiſoient leur capital. Après quelques volées de canon, ils ſe rendirent à compoſition. Les ſoldats, au nombre de trois cens prirent parti dans les troupes du Roi. Soixante & dix Officiers, qui s'y trouverent, jurerent de ne plus ſervir contre le Roi, & furent traités humainement, pour faire honte à l'inhumanité du Duc de Bouillon.

Le Duc de Candale fut envoyé à Loches, où étoit alors le Duc d'Épernon ſon pere, qui n'étoit point venu à la Cour, malgré les ordres qu'il en avoit reçus. Le deſſein du Miniſtre étoit de le faire conſentir, que l'on donnât le Gouvernement de Guienne à Monſieur, frere unique du Roi, afin d'ôter aux Re-

belles tout prétexte de ſe plaindre. Ces peuples avoient une juſte averſion pour leur ennemi le Duc d'Épernon, qu'ils appelloient leur tyran; car ſelon ce qui ſe diſoit, il en avoit les actions. Dans toute ſa vie il a paru qu'il étoit dur, & trop hautain. Il étoit ſoupçonné d'avoir empoiſonné ſa premiere femme, la Ducheſſe de la Valette ſœur bâtarde du feu Roi, ſur des jalouſies, peut-être mal fondées. J'ai ouï dire, à la Reine d'Angleterre, qui l'avoit vue à ſa Cour, & à la Reine auſſi, qu'il avoit fort aimé Madame de la Valette avant que de l'épouſer; mais que cette paſſion, au-lieu de produire en lui les effets de l'amitié, l'avoit porté à lui donner alors un ſoufflet, ſur quelque petit dépit qu'elle lui avoit fait : que le feu Roi le connoiſſant de cette humeur voulut rompre le mariage, & que cette jeune Princeſſe, qui aimoit déjà le Duc d'Épernon, lui pardonna, & ne laiſſa pas de le prendre pour ſon mari. Elle eut ſujet de s'en repentir; car, comme je viens de dire, ſelon l'opinion des médiſans, qui eſt d'ordinaire la plus vraie, il lui en coûta la vie. Il avoit épouſé enſuite une niéce du Cardinal de Richelieu, qui, dans les commencemens de leur

mariage, avoit vécu avec lui avec beaucoup de vertu. Elle l'avoit ſuivi en Angleterre dans ſes diſgraces contre la volonté de ſon oncle. Malgré cette conduite, il l'avoit ſi maltraitée, qu'elle auroit été un objet de compaſſion à toute la Cour, ſi dans la ſuite de ſa vie elle n'avoit fait voir quelque diminution à ſes premiers ſentimens. Enfin, ce Duc qui n'étoit point Prince, quoiqu'il eût envie de l'être, n'avoit rien de bon que la magnificence. Il vivoit en grand Seigneur; mais cette ſeule bonne qualité pouvant avoir pour fondement ſa vanité & ſon orgueil, on ne devoit pas l'en eſtimer davantage.

Les Députés de Bourdeaux ne revinrent point trouver le Roi, comme ils l'avoient promis. Le Duc de Bouillon les empêcha de tenir leur parole. Son deſſein étoit de faire pouſſer leur révolte le plus loin qu'il lui ſeroit poſſible, tant pour tâcher d'obtenir la liberté des Princes, que pour en tirer de plus grands avantages en ſon particulier. Ce qui depuis peu s'étoit paſſé au Parlement de Paris, & les propoſitions du Duc d'Orléans les embarraſſoient. On ne faiſoit point de mention du Prince de Condé; & pour lui, & le Duc de la Ro-

chefoucault, ils n'avoient tout au plus que le pardon & la sûreté : mais ils ſe défendirent ſi habilement, que leur conduite par leur réſiſtance fut eſtimée dans les deux partis, & les Princes eurent ſujet de ſe louer de leurs ſervices, & de leur fidélité. Comme je ne ſuivis point la Reine en ce voyage, & que je n'aime à écrire que ce que je ſais parfaitement, peut-être que j'ignore beaucoup de particularités, qui ſont pour l'ordinaire inſéparables des grands événemens. Je puis dire néanmoins avec vérité, que les choſes, dont mes yeux ne ſont point les témoins, je n'en parle que ſur le récit des Acteurs, & ſur ce que la Reine même m'a fait l'honneur de m'en dire.

Environ dans ces mêmes jours que la Reine étoit occupée à vaincre les Bourdelois, la Ducheſſe d'Orléans accoucha à Paris d'un fils, dont la naiſſance donna une grande joie au Duc d'Orléans. Le peuple fit voir celle qu'il en reçut par les feux de joie qui ſe firent dans les rues & par des marques d'une allégreſſe publique & très-ſenſible ; mais cet enfant ne vécut guere, & ſa naiſſance fut ſuivie d'une prompte mort.

L'Armée Eſpagnole étoit alors ſur no-

tre Frontiere, puiſſante, & pleine de belles eſpérances, qu'elle devoit concevoir de ſa force, & de notre foibleſſe. Elle s'avança vers Reims, mais cette Ville fut conſervée par la préſence du Maréchal du Pleſſis, qui prit toutes les précautions néceſſaires pour empêcher ſes progrès. L'Archiduc occupa Neucaſtel, Pontaverre & Baſoches, où il voulut demeurer quelques jours. Le Marquis d'Hocquincourt, qui eut la hardieſſe d'attaquer quelques troupes des ennemis, fut battu & pouſſé juſques dans Soiſſons, & peu s'en fallut qu'il ne fût pris priſonnier. Quelques autres troupes de l'Armée du Vicomte de Turenne, commandées par Boutteville, vinrent hardiment juſques à dix lieues de Paris, pour nous faire la guerre, & beaucoup plus pour nous faire peur.

Boutteville réuſſit dans ſon deſſein. Les Payſans & toute la nobleſſe de Picardie, qui vint ſe ſauver dans Paris, y cauſa une étrange rumeur. Ce lieu étoit plein de tant de factions, que les grands & les petits avoient plus de joie que de douleur, de voir l'Archiduc proche de nous; & chacun étoit plus attentif à faire ſervir ce déſordre à ſes deſſeins, qu'à s'oppoſer à l'ennemi. Le Duc d'Or-

léans, qui vit que le Vicomte de Turenne avec ſes troupes pouvoit venir juſqu'au bois de Vincennes enlever Monſieur le Prince, reprit de nouvelles inquiétudes, & les Frondeurs ſe ſervirent de cette occaſion, pour lui conſeiller de le faire amener à la Baſtille, de ſa ſeule autorité. Il en parla à le Tellier, Secrétaire d'État, qui s'y oppoſa vigoureuſement : & après beaucoup de conſultations & de mauvaiſes heures, ſur l'inquiétude que cette affaire donna aux uns & aux autres, il fut conclu qu'on les ôteroit du bois de Vincennes, & qu'on les meneroit à Marcouſſi, ſous bonne garde, au-delà de la riviere de Seine & de la Marne, attendant que la Reine en ordonnât à ſa volonté.

Madame, dans ces occurrences, conſeilla Monſieur de mettre le Prince de Condé en liberté, & de marier ſon fils le jeune Duc d'Anguien à une de ſes filles. Il n'approuva point alors cette propoſition, quoiqu'elle fût raiſonnable à ſon égard. Il n'étoit pas d'humeur à ſe réſoudre ſi facilement, & il falloit qu'il attendît quelque temps, & que les conſeils de ſes Conducteurs le forçaſſent d'y penſer. Les Frondeurs ne lui parloient encore que de ſe rendre le

maître des priſonniers, afin d'en diſpoſer à ſa fantaiſie; & cependant, ils donnoient de douces eſpérances à ceux de leur parti, & aſſuroient leurs amis, que ſi une fois le Duc d'Orléans les avoit en ſon pouvoir, il les feroit ſortir auſſi-tôt : mais eux n'oſoient ſe confier en leurs promeſſes, & auroient mieux aimé traiter avec le Miniſtre. Le Coadjuteur, ſur-tout, leur étoit odieux, parce qu'il avoit fait connoître dans tous les temps qu'il n'aimoit pas M. le Prince, & qu'il étoit incapable de demeurer dans un état de modération & de ſageſſe.

Parmi ce trouble univerſel, il arriva un Trompette de l'Archiduc, qui paroiſſoit envoyé par lui au Duc d'Orléans, & qui diſoit s'adreſſer à tous les bons François. Ce Prince Allemand lui témoignoit deſirer la Paix, & offroit d'y travailler avec lui, en lui faiſant eſpérer ce bonheur à des conditions raiſonnables. Cette nouvelle donna de l'émotion & de la joie aux Pariſiens : ils crurent que c'étoit tout de bon que les étrangers étoient devenus leurs amis, & n'en apperçurent point la tromperie. Le Duc d'Orléans, auſſi trompé que les autres, & enyvré de la gloire qu'il crut recevoir en don-

nant la Paix à la France, répondit à l'Archiduc en des termes de grande civilité, & lui dépêcha un Gentilhomme pour l'aſſurer qu'il étoit prêt d'en conférer avec lui. Il envoya auſſi-tôt à la Cour, pour inſtruire la Reine & le Miniſtre des offres de l'Archiduc, & demanda le pouvoir de la traiter avec ce Prince. Le Miniſtre connut de quelle importance étoit cette affaire, & d'où venoit cette intrigue. Il crut que Madame de Longueville, & le Vicomte de Turenne, avoient fait faire ce pas à l'Archiduc, pour le charger de plus en plus de la haine publique, & pour émouvoir Paris contre lui. Il ne fut pas content ſans doute du Duc d'Orléans, de ce qu'il avoit écouté ces propoſitions; mais pour ne lui pas donner ſujet de ſe plaindre, & aux Pariſiens de crier, il lui envoya les pouvoirs néceſſaires pour cela. Le Comte d'Avaux s'en mêla : il fut avec le Nonce à Soiſſons, pour s'aboucher avec les Députés d'Eſpagne; mais ils ne s'y trouverent point.

Il vint enſuite à Paris un certain Gabriel de Toledo qui fut long-temps logé à Iſſi. Il faiſoit eſpérer de la part de l'Archiduc de grandes choſes. Le peuple, par ces foibles apparences, aimoit

déjà ce Prince d'Autriche, & dans les rues on lui donnoit de continuelles bénédictions. Le Vicomte de Turenne fit écrire au peuple de Paris, ou bien les créatures du Prince écrivirent pour lui tout ce qu'ils deſiroient. Ces placards furent affichés dans les carrefours de la Ville, où le Mazarin étoit injurié, & l'Archiduc loué, comme celui qui pouvant tout détruire, vouloit néanmoins rétablir le repos & la paix dans l'État. Enfin toutes ces illuſions s'évanouirent; & ce qui en reſta fut la honte que devoient avoir ceux qui les avoient reçues comme des vérités.

La Reine cependant étoit occupée aux ſoins que lui donnoit le ſiége de Bourdeaux. Les propoſitions de paix que le Duc d'Orléans avoit arrêtées dans le Parlement, n'avoient pas été tout-à-fait agréables au Miniſtre; mais il jugea qu'il s'en pouvoit ſervir pour obliger les Bourdelois à ne pas demander du Roi plus que ce qu'elles leur accorderoient. Il voyoit bien que le Parlement avoit en cette occaſion trop entrepris ſur l'autorité du Roi, & que le Duc d'Orléans, malgré ſes bonnes intentions, lui avoit laiſſé prendre trop d'avantage. Il reçut néanmoins tout ce qui venoit

de ſa part avec reſpect, & fit paroître vouloir ſuivre ſes ſentimens; mais il ſe réſolut, en faiſant attaquer Bourdeaux, de ſe mettre en état de ne prendre conſeil que de lui-même.

Le Maréchal de la Meilleraie preſſa la Ville : il donna le Commandement de l'attaque du Faubourg Saint-Seurin aux Marquis de Roquelaure & de Saint-Mégrin. Ces deux braves gens s'engagerent ſi avant, que le Maréchal de la Meilleraie ayant jugé à propos de changer ſes ordres, ils ne purent pas lui obéir. Le combat fut rude des deux côtés. Ceux qui y commandoient y firent des merveilles. De Choupes, Riberpré & Genlis, y furent bleſſés. Du côté des aſſiégés, les deux Généraux, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, ſe trouverent par-tout à la défenſe de leurs gens. Les Royaliſtes attaquerent toujours vaillamment, & les Rebelles ſe défendirent de même. Le Comte de Palluau fut repouſſé en une demi-lune qu'il voulut emporter, & par trois fois le Duc de la Rochefoucault la lui fit quitter, aſſiſté des Gardes du Prince de Condé & des ſiens; & s'il n'avoit point combattu contre le Roi, il auroit mérité beaucoup de louanges de ſa valeur.

Pendant que le Miniſtre faiſoit la guerre, il penſoit ſelon ſa coutume à la Paix. Il conſentit que le Duc de Candale fît venir Gourville à Bourg. Pluſieurs grandes matieres furent traitées en cette conférence. Gourville, homme hardi ſur les propoſitions, & qui, ſelon ce qu'il lui convenoit de dire, & ce que la néceſſité le forçoit de faire, ſe ſervoit également du *Oui*, comme du *Non*, ouvrit au Miniſtre, à ce qu'il m'a dit depuis, & ſans deſſein de le tromper, toutes les voies poſſibles pour l'accommodement. Il offrit le mariage du Prince de Conti avec Mademoiſelle de Martinozzi, ſa niéce : il lui offrit auſſi que s'il vouloit mettre le Prince en liberté, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault ſe mettroient volontairement en priſon, pour leur répondre en leurs propres perſonnes de la fidélité & ſincérité de M. le Prince. Il chercha les moyens de pouvoir le ſatisfaire en toutes choſes ; & n'oublia rien à lui dire de ce qui auroit dû lui plaire. Le Cardinal refuſa tous ces accommodemens, parce qu'il n'oſoit ſe confier au Prince de Condé, dont il avoit été ſi maltraité ; parce qu'il ne crut pas devoir manquer au Duc d'Orléans, à qui il avoit promis

de ne rien changer ſur cet article ſans ſa participation. Il en fallut donc venir aux propoſitions de ce Prince, telles qu'elles étoient. Les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, qui avoient amuſé le peuple de Bourdeaux, par l'eſpérance d'un grand ſecours d'Eſpagne, & d'une Armée Navale, ne pouvoient plus le tromper. Ils furent forcés de conſentir à l'accommodement, & à ſuivre les ſentimens de ceux qui étoient effrayés des Armées du Roi. Le Duc d'Orléans envoya tout de nouveau du Coudrai-Montpenſier au Cardinal, avec deux Conſeillers du Parlement de Paris, pour le convier de donner la paix à cette Ville rebelle, & n'oublia rien pour la faire conclure ſelon les aſſurances qu'il en avoit déjà données.

Toutes les négociations de part & d'autre, ayant eu leur effet, la paix fut accordée aux Bourdelois, ſelon la Déclaration donnée au Parlement de Paris. L'amniſtie générale fut donnée à tous. Il fut permis à Madame la Princeſſe de ſe retirer dans l'une de ſes maiſons avec le Duc d'Anguien, ſon fils, en Anjou, ou bien à Montron; le nombre de la garniſon ayant été limité par le Roi. Les Ducs de Bouillon

& de la Rochefoucault, eurent sûreté d'aller en leurs maisons, & jouissance de leurs biens, avec toutes les douceurs qui accompagnent d'ordinaire une paix: & la Déclaration du Roi en fut donnée le premier Octobre.

Le quatrieme du même mois, Madame la Princesse partit de Bourdeaux avec le Duc d'Anguien, son fils, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & grand nombre de gens à son service. Elle avoit dessein d'aller à Coutras. Le Maréchal de la Meilleraie, l'ayant rencontrée dans sa petite Galere, fit approcher son bâteau pour la saluer & lui faire la révérence. Elle lui dit qu'elle s'en alloit passer à Bourg, avec intention de tenter les moyens de voir la Reine, pour se jetter à ses pieds; qu'elle croyoit ne se pouvoir mieux adresser qu'à lui, pour en obtenir la permission; & qu'elle le prioit de retourner à Bourg. Il accepta cette commission, & alla le dire à la Reine, en présence de tout le monde. D'abord elle en parut surprise, & lui répondit qu'elle ne pouvoit pas la recevoir, & qu'elle n'avoit point de maison pour la loger. Le Maréchal de la Meilleraie, plein de bonne volonté, lui dit que Madame la

Princeſſe étoit réſolue de paſſer la nuit dans ſa Galere, plutôt que de ne la point voir; mais que ſi elle l'avoit agréable, ſa femme la logeroit chez elle pour cette nuit. La Reine ne pouvant plus s'excuſer, y conſentit, & un moment après on vit paroître ſur la riviere cette Princeſſe avec toute ſa ſuite. La Reine envoya à ſa deſcente, pour l'aſſurer qu'elle ſeroit la bien-venue; & Madame de la Meilleraie y alla auſſi, pour l'accompagner chez elle. Dans ce même temps, le Miniſtre étoit allé à un rendez-vous qu'il avoit donné au Duc de Bouillon. La Reine lui dépêcha un Courier pour le faire revenir, & à ſon retour il trouva le Duc de Bouillon chez lui. Ils furent long-temps enſemble, & enſuite il fut chez la Reine, où un moment après ſe rendit Madame la Princeſſe. Elle fut reçue de la Reine en particulier, & le Miniſtre ſeul fut témoin des larmes qu'elle répandoit. Elle ſe jetta à genoux devant la Reine, tenant le Duc d'Anguien, ſon fils, de la main, & lui fit ſon compliment avec quelques ſanglots; & un de mes amis qui m'écrivit ce détail, me manda que la douleur l'avoit embellie. Cette Princeſſe n'avoit pas été juſqu'alors fort conſidérée dans ſa Famille. Sa Naiſſan-

ce, quoique très-noble, étoit fort au-deſſous de celle de Monſieur le Prince, & la ſolidité de ſon eſprit ne réparoit pas ce défaut. Madame de Longueville dont le mérite éclatoit en tous lieux, ne l'eſtimoit pas, & le mépris que Madame la Princeſſe, ſa belle-mere, avoit pour ſa race & pour elle, joint à toutes ces choſes, n'avoit pas peu contribué à ſon anéantiſſement. Elle avoit néanmoins des qualités aſſez louables. Elle parloit ſpirituellement quand il lui plaiſoit de parler; & dans cette guerre, elle avoit paru fort zélée à s'acquitter de ſes devoirs. Elle n'étoit pas laide : elle avoit les yeux beaux, le teint beau, & la taille jolie. Sans ſe faire toujours admirer de ceux qui la conduiſoient, & de ceux qui étoient auprès d'elle, elle a du moins cet avantage d'avoir eu l'honneur de partager les malheurs de Monſieur le Prince; ce qui répare en quelque maniere le malheur qu'elle a eu de n'avoir pu perſonnellement mériter par de plus éminentes vertus, une réputation plus éclatante & mieux établie.

Après qu'elle eut ſalué la Reine, les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault allerent ſouper chez le Miniſtre, où il eſt à croire qu'ils ne parlerent pas

de bagatelles. Ils s'en allerent enſuite chez eux, laſſés ſans doute de leur mauvaiſe fortune; car c'eſt toujours une choſe fâcheuſe que de faire la guerre contre ſon Roi & ſon Maître. Quoique cette Paix ne fût pas conclue tout à l'avantage du Roi, ni faite avec cette hauteur néceſſaire au rétabliſſement de l'autorité Royale, il ſembloit néanmoins qu'elle étoit commode au Miniſtre, & fort utile au ſervice du Roi. Par cette même raiſon, les ennemis de l'État, les Frondeurs peut-être, & ſur-tout ceux qui étoient du parti des Princes, en étoient au déſeſpoir. Le Roi & la Reine entrerent dans Bourdeaux, & n'y furent pas reçus avec la joie publique, qui accompagne pour l'ordinaire les viſites de cette nature. La Ville donna au Roi & à la Reine une collation fort mauvaiſe, & un feu d'artifice de peu de beauté. Mademoiſelle qui avoit ſuivi la Reine en ce voyage, quaſi malgré elle, eut un bal, & tout ce qui s'y paſſa de plus mémorable, c'eſt que la Reine s'y enrhuma de chaud. Ce fut elle-même qui à ſon retour me conta toutes ces particularités, & qui me fit l'honneur de me dire que les mauvaiſes diſpoſitions des eſprits plutôt que le climat, avoient été cauſe

cauſe de ſon mal. Les chagrins qu'elle avoit reçus en ce lieu, avoient été extrêmes. La corruption de la révolte avoit imprimé dans les cœurs des grands & des petits de cette Province, un dégoût de leur véritable devoir, qui força cette Princeſſe d'en avoir beaucoup pour eux.

Le Cardinal Mazarin y fut mal reçu : on ne lui fit point les complimens dus, en de telles occaſions, à ſa qualité de premier Miniſtre ; & la Reine le ſentit comme un outrage fait à ſa perſonne. Elle ne tarda que dix jours dans Bourdeaux, & cette Ville ne méritoit pas d'en être honorée plus long-temps. Sa préſence étoit néceſſaire à Paris. Elle partit malade de ce rhume, qui au-lieu de diminuer, étoit beaucoup augmenté. En arrivant à Poitiers, elle tomba malade tout de bon d'une petite fiévre continue ; & au bout de deux jours, ſon courage qui ne l'abandonnoit jamais dans les grandes occaſions, la fit partir diligemment, pour avancer ſon chemin vers Paris. En arrivant à Amboiſe, elle fut contrainte d'y reſter douze jours, parce que ſa fiévre & ſa maladie augmenterent beaucoup, & la forcerent de ſe faire ſaigner pluſieurs fois. Madame de

Brienne qui eut l'honneur de la ſuivre ſeule en l'abſence de ſes Dames, me conta à ſon retour que pendant ce voyage la Reine endura de grandes incommodités. Sa maladie ne l'empêchoit pas de ſe mettre en caroſſe depuis le matin juſqu'au ſoir, de la même maniere que ſi elle eût été en parfaite ſanté. Elle étoit triſte, tant parce qu'elle ſouffroit de ſa fiévre, que parce qu'elle n'étoit pas ſatisfaite de l'état de ſes affaires. Avec tous ces maux, elle ne ſe plaignoit point: elle voyoit avec patience dans ſon caroſſe les jeux du Roi & de Monſieur, que la jeuneſſe & l'enfance convioient à ſe divertir, ſans paroître être incommodée, quoiqu'en effet elle le fût beaucoup. Un jour que ſa premiere Chambre manqua d'arriver, cette grande Princeſſe, avec un accès de fiévre fort violent, & la laſſitude du voyage, fut contrainte d'attendre quatre heures que ſon lit fût arrivé dans une méchante Hôtellerie, où pour tout meuble on ne trouva qu'une grande chaiſe de bois. La Reine s'y mit, & y demeura ſans ſe plaindre, ni murmurer contre ſes Officiers, diſant à Madame de Brienne, qui lui tenoit la tête: *Nous ſommes toujours trop à notre aiſe, nous autres:*

il eſt juſte que nous ſouffrions quelquefois. Étant arrivée à Fontainebleau, elle convia le Duc d'Orléans de la venir voir; mais les Frondeurs voulurent l'en détourner par de mauvaiſes raiſons. Ils ſouhaitoient de le mettre en mauvaiſe humeur contre le Miniſtre, ſur ce que l'on avoit mandé à ce Prince les longues conférences que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault avoient eues avec lui. Ce prétexte donna un ſujet apparent aux Frondeurs de le décrier auprès de ce Prince, & de lui faire voir encore davantage combien il lui étoit important de ne pas laiſſer les Princes ſous la puiſſance du Miniſtre. La fidélité qui l'avoit obligé de fermer les oreilles aux propoſitions qu'on lui avoit faites à Bourdeaux, ne lui ſervit de rien; & ſes ennemis, ſoit qu'il fît bien, ou qu'il fît mal, de toutes les manieres travailloient inceſſamment à le détruire. Le Tellier me dit alors, que dans le temps que les priſonniers avoient été tranſportés à Marcouſſi, le Duc d'Orléans voyant combien ſes intérêts l'obligeoient à ſe conſerver la part qu'il devoit avoir à leur liberté ou à leur priſon, lui avoit dit: *Je ſais bien ce que je pourrois faire là-deſſus, mais je ſais bien auſſi qu'après*

ce premier pas, il m'en faudroit faire d'autres; & cela, je ne le veux pas.

Voulant dire, qu'il eût fallu s'embarquer après cette action, à faire la guerre à la Reine, pour ſe faire Régent.

Le Duc d'Orléans alla à Fontainebleau, après avoir montré publiquement ſe plaindre du Cardinal, & avoir témoigné peu de deſir de voir la Reine. Le Roi, accompagné du Miniſtre, fut au-devant de lui. D'abord ce Prince ne parut point mal ſatisfait : il embraſſa le Cardinal, & après quelques petites plaintes, qui furent adoucies par les juſtifications du Miniſtre, & le bon traitement de la Reine, tout parut raccommodé. Il fut parlé entr'eux de l'affaire qui preſſoit le plus, & du lieu où les Princes ſeroient tranſportés. La Reine me fit l'honneur de me dire auſſi-tôt après ſon retour à Paris, qu'elle avoit parlé au Duc d'Orléans du deſſein qu'elle avoit eu de les faire conduire au Havre, & qu'il n'avoit point paru s'y oppoſer ; mais qu'il avoit ſeulement répondu (voilà les mêmes mots) *mezo ſi, mezo no*, moitié oui, moitié non. Sur cela les ordres furent donnés en diligence au Comte d'Harcourt avec un bon nombre de Troupes pour les y mener, & la Rei-

ne fut en cette rencontre obéie ponctuellement.

Madame de Chevreuſe étant à Fontainebleau, proteſta au Cardinal des bonnes intentions du Coadjuteur, & l'aſſura qu'il vouloit être tout-à-fait de ſes amis, pourvu qu'il le fît Cardinal. Elle lui donna beaucoup d'avis contre ceux qui traitoient les affaires des Princes, & parut avoir alors beaucoup de deſir de s'unir aux intérêts de la Reine. Le Garde des Sceaux de Châteauneuf, qui pendant tout le voyage avoit fait la figure d'un bon ſerviteur du Roi, parut auſſi vouloir ſe lier entiérement au Miniſtre, & même on a cru qu'il lui fit conſeiller d'arrêter le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, diſant, malgré l'extrême liaiſon qu'il avoit eue avec eux, que ces deux hommes ſeroient toujours pernicieux au repos de l'État; mais le Cardinal n'oſa ſe confier en lui. Il avoit eu d'étranges relations des Frondeurs, par les créatures des Princes qui l'en vouloient détacher. Son cœur étoit ulcéré contr'eux, & ſon mécontentement fut cauſe que Madame de Chevreuſe ne put porter au Coadjuteur que de lointaines eſpérances du Chapeau qu'il deſiroit. Le dépit qu'il en eut aug-

menta ſa haine contre le Cardinal Mazarin, & fit que le Cardinal en eut encore davantage pour lui. Toutes ces choſes eurent auſſi cet effet, que le Garde des Sceaux de Châteauneuf, que le Miniſtre regardoit toujours comme ſon ennemi, s'éloigna d'autant plus de l'amitié du Miniſtre, que les bons momens qu'il avoit eus pour lui, ne lui avoient ſervi de rien.

Le Coadjuteur en ce même temps, pour ne rien oublier, & peut-être par un équitable repentir du paſſé, fit encore offrir au Cardinal, que s'il avoit peur de lui, il s'en iroit à Rome, & qu'étant ſatisfait, il ne ſe mêleroit plus de rien; mais toutes ces belles & louables apparences ne purent convier le Miniſtre à lui faire du bien, & ſon malheur voulut auſſi qu'il n'osât lui faire du mal, en écoutant les propoſitions du Garde des Sceaux de Châteauneuf, qui en cette rencontre parurent ſinceres. S'il y eût alors en eux quelques favorables momens pour lui, il fut malheureux de ne les pas connoître, & fort excuſable : en ayant été juſque-là toujours fort maltraité, il ne les put regarder comme des gens qui pouvoient devenir ſes amis. Si le Cardinal eût pu eſpérer alors quelque

véritable amitié du Prince de Condé, & quelque docilité dans ſa conduite, il auroit préféré de ſe raccommoder avec lui à toutes les autres choſes, tant il étoit las des Frondeurs. Peu avant ſon retour, il avoit été pendu en effigie dans tous les Carrefours de la Ville de Paris, avec des vers infâmes, & il avoit fallu que le Lieutenant-Criminel eût enlevé ces potences publiquement. Le Cardinal avoit attribué cette hardieſſe à ſes bons amis les Frondeurs; mais dans le vrai on crut avec quelque fondement que ceux du parti des Princes y avoient eu plus de part que les autres.

La Reine retint le Duc d'Orléans auprès d'elle à Fontainebleau, tant qu'il lui fut poſſible, & le laiſſa partir aſſez content, un jour ſeulement avant qu'elle revînt à Paris, qui fut le quinzieme de Novembre. Elle nous parut fort changée de ſa maladie. Elle étoit foible & triſte. A ſon arrivée toute la Cour la reçut au Palais Royal, & toute la Fronde s'y trouva tant en gros qu'en détail.

Le Duc de Beaufort, qui, à ce qu'on m'aſſura, eut quelque peur d'être arrêté, vint lui rendre ſes devoirs. Elle le reçut froidement. Il en uſa de même avec

le Miniſtre, afin de ſe rétablir en honneur avec le peuple de Paris, qui avoit crié contre lui *au Mazarin.* Le Coadjuteur vint auſſi faire la réverence à leurs Majeſtés, & la Reine lui fit de grands reproches de ſa conduite.

Environ dans ce même temps arriva la nouvelle de la mort du Prince d'Orange, qui avoit l'honneur d'être gendre de la Reine d'Angleterre. Sa perte redoubla les chagrins de cette Reine affligée. Elle le pleura en ma préſence, & me témoigna en être fort touchée. Il étoit jeune, & déjà grand Capitaine, ayant donné à toute l'Europe des marques de ſa valeur, de ſa capacité & de ſa bonne conduite. Delà je fus chez la Reine que je trouvai, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, plus malade & plus abattue qu'à l'ordinaire. La mort de ce Prince qu'elle regretta auſſi, lui avoit rempli l'eſprit du ſouvenir de ſes propres chagrins; & des malheurs de la Reine d'Angleterre, paſſant à ceux qui la regardoient, je conclus avec elle que notre ſiecle nous avoit plus fourni de ſujets de méditer ſur la miſere humaine, que d'occaſions dangereuſes de nous perdre par la joie & le divertiſſement.

La

La Reine deux jours après ſon retour, prit médecine, pour tâcher de finir ſa maladie. Ce remede l'ayant beaucoup émue, la nuit ſuivante elle ſe trouva plus mal : la fiévre lui reprit violemment, qui lui dura continue avec redoublement. Juſques à l'onzieme de ſa maladie, ſon mal fut dangereux : il fut cauſe que beaucoup de perſonnes eurent de la crainte & de la joie, ſelon les diverſes paſſions & les divers intérêts de chacun.

Les Princes arriverent au Havre le vingt-cinquieme du mois (Novembre), jour de Sainte-Cathérine. Ils étoient partis le quinzieme, & marchoient à petites journées, à cauſe des troupes qui les conduiſoient. Ils eſpérerent toujours qu'on les ſauveroit; & M. le Prince tenta de ſe ſauver lui-même dans une hôtellerie; mais de Bar les veilloit de ſi près, que la choſe lui fut impoſſible. Il ſe plaignoit de ſes ſoins & de ſa ſévérité, & avoit une grande haine pour lui. Ce fut pour ce Prince une ſenſible douleur, de ſe voir entre les mains & ſous la domination de la Ducheſſe d'Aiguillon, ſon ennemie, & une grande mortification au Duc de Longueville, de traverſer en cet état les terres de ſon Gouver-

nement. La Ducheſſe d'Aiguillon, de ſon côté, n'en fut pas fâchée; & quand ils y furent, elle dit alors à la Marquiſe de Sablé, ſon amie, en roulant les yeux au Ciel, & paroiſſant touchée de leur infortune, *que depuis que ces pauvres Princes étoient au Havre, elle avoit oublié toute la haine qu'elle devoit avoir pour eux; qu'il lui ſembloit depuis cela, qu'ils étoient devenus ſes enfans; & qu'en vérité, auſſi-tôt que la Paix générale ſeroit faite, elle avoit réſolu dans ſon ame de les bien ſervir.* La Marquiſe, attachée aux intérêts des Princes, lui répondit qu'elle les remettoit à bien loin, & que des ſentimens auſſi charitables, & auſſi chrétiens que les ſiens, devoient avoir une plus prompte exécution. Cette Dame, dont l'eſprit pénétrant ſavoit ſonder les plis & replis du cœur humain, ſe moqua avec moi de cette bonté affectée, bien contraire, à ce qu'elle croyoit, aux véritables ſentimens de Madame d'Aiguillon. Peut-être qu'elle ſe trompoit : cette Dame paroiſſoit avoir de la piété.

La réputation de Monſieur le Prince imprimoit dans tous les hommes une ſi particuliere vénération pour ſa perſonne, que la chambre où il avoit été à Vin-

cennes fut visitée avec curiosité, & avec respect, de plusieurs personnes. Mademoiselle de Scuderi, dont les beaux ouvrages ont été célebres en notre siecle, y alla comme les autres; & voyant des œillets dans des pots que Monsieur le Prince avoit pris plaisir de cultiver & d'arroser, pour les tenir sur une terrasse, où il alloit quelquefois se divertir, elle fit ces vers qu'elle laissa écrits sur les murailles de la chambre, ou de cette terrasse, où avoient été ces fleurs.

En voyant ces œillets, qu'un illustre Guerrier,
Arrosa d'une main, qui gagne les Batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne pas de voir Mars Jardinier.

La Reine, après le quatorzieme jour de sa maladie se porta un peu mieux, & cet amendement donna le moyen au Cardinal de penser à rétablir les affaires du Roi, qui étoient en mauvais état sur la frontiere. Sans perdre de temps, il partit de Paris le premier Décembre, pour aller à l'Armée. Son dessein étoit

de retirer Rhetel des mains des ennemis, qui venoient de le prendre, & qui paroiſſoient vouloir le fortifier, pour y prendre leur quartier d'hiver. Toutes les troupes qui étoient à Bourdeaux, ayant rejoint notre armée en Champagne, elle ſe trouva de près de vingt mille hommes. Le Miniſtre, malgré la ſaiſon qui étoit avancée, voulut entreprendre quelque choſe, qui pût réparer le déshonneur de la campagne, & celui du Maréchal du Pleſſis, qui avoit été dans l'impuiſſance de montrer aux ennemis ce qu'il ſavoit faire. Les pertes que l'on faiſoit alors en Catalogne, dont les Eſpagnols prenoient les meilleures places, faiſoient auſſi un mauvais effet contre le Cardinal, & donnoient matiere de crier à ces ſortes de gens qui en font profeſſion, & qui croient que toute la vertu Romaine eſt paſſée en eux, pourvu qu'ils aient mal parlé de celui qui gouverne.

Beaucoup de raiſonnemens ſe firent ſur le départ du Miniſtre. Il y en eut qui crurent, qu'il n'étoit pas fâché de s'éloigner de la Reine pendant ſa maladie, parce que s'il l'eût perdue, il eût été heureux de ſe trouver hors de Paris, où ſa vie en tel cas n'auroit pas

été en grande sûreté ; mais cette Princesse n'étoit plus en péril quand il la quitta, & le dessein de ce voyage étoit fait avant même qu'il arrivât de Guienne. On l'avertit en partant, que les Frondeurs travailloient puissamment à corrompre tout-à-fait les bonnes intentions du Duc d'Orléans, & que ce Prince avoit fait de grandes plaintes contre lui, de ce qu'il avoit osé envoyer les Princes au Havre sans un plein consentement de sa part. Il voyoit que depuis son retour de Fontainebleau, il paroissoit refroidi avec la Reine, & qu'ils étoient embarrassés quand ils étoient ensemble, & particuliérement quand lui même y étoit. On l'avertit aussi que le Parlement feroit du bruit en faveur des Princes, & que l'intrigue de leurs serviteurs augmentoit à leur avantage. Toutes ces choses ne l'étonnerent point : il crut qu'il falloit travailler à ce qui paroissoit le plus important, & de plus grande réputation pour lui, & laisser au temps à démêler le reste.

La Reine me fit l'honneur de me dire, quelques jours après qu'il fut parti, qu'en la quittant, il lui avoit dit qu'il la laissoit sans crainte, quoique beaucoup de gens l'eussent averti, qu'il devoit ap-

préhender qu'en ſon abſence on ne lui rendît de mauvais offices auprès d'elle ; & qu'elle lui avoit répondu, qu'elle étoit bien-aiſe que cette occaſion ſe préſentât, pour lui témoigner la sûreté qu'il devoit avoir en ſa bonne volonté.

Selon ce qu'on avoit prédit au Cardinal, auſſi-tôt qu'il fut parti, le Parlement s'aſſembla, & Madame la Princeſſe, femme du Prince de Condé (car Madame la Princeſſe ſa mere étoit alors fort malade), préſenta une Requête par laquelle elle ſe plaignoit du Cardinal Mazarin, qui avoit envoyé Monſieur le Prince ſon mari dans un lieu dont ſes plus grands ennemis étoient les maîtres, & dont ils pourroient, quand il leur plairoit, l'envoyer dans les pays étrangers ; que cela étant, elle ſupplioit la Cour, d'avoir égard à ſa Requête, & d'ordonner que les Princes, ſelon les Loix de l'État, & notamment ſelon la Déclaration derniere du mois d'Octobre fuſſent amenés au Louvre, & gardés par un Gentilhomme Officier de la Maiſon du Roi.

Cette Requête fut préſentée par Des-Landes Payen, Conſeiller au Parlement, fort zélé pour les Princes. Elle fut reçue de la Compagnie avec applaudiſ-

ſement, & donnée aux gens du Roi, pour y donner leurs concluſions, qui furent que la Requête ſeroit préſentée à la Reine, & qu'elle ſeroit ſuppliée d'y avoir égard.

Ce même jour arriva la nouvelle de la mort de Madame la Princeſſe la mere, qui fut regrettée d'une infinité de perſonnes; & l'on ne manqua pas de dire, que le chagrin & la douleur lui avoient ôté la vie. Cette Princeſſe étoit dans un âge qui pouvoit encore lui faire eſpérer une longue ſuite d'années. Elle paroiſſoit ſaine, elle avoit encore de la beauté, & l'on peut croire en effet, que l'amertume de ſa diſgrace contribua beaucoup à ſa fin. Elle étoit, comme je crois l'avoir déjà dit lorſque j'ai parlé d'elle, un peu trop fiere, haïſſant trop ſes ennemis, & ne pouvant leur pardonner. Dieu voulut ſans doute l'humilier avant ſa mort, pour la prévenir de ſes graces, & la faire mourir plus chrétiennement. Sans ce ſecours, ſelon ſon tempérament, elle auroit ſenti avec de grandes impatiences, la peine de ſe voir exilée, ſes enfans en priſon, & ſes ennemis triompher d'elle; mais Dieu changea ſes ſentimens en de très-vertueuſes diſpoſitions. Elle parut accepter volon-

tiers toutes ces peines, afin de participer par cette croix à celle de Notre Seigneur. Elle fit une confeſſion générale à l'Archevêque de Sens, qui étoit de ſes amis, & qui par des motifs moins ſolides s'étoit accoutumé pendant ſon bonheur de la viſiter ſouvent. C'étoit un homme qui, dans ce temps-là, étoit plein d'eſprit du monde. Il avoit beaucoup de lumieres & de hauteur dans l'ame. Sa réputation étoit nette du côté des femmes. Il ſoutenoit dignement la grandeur & la puiſſance de l'Égliſe; & dans les aſſemblées du Clergé, il a ſu pluſieurs fois porter ſes intérêts avec gloire; mais il n'étoit pas égal dans ſa conduite: il aimoit trop la Cour & l'intrigue, & peut-être que ſa vanité plutôt que ſa vertu le faiſoit ſouvent agir vertueuſement. En cette occaſion, ſon caractere lui attira le reſpect de cette Princeſſe; & les ſentimens de ſa piété, à ce qu'il m'a dit depuis, lui en donnerent à lui-même. Madame la Princeſſe ordonna à l'Abbé de Roquette, d'aller trouver la Reine de ſa part, pour l'aſſurer qu'elle mouroit ſa très-humble ſervante, quoiqu'elle mourût des déplaiſirs qu'elle avoit eus de la perſécution faite à elle, & à ſes enfans. Elle lui manda qu'elle la con-

juroit par le Sang de Jeſus-Chriſt, de faire quelque réflexion ſur ſa mort, & de ſe ſouvenir que perſonne n'étoit exempt des coups de la fortune. Enfin cette Princeſſe finit ſa vie dans les maux, & les ſouffrit avec patience. Il eſt à croire que Dieu l'en a récompenſée, & lui a fait miſéricorde.

La Reine étoit alors malade. La deſtinée de Madame la Princeſſe lui fit pitié : elle reçut ſon compliment avec ce reſpect qu'une Chrétienne devoit avoir pour une perſonne, qui en mourant lui parloit au nom de leur Maître à toutes deux ; mais elle étoit ſi occupée de ſes propres miſeres, & ſi abattue de ſa maladie, qu'elle ne penſoit qu'à ſe plaindre elle-même. J'avois l'honneur d'être ſeule auprès d'elle, à la ruelle de ſon lit, quand cet Abbé lui vint faire ce triſte compliment. Elle y répondit peu de choſes ; mais ſelon le chagrin que je vis dans ſes yeux, je ſuis perſuadée qu'elle penſa beaucoup, & que ſes réflexions furent grandes.

Madame & Mademoiſelle ne furent pas fort affligées de cette mort ; mais elle fit ceſſer leur haine. Madame étoit conſeillée par le Duc de Lorraine ſon frere, que Madame de Longueville avoit

gagnée, par les intelligences qu'elle avoit eues avec les Eſpagnols; & Madame, ne voyant plus Madame la Princeſſe, dont la hauteur lui faiſoit de la peine, elle ſe trouva toute diſpoſée d'entrer plus fortement dans les intérêts du Prince de Condé. Elle redoubla ſes conſeils envers le Duc d'Orléans ſon mari, & Mademoiſelle fut de ce même ſentiment; mais alors, leur crédit à toutes deux étoit médiocre à l'égard du Prince.

Je ne veux pas finir de parler de la mort de Madame la Princeſſe, ſans remarquer une choſe que Madame de Brienne me dit alors de cette Princeſſe, qui eſt digne de mémoire. Quand cette Dame fut de retour du voyage de Bourdeaux, où, comme je l'ai dit, elle avoit ſuivi la Reine, & ſervi fidellement, elle s'en alla voir Madame la Princeſſe, de qui elle avoit l'honneur d'être parente, & qui l'avoit toujours particuliérement aimée. Elle la trouva déjà fort malade; & quand elle fut dans les agonies de la mort, elle ſe tourna de ſon côté, & lui dit, en lui tendant la main, *Ma chere amie, mandez à cette pauvre miſérable qui eſt à Stenai* (voulant parler de Madame de Longueville ſa fille) *l'état où vous me voyez, & qu'elle apprenne à*

mourir. Ces belles paroles ont eu leur effet : Madame de Longueville, peu après détrompée par ſes propres infortunes de la fauſſeté des grandeurs de la terre, a fait voir à toute l'Europe, par la ſévérité d'une rude pénitence, qu'elle a voulu préférer une vie auſtere, & une bonne mort, à une vie délicieuſe & mondaine. C'eſt une grande occupation, que d'apprendre à mourir : c'eſt notre plus importante affaire ; *car les choſes viſibles ſont pour un temps, mais les inviſibles ſont éternelles* *.

Madame la Princeſſe avoit été fortement occupée de l'amour d'elle-même, & des créatures. Je lui ai ouï dire, un jour qu'elle railloit avec la Reine ſur ſes aventures paſſées, parlant du Cardinal Pamphile devenu Pape, qu'elle avoit regret de ce que le Cardinal Bentivoglio ſon ancien ami, qui vivoit encore lors de cette élection, n'avoit point été élu en ſa place ; *afin*, lui dit-elle, *de ſe pouvoir vanter d'avoir eu des amans de toutes conditions ; des Papes, des Rois, des Cardinaux, des Princes, des Ducs, des Maréchaux de France, & même des Gentilshommes.* Quand elle devint veuve, comme

* Saint-Paul.

elle n'avoit pas eu beaucoup d'amitié pour Monſieur le Prince ſon mari, on admira ſon bonheur, ſes richeſſes & ſa puiſſance ; mais depuis ce moment, elle fut accablée de mille maux, & ce ce fut le temps de ſes plus grands déplaiſirs. Ses enfans, qui étoient le ſenſible de ſon cœur, lui cauſerent de grands chagrins, & enſuite leur diſgrace la fit mourir. Les choſes de ce monde ſont preſque toutes de cette nature. Nous y vivons dans une éternelle tromperie : nous deſirons pour l'ordinaire ce que nous n'avons point ; & quand ces biens nous arrivent, c'eſt quaſi toujours pour notre malheur, ou bien dans un temps qu'il les faut quitter malgré nous.

Madame la Princeſſe n'étant plus, il falloit que Madame la Princeſſe ſa belle-fille, fût celle ſous le nom de qui on travaillât à la liberté des Princes. Le jour pris pour délibérer ſur la Requête qu'elle avoit déjà préſentée, les Chambres s'aſſemblerent. Le Premier-Préſident, pour ne pas paroître porter les intérêts des Princes avec trop de chaleur, fit difficulté ſur cette Requête, à cauſe que Madame la Princeſſe n'étoit pas autoriſée ; mais tout-à-propos on heurta à la porte de la Grand'Chambre, & il ſe trouva que

c'étoit un Gentilhomme de la part des Princes, qui apportoit une Lettre ſignée des trois priſonniers, qui paroiſſoit écrite dans leur marche, & qui, apparemment étoit contrefaite. Le Premier-Préſident dit qu'il étoit difficile qu'ils (parlant des Princes) puſſent écrire; & comme ſe moquant de tous, dit, *pas impoſſible pourtant, mais difficile :* & pour tourmenter le Coadjuteur & le Duc de Beaufort, il ajouta, en leur préſence : *Ce n'eſt pas que nous n'ayons vu pendant la guerre, des Lettres de la part de l'Archiduc, venir tout-à-propos comme celle-là, écrites ſans doute dans la rue Saint-Denis.* Sur ces petits démêlés, il ſe fit un grand bruit dans la Grand'Chambre, que le Premier-Préſident blâma infiniment; diſant qu'il n'y avoit plus d'ordre dans le Parlement, que tous vouloient parler tout-à-la-fois; & pour faire remarquer en paſſant leur autorité, leur dit, *qu'ils avoient tort de parler avec tant de déſordre, vu que, par la grace de Dieu, ils étoient en pouvoir de dire leurs avis ſur les plus grandes affaires de l'Etat.* Enfin, on délibéra ſi on donneroit ſéance au Gentilhomme; mais on reçut encore une autre Requête de la part de Mademoiſelle de Longueville, qui de-

mandoit pour le Duc de Longueville, ſon pere, la même grace que Madame la Princeſſe, pour Monſieur le Prince, ſon mari, & le Prince de Conti, ſon beau-frere. Le temps ayant été conſommé à toutes ces Procédures, & à faire des queſtions au Gentilhomme, il fut arrêté par les gens du Roi, que vu l'incertitude de ſavoir s'il étoit de la part des Princes ou non, il n'entreroit point : vu auſſi qu'il dit, qu'il n'étoit pas envoyé par eux, mais qu'un garde, gagné par les Princes, lui avoit apporté cette Lettre, pour la préſenter à la Cour. La délibération ſur la Requête & ſur la Lettre, fut donc remiſe au lendemain neuvieme de Décembre.

La Reine, quoique malade, tint Conſeil ce même jour (le 8 Décembre), dans la ruelle de ſon lit, où aſſiſterent le Garde des Sceaux, le Maréchal de Villeroi, Servien & le Tellier. Il y fut réſolu qu'elle envoyeroit quérir les gens du Roi; ce qu'elle fit : & quand ils furent arrivés, elle leur demanda ce que c'étoit qu'une Lettre, qui leur avoit été préſentée, & s'informa de tout ce qui s'étoit paſſé dans leur Compagnie.

Le lendemain (9 Décembre), comme les Chambres s'aſſembloient, elle envoya

une Lettre de cachet, par laquelle elle mandoit les gens du Roi. Elle leur dit de demander au Parlement, de ſa part, quelque temps pour penſer à ſes affaires; qu'elle ne trouvoit point mauvais qu'ils délibéraſſent ſur cette Requête de Madame la Princeſſe; mais que comme le Roi, ſon fils, y avoit un aſſez grand intérêt, qu'elle demandoit huit jours, pour voir de quelle maniere elle devoit agir en cette rencontre; ſa maladie l'empêchant entiérement de s'appliquer à de telles affaires. Cette Députation des gens du Roi vers la Reine, occupa le jour tout entier.

Le Samedi (10 Décembre), les gens du Roi firent leur rapport aux Chambres aſſemblées, ſur ce que ſa Reine leur demandoit. On délibéra, & le Parlement, par une libéralité admirable, donna à la Reine quatre jours, au-lieu de huit qu'elle avoit deſirés; & la traitant en cela plus durement, que la moindre perſonne de ſon Royaume.

La Reine commença dès lors à ſe mieux porter, & Vautier, Médecin du Roi, ſoutint contre les autres qu'elle avoit jetté un abcès qu'elle avoit dans le meſentere; ce qui étonna toute la Cour, vu le péril où elle avoit été. Malgré cet amendement, la fiévre ne la quitta pas encore tout-à-fait.

Le quatorzieme on voulut délibérer au Parlement ſur les affaires préſentes. Le temps ſe paſſa en diſputes entre les Frondeurs & les Partiſans des Princes, & à crier contre le Cardinal Mazarin. Ils vomirent contre lui mille injures : quaſi tous le traiterent de perturbateur du repos public, & conclurent enfin qu'il falloit ſupplier le Duc d'Orléans de ſe trouver à leurs Délibérations. Ainſi la choſe fut remiſe à une autre fois.

Quoique le Cardinal eût trop négligé d'acquérir des créatures dans cette Compagnie, & que la Reine ne prît nul ſoin d'en avoir par elle-même, elle en avoit néanmoins quelque petit nombre, qui ſervoient le Roi, afin ſeulement d'éluder les grands coups, & de gagner du temps. La différence des intérêts & des Cabales, étoit grande : elle cauſoit beaucoup de confuſion, & ces diſputes faiſoient que leurs délibérations n'alloient pas ſouvent à la concluſion des affaires qu'ils entreprenoient. Chaque parti n'avoit pas aſſez de pouvoir pour faire réuſſir ce qu'il vouloit; mais ils n'en avoient que trop, tous en général & en particulier, pour brouiller, & pour mettre le déſordre dans l'Etat & dans la Cour. Les Princes en profiterent; car les Frondeurs étant

étant tout-à-fait dégoûtés du Cardinal, & trouvant qu'ils étoient trop foibles pour ſurmonter ce parti, qui chaque jour augmentoit de forces, ils réſolurent de ſe réunir enſemble, pour voir s'ils n'y trouveroient pas mieux leur compte.

Le quinzieme (Décembre), Meſſieurs du Parlement députerent vers le Duc d'Orléans, pour le prier d'aſſiſter à leurs Délibérations, & cependant réſolurent de demeurer inceſſamment aſſemblés. Le Duc d'Orléans, qui, ſur le chapitre du Prince de Condé, étoit preſque encore du même ſentiment que la Reine, pour empêcher que la Requête de Madame la Princeſſe ne fût trop favorablement reçue, leur déclara hautement, qu'il ne pouvoit pas ſe réſoudre d'y aller, s'il n'y étoit reçu d'une autre maniere qu'il ne l'avoit été les jours précédens; que chaque particulier y étoit le maître, & que le déſordre étoit tel, que lui-même n'y étoit pas écouté; que tout ce qu'ils faiſoient alors ne feroit point ſortir les Princes; qu'il ne conſeilloit pas à la Reine de le faire; qu'elle les avoit fait conduire au Havre par de bonnes raiſons, & que c'étoit lui-même qui lui avoit conſeillé de le faire. Il le diſoit ainſi, pour faire finir la rumeur du Parlement, qui ſe faiſoit en faveur des

Princes ; & néanmoins il avoit ſouvent dit ſur ce chapitre, qu'il ſe plaignoit de la Reine, de ce qu'elle les avoit envoyés en ce lieu, ſans lui en avoir parlé poſitivement.

Ce même jour arriva la nouvelle d'une défaite des ennemis, par Milord d'Igbi, Anglois, qui commandoit alors dans nos troupes, & j'en vis apporter à la Reine une Enſeigne, ce qu'elle eſtima beaucoup davantage que le plus beau diamant du monde. Elle en reçut auſſi-tôt après une autre infiniment plus conſidérable. Un Courier arriva de la part du Miniſtre, qui lui apprit la priſe de Rhétel, qui avoit été emportée par l'Armée du Roi, en deux ou trois jours, ſans y faire de circonvallation. Le Cardinal pouvoit partager avec le Maréchal du Pleſſis, une grande portion de la gloire qui en étoit due à ce Général, par les ſoins qu'il avoit pris de mettre l'Armée en état de faire de telles conquêtes. Voilà cet homme condamné par un Arrêt du Parlement, & pendu en effigie, qui, malgré la haine publique, ſubſiſte dans la grandeur. Il ajoute à ſa qualité de Miniſtre, celle de Conquérant à la tête de vingt mille hommes, & prend des places, ſans paroître ſe ſoucier de toutes les injures de ſes ennemis. Se voyant haï des

grands du Royaume & des peuples, il tâchoit de ſe conſerver l'amitié des ſoldats. Sa maxime étoit d'aller à l'armée le plus ſouvent qu'il pouvoit, & d'y porter toujours de l'argent ; & il prenoit ſoin de régaler les ſoldats ſur toutes leurs petites néceſſités. Cette année, il leur avoit porté des juſte-au-corps, pour les garantir du froid, qui étoit déjà grand. Il tenoit trois ou quatre tables, où il recevoit les Officiers, afin de les acquérir à lui par cette bonne chere, ſe montrant d'ailleurs plus doux & plus traitable, que quand il étoit dans le Cabinet de la Reine, où pour l'ordinaire il étoit inacceſſible à tous. La Reine reçut cette nouvelle avec beaucoup de joie : elle l'accompagna de la modération qui doit paroître dans les occaſions de cette nature, & ſouhaita que dans ce même inſtant que, Rhétel pris, on pût aller au Maréchal de Turenne, le battre & le défaire; ce qui fut une eſpece de prophétie ; car à l'heure même qu'elle faiſoit ce ſouhait, l'Armée du Roi étoit aux mains avec celle des ennemis, où commandoit le Maréchal de Turenne.

Ce Général rebelle, & Dom Eſtevan de Gamarre, incontinent après la priſe de Rhétel, avec près de huit mille chevaux,

& plus de quatre mille hommes de pied, n'étant pas encore avertis de la victoire des nôtres, continuerent leur marche vers cette Ville, qu'ils avoient intention de ſecourir, & ils l'avoient promis aux aſſiégés. Lorſque les nouvelles de leur approche furent ſues dans l'Armée du Roi, le Conſeil de Guerre s'aſſembla, & le Miniſtre y fit réſoudre de donner bataille.

Le Général, & les autres Officiers de Guerre, ayant approuvé cette réſolution, la plus grande partie de l'Armée, qui ſe trouvoit au meilleur état de combattre, fut commandée pour cet effet. Sept mille fantaſſins, & cinq mille chevaux, marcherent avec toute la diligence poſſible, pour aller au-devant de l'Armée Eſpagnole. Les nôtres, n'ayant pour toute artillerie que deux pieces de campagne, n'eurent pas plutôt fait quatre lieues, qu'ils eurent avis par leurs coureurs, que le Maréchal de Turenne paroiſſoit au-delà d'une ravine, qui pouvoit être à trois quarts de lieue d'eux, & que ſur l'avis qu'il avoit eu de notre marche, il avoit fait faire halte aux Eſpagnols, pour délibérer, s'ils feroient leur retraite, ou s'ils viendroient affronter notre Armée. Il paſſa à pourſuivre leur marche, ſi bien qu'a-

près avoir fait deux ou trois mille pas le long d'une ravine, qui empêchoit que ces deux armées ne se vissent, elles descendirent presque en même temps dans une plaine, où le combat se donna, tel qu'on le peut imaginer entre deux armées, toutes deux commandées par de bons Chefs, munis de vaillans Officiers & de bons Soldats, accoutumés à se bien battre. Le Maréchal du Plessis, qui fut vu des premiers, & en tous lieux l'épée à la main, commandant ses troupes, & combattant les ennemis, emporta la victoire sur le Maréchal de Turenne, qui, pour n'être pas si heureux que lui, n'en eut pas moins de réputation.

La Reine fut ravie de voir que ses souhaits avoient été accomplis. Il lui sembla que Dieu, par cette défaite, vouloit confondre la malice de ses persécuteurs, honorant par un si favorable succès celui qu'ils avoient tort de mépriser, & qu'ils haïssoient tant sans savoir pourquoi. A cette nouvelle, je m'approchai de la Reine, qui étoit au lit, pour lui témoigner la part que je prenois à son contentement. Je la trouvai toute pénétrée de reconnoissance envers le Ciel; & après avoir adoré la Providence divine, en me donnant sa main dans la mienne, elle me fit

l'honneur de me dire : *Prions Dieu, & ne nous amuſons point à autre choſe, qu'à le remercier de toutes ſes bontés : c'eſt lui qui m'aſſiſte.* Le plaiſir que le Maréchal du Pleſſis reçut de ſa victoire, fut balancé par la perte de ſon fils le Comte du Pleſſis, l'aîné de ſa Maiſon, & honnête homme. Il en avoit déjà perdu un autre en pareille occaſion, en gagnant une autre bataille devant Crémone ; & cette ſeconde perte, lui ayant renouvellé la douleur de la premiere, il en fut doublement affligé. Ce même Maréchal m'a néanmoins avoué depuis, en me parlant de la mort de ſes deux fils, que la joie de gagner une bataille eſt ſi ſenſible, qu'elle enleve l'ame d'un homme au-deſſus de tout ce qui la peut toucher dans le monde, me faiſant entendre que ce qui regarde notre honneur & notre gloire, nous paroît plus propre, & nous eſt plus cher que nos enfans, que nous ne ſaurions aimer que comme d'autres nous-mêmes, au-lieu que nous nous aimons bien moins nous-mêmes que notre honneur, pour lequel nous nous ſacrifions tous les jours.

Pendant que le Miniſtre s'occupoit à gagner des batailles contre les ennemis de l'Etat, les ſiens particuliers, malgré ſes heureux ſuccès, combattoient contre lui

avec toutes leurs forces, & ſans qu'il le fût, lui préparoient de grands maux. La Princeſſe Palatine acheva dans ce temps-là de gagner entiérement Madame de Chevreuſe, en lui promettant, de la part des Princes, le Mariage du Prince de Conti avec Mademoiſelle de Chevreuſe. Ce n'étoit pas un avantage fort extraordinaire à une Princeſſe de la Maiſon de Lorraine, qui étoit belle & riche, que d'épouſer un Prince du Sang aſſez mal compoſé de ſa perſonne; mais les grands deſſeins qui furent imaginés ſur cette liaiſon, firent que l'affaire étant tournée par le beau côté qu'on pouvoit lui donner, devint à Madame de Chevreuſe une choſe d'une grande conſéquence. Elle entra dans cette penſée par l'état de la Cour, par le peu de sûreté qu'il y avoit en l'humeur du Duc d'Orléans, par la grandeur du Prince de Condé, & par la conſidération où ſe mettoit le Parlement, qui commençoit de lui être affectionné. Elle crut enfin, qu'elle pouvoit beaucoup eſpérer de cette alliance, & que M. le Prince, à la tête de ſes amis, & de ceux qu'elle lui donneroit, pourroit tout ce qu'il lui prendroit envie de prétendre.

Le Coadjuteur, plus difficile que les autres, ne ſe laiſſoit point gagner par ceux

que la Princeſſe Palatine envoyoit traiter avec lui; mais le jugeant entiérement néceſſaire à ſes deſſeins, elle alla le trouver elle-même, & ſut ſi bien le perſuader, à ce qu'elle m'a dit depuis, tant par ſes intérêts que par ceux de Mademoiſelle de Chevreuſe qu'il aimoit tendrement, qu'elle l'engagea dans ce parti. Elle lui promit que le Prince de Condé le ſerviroit dans ſa prétention du Chapeau, & lui dit de plus, qu'à ſon défaut, elle le feroit nommer par la Reine de Pologne ſa ſœur, qui avoit un Chapeau à donner : & Madame de Chevreuſe, déjà liée à ce projet, aida beaucoup à l'engager dans cette ligue. Le Coadjuteur s'étant enfin promis aux intérêts des Princes, travailla auſſi-tôt à la liaiſon du Duc d'Orléans & des Priſonniers. On avoit ſouvent de leurs nouvelles par certaines gens qu'ils avoient achetés; & toutes ces propoſitions reçurent leur perfection par leur conſentement, & leur confirmation.

Le Cardinal fut averti ſur la frontiere de ce qui ſe paſſoit au Parlement en faveur des Princes; mais il ne fut point ce qui ſe traitoit ſecrettement entre les Princes, les Frondeurs & la Princeſſe Palatine. Ces émotions publiques, quoique d'elles-mêmes aſſez fortes, ne furent pas capables de l'étonner.

l'étonner. Il y eut de ſes amis qui lui conſeillerent, voyant tant de rumeur dans Paris contre lui, de ne point revenir; mais ignorant les liaiſons qui venoient de ſe faire, il ne s'arrêta pas à leur conſeil, & réſolut ſon retour à Paris. Il s'amuſa quelques jours ſeulement dans Amiens, pour ſavoir le ſuccès de cette Délibération, & des Aſſemblées du Parlement.

Le même jour dix-ſeptieme, que la nouvelle du gain de la bataille étoit arrivée, on délibéra au Parlement ſur la Requête de Madame la Princeſſe, préſentée par Des-Landes Payen. Beaucoup opinerent de faire des remontrances à la Reine, diſant qu'elle ſeroit très-humblement ſuppliée de mettre les Princes en liberté, & d'éloigner le Cardinal Mazarin des affaires, comme incapable, & perturbateur du repos public; mais l'heure venant à ſonner avant que tous les Conſeillers euſſent opiné, ni que le Premier-Préſident eût recueilli les voix de la Compagnie, l'Aſſemblée fut rompue & remiſe à une autre fois. Dans cette journée, un nommé Menardeau, des amis du Cardinal & ſerviteur du Roi, dit que les Princes du Sang étoient comme les enfans de la Maiſon Royale; que le pere pouvoit corriger ſes enfans, ſans qu'on pût y trouver à redire;

que le Parlement anticipoit ſur les droits de l'autorité Royale ; qu'il n'avoit point de Juriſdiction ſur les actions des Rois ; qu'il n'avoit que le droit d'exception, c'eſt-à-dire, qu'entre pluſieurs choſes que les Rois demandoient au Parlement, il avoit droit d'en excepter quelques-unes qui ſeroient à la foule du peuple. Mais ce bon-homme fut ſiflé & moqué de toute la Compagnie, comme s'il eût dit des extravagances.

Le Parlement au ſortir de cette Délibération, fut invité par le Roi de ſe trouver à Notre-Dame, au *Te Deum* qui ſe chanta ce jour-là, pour rendre graces à Dieu du gain de la bataille. Le Cardinal envoya orner l'Egliſe des dépouilles des ennemis, & cette gloire augmenta plutôt la rage de ceux qui vouloient le déſordre, qu'elle ne la diminua. Il y a des maladies où les meilleurs remedes ſe tournent en poiſon à ceux qui les prennent, à cauſe que les humeurs ſont mal diſpoſées. La Reine qui voyoit le Duc d'Orléans autoriſer tout ce qui ſe faiſoit contr'elle, lui en faiſoit beaucoup de plaintes ; mais lui, ſans déclarer entiérement ſes ſentimens, qui étoient encore incertains dans ſon ame, lui répondit toujours qu'il avoit employé les Frondeurs à ſervir le Roi pendant ſon

voyage de Bourdeaux, & qu'il ne pouvoit pas les abandonner, leur ayant même promis de les raccommoder avec elle; ce qui, à ce qu'il lui disoit, ne lui devoit pas être tout-à-fait impossible.

Le vingt-neuvieme du mois, cette célebre Délibération, en faveur des Princes, s'acheva entiérement. Je ne répéterai point les avis de chaque parti : tant de redites m'importunent moi-même. La conclusion fut, *que remontrances seroient faites à la Reine, sur la prison des Princes; & qu'elle seroit très-humblement suppliée de les mettre en liberté, n'étant point accusés d'aucun crime :* & les gens du Roi furent chargés de demander audience à la Reine pour être écoutés. Ils le firent, & elle les remit à quelques jours après qu'elle se porteroit mieux. On ne nomma point le Ministre dans cet arrêté, les amis des Princes l'ayant ainsi desiré, à cause que le Cardinal, voyant le bonheur se tourner de leur côté, par cette fine & trompeuse politique qu'il observoit dans toutes les occasions où il se trouvoit embarrassé, leur avoit envoyé donner de grandes espérances de les contenter, & leur avoit témoigné vouloir revenir à Paris avec le dessein de s'accommoder avec eux.

Le trente & unieme de Décembre nous le vîmes arriver, fort bien reçu de la Reine & du peuple, qui s'aſſembla dans les rues pour le voir paſſer. Le Duc d'Orléans n'étoit point chez la Reine, mais le lendemain il alla à l'Hôtel de Chevreuſe, d'où il envoya quérir le Garde des Sceaux de Châteauneuf & le Tellier, & leur dit qu'il n'alloit point au Palais Royal, parce que de tous côtés on l'avoit averti qu'on le vouloit arrêter. Ces deux hommes revenant dire à la Reine les ſoupçons de ce Prince, elle les renvoya lui donner parole de sûreté, & lui dire que la choſe étoit très-fauſſe. Le Duc d'Orléans ayant repris courage, vint alors chez la Reine, & le Cardinal alla au-devant de lui juſque dans l'Antichambre. Ce Prince en l'embraſſant lui dit quelques paroles aſſez civiles & obligeantes; mais il n'alla point chez lui.

Le troiſieme Janvier de la nouvelle année (1651), le Duc d'Orléans alla au Palais Royal & y demeura fort peu, ſans entrer avec le Miniſtre en nulle matiere de conſéquence.

Le quatrieme (Janvier), le Duc d'Orléans alla voir le Cardinal. Ce Prince ce jour-là étoit un peu mieux diſpoſé, par les diligences que le Miniſtre faiſoit faire

ſous main pour le regagner. Ils demeurerent aſſez long-temps enſemble en converſation ſecrette, & on s'imagina que toutes ces diviſions alloient ſe raccommoder. Dans le vrai, ce ne furent que reproches de part & d'autre, & de grandes juſtifications du côté du Miniſtre, que le Duc d'Orléans reçut aſſez gravement. Il étoit ſi grand par lui-même, & alors ſi conſidérable, qu'on peut preſque dire qu'il étoit auſſi abſolu en France, que s'il en eût été le Roi. Dieu lui avoit donné de l'eſprit & de la raiſon, & toutes ces choſes enſemble pouvoient l'établir dans une félicité ſtable & permanente, autant qu'un homme la peut avoir. Mais agiſſant toujours par les ſentimens d'autrui, ſans ſe conſeiller ſoi-même, il aſſujettiſſoit ſes intérêts, ſes penſées & ſes jugemens aux paſſions de ceux dont il vouloit croire les conſeils. Il avoit été le ſolliciteur du Chapeau de l'Abbé de la Riviere; & juſqu'à l'extrêmité, il avoit à peu près ſuivi toutes les volontés de ce Favori. Il faiſoit alors la même choſe pour le Coadjuteur, qui voulant être Cardinal, gâtoit l'eſprit de ce Prince; & par la perſécution que le Miniſtre en ſouffroit, il prétendoit le forcer à le ſatisfaire. Le Duc d'Orléans ſe laiſſant conduire

ſi facilement, ſe privoit de tous les avantages qu'il auroit pu légitimement prétendre pour lui-même; & on ne ſauroit aſſez s'étonner de ſon aveuglement. Il n'avoit que des filles. L'ainée, qu'il avoit eue de Mademoiſelle de Montpenſier, ſa premiere femme, avoit beaucoup d'années plus que le Roi, & la Reine craignoit un peu ſon humeur trop ſenſible à tout ce qui pouvoit lui déplaire : mais il en avoit d'autres de ſon ſecond Mariage ; & la plus grande de ces Princeſſes étoit belle & fort peu éloignée de l'âge du Roi. Cette alliance pouvoit convenir à tous; du moins elle étoit ſortable, & le Duc d'Orléans devoit employer tous ſes ſoins à la faire réuſſir. La Reine naturellement n'y auroit pas eu d'inclination : elle ſouhaitoit l'Infante d'Eſpagne, ſa niéce; mais comme elle auroit dû eſpérer que ce Prince, devenant beau-pere du Roi, n'auroit pu avoir d'autres intérêts que les ſiens, & auroit dû, en ce cas, ſe ſéparer de toutes les factions qui troubloient l'État, elle y auroit conſenti volontiers : car la raiſon avoit beaucoup de pouvoir ſur elle. Le Miniſtre auroit auſſi ſans doute fait quelque difficulté à s'engager ſi-tôt à une choſe de cette conſéquence, dont le temps le devoit rendre le maître, & par elle il

pouvoit eſpérer de ſe voir en état d'en tirer de grands avantages pour le Royaume & pour lui ; mais les conjonctures paſſées & préſentes étoient ſi favorables au Duc d'Orléans, que s'il avoit voulu en profiter, il auroit réduit le Miniſtre à le ſervir ſur ce grand article, s'il lui eût donné une entiere sûreté de ſon affection : ce qu'il ne pouvoit faire alors qu'en ſe ſéparant de ceux qui lui étoient contraires. Il auroit ſans peine, par une conduite fondée ſur la juſtice, obtenu tout ce que de légitimes ſouhaits peuvent donner à un Fils de France : mais il ne penſoit point à ſa propre grandeur ; & ceux qui l'approchoient n'avoient garde de l'en faire ſouvenir. Ils vouloient que leur faveur ſervît à leur faire donner par lui les dignités qu'ils ſouhaitoient. Ils les reçurent de la fortune, par le malheur qu'il eut de les croire toujours ; & pour lui il ne rencontra dans toute la conduite de ſa vie, que le repentir inutile de l'avoir mal employée ; ſans pourtant qu'on lui puiſſe reprocher d'avoir eu juſque-là de mauvaiſes intentions contre les intérêts du Roi.

Une Dame *, qui a été dans la con-

* Mademoiſelle de Neuillant, fille d'honneur de la Reine, qui depuis a été Ducheſſe de Navailles.

dence du Cardinal, m'a depuis dit que le Duc d'Orléans, peu de jours après s'être déclaré contre le Miniſtre & en faveur des Princes, elle avoit eu ordre de lui d'aller offrir à Mademoiſelle, le Roi pour mari, pourvu qu'elle empêchât le Duc d'Orléans, ſon pere, de ſe joindre au Prince de Condé; que cette Princeſſe lui répondit, en ſe moquant d'elle, qu'ils vouloient tenir la parole donnée à M. le Prince. Elle, qui fut étonnée de ces paroles ſi légérement prononcées, lui dit : *Mademoiſelle, faites vous Reine; & après que vous le ſerez, vous ferez ſortir les Princes.* Ce conſeil étoit bon; mais il ne fut pas ſuivi, non-ſeulement par les difficultés qu'elle auroit pu y rencontrer du côté du Duc d'Orléans, qui, ſelon que je viens de le dire, ne penſoit nullement à ſe faire du bien à lui-même, mais parce que Mademoiſelle, avec beaucoup d'eſprit, de lumieres, de capacité, & pleine de deſirs pour la Couronne fermée, n'a jamais ſu dire un *Oui*, qui pût lui être avantageux. Ses propres ſentimens & ſouhaits ont toujours été ſurmontés en elle par des fantaiſies paſſageres; & ce qu'elle a le plus voulu, elle ne l'a jamais accepté quand elle a pu l'avoir.

Le cinquieme Janvier, le Duc d'Or-

léans qui n'avoit point encore de réſolution formée, retourna chez le Cardinal, où il demeura quatre heures enfermé avec lui. Il lui dit qu'il vouloit oublier pour toujours ce qui avoit pu lui déplaire, & que ſon deſſein étoit de vivre comme par le paſſé. Le Miniſtre animé de quelque eſpérance de le pouvoir tout de nouveau engager dans ſes intérêts, le preſſa fortement de lui abandonner le Coadjuteur & le Duc de Beaufort ; mais il ne put gagner ſur lui d'y conſentir; ils avoient pris de trop fortes racines dans cette ame, pour en pouvoir être chaſſés ſi promptement. Il auroit fallu, pour réuſſir à lui faire faire ce grand coup, qu'il eût été touché de quelque deſir particulier, & il n'en avoit point. Le Miniſtre alors fut contraint de ſe tenir pour content de ces bonnes apparences. Ce moment fut celui qui décida de la deſtinée de ce Prince & du Miniſtre; car depuis ce jour, il arriva beaucoup de choſes qui les ſéparerent entiérement. Il faut donc conclure en cet endroit, que c'eſt un grand malheur à un homme de cette naiſſance, de ne ſe pas conduire, du moins quelquefois, par ſes propres lumieres; quand il eſt capable d'en avoir, & qu'il ne lui manque que l'application néceſſaire à tout hom-

me de bon ſens, pour penſer à ce qu'il fait, pourquoi il le fait, & à ce qui convient à ſa gloire. Mais pour agir en tout avec droiture, envers ſoi-même, & envers les autres, il faut ſe poſſéder, & ſavoir tirer le bien du mal. Ce fut le Marquis de Senneterre, qui me conta le détail de cette converſation, qui, pour n'avoir pas été pouſſée avant, ne put produire de ſolides effets. Il me fit remarquer ce que le Duc d'Orléans, avec ces avantages, auroit pu faire; car en prenant de véritables liaiſons avec le Miniſtre, la ſouveraine Puiſſance lui auroit donné des moyens de contenter l'ambition de ceux qu'il ne vouloit pas abandonner, en les privant ſeulement, ſelon la raiſon, d'une confiance dont il voyoit qu'ils faiſoient un mauvais uſage. Le ſoir, chez la Reine, en me ſerrant la main, il me dit : *Nous allons voir, Madame, d'étranges révolutions* Le Cardinal, néanmoins, convia le Duc d'Orléans à ſouper chez lui avec le Roi, pour y paſſer la veille des Rois. Ce Prince y demeura. Et ce repas ſe paſſa avec aſſez de liberté & de licence. Le Duc d'Orléans, lui-même, dans la chaleur du vin, donna lieu ſur quelque parole qu'il dit, à pouvoir faire une raillerie contre les Frondeurs. Le Chevalier de Guiſe, ra-

douci par le Cardinal, la voulut continuer; & s'animant tout de bon, commença à chanter des chanſons qu'on avoit faites contre le Duc de Beaufort, & dit tout haut, *qu'il falloit jetter le Coadjuteur par les fenêtres :* & il l'auroit fait volontiers, le croyant ennemi de M. le Prince, de qui il étoit aimé. Ce Prince ajouta, qu'en buvant à la ſanté de la Reine qui étoit malade de chagrin, il falloit ce remede pour la guérir tout-à-fait. Le Roi étoit encore trop jeune pour ſoutenir le bruit de ces chanſons libertines. Par l'avis du Cardinal, il ſe leva de table, & y laiſſa le Duc d'Orléans & les autres, qui s'emporterent à de grandes gaietés. Le Miniſtre n'y voulut pas non plus demeurer, ni entrer dans les railleries qui ſe faiſoient contre ſes ennemis; mais ce qui ſe paſſoit ne lui déplaiſoit pas, & par ſageſſe il ſe retira avec le Roi dans un cabinet à part.

La Reine nous conta le lendemain, & avec plaiſir, le diſcours du Chevalier de Guiſe, qui fut renommé & traité d'illuſtre. L'état des choſes étoit tel, que cette action, produite par le haſard & par l'enthouſiaſme de la gaieté, devint conſidérable, & on en loua ce Prince comme de la plus héroïque action du monde.

Ce qui donna de la joie à la Reine, fut ce qui, enſuite, augmenta ſes chagrins. Les Frondeurs voyant cette Déclaration publique, qui ſe faiſoit contr'eux, crurent qu'il falloit ſe preſſer de perdre le Miniſtre; & le Duc d'Orléans, n'ayant point abandonné les Frondeurs, ces belles & douteuſes démonſtrations, en faveur du Cardinal, finirent aiſément. Il y avoit un écrit entre la Reine & Monſieur, où ils ſe promettoient réciproquement de ne point donner la liberté au Prince de Condé, ſans le conſentement commun de l'un & de l'autre. Cette promeſſe ne raſſuroit pas le Duc d'Orléans. Il voyoit qu'il déſobligeoit aſſez le Miniſtre pour le convier de ſe raccommoder avec les priſonniers : il ſavoit même qu'il commençoit à les favoriſer, & ſes Conſeillers, pour l'animer à haïr davantage le Cardinal, l'aſſurerent qu'il avoit le deſſein de leur ouvrir les portes du Havre.

Le Duc d'Orléans s'étant éloigné du Miniſtre par fantaiſie, & par les dégoûts qui s'étoient gliſſés dans ſon ame contre lui; preſſé par les Frondeurs, qui s'étoient liés ſecrettement au Prince de Condé, & par la crainte de perdre le mérite de l'obliger, ſe laiſſa enfin conduire à ce que les ennemis du Cardinal voulurent,

& s'engagea peu à peu à travailler lui-même à la liberté de ce Prince qu'il reſpecta davantage, quand il vit que le Parlement commençoit d'entrer fortement dans ſes intérêts. Laigue qui, pour ſauver le Coadjuteur, avoit le premier propoſé de mettre le Prince de Condé en priſon, fut celui qui frappa les plus grands coups pour l'en faire ſortir, diſant tout ce qu'il put au Duc d'Orléans contre le Cardinal, pour l'en détacher entiérement. Il parut que le principal motif qu'il eut en détruiſant ſon propre ouvrage, fut le refus que fit le Cardinal à Madame de Chevreuſe du Chapeau du Coadjuteur, quand à ſon retour de Bourdeaux elle lui avoit demandé de l'en gratifier. Les petites choſes, pour l'ordinaire, en produiſent de grandes : elles nous font voir que tout ce qui arrive de plus remarquable dans le monde eſt ſouvent digne de mépris.

Le Miniſtre auſſi-tôt après ſon retour préſenta à la Reine quelques-uns de ceux qui avoient contribué par leur valeur au gain de la bataille de Rhétel. J'étois auprès de la Reine quand elle les reçut. Elle leur témoigna que leurs bons ſervices lui avoient plu, & ſe tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire : *Ha ! mon Dieu,*

que j'aime ces braves gens, qui ont ſi bien ſervi le Roi. Les principaux en furent peu à peu récompenſés. Villequier, le Marquis d'Hocquincourt, la Ferté-Senneterre, & la Ferté-Imbault, eurent chacun le Bâton de Maréchal de France. Villequier prit le nom de ſa Maiſon d'Aumont, Hocquincourt garda le ſien, & la Ferté-Senneterre auſſi; mais la Ferté-Imbault prit celui d'Etampes. Le Marquis de Grancé, Gouverneur de Gravelines, qui ne fut point Maréchal de France, à cauſe, je penſe, que le Duc d'Orléans s'y oppoſa, s'en alla à ſon Gouvernement, mécontent & plaintif; mais il ſe raccommoda facilement avec le Miniſtre, & enſuite il reçut la même grace. Manicamp, qui avoit bien fait de ſa perſonne en cette occaſion, eut le Gouvernement de la Fére, qu'on lui ôta quelques années après, à cauſe de ſes extrêmes violences.

Sur la fin de l'année précédente étoient morts le Comte d'Avaux & le Préſident de Mêmes, ſon frere, deux hommes d'un mérite & d'une capacité extraordinaires, que l'on ne pouvoit aſſez regretter. L'un étoit habile dans les négociations, & fut employé dans les plus belles Ambaſſades. L'autre étoit un Magiſtrat qui admi-

niſtroit la Juſtice avec une grande intégrité.

Le Duc de la Rochefoucault, voyant les bonnes intentions du Parlement, & n'ayant jamais eu d'eſtime, ni d'amitié pour les Frondeurs, voulut perſuader au Miniſtre de mettre les Princes en liberté, & de s'acquérir lui ſeul le mérite de leur avoir fait ce bien. Il étoit alors venu ſe cacher chez la Princeſſe Palatine, où, ſans que le Duc de Beaufort, Madame de Chevreuſe, ni le Coadjuteur le ſuſſent, on lui communiquoit toutes les propoſitions qui ſe faiſoient ſur cette négociation. Quand il vit toutes leurs affaires ſe diſpoſer à une heureuſe fin, il ſouhaita que ce fût le Cardinal Mazarin qui pût y mettre la concluſion. La voie des Frondeurs ne lui plaiſoit point, & celle de la Cour lui auroit été fort agréable. Les grands Seigneurs trouvent toujours leur avantage à s'attacher au Roi, & à leurs Miniſtres; c'eſt de cette ſeule reſſource, d'où leur peuvent venir les graces & les bienfaits. Il s'imaginoit avec raiſon, que remettant la paix & l'union entre Monſieur le Prince & Monſieur le Cardinal, il en pourroit recevoir une haute récompenſe; & il voyoit avec plaiſir, qu'en cette occaſion ſes intérêts & ſon

devoir ſe rencontreroient enſemble. Il fit donc ſavoir au Miniſtre qu'il deſiroit de le voir, & lui demanda sûreté pour ſa perſonne par un écrit de ſa main; ce qu'il obtint facilement, & le Miniſtre lui garda une fidélité toute entiere. Bartet, créature du Cardinal, qui ne l'étoit qu'autant qu'il lui convenoit paroître tel, & qui étoit mêlé dans pluſieurs intrigues, tant par la Princeſſe Palatine, que par d'autres, mena ſouvent le Duc de la Rochefoucault chez le Cardinal pour traiter avec lui. Il entroit dans ſon appartement du Palais Royal par un petit eſcalier dérobé; & le Miniſtre ſeul, avec une bougie à la main, leur venoit ouvrir la porte. J'ai ouï dire au Duc de la Rochefoucault, que le Cardinal venant ſeul leur ouvrir la porte, il auroit pu facilement le tuer, & qu'il avoit ſouvent admiré ſa confiance, & le haſard où il ſe mettoit, ſe livrant au meilleur ami qu'eût alors M. le Prince & Madame de Longueville. Le Miniſtre, de même l'auroit pu faire arrêter; mais la fidélité ayant été égale des deux côtés, le Duc de la Rochefoucault n'oublia rien pour convier le Miniſtre à ſe tourner du côté du Prince de Condé. Il lui dit ſouvent, ſans lui découvrir le fond du myſtere, qu'il verroit bientôt éclater

éclater de grandes perſécutions contre lui. Il fit ce qu'il put pour lui faire voir qu'il avoit quelque choſe à craindre; mais le Miniſtre, qui ne ſavoit rien de la liaiſon des Princes avec les Frondeurs, qui avoit peur de l'audace du Prince de Condé, de l'intrigue de Madame de Longueville, & de l'ambition du même Duc de la Rochefoucault, n'y voulut point entendre, & ne voulut jamais lui en donner aucune parole poſitive. Toutes ces conférences n'ayant eu aucun effet, le Duc de la Rochefoucault ſe réſolut de laiſſer conclure les Traités, de conſentir que la Princeſſe Palatine achevât ſon ouvrage avec le Duc de Nemours, qui ſervit le Prince de Condé de tout ſon poſſible.

La Princeſſe Palatine, de ſon côté, en fit autant qu'en avoit fait le Duc de la Rochefoucault. Elle conſeilla à M. le Prince de s'accommoder avec la Cour, plutôt qu'avec les Frondeurs. Après avoir apprêté toutes ſes batteries, elle fit dire auſſi au Cardinal, par Bartet, qu'il étoit perdu s'il ne ſe réſolvoit pas de mettre les Princes en liberté, l'aſſurant que s'il ne le faiſoit promptement, il verroit dans peu de jours toute la Cour & toutes les Cabales liées contre lui, & que toute aſſiſtance lui manqueroit. Ces me-

naces & ces prophéties ſi certifiées l'étonnerent un peu, & lui firent douter de ce qu'il feroit; mais il ne put ſe réſoudre d'ouvrir les portes à ſon ennemi. Il temporiſa, pour éviter d'être pris pour dupe : il voulut travailler à découvrir la ſource de ces maux, & voir par quel moyen il pourroit dénouer toutes ces intrigues. Pour commencer à prendre ſes précautions, il envoya prier la Princeſſe Palatine de différer quelque temps à lui faire tout le mal dont elle le menaçoit, afin de lui laiſſer penſer à ce qu'il avoit à faire. Elle lui en donna, à ce qu'elle m'a dit, autant qu'elle le put, ſans rien négliger de ſes autres négociations; mais enfin, voyant que le Miniſtre ſe moquoit d'elle, & qu'elle ne pouvoit plus retarder l'accompliſſement des choſes qu'elle avoit commencées avec un ſi heureux ſuccès, elle ſigna quatre Traités particuliers, avec ceux qu'elle avoit engagés dans les intérêts des Princes. Le premier étoit avec le Duc d'Orléans, où le Mariage du jeune Duc d'Anguien & d'une des filles de ce Prince fut arrêté : lui qui ne vouloit point avoir de grands intérêts, s'aviſa d'en avoir un, qu'il lui étoit raiſonnable de deſirer, mais qui ne devoit point l'obliger à rien d'extraordinaire. Il fut con-

ſeillé d'y penſer par ceux qui avoient du pouvoir auprès de lui, qui crurent que cette liaiſon rendroit l'amitié de ces deux Princes plus forte & plus sûre. Comme cette alliance fut facilement promiſe, elle fut rompue de même, & M. le Prince ne l'eſtima guere. Le ſecond, avec Madame de Chevreuſe, pour le Mariage du Prince de Conti, avec Mademoiſelle de Chevreuſe, qui n'eut pas un meilleur ſuccès. Un autre avec le Coadjuteur pour le Chapeau, qu'il n'eut point par cette voie. Et le quatrieme avec le Garde des Sceaux de Châteauneuf, pour le faire premier Miniſtre. Ce dernier fut ſigné en ſecret, à cauſe de la place qu'il occupoit : il ne voulut jamais être nommé en rien. Enſuite de tant de choſes, tout éclata contre le Miniſtre, & il ne vit que trop que les menaces qu'on lui avoit faites, avoient la vérité pour fondement.

Le ſeptieme, le Parlement envoya ſes Députés au Duc d'Orléans, pour le ſupplier d'être le médiateur envers la Reine, de la liberté de M. le Prince. Il leur répondit qu'il le feroit volontiers, & qu'il ſe chargeoit de ſavoir ſur cela ſa volonté. Il parut alors par cette conduite que ce Prince vouloit commencer à ſe déclarer en faveur des Princes. La

Reine en fut étonnée ; mais elle crut que ce n'étoit pas tout de bon, parce que ce Prince ne voulut pas encore s'en expliquer nettement, & le Miniſtre de même y fut trompé.

Le dix-huit, la Reine reçut les Députés du Clergé, qui lui firent une très-humble ſupplication ſur le même ſujet, & particuliérement en faveur du Prince de Conti, qu'ils prétendoient être de leur Corps. Le vingtiéme, cette Princeſſe, encore malade, reçut dans ſon lit cette célebre Députation du Parlement, qui avoit déjà fait du bruit par le conſentement que le Duc d'Orléans avoit paru y donner, & qui en effet fut ſuivie de grands & fâcheux événemens. Il y eut ce jour-là beaucoup de preſſe dans la Chambre de la Reine, & autour de ſon lit : chacun vouloit entendre la harangue qui alloit être faite.

Ceux de cette Compagnie, qui étoient affectionnés aux Princes, diſoient hautement, qu'ils vouloient commencer par la priere & par les remontrances ; mais que s'ils n'obtenoient pas par cette voie ce qu'ils demandoient à la Reine, ils ſe ſerviroient de celle que la force leur pouvoit permettre. Le Premier-Préſident Molé, ſans parler des heureux ſuccès de

la Régence, ni de la derniere bataille gagnée, cita les mauvais avec une liberté démesurée, & les exagéra comme plus grands qu'ils n'étoient en effet, au détriment de la Majesté Royale, & de la conduite du Ministre. Il demanda à la Reine la liberté des Princes, plutôt en maître qu'en suppliant, montrant en cela qu'il étoit fort instruit de leurs intérêts & des négociations qui avoient été faites en leur faveur. La Reine en eut dépit; & le Ministre, malgré sa dissimulation ordinaire, en parut altéré. Le Duc d'Orléans, après avoir écouté ce discours, le désapprouva, & Mademoiselle, qui ne savoit pas encore tout ce qui se passoit, après la harangue finie, me dit qu'elle avoit rougi deux fois de colere, & que la Reine eût bien fait de faire jetter le Premier-Président par les fenêtres. Il est néanmoins certain que le Premier-Président jusqu'alors avoit été serviteur du Roi : il souhaitoit servir les Princes par le Ministre; mais pour lui vouloir faire peur, il alla trop loin, & passa en cette occasion les justes bornes de son devoir. Il ne manqua pas aussi d'y travailler par les voies de la douceur, pressant le Cardinal, de même que les autres, d'y consentir; & comme il ne gagna rien, &

qu'il vouloit y réuſſir, il fut contraint, à cauſe de ſa réſiſtance, de le preſſer par cette voie. Elle ne convenoit pas à un ſujet qui paroiſſoit vouloir être fidele, & il fut blâmable d'en avoir uſé de cette maniere. La corruption de quelques eſprits de ſa Compagnie ne ſauroit le juſtifier : il faut en tout temps connoître ſon devoir & le ſuivre.

Ce même jour-là, Chandenier, qui avoit été remis dans ſa Charge de Capitaine des Gardes, de même que ſes Confreres, qui enfin étoient rentrés en grace, reçut le commandement de quitter le Bâton, & de ſe retirer chez lui, diſgracié pour la troiſieme fois. Il étoit ennemi déclaré du Miniſtre : il faiſoit oſtentation de ſa haine ; & comme il en avoit été maltraité, il avoit toujours conſervé ce reſſentiment contre lui, malgré ſon retour, qui paroiſſoit l'avoir raccommodé avec lui. Il avoit pris de grandes liaiſons avec le Coadjuteur, ſi bien que le Cardinal crut être obligé de s'en défaire ; & la Reine, par cette même raiſon, en fut mal contente. Elle l'avoit toujours eſtimé & bien traité. Il avoit du mérite & de bonnes qualités ; mais il ſe laiſſa trop facilement perſuader, que c'étoit être généreux que de s'oppoſer en apparence

ou en effet à la faveur du Cardinal. Il voulut parler à la Reine, avant que de ſe croire entiérement malheureux. Il le fit, & cette Princeſſe lui donna une aſſez longue audience; & comme j'étois auprès d'elle, j'entendis qu'elle lui dit : *C'eſt aſſez, Chandenier, c'eſt aſſez.* Après ces paroles, il ſe ſépara de la Cour pour toujours, & voulut chercher dans le repos d'une agréable retraite, un bonheur véritable & ſolide; il l'a trouvé, & vit heureux.

La Chambre des Comptes vint auſſi ſupplier la Reine de redonner la liberté au Préſident Perrault, Intendant de la Maiſon du Prince de Condé, & qui avoit été arrêté, comme je l'ai dit, le même jour que ce Prince. Cette harangue fut faite par le Préſident Nicolaï, & d'une maniere reſpectueuſe. La Reine l'en loua, & leur fit répondre par le Garde des Sceaux, qu'elle conſidéreroit favorablement leur priere.

Le Cardinal, afin d'éviter cet orage, dont il ſe trouvoit accablé, ſans ſavoir de quel côté il venoit, fit paroître de vouloir ſe lier tout de nouveau avec le Prince de Condé. Pour en donner quelques marques évidentes, qui puſſent perſuader & les uns & les autres, il dit au

Maréchal de Grammont, que pour lui il ſouhaitoit leur liberté, qu'il y travailleroit volontiers auprès de la Reine; mais que le Duc d'Orléans s'y oppoſeroit, & qu'il ſeroit ſans doute un obſtacle invincible à ce deſſein. Il fut moqué des Acteurs : les Traités ſecrets avoient changé le cœur du Duc d'Orléans, & le Miniſtre les ignoroit. Ce Prince ſe piqua de ce diſcours. Il répondit au Maréchal de Grammont, quand il lui en parla, que le Cardinal avoit tort de lui vouloir mettre cette affaire ſur le dos; que pour lui il étoit prêt de conſentir qu'ils fuſſent mis en liberté, & lui donna charge, comme ami particulier de M. le Prince, de dire de ſa part à la Reine & au Cardinal Mazarin, qu'il en feroit une déclaration publique quand il plairoit à Sa Majeſté. La Reine fut alors véritablement ſurpriſe de ce diſcours. Elle avoit dit aſſez hautement, que tout ce que le Parlement faiſoit n'auroit point d'autre effet, que de faire fermer davantage les portes de la priſon des Princes; mais alors elle connut que cette réſolution du Duc d'Orléans étoit fâcheuſe : le Miniſtre en fut d'abord fort embarraſſé; mais comme il ne penſoit qu'à les tromper tous, il crut qu'ils en uſoient de même à ſon égard, & que

le Duc d'Orléans ne parloit de cette ſorte que pour le tourmenter, & pour faire plaiſir au Coadjuteur, qui étoit bien-aiſe de lui donner des affaires. Cela fut cauſe qu'il ne décida pas encore s'il feroit ſortir les Priſonniers, & qu'il ſe contenta ſeulement d'en faire le ſemblant.

Le Cardinal voulant, en cette rencontre, rendre la pareille au Duc d'Orléans, croyant finement lui déplaire, ne manqua pas de dire au Maréchal de Grammont qu'il étoit ravi d'avoir le conſentement du Duc d'Orléans, pour la liberté des Princes : il lui dit que la Reine y conſentoit auſſi, & de très-bon cœur, & qu'il alloit y travailler ; auſſi-tôt après il manda le Duc de la Rochefoucault, & le Marquis de Silleri, pour traiter avec eux, à Stenai, avec Madame de Longueville, & le Maréchal de Turenne. Toutes ces choſes s'exécuterent avec un grand dégoût de part & d'autre, & avec le ſuccès que devoit avoir une négociation forcée, & dont la ſincérité étoit bannie.

Le Parlement demanda une réponſe poſitive à la Reine, ſur les remontrances qu'on lui avoit faites, & cette Princeſſe les fit venir dans ſa Chambre, où le Garde des Sceaux leur promit ce qu'ils deman-

doient ; mais il leur dit par ſon ordre, que premiérement il falloit envoyer à Stenai, afin que Madame de Longueville ſe pût retirer des mains des Eſpagnols. Il les aſſura de la part de la Reine, qu'elle alloit faire dreſſer une abolition en faveur des Priſonniers, & qu'on la leur envoyeroit. Le lendemain, il y eut encore une grande preſſe au Palais Royal pour entendre cette réponſe, qui ſe fit dans la ruelle du lit de cette Princeſſe, où elle étoit retenue par les reſtes de ſa maladie. Le Garde des Sceaux parla ſi bas & ſi mal, que perſonne n'y put preſque rien comprendre ; & dans cette occaſion, non plus que dans beaucoup d'autres, il n'acquit pas la gloire d'être grand Orateur : il eſt à croire auſſi que le remords de ſa conſcience l'empêchoit de parler ſur ce ſujet.

Le premier (Février), le Parlement s'aſſembla pour la même affaire. Cette Compagnie doutoit, avec quelque ſujet, des bonnes intentions de la Reine. Ce n'étoit pas une choſe agréable à une ſi grande Reine, de ſe voir forcée par les Sujets du Roi ſon fils, à faire ce qu'elle ne deſiroit pas : & comme ils chercherent les moyens de lui faire exécuter ce qu'elle leur avoit promis, la fortune leur

en donna de tels, qu'ils eurent lieu d'en être contens.

Le Coadjuteur, jugeant qu'il étoit temps de ſe déclarer ouvertement, prit cette occaſion pour faire voir ſes ſentimens. Il dit dans la Grand'Chambre que la liberté des Princes étoit un bien néceſſaire à l'État & au Public, qu'il y falloit travailler tous unanimement; que c'étoit ſon avis, & qu'il avoit ordre de Monſieur le Duc d'Orléans, d'aſſurer la Compagnie, que ſon Alteſſe Royale deſiroit la même choſe, qu'il étoit prêt de travailler à ce deſſein avec tout le pouvoir que ſa naiſſance lui donnoit dans le Royaume. Le Duc de Beaufort confirma ce que venoit de dire le Coadjuteur, & témoigna auſſi deſirer la liberté des Princes. Preſque tous furent ſurpris de ce diſcours, ils croyoient, ſelon ce qui avoit paru pendant le voyage de Bourdeaux, que le Duc d'Orléans étoit ſur ce chapitre de même avis que la Reine; & ce changement cauſa une joie univerſelle à toute la Grand'Chambre. Il y en avoit peu qui ne fuſſent favorables aux Priſonniers, & ceux qui ne l'oſoient être, à cauſe du Duc de Beaufort & du Coadjuteur, ſe trouverent alors en pleine liberté de ſuivre leurs ſentimens. Le Coad-

juteur enſuite fut rendre compte au Duc d'Orléans de ce qu'il avoit fait, qu'il accompagna d'une infinité de louanges, que la voix publique avoit données à ſa généroſité. Ce Prince en ſentit de la joie : il n'examina point les motifs qui lui avoient fait prendre cette réſolution, qui ſont les ſeuls qui font les actions bonnes ou mauvaiſes ; & avant que de fouiller dans ſon cœur, il ſe crut généreux, il ſe crut bon, & s'imagina qu'il avoit fait une action tout-à-fait héroïque. Si le Duc d'Orléans, par un ſentiment de vertu, & par des voies toutes légitimes, s'étant entiérement réuni à la Reine, avoit procuré la ſortie des Princes, & la paix de la Cour, ſelon qu'il lui auroit été facile d'en trouver les moyens ; ſa conduite, en ce cas, auroit été louable & pleine de gloire ; & la Reine qui ſeroit volontiers entrée dans ce deſſein, lui en auroit été obligée. Mais dans le vrai, ce Prince n'en méritoit nulle eſtime, puiſqu'il étoit viſible que l'intrigue des Frondeurs, & ſa facilité à ſuivre leurs conſeils, en étoit la ſeule cauſe. Ces événemens ſi extraordinaires étonnerent infiniment le Miniſtre. Il voyoit que la liberté des Princes étoit devenue l'affaire de tous, & il ne pouvoit deviner les reſſorts de ces grands mouvemens,

ni ce qui avoit eu le pouvoir de changer ſi promptement les cœurs, les eſprits, les intérêts de tant de différentes cabales.

Ce même jour, le Duc d'Orléans vint au Palais Royal, le Miniſtre voulut lui parler contre le Coadjuteur, & ſe juſtifier à lui ſur les choſes dont il le blâmoit. Dans cette converſation, il arriva que le Miniſtre, parlant du Parlement, en fit quelque comparaiſon à celui d'Angleterre, & des Frondeurs à Fairfax & à Cromwel, mais d'une maniere qui pouvoit avoir un ſens fort raiſonnable, & dont il ne devoit point être blâmé. Le Duc d'Orléans, ne ſachant que lui dire pour ſe défaire de lui, prit pour prétexte de ſe fâcher de ce diſcours, & s'en alla bruſquement de chez la Reine. Le Tellier lui demanda, ſi tout ce que le Coadjuteur avoit dit de ſa part en faveur des Princes, étoit véritable & approuvé de lui? Le Duc d'Orléans lui répondit fiérement, qu'il avoit parlé ſelon ſes ſentimens & ſelon ſes ordres; & qu'il approuveroit toujours tout ce qu'il voudroit dire & faire. Alors le Cardinal Mazarin, voyant bien qu'il falloit que les Princes ſortiſſent de priſon, envoya le Maréchal de Grammont & de Lionne, traiter avec eux. Goulas, Secrétaire des

Commandemens de M. le Duc d'Orléans, accompagna les deux autres par l'ordre de ſon Maître.

Le lendemain le Duc d'Orléans, pouſſé par le Coadjuteur, envoya quérir le Maréchal de Villeroi & le Tellier. Il leur ordonna de dire de ſa part à la Reine, qu'il étoit mal ſatisfait du Cardinal, qu'il lui avoit parlé inſolemment, qu'il lui en demandoit raiſon, & la pria de lui déclarer qu'il deſiroit qu'elle l'éloignât de ſes Conſeils, & qu'il n'y prendroit jamais ſa place qu'elle ne l'eût chaſſé. Il dit au Maréchal de Villeroi, qu'il vouloit qu'il lui répondît de la perſonne du Roi, & qu'il le lui ordonnoit en qualité de Lieutenant-Général du Royaume.

Le jour ſuivant (3 Février), ce Prince qui, juſqu'alors, eut tant de conſidération pour la Reine, ſe portant quaſi aux dernieres extrêmités, manda aux Quarteniers de la Ville de tenir leurs armes prêtes pour le ſervice du Roi; leur défendant abſolument de recevoir d'autres ordres que les ſiens. Il dit auſſi au Garde des Sceaux & à le Tellier, de ne rien expédier ſans lui être communiqué. En même temps il envoya le Coadjuteur au Parlement, pour l'inſtruire des deſirs qu'il avoit de faire ſortir les Prin-

ces, & pour leur apprendre à tous qu'il ſe déclaroit contre le Miniſtre. Il prit un prétexte fort indigne de lui pour ſe dire ſon ennemi. Le Coadjuteur leur annonça de la part de ce Prince, qu'il avoit querellé le Cardinal, parce qu'il avoit eu la hardieſſe, en préſence de la Reine, de comparer leur Compagnie au Parlement d'Angleterre; & qu'il avoit appellé les Frondeurs des Fairfax & des Cromwels. Celui qui faiſoit la narration, pour la rendre plus odieuſe, l'amplifia de toutes les paroles, qu'il jugea devoir fâcher les Auditeurs, & leur rendit compte auſſi de ce que le Duc d'Orléans avoit mandé à la Reine par le Maréchal de Villeroi & par le Tellier. Ce diſcours excita une furieuſe rumeur dans le Parlement contre le Cardinal: on y fit des propoſitions contre ſa liberté & ſa vie. Il y en eut trois de terribles: la premiere, de le faire arrêter: la ſeconde, dont fut auteur le Préſident Viole, de le faire venir au Parlement, pour y répondre de ſon adminiſtration, & faire réparation de ce qu'il avoit dit contre l'honneur de la Nation. Coulon, fut d'avis de faire faire des remontrances à la Reine, pour l'éloigner; & on cria *Vive le Roi, & point de Mazarin.*

Ce même jour, pendant que les voya-

ges ſe faiſoient du Palais Royal au Luxembourg, le Miniſtre vint chez la Reine. Il dit tout haut, en préſence de tout le monde, qu'il avoit prévu cet orage. Il fit un grand raiſonnement ſur les cauſes du mauvais état de la Cour, les attribua preſque toutes à l'ambition déréglée du Coadjuteur; & dit, que pour lui il étoit prêt de partir ſi ſon abſence pouvoit redonner le calme à la France. Il offrit à la Reine de s'en aller, & l'aſſura que le zele qu'il avoit pour ſon ſervice & pour l'État, le feroit toujours très-volontiers ſacrifier ſa vie pour ſa conſervation; mais il proteſta en même temps, que ſi le Roi & la Reine ne le vouloient pas laiſſer aller, il demeureroit fort conſtamment auprès de Leurs Majeſtés pour les ſervir, & n'épargneroit pour cela, ni ſa vie, ni ſon honneur. Beaucoup d'Officiers de guerre s'offrirent à lui pour faire tout ce qu'il lui plairoit, & quelques-uns lui conſeillerent alors de faire venir des troupes, & de tenir bon dans Paris; mais il n'oſa haſarder la Famille Royale: & la Reine, plus intéreſſée que lui à la conſervation du Roi & de Monſieur, ne voulut entrer dans aucune de ces propoſitions. Elle fut touchée de douleur, quand elle ſut ce que le Duc d'Orléans avoit

dit au Maréchal de Villeroi, & connut la conſéquence du commandement qu'il avoit fait aux Quarteniers & au Prévôt des Marchands. Elle crut alors qu'elle devoit tout craindre de ce Prince, qui, malgré ſa bonté naturelle, étoit capable des plus grandes violences, quand il écoutoit de méchans conſeils. Dans cette extrêmité, elle ſe réſolut d'eſſayer, ſi ce pouvoir qu'elle avoit toujours eu ſur lui, ne lui laiſſeroit point quelque reſte d'équité pour elle. Elle lui envoya dire qu'elle vouloit l'aller voir, & qu'elle ſouhaitoit que le Cardinal le vît, afin qu'il pût ſe juſtifier à lui, des calomnies de ſes ennemis. Le Duc d'Orléans répondit durement à cette civilité, & lui manda qu'il ne lui conſeilloit pas d'y venir, & qu'il n'y avoit point de sûreté pour elle. La Reine lui envoya dire qu'elle ne craignoit point le peuple, qu'elle ſavoit aſſez qu'il avoit du reſpect pour elle; & qu'elle vouloit y aller toute ſeule, puiſque la vue du Cardinal Mazarin pouvoit lui déplaire. Il répliqua à cette ſeconde ambaſſade, qu'elle n'y vînt pas, & qu'aſſûrément elle ne ſeroit pas en sûreté. Elle jugea, par cette réponſe, qu'il ne la vouloit pas voir, & ſe repoſa ſur la confiance qu'elle avoit en Dieu, & ſur les forces

de ſon propre courage. Le Tellier m'a dit depuis, que dans ce temps ſi brouillé, où la Reine vit l'État menacé de tant d'orages, elle l'appella un jour & lui dit, qu'elle voyoit bien que tout étoit à craindre : que cette vue lui faiſoit préférer le bien de la France, le repos de l'Etat, & ſur-tout les intérêts du Roi, à toutes choſes : que ſes intentions avoient toujours été droites : qu'elle conſidéroit le Cardinal, qu'elle le croyoit fidele, & que juſque-là elle avoit été perſuadée, qu'elle étoit obligée de le ſoutenir; qu'elle le croyoit encore, & que c'étoit ſon ſentiment; mais que craignant de ſe tromper, elle avoit voulu lui demander conſeil ſur ce qu'elle avoit à faire, & qu'elle le conjuroit, comme fidele ſerviteur du Roi, de lui dire au vrai ce qu'il croyoit qu'elle devoit faire pour ſatisfaire à ſon devoir, connoiſſant qu'elle avoit à ſe craindre elle-même ſur une affaire de cette importance. Ce ſage Miniſtre m'a dit, qu'il fut ſurpris d'une telle déclaration, & fort embarraſſé, & que ne ſachant en effet ce qui ſe devoit, ou ce qui ſe pourroit faire de mieux, il conſeilla la Reine de ſuivre ſes premiers ſentimens, comme les croyant les meilleurs. On peut juger par-là que cette Princeſſe, en

ſoutenant ſon Miniſtre, avec tant de conſtance, ne l'avoit pas fait ſans examiner avec elle-même, & avec ceux qu'elle avoit cru gens de bien & fideles, les motifs qui la devoient faire agir, & ſans conſulter ſes devoirs, qui paroiſſent, par cette converſation, avoir été les conducteurs ſecrets de ſa fermeté & de ſes actions. Je ne ſais ſi le Tellier, qui pouvoit être occupé auſſi du deſſein de conſerver ſa faveur, ne fit pas cette réponſe, par la peur de déplaire au Cardinal. Dans la confidence qu'il m'a faite de ce grand endroit, j'ai, ce me ſemble, apperçu qu'il avoit été touché, & que n'oſant eſpérer qu'un changement ſe pût faire ſi facilement, il crut être obligé de ne rien haſarder. Il douta, & eut peur que la Reine, ſi ſon Conſeil venoit à manquer de bonheur, ne le dît au Cardinal : & il m'avoua ſincérement, que toutes ces craintes lui étant venues dans l'eſprit, il penſa l'en avertir : mais qu'enfin, ayant exactement ſuivi ſon devoir, & ce qu'il croyoit être le meilleur parti, il avoit gardé le ſecret à la Reine, & que jamais le Cardinal n'en avoit rien ſu.

Le Duc d'Orléans, voulant achever ſon œuvre, alla au Parlement, le quatrieme de Février, de grand matin, avec in-

tention de faire donner un Arrêt contre le Cardinal Mazarin. Il voulut s'oppoſer au Premier-Préſident, qui, deſirant travailler à la paix de la Maiſon Royale, avoit déjà dit dans l'Aſſemblée derniere, que puiſque la Reine conſentoit à la liberté des Princes, il étoit juſte que les Priſonniers la reçuſſent par elle; mais ce n'étoit pas ce que les Frondeurs deſiroient. Le Duc d'Orléans y fut accompagné des Ducs de Beaufort, de Joyeuſe, de Retz, du Coadjuteur, & de beaucoup de Grands du Royaume, qui ont ſéance au Parlement. Il parla long-temps & fort bien : en ces occaſions ce Prince faiſoit aſſez connoître qu'il avoit du ſavoir, de l'eſprit, & que ſa jeuneſſe avoit été utilement occupée. Il informa la Compagnie des ſujets qu'il croyoit avoir de ſe plaindre du Cardinal : il exagéra les calomnies qu'il avoit dites contre leur illuſtre Corps, & confirma lui-même, en faveur des Princes, tout ce que le Coadjuteur leur avoit dit de ſa part. Il déclara qu'il n'avoit jamais conſenti à la détention des Princes que malgré lui, & pour complaire à la Reine, qui, par les mauvais conſeils de ſon Miniſtre, avoit deſiré de les faire arrêter. Il leur dit que ſa conduite étoit blâmable en toutes cho-

ſes, & que voyant l'État perdu, & la Finance mal gouvernée, il avoit fait cette réſolution, de ne plus ſuivre les ſentimens de la Reine : qu'il avoit toujours eu pour elle beaucoup de déférence & de reſpect : qu'il continueroit d'avoir ces mêmes ſentimens ; mais qu'il lui avoit mandé qu'il ne pouvoit plus aller au Conſeil, que premiérement elle n'eût chaſſé d'auprès d'elle le Cardinal ; & qu'ayant pris cette réſolution, il venoit leur demander avis ſur ce qu'il avoit à faire.

Cette déclaration du Duc d'Orléans plut à toute la Compagnie. Elle étoit depuis long-temps mal intentionnée, & avoit pris le Cardinal pour l'objet de ſa mauvaiſe humeur. Les deux Cabales étoient unies, elles compoſoient un grand nombre de gens tous diſpoſés à fronder.

Le Premier-Préſident, qui ne s'écartoit pas ſouvent de ſon devoir, répondit au Duc d'Orléans, avec des marques d'eſtime & de reſpect pour tout ce qui venoit de lui ; mais voulant modérer cette impétuoſité, il dit que Monſieur le Maréchal de Grammont étoit parti, pour aller faire ſortir les Princes ; qu'en ſon particulier il ſouhaitoit que ſa négociation eût une heureuſe fin ; mais que la Reine l'ayant envoyé dans ce deſſein,

il n'étoit pas juſte de lui en ôter la gloire, puiſqu'enfin le Roi devoit être Maître abſolu de tous; & quant à ce qui le regardoit en particulier, ſur le ſujet des plaintes qu'il faiſoit du Miniſtre, qu'il oſoit bien lui dire, que c'étoit à lui à y chercher, par ſa prudence, des remedes qui fuſſent plus doux que ceux qu'on propoſoit, puiſqu'il étoit raiſonnable que nos Rois faſſent le choix de leurs Miniſtres; & qu'il n'étoit pas de ſa bonté de vouloir mettre le feu aux quatre coins de la France, pour des reſſentimens paſſagers qui ſe pourroient aiſément effacer.

Pendant que ces raiſonnemens ſe font dans le Parlement, la Reine étoit occupée au Palais Royal de ces mêmes choſes; c'eſt-à-dire, qu'elle vouloit faire rompre cette Aſſemblée, & ſe plaindre à ſon tour. Elle envoya au Parlement, de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies, & leur manda de venir au Palais Royal trouver le Roi. Le Premier-Préſident ſachant l'intention de la Reine, voulut faire finir l'Aſſemblée; mais le Duc d'Orléans fit opiner là-deſſus, & fit arrêter qu'ils demeureroient aſſemblés juſqu'au retour du Premier-Préſident, & de ceux de ſa Compagnie, qui devoient aller ſavoir les volontés de la Reine.

Notre Régente reçut ceux qu'elle avoit mandés dans ſa petite Galerie en préſence de tous, coiffée de nuit, en habit de malade. Le Miniſtre étoit debout près de ſa chaiſe, & le Garde des Sceaux étoit près de lui. Le dernier parla long-temps; mais à ſon ordinaire, c'eſt-à-dire, fort mal. Il juſtifia, par l'ordre de la Reine, la converſation du Cardinal Mazarin avec le Duc d'Orléans. Du Pleſſis-Guenegaud, Secrétaire d'État, lut publiquement une relation particuliere de cet entretien, faite par le Cardinal même, où il nia nettement d'avoir rien dit contre le Parlement, laiſſant entendre qu'il n'avoit eu intention de blâmer perſonne, que le Coadjuteur.

La Reine parla près d'un quart-d'heure, & toujours de bons ſens, & gravement. Elle ſe plaignit de l'eſprit factieux du Coadjuteur, qui lui avoit fait perdre l'amitié du Duc d'Orléans, qui, de tous temps, lui avoit été chere. Elle leur dit qu'elle avoit plus de deſir que lui, de faire ſortir les Princes; leur promit de travailler inceſſamment à leur liberté, & leur montra combien elle reſſentoit le mépris du Duc d'Orléans, qui n'avoit pas voulu recevoir ſa viſite. Le Premier-Préſident, qui deſiroit ſervir les Princes

ſans l'inique mélange de la fronde, invita & preſſa la Reine de donner des paroles plus certaines de leur ſortie ; mais elle, ſans s'expliquer davantage, lui répondit toujours, qu'elle lui avoit fait aſſez connoître ſes intentions, & qu'elle n'en pouvoit pas dire davantage.

Le Premier-Préſident, retournant au Parlement, qui l'attendoit tout aſſemblé, rendit compte à ſa Compagnie de ce que la Reine lui avoit dit ; & le Comte de Brienne, Secrétaire d'État, qui l'avoit accompagné par ſon ordre, leur dit à tous, en préſence du Duc d'Orléans, que la Reine avoit un grand regret de voir que des eſprits brouillons & factieux lui euſſent fait perdre l'amitié de Monſieur : & quoiqu'elle eût été déjà refuſée dans l'offre qu'elle avoit faite à ce Prince de l'aller viſiter, malgré ſa foibleſſe, & les reſtes de ſa maladie, elle vouloit lui faire dire, en préſence de toute la Compagnie, qu'elle étoit encore prête de l'aller voir, pour lui montrer qu'elle ne deſiroit rien tant au monde, que de le ſatisfaire ſur les plaintes qu'il faiſoit d'elle. Le Premier-Préſident rendit compte auſſi de la narration qu'on avoit fait lire devant lui, touchant la converſation que le Cardinal avoit eue avec le Duc d'Orléans :

léans ; ce qui fut reçu avec mépris, & traité de ridicule : & ſur ce que le Premier-Préſident preſſa le Duc d'Orléans de revoir la Reine, ce Prince, pour s'en défaire, lui répondit, qu'il vouloit que la Compagnie opinât là-deſſus, ne trouvant pas juſte de ſuivre ſes ſentimens ſur une affaire de cette conſéquence.

Le Premier-Préſident, ſans s'étonner, dit que la Reine l'avoit aſſuré qu'elle alloit expédier un ordre au Havre, pour faire ſortir les Princes ; ſur quoi le Duc d'Orléans dit tout haut, que cela étoit faux. Après toutes ces diſputes, & beaucoup de conteſtations ſur les avis, qui alloient tous contre le Cardinal, l'arrêté fut enfin, *que la Reine ſeroit très-humblement ſuppliée de donner une déclaration d'innocence en faveur des Princes, pour les faire ſortir ; & qu'elle ſeroit auſſi très-humblement ſuppliée d'éloigner le Cardinal Mazarin de ſes Conſeils, attendu que Monſieur le Duc d'Orléans, Lieutenant-Général du Royaume, ne pouvoit & ne vouloit nullement y entrer tant qu'il y ſeroit.*

La Reine, ce même matin, me fit l'honneur de me dire, parlant de toutes ces choſes, qu'elle étoit réſolue de tenir bon, & de ne pas faire ſortir les Prin-

ces ſans leur amitié ; qu'elle vouloit ſe moquer de tous leurs Arrêts ; & qu'ayant les clefs du Havre, on ne pouvoit pas la forcer de leur ouvrir les portes. Champlatreux, fils du Premier-Préſident, alla dire encore ce même jour au Cardinal, que s'il vouloit envoyer vîtement l'ordre de faire ſortir les Priſonniers, ſon pere, & ſes amis, eſpéroient qu'ils pourroient le ſauver ; mais ſans cela qu'on n'y avoit point d'eſpérance pour lui. Arnauld, grand confident du Prince de Condé, & de mes amis, vint me dire pour le faire ſavoir à la Reine, que ſi dans ce même jour on envoyoit un ordre, peut-être que Monſieur le Prince s'en tiendroit obligé. Ce *peut-être*, ayant déplu à la Reine, à qui je le dis, elle s'en trouva ſi déſobligée, qu'elle me commanda de dire à ce Gentilhomme, que je n'avois pu lui parler de cette affaire.

Le lendemain, le Duc d'Orléans manda le Duc d'Épernon, & le Maréchal de Schomberg, l'un Colonel de l'Infanterie Françoiſe, & l'autre des Suiſſes, & leur dit, qu'étant Lieutenant-Général de la Couronne, il prétendoit qu'ils devoient recevoir de lui les ordres qui regardoient leurs Charges. Ils lui répondirent, qu'ils

ſavoient le reſpect qu'ils lui devoient ; mais que le Roi étant préſent, ils croyoient ne devoir dépendre que de lui ſeulement. Les autres Ducs & Maréchaux de France répondirent tous la même choſe, & parurent ne point vouloir ſe déſunir de leur véritable devoir. Le Duc de Mercœur fut ſi paſſionné pour les intérêts du Miniſtre, qu'il fit appeller ce même jour ſon frere le Duc de Beaufort, pour ſe battre contre lui ; mais il n'en fit rien, & ne ſuivit point ſon premier mouvement.

La Reine manda Meſſieurs de Ville, à qui on commanda de ne recevoir nul ordre, que du Roi, de la Reine & des Secrétaires d'État. Ils répondirent comme gens fideles & bien intentionnés ; mais dans le vrai ils firent peu de temps après auſſi mal, que s'ils euſſent eu une volonté déterminée au crime. Le Duc d'Orléans les manda en même temps, pour lui venir parler. Ils vinrent auſſi-tôt chez la Reine, ſavoir d'elle s'ils iroient le trouver. La Reine d'abord en fut ſatisfaite ; & pour ne point montrer d'aigreur contre ce Prince, leur permit d'y aller : mais on leur défendit tout de nouveau, de ne pas recevoir d'autres ordres que du Roi. Ils promirent d'obéir ; mais

malgré leurs promeſſes & les défenſes de la Reine, elle fut mal obéie : le peuple fut enſuite ſéduit par mille artifices. C'eſt ce qui les fit manquer à leur obligation.

Le Garde des Sceaux de Châteauneuf, & le Maréchal de Villeroi, négociateurs ſecrets pour faire chaſſer le Cardinal, étoient accompagnés de le Tellier, qui n'avoit pas les mêmes intentions ; mais celui-ci agiſſant avec droiture, laiſſoit néanmoins entendre qu'il ne l'admiroit pas toujours. Beaucoup de voyages ſe faiſoient au Luxembourg, de la part de la Reine, par les trois Médiateurs, pour trouver les moyens de pacifier les affaires. L'article du Miniſtre plaiſoit aux deux premiers : ils trouvoient, ſelon leurs ſouhaits, que ce Prince étoit réſolu de tenir bon ſur cela, & leurs peines n'apportoient nuls remedes à ce mal, qui choquoit directement l'autorité Royale. Ces Ambaſſadeurs intéreſſés, parens & amis, & remplis d'un même deſir, euſſent été bien fâchés d'en trouver à cet égard ; mais l'un & l'autre étoient gens qui aimoient l'État à leur mode, & qui n'auroient pas voulu, pour voir leurs paſſions particulieres ſatisfaites, travailler à la diminution de la Puiſſance Souveraine ;

ils vouloient éloigner le Cardinal pour demeurer à ſa place, & par le même moyen ils auroient employé de bon cœur tous leurs ſoins pour le ſervice du Roi. Le Garde des Sceaux, par ce ſentiment, ménagea avec le Duc d'Orléans, & les amis des Princes, un Traité particulier avantageux à la Cour, où le Coadjuteur n'avoit point de part; & même, en ce cas, ſa perte étoit réſolue entr'eux ſans la participation du Duc d'Orléans. Les amis des Princes, ravis de pouvoir eſpérer la perte du Chef des Frondeurs qu'ils n'aimoient pas, s'obligerent de faire ſigner aux Priſonniers ce Traité, qui, en effet étoit utile à l'État; & quoiqu'il allât en beaucoup de choſes à diminuer la puiſſance de M. le Prince, ils ne laiſſerent pas de l'approuver, par le plaiſir qu'ils eurent de penſer, que le Duc d'Orléans de même, en perdant le Coadjuteur, n'auroit pas ſon compte. Si la Reine eût pu juger alors de ces affaires, & de leurs conſeils ſans préoccupation, elle auroit peut-être accepté ce parti; quoique, ſelon les apparences, elle auroit paru inſenſible à ſon Miniſtre; car rien ne lui étoit ſi cher que l'avantage du Roi, & le repos de la France: mais toutes leurs négociations en particulier

furent inutiles, & ne ſervirent de rien ; parce que tout ce qui venoit du Duc & du Maréchal de la Villeroi étoit ſuſpect à la Princeſſe, qui les ſoupçonnoit d'être d'intelligence avec le Duc d'Orléans, qu'elle voyoit viſiblement ſe déclarer contr'elle ; & ſes ſoupçons n'étoient que trop bien fondés.

Sur le ſoir de ce jour (5 Février), les Gens du Roi vinrent exécuter leur arrêté, & ſupplier la Reine de contenter les ſouhaits du public. Le Premier-Préſident n'y fut point : il envoya les Gens du Roi exprès, afin que cette Députation ne fût pas ſi remarquable, & pour procurer à la Reine le moyen de les remettre à une autrefois. On les reçut donc au Conſeil, & on leur promit réponſe pour le lendemain. Dans l'état où étoit le Cardinal, un jour ſeulement lui étoit important, parce qu'il retardoit l'Arrêt, qu'il voyoit bien que le Parlement méditoit de prononcer contre lui.

Le lendemain ſixieme, le Parlement s'aſſembla. Tous ſe plaignirent du Premier-Préſident, qui avoit fait faire les remontrances par les Gens du Roi. Ils arrêterent qu'il les iroit faire lui-même ; mais il demanda du temps, feignant de n'être pas préparé, & dit que les Gens

du Roi viendroient demander audience à la Reine. La rumeur fut grande au Palais ; tous ſe mirent à crier, *que le Cardinal périſſe, qu'il ſoit chaſſé, & point de Mazarin.*

Toutes ces tempêtes étonnerent le Miniſtre, & le firent penſer à la retraite. Pluſieurs de ſes amis lui offrirent tout de nouveau des places & des troupes, & les Maréchaux de France, qu'il venoit de faire, avoient envie de le ſervir. Ceux même qui deſiroient le plus ſon éloignement, dirent dans le Conſeil du Roi, qu'il y avoit des moyens pour le ſoutenir. On propoſa de faire venir des troupes dans Paris, de cantonner le quartier du Palais Royal, & de tenir bon contre le Duc d'Orléans. Toutes ces choſes ne furent point approuvées de la Reine, ni de ſon Miniſtre, par la raiſon que j'ai dite, & à cauſe des maux que cette réſiſtance auroit pu cauſer. Madame de Chevreuſe, qui, depuis la priſon du Prince, avoit paru aſſez attachée à la Reine, & qui faiſoit mine d'être amie du Cardinal, & de lui donner de ſalutaires avis, lui conſeilla de s'éloigner pour quelque temps, afin de laiſſer paſſer l'orage. Elle promit à la Reine, qu'elle travailleroit à le raccommoder avec le

Duc d'Orléans, & qu'enſuite il ſeroit facile d'engager ce Prince à conſentir à ſon retour. Peut-être qu'elle l'auroit fait pour obliger la Reine, & même pour y chercher le plaiſir de l'intrigue & de la nouveauté; mais avant que de la ſervir, & par préférence à toutes choſes, elle vouloit voir les Princes ſortir de priſon, & que le Mariage de ſa fille ſe fît. C'eſt ce qui l'obligeoit de preſſer ſi charitablement le Cardinal de s'en aller. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon lui donna le même conſeil, & couvroit le peu d'amitié qu'elle avoit pour lui, du bien de l'État; diſant au Cardinal, qu'il mériteroit, de cette action, beaucoup de gloire, ſe ſacrifiant pour la paix publique & pour le repos de la Reine.

L'ame du Miniſtre étant agitée de tant de troubles, pleine de tant de ſujets de crainte, & touchée de tant de différentes paſſions qui le travailloient, n'oſant uſer de remedes extrêmes, choiſit enfin, à ce qui parut, de s'en aller au Havre délivrer lui-même les Princes. Il prit un ordre ſecret de la Reine adreſſé à de Bar, par lequel elle lui ordonnoit d'obéir ponctuellement au Cardinal. Ce Miniſtre crut peut-être ſe pouvoir rendre le maître de leur priſon pour les y retenir, ou qu'en ouvrant

ouvrant lui-même la porte, il feroit ſon accommodement avec eux, & que devant compter la Reine pour beaucoup, ils voudroient ſe remettre de ſon côté; mais il fut trompé en tout, & il connut que les graces, qui ſe font par force, n'obligent point ceux qui les reçoivent. Le Cardinal communiqua ſon deſſein à la Reine. Elle y conſentit, parce qu'il étoit difficile que, le regardant comme un Miniſtre fidele, le ſeul qui fût dans ſes intérêts, & qui lui paroiſſoit deſirer le plus ſincérement le bien de l'État, elle pût éviter de ſuivre ſes ſentimens; mais de la maniere qu'elle me fit l'honneur de m'en parler, elle me fit voir, ſans s'expliquer entiérement, qu'elle ne l'avoit pas approuvé. Elle crut de plus que ce voyage pourroit avoir de fâcheuſes ſuites. Les voulant éviter, elle & ſon Miniſtre jugerent qu'il ſeroit avantageux au ſervice du Roi de le tirer de Paris, & à elle de le ſuivre; & par leur retraite commune, échapper aux trahiſons des factieux. La Reine fut perſuadée qu'étant hors de cette confuſion, elle pourroit, avec ſes armes & les clefs du Havre, dont elle croyoit être encore la Maîtreſſe, remédier à des maux qui paroiſſoient la devoir accabler; mais, ſelon ce que

j'en peux juger, ſes vues ne furent pas des réſolutions, parce qu'elle ne pouvoit plus agir ſur un fondement certain : & ſi dans ce temps-là elles ont été faites, du moins elles n'ont point été ſues; mais à la vérité, la Reine en a été fortement ſoupçonnée : dans cette extrêmité, les plus extrêmes réſolutions ſe devoient prendre.

Le Cardinal étant donc réſolu de partir, il vint chez la Reine le ſoir de ce jour ſixieme Février. Elle lui parla longtemps devant tout le monde, dans la créance que vraiſemblablement ce ſeroit la derniere fois qu'elle le verroit. Nous, qui étions préſentes à cette conférence, & moi comme les autres, ne pûmes appercevoir aucune altération dans ſon viſage. Sa gravité ne l'abandonna point. Son cœur, qui étoit touché, ſans doute, de colere, de haine, de pitié, de douleur & de dépit, ne laiſſa rien voir au dehors de tous ces ſentimens; & jamais je ne l'ai vue plus tranquille qu'elle le parût alors. Le Cardinal étant enſuite demeuré au Conſeil, qui entretenoit la Reine de ſes malheurs, l'Abbé de Paluau, ſon maître de Chambre, lui vint dire que dans les rues le peuple paraiſſoit fort ému, & qu'on crioit par-

tout, *aux armes.* Comme ſon deſſein étoit de s'en aller, il prit dès le moment congé de la Reine ; ſans témoigner de le prendre, de peur de marquer aux ſpectateurs ce qu'il ne vouloit pas qu'ils ſuſſent. Quand il fut dans ſon appartement, il ſe vêtit d'une caſaque rouge, prit un chapeau avec des plumes, & ſortit à pied du Palais Royal, ſuivi de deux de ſes Gentilshommes. Il alla par la porte de Richelieu, où il trouva de ſes gens qui l'attendoient avec des chevaux, delà il alla paſſer la nuit à Saint-Germain. Son premier deſſein fut de ſortir par la porte de la Conférence ; mais il eut avis qu'on avoit voulu tuer de ſes domeſtiques devant le logis de Mademoiſelle, qui logeoit aux Thuilleries, & cette rumeur l'obligea de fuir par le plus court chemin. Déjà le bruit étoit répandu par-tout, qu'il devoit partir, ſans pourtant que l'on ſût au vrai s'il le feroit, ni quel étoit ſon deſſein.

Le Cardinal connut alors que la Princeſſe Palatine lui avoit dit vrai, & qu'il avoit eu tort de ne la pas croire. Il lui écrivit de Saint-Germain, qu'il l'avertiſſoit qu'il alloit faire ſortir les Princes, & que, ſelon cette promeſſe qu'il lui faiſoit, il lui demandoit qu'elle lui tînt la

parole qu'elle lui avoit donnée, de l'obliger en ce qu'elle pourroit, & de s'attacher à la Reine, lorſque le Prince de Condé ſeroit en liberté. Elle lui avoit toujours fait dire qu'elle s'étoit engagée de ſervir les Princes : mais que n'aimant point les Frondeurs, lorſqu'elle ſeroit ſatisfaite par l'heureuſe fin de ſa négociation, ſon ſeul deſir étoit d'entrer dans les intérêts de la Reine, & de ſe lier entiérement à elle. Le Miniſtre n'oublia rien pour l'engager dans ſon parti : il lui fit offrir de dignes récompenſes des ſoins qu'il ſouhaitoit qu'elle voulût prendre de ſes affaires, & particuliérement la Charge de Surintendante de la Maiſon de la Reine future.

La Princeſſe Palatine, par qui j'ai été inſtruite du détail de ſa conduite, accepta ces avantages. Elle vouloit s'établir par la Reine, de qui ſeule elle pouvoit recevoir des graces proportionnées à ſa naiſſance & à ſa grandeur. En ſe procurant du bonheur, elle ſauva la Reine, & lui donna le moyen de ſoutenir le Cardinal. Cette Princeſſe adroite & habile, qui avoit alors la confidence entiere des deſſeins des Princes & des Frondeurs, ſe gouverna ſi judicieuſement, qu'elle les rompit preſque tous.

Elle ralentit d'abord l'ardeur impétueuſe des Frondeurs, & fit naître enſuite des dégoûts pour eux dans l'eſprit du Prince de Condé, qui firent changer les intérêts & les ſentimens de tous les Acteurs.

La Reine, après que le Cardinal fut parti, demeura le reſte du ſoir à s'entretenir de choſes indifférentes. Elle parut la même qu'elle avoit accoutumé d'être. Ceux qui l'obſerverent, & nous-mêmes, en fûmes étonnés; car il étoit impoſſible d'attribuer ſa conſtance à ſon inſenſibilité. Auſſi, doit-on dire, à ſa louange, pour ſatisfaire ſimplement à la vérité, que dans toutes les grandes occaſions, nous l'avons toujours vue recevoir d'un viſage égal, les peines qui ſont accoutumées de troubler tous les autres.

Le lendemain, comme j'approchai d'elle, je lui demandai, en lui baiſant la main, comment elle ſe portoit. Elle me dit : *Vous le pouvez juger vous-même.* Et ſe confiant aſſez en moi, pour me montrer ſincérement quelque choſe des ſentimens de ſon ame, elle me fit entrer dans ſon Oratoire, & me commanda d'en fermer la porte. Alors, m'étant jettée à ſes pieds, elle me fit l'honneur de me dire : *Que dites-vous de l'état où je ſuis ?* Je lui répondis : *Je dis,*

Madame, qu'il eſt effroyable, & que vous avez beſoin d'une grande grace de Dieu, & d'une extrême ſageſſe, pour vous en tirer. On vous arrache un Miniſtre par force : c'eſt une marque de la foibleſſe de votre autorité, & que peut-être, ſi vous l'endurez, cette violence pourra la détruire tout-à-fait. Mais, Madame, lui dis-je, *pardonnez-moi ſi je vous dis auſſi, dans la ſeule vue de vos intérêts, que Monſieur le Cardinal ayant, de l'avis des plus ſages, manqué de conduite en beaucoup de choſes, ceux qui vous ſont fideles ſont bien fâchés de voir que vous ſouffriez de ſes fautes, ou de ſon malheur : & je ne ſais ſi un homme choiſi par vous-même, & détaché de toutes ces Cabales, qui vous ſont odieuſes, ne vous ſeroit pas plus utile dans des temps comme ceux-ci, où vous avez bien beſoin de conſeil. Penſez-y bien, Madame,* lui dis-je; *car pour moi, comme je ne ſuis pas capable de décider de ces choſes, tout ce que je puis dire à Votre Majeſté, c'eſt que je ſuis prête de la ſervir fidellement en tout ce qu'elle me commandera. J'aurai, pour ſes volontés, une obéiſſance toute entiere : je ſuis toute à elle; & quoique Monſieur le Cardinal m'ait toujours maltrai-*

tée, & qu'il ne m'ait jamais fait de bien conſidérable, Votre Majeſté ſe peut aſſurer que devant tout a elle, je ferai à ſa ſeule conſidération, tout ce qui me ſera poſſible pour la ſervir. Pendant que je lui parlai, elle m'écouta toujours avec une grande application. Elle me répondit : *Vous avez raiſon ſur tout ce que vous me dites ; mais il eſt aſſez difficile de trouver cet homme déſintéreſſé, qui ne ſoit de nulle cabale, & diſcerner ce qui me convient. Ne le pouvant pas juger moi-même, je crois que je ſuis obligée de défendre un Miniſtre que l'on m'ôte par force. J'eſpere toujours que Dieu aura pitié du Roi, & qu'il ne voudra pas abandonner ſon innocence, ni le faire ſouffrir de mes malheurs, & de ceux du Cardinal. Je ſais, comme vous dites, qu'il a des défauts ; & qu'il a fait beaucoup de fautes. Je ſais auſſi qu'il a certainement de très-bonnes intentions pour le ſervice du Roi & le mien ; qu'il a glorieuſement conduit ſes affaires, lorſqu'on l'a laiſſé faire ; que les cinq premieres années de ma Régence ont été heureuſes ; & qu'ayant été trahi de ceux qu'il a obligés *, il eſt difficile que cette*

* La Reine entend parler du Maréchal de Villeroi.

iniquité ne lui ſoit nuiſible ; & cela, me ſemble, m'oblige d'en avoir plus de pitié. Après ces paroles, étant tombée dans une profonde rêverie, elle y demeura quelque temps, puis elle me dit : *Je ne veux plus parler ſur ce chapitre ; car je craindrois, me ſouvenant de l'état où je ſuis, d'être trop foible. Et pour vous,* me dit cette grande Princeſſe, *j'avoue que le Cardinal n'en a pas aſſez bien uſé avec vous ; mais je vous ſais un fort bon gré d'en agir comme vous faites : c'eſt une marque de la bonté de votre cœur, dont j'ai toujours eu bonne opinion ; & je me charge de lui mander, que vous méritez plus que ce que vous avez.* Elle le fit en effet ; car le Cardinal le dit alors à quelqu'un de mes amis. Comme je ne m'aidai pas, & que je me contentai de bien faire, ſans m'en faire valoir auprès de lui, il ſe contenta auſſi de me faire de grands complimens & de grandes promeſſes, qui m'ont été fort inutiles.

Tout ce jour, la Reine fit bonne mine, & demeura tranquillement au Cercle, avec les Princeſſes qui vinrent la viſiter. Le ſoir, étant dans ſon petit Cabinet avec ſa Cour ordinaire, après avoir long-temps écouté Nogent, qui

entretenoit la Compagnie de ces mêmes fariboles qu'il avoit accoutumé de dire, la Reine me faiſant ſigne de m'approcher d'elle, me dit tout bas, *j'avoue que ce que dit aujourd'hui cet homme, me paroît plus ridicule qu'à l'ordinaire:* & après avoir un peu rêvé, elle continua, & me fit l'honneur de me dire : *Je voudrois qu'il fût toujours nuit ; car, quoique je ne puiſſe dormir, le ſilence & la ſolitude me plaiſent, parce que dans le jour je ne vois que des gens qui me trahiſſent.*

Quand on ſut dans Paris, que le Miniſtre étoit parti, qu'il étoit à Saint-Germain, & qu'il pouvoit aller au Havre où étoient les Princes, l'inquiétude fut grande dans tous les partis. On crut qu'il alloit reſſerrer les portes de leur priſon; ou qu'il ne les ouvriroit que quand il auroit une certitude entiere de l'amitié du Prince de Condé, & dans le temps qu'il pourroit lui en être obligé. Par cette raiſon, tous les intéreſſés au retour des Princes, réſolurent de preſſer davantage la Reine. Ce même jour, cette Princeſſe avoit envoyé le Maréchal de Villeroi, & le Garde des Sceaux, avec le Tellier, prier le Duc d'Orléans de venir au Conſeil; mais ce

Prince, par l'avis du Coadjuteur, n'y voulut point aller, & s'excuſa; diſant qu'il n'y pouvoit avoir de sûreté pour lui, que premiérement il ne vît les Princes ſortis du Havre. La Reine y envoya tout de nouveau, & lui écrivit de ſa main, pour l'en convier, s'étonnant de ne le point voir après ce qu'elle venoit de faire à ſa conſidération; mais il demeura ferme dans ſa premiere réſolution, & dit qu'il n'y reviendroit point, qu'il n'eût une sûreté entiere, tant ſur la liberté des Princes, que ſur l'éloignement du Cardinal, qui ne paroiſſoit pas être banni pour jamais.

Le Parlement avoit député à la Reine, pour la remercier de l'éloignement du Cardinal, & pour la ſupplier de donner promptement ſes ordres pour la ſortie des Princes. Elle leur répondit, qu'elle étoit toute diſpoſée à cela; mais que premiérement elle vouloit conférer avec M. le Duc d'Orléans ſur cette affaire, chez elle, chez lui, ou en lieu neutre; ne trouvant pas juſte qu'il refuſât de venir prendre ſa place au Conſeil, après ce qu'elle venoit de faire pour lui.

Le jour ſuivant, le Parlement étant aſſemblé, le Premier-Préſident rendit compte à ſa Compagnie, en préſence du

Duc d'Orléans, de ce que la Reine lui avoit dit. Ce Prince lui répondit qu'il n'étoit point néceſſaire qu'il allât au Palais Royal, pour dire ſon opinion ſur la ſortie des Princes, puiſqu'il n'avoit rien à dire que les mêmes choſes qu'il avoit déjà dites; qu'il étoit prêt de conſentir à leur liberté, & que ſon deſſein étoit d'éloigner entiérement le Cardinal des Conſeils du Roi; qu'en ces deux points conſiſtoit le repos de l'Etat, & ſa propre ſatisfaction; que la Reine ſe moquoit d'eux, quand elle leur promettoit l'un & l'autre, & qu'elle avoit ſeulement changé la demeure du Miniſtre, du Palais Royal au Château de Saint-Germain; qu'il gouvernoit de ce lieu comme dans le temps qu'il étoit auprès d'elle : qu'il falloit chaſſer ſes créatures, ſes niéces, & ſon neveu, qui étoient demeurés à la Cour; que leur préſence faiſoit aſſez voir que l'intention de la Reine étoit qu'il revînt, & qu'elle ne vouloit point faire ſortir les Princes de Priſon. Il y eut grand bruit au Palais. Pluſieurs avis furent contre le Cardinal : quelques-uns voulurent que l'on décrétât contre lui, ſes fauteurs & adhérans, & ceux qui l'avoient ſuivi. Le Duc d'Orléans s'y oppoſa, diſant que cela n'étoit pas juſte;

que ſes amis étoient louables de l'avoir ſuivi, & en avoient uſé en gens d'honneur. Quelques autres vouloient qu'on allât ſaccager ſa maiſon, & qu'on le déclarât perturbateur du repos public. Des-Landes, Payen, fut d'avis de défendre pour jamais aux Cardinaux l'adminiſtration des affaires d'Etat, vu qu'ils avoient juré & promis fidélité au Pape, & qu'ainſi ils ne pouvoient pas ſervir à deux maîtres. Il y en eut qui allerent juſqu'à cette inſolente tyrannie de défendre tous Favoris en France; ce qui tenoit un peu du ridicule. Le Duc d'Orléans répondit ſagement, diſant qu'ils étoient tous Sujets du Roi, & que quoiqu'il le fût en un degré plus éminent que les autres, il étoit pourtant un de ceux qui lui devoient obéir en cette qualité, & qu'il n'étoit pas juſte qu'ils donnaſſent des loix à leur Souverain. Il ajouta ces belles paroles : *Véritablement, il ſeroit à ſouhaiter que les Rois n'euſſent jamais de Favoris; mais nous ne devons pas les en empêcher par force.* La modération de ce Prince les rendit plus humbles. Il fut arrêté que les Gens du Roi iroient trouver la Reine, pour lui faire de nouvelles inſtances ſur la ſortie des Princes & l'éloignement du Cardinal.

Les Princes, Ducs & Pairs, & Maréchaux de France, s'aſſemblerent par l'ordre de la Reine, pour aviſer aux moyens de remédier à ces déſordres. La Reine, leur diſant l'état où elle étoit, & comme elle avoit éloigné le Cardinal, pour complaire au Duc d'Orléans, exagéra, avec des paroles pleines de douceur & d'honnêteté, le peu de ſatisfaction qu'elle recevoit de ſon procédé. Elle leur demanda conſeil ſur ce qu'elle avoit à faire, & leur témoigna vouloir prendre confiance en leur fidélité. Ils réſolurent de députer quelques-uns d'entr'eux vers le Duc d'Orléans, pour le convier de revenir au Conſeil, & pour lui répondre en Corps de la part de la Reine, de la sûreté qu'il y trouveroit pour ſa perſonne. Cette précaution étoit néceſſaire, pour raſſurer ce Prince, qui avoit lieu de craindre, qu'en travaillant à la liberté d'autrui il ne perdît la ſienne.

Le Duc d'Elbeuf, portant la parole, fut maltraité par le Duc d'Orléans. Il lui dit : *que cela étoit joli, de voir qu'il étoit contre le Cardinal, quand il en avoit été le protecteur ; & qu'à préſent qu'il s'étoit déclaré ſon ennemi, il fût pour lui*, & le fit taire avec aſſez de hauteur. Madame lui dit : *qu'elle étoit au déſeſ-*

poir qu'il fût du Sang de Lorraine, & lui parla avec un grand reſſentiment de ſa conduite. Enſuite de cette réprimande, le Duc d'Orléans s'adreſſant aux Ducs de Vendôme & d'Épernon, leur dit qu'il ne pouvoit aller au Palais Royal ſans y conduire les Princes.

Sur le ſoir de ce même jour, les Gens du Roi étant venus trouver la Reine, pour lui repréſenter ce que le Parlement avoit arrêté, elle leur promit poſitivement la ſortie des Princes, & leur dit que puiſque le Duc d'Orléans ne vouloit pas la voir, elle envoyeroit le Garde des Sceaux conférer avec lui de ce deſſein. Cet homme, qui ſe voyoit alors dans la place du premier Miniſtre, qu'il avoit tant ſouhaitée, pour empêcher, à ce qu'il diſoit, les furieuſes réſolutions du Parlement, conſeilla à la Reine de leur promettre l'éloignement du Cardinal, ſans eſpérance de retour. Il lui dit qu'elle devoit faire paroître que cette réſolution venoit de ſon propre mouvement. Elle le fit, pour le tromper lui-même; & lui auſſi de ſon côté trompoit la Reine à ſon tour. Il vouloit qu'elle s'engageât publiquement à ne plus rappeller ſon Miniſtre, ſachant bien que ſur les paroles de cette Princeſſe, le Par-

lement ne manqueroit pas de ſe déchaîner contre lui. Alors le Cardinal envoya ſupplier la Reine de faire ſortir ſes niéces & ſon neveu de Paris. L'Abbé Ondedei les mena à la Maréchale d'Hocquincourt ; & cette Dame les mena à Peronne, après qu'elles eurent été cachées quelques jours dans la chambre de Mademoiſelle de Neuillant, devenue Madame de Navailles, mais dont le Mariage n'étoit point déclaré. (le 9 Février.)

Le jour d'après, les Gens du Roi, ayant fait leur rapport au Parlement, le Duc d'Orléans accepta la conférence avec le Garde des Sceaux, & les aſſura qu'en deux heures, avec lui, toutes les choſes néceſſaires ſeroient expédiées, & que même la Déclaration, touchant l'innocence des Priſonniers, ſeroit dreſſée. Toute la Compagnie ſe repoſa ſur la parole du Duc d'Orléans ; & la Reine, paroiſſant vouloir abandonner le Cardinal, ils furent tous d'une voix à donner un Arrêt contre lui, qui portoit :

« Qu'en conſéquence de ladite Déclaration, & volonté du Roi & de la Régente, dans le quinzieme du jour de la publication du préſent Arrêt, ledit Cardinal Mazarin, ſes Parens & Domeſtiques étrangers, vuideroient le Royaume

» de France, Terres & Places de l'obéiſ-
» ſance du Roi ; & faute de ce faire, le-
» dit temps paſſé, ſeroit contr'eux procédé
» extraordinairement, permis aux com-
» munes & tous autres de leur courre
» ſus, ſans qu'ils puiſſent revenir pour
» quelques prétextes, cauſes, emplois &
» occaſions que ce ſoit : & défenſes fai-
» tes, ledit temps paſſé, à tous Gouver-
» neurs de Provinces, Maires & Échevins
» de Ville, de les recevoir.

» Fait au Parlement ce neuvieme
» Février 1651.

Pendant toutes ces diſputes, les amis des Princes n'étoient pas contens. Ils appréhendoient toujours les artifices & la mauvaiſe volonté du Coadjuteur. Arnaud, ce même jour, me vint voir le ſoir fort tard, pour me prier de parler à la Reine, & de lui dire, que plus elle retardoit & plus elle engageoit M. le Prince avec ſes ennemis. Je lui en parlai ; mais comme elle avoit pris ſa réſolution avec le Cardinal, rien ne la pouvoit faire changer. La Princeſſe Palatine raſſuroit ceux qui étoient du parti des Princes, qui s'inquiétoient de l'état incertain où ils étoient. Elle avoit la promeſſe

meſſe de celui qui apparemment étoit le maître de leur priſon. Elle étoit en couche, quand toute cette négociation ſe fit ; & malgré ſes délicateſſes, elle ne laiſſoit pas de conférer avec tous ceux qui avoient beſoin de parler à elle. Les Frondeurs, dans ce commencement, voulurent pouſſer la Reine à l'extrêmité ; mais cette Princeſſe, leur amie en apparence, ſur la parole du Cardinal, arrêta leur mauvais deſſein, & diſoit aux créatures du Prince de Condé, pour qui elle s'intéreſſoit véritablement, qu'il falloit ſe ſervir des Frondeurs, ſans entrer dans leur paſſion ; & qu'ils ſeroient de fort méchans maîtres, s'ils le devenoient tout-à-fait ; que l'intérêt de Monſieur le Prince étoit fort contraire à cela ; & qu'il falloit tenir les choſes en état, qu'à ſon retour il fût en pouvoir de choiſir le parti qui plairoit, & même de dominer les autres.

La Reine ſe voyant trahie de tout le monde, ſe réſolut de prendre confiance en Senneterre. Comme elle ſavoit qu'il étoit de mes amis, elle me fit l'honneur de m'en parler, & de me demander ſi elle en pouvoit eſpérer des conſeils déſintéreſſés. Je lui dis, ce qui étoit véritable, qu'avec l'eſprit & la capacité qu'elle

lui connoiſſoit, ſa fineſſe lui étoit alors néceſſaire pour la conduire dans le pas douteux où elle étoit. Il avoit toujours paru ami du Carde des Sceaux de Châteauneuf, & du Maréchal de Villeroi : la Reine, par conſéquent, doutoit de ſa fineſſe ; mais je ſavois qu'il n'avoit point de part dans leurs intrigues particulieres, & qu'il ſe moquoit aſſez ſouvent de leur conduite. Je le dis à la Reine, & ſur cette aſſurance, elle me commanda de lui parler. Il reçut, avec reſpect, la part qu'elle vouloit lui donner dans ſa confiance : mais j'oſe dire que ce ne fut pas ſans de grandes réflexions, ni ſans craindre de participer aux maux dont elle étoit menacée : & je vis clairement qu'il n'eût pas été bien-aiſe d'attirer ſur lui les ſoupçons du Duc d'Orléans. Il me donna d'abord des Mémoires pour donner à la Reine, où il lui donnoit des avis ſur ſa conduite. Il la vit auſſi quelquefois, & eut de longues conférences avec elle ; mais il y obſerva toujours des modérations extraordinaires, & telles que j'en fus étonnée. La faveur des Rois n'eſt deſirée, par les ambitieux, que quand ils en peuvent eſpérer de grands biens. Leur Couronne, & les avantages qu'ils ont reçûs de Dieu par l'élévation de

leur naiſſance, ne les rend conſidérables aux hommes, qu'autant qu'ils ont de pouvoir de les élever, ou de les détruire.

Quand ces importunes harangues du Parlement venoient tourmenter la Reine, j'allois viſiter le Premier-Préſident, pour le conſulter ſur les intérêts de cette Princeſſe, & ſur ſa conduite; car le Marquis de Senneterre, ſelon cette diſcrétion politique dont je viens de parler, ne vouloit point aller ſouvent chez lui, de peur d'être remarqué. Ce grand Magiſtrat n'aimoit pas les Frondeurs: il donnoit toujours quelques avis à la Reine propres à la défendre de la perſécution: & en faveur de ces petits ſecours, elle lui pardonnoit ſes fautes. Mais à l'égard des autres; elle avoit une peine extrême de ſe voir trahie de ceux dont elle étoit forcée de ſe ſervir. Par cette même raiſon, elle recevoit un grand ſoulagement de ceux en qui elle croyoit pouvoir trouver quelque ſûreté.

Parmi tant de confuſions, il arriva que le Duc d'Orléans crut que la Reine vouloit ſortir de Paris, & mener le Roi avec elle. La vérité, qui ſe fait ſentir, lui avoit fait inſpirer cette crainte; & ſelon ce que j'en ai déjà dit, peut-être

qu'elle n'étoit pas ſoupçonnée ſans raiſon. Il étoit aſſez vraiſemblable, qu'en l'état où elle étoit, elle devoit ſouhaiter de ſe voir hors de la tyrannie de tant de gens, qu'elle regardoit comme ſes ennemis. Ces mêmes ennemis néanmoins, c'eſt-à-dire, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, le Maréchal de Villeroi, & quelques-uns de la Cabale des Princes, prétendirent en cette occaſion, avoir empêché le Duc d'Orléans de prendre contr'elle des réſolutions extrêmes. Ils ne ſe vantoient pas à faux: j'en eus alors quelque connoiſſance; & on m'aſſura qu'au Luxembourg d'étranges propoſitions avoient été faites contr'elle.

La nuit du neuvieme au dixieme (Février), la Reine avoit formé le deſſein de fuir cette Ville, où autrefois elle avoit joui de tant de douceurs, où elle avoit été ſi aimée, & où, pour lors, elle goûtoit tant d'amertumes. Le Duc d'Orléans dit tout haut, qu'un des premiers Officiers du Roi l'avoit averti d'y prendre garde *; & publiant ſa crainte, il l'imprima bien vîte dans l'ame de tous les autres. Les Pariſiens ſont aſſez aiſés

* On ſoupçonna le Maréchal de Villeroi, & d'autres auſſi.

à s'émouvoir ſur la peur qu'ils ont toujours de perdre la préſence du Roi. Cette nouvelle donna auſſi-tôt l'alarme à toute la Ville, & cette alarme eut de très-fâcheux effets contre le repos de la Reine. Le Duc d'Orléans ſe voulut ſervir de la frayeur du peuple pour faire prendre les armes aux Bourgeois ; car il avoit un grand intérêt d'empêcher que le Roi ne ſortît de Paris.

Le bruit & le déſordre fut grand, & la Reine voyant cette émotion publique, qu'elle ne vouloit pas laiſſer augmenter ſous aucun prétexte, fit promptement expédier les ordres pour la ſortie des Princes. Elle envoya la Vrilliere, Secrétaire d'État, les porter au Havre, & Comminges avec lui, pour féliciter les Princes de ſa part. Ce Traité, ayant été fait dans ces momens où il ne paroiſſoit plus en la Reine aucune liberté de ne le pas faire, ne put produire non-ſeulement aucune gratitude, mais il falloit alors l'expédier pur & ſimple, & perdre les avantages que le Garde des Sceaux, comme habile homme, auroit procurés au Roi, par celui qui avoit été projetté par lui, du conſentement du Duc d'Orléans. Le Duc de la Rochefoucault accompagna cette ambaſſade. Arnaud y alla,

chargé des complimens du Duc d'Orléans, & de Madame. Le Préſident Violey fut de la part du Parlement ; & Champlâtreux, fils du Premier-Préſident, comme ſerviteur du Prince de Condé, fit volontiers ce voyage.

Le Duc d'Orléans voyant Comminges parti, fit mine de venir chez la Reine ; mais il s'arrêta tout court, ſur l'avis certain qu'il eut que le Cardinal Mazarin étoit allé au Havre. Il s'imagina qu'il pourroit retenir les Princes en leur priſon, malgré les efforts qu'il faiſoit pour les en faire ſortir ; ou bien qu'il les pourroit faire enlever. Cette appréhenſion avoit quelque vraiſemblable ; & même on n'a pas trop bien ſu quel avoit été le deſſein du Cardinal ; c'eſt pourquoi le Duc d'Orléans crut que ſon ſalut conſiſtoit en cela ſeulement, de travailler à retenir la Reine dans Paris ; & bien-loin de la venir voir, il redoubla ſes inquiétudes & ſes perſécutions. Il manda à l'Hôtel-de-Ville, qu'il avoit des avis de tous côtés que la Reine vouloit s'en aller : il commanda aux Bourgeois de prendre les armes, de garder les portes & les avenues du Palais Royal ; & ils lui obéirent contre la défenſe qu'ils en avoient reçue de la Reine.

Les rues furent auſſi-tôt pleines de Bourgeois en armes, & pleines d'Artiſans, & de Pauvres, qui tous crioient, *aux armes*. La Reine eut avis, que le Duc d'Orléans vouloit faire pis que de l'empêcher de ſortir, & que, ſelon toutes les apparences, il vouloit lui enlever le Roi. Cette Princeſſe n'étoit pas inſenſible à ſes maux, & il eſt fort impoſſible de l'être en de telles occaſions; mais elle les ſoutint avec courage, & tâcha d'y remédier d'une maniere tout-à-fait eſtimable. Elle envoya chercher celui qui, en l'abſence du Maréchal de Grammont, commandoit le Régiment des Gardes: elle lui ordonna de redoubler les Gardes, & de ſe tenir prêt ſelon le beſoin qu'elle pourroit avoir de lui. Elle avertit le petit nombre de ſerviteurs qui étoient pour le Roi, le Duc d'Épernon & pluſieurs autres. Il eſt à croire que tous ſe ſeroient venus ranger auprès d'elle, ſi elle en avoit eu beſoin; mais nous ne les vîmes pas. Ceux qui étoient au Palais Royal vinrent la trouver; car à l'heure que la Reine eut cet avis, elle étoit au lit, & il étoit déjà près de minuit. Mademoiſelle de Beaumont & moi, qui avions tout le jour été auprès d'elle, eûmes part à ſes maux, & à toutes

ſes inquiétudes. Je crois que chacun trembloit; mais pour moi je ſais bien que j'eus une très-grande peur, & que les choſes les plus funeſtes me paſſerent dans l'eſprit, comme n'étant pas impoſſible qu'elles arrivaſſent; & tout étoit à craindre des conſeils violens du Coadjuteur. La Reine ſeule faiſoit bone mine; elle diſoit que ce ne ſeroit rien, que c'étoit une folle émotion du peuple, qui s'appaiſeroit, & qui n'avoit nul fondement. Elle proteſta à ceux qui étoient préſens, qu'elle n'avoit nulle envie de s'en aller, & leur dit à tous qu'elle promettoit volontiers au peuple d'en donner telle certitude qu'on voudroit. En ſouriant quelquefois, elle diſoit, que n'ayant eu nulle penſée de s'en aller, tout ce bruit ne lui faiſoit point de peine, & qu'elle conſentoit que les portes de la Ville fuſſent gardées avec toute la rigueur qu'on y voudroit obſerver.

Ce que la Reine diſoit à ceux qui étoient auprès d'elle, ne faiſoit nul effet ſur le peuple, qui ne l'entendoit pas. Le bruit augmentoit à tous momens dans les rues, & l'horreur des ténébres le rendoit plus effroyable. Mademoiſelle de Beaumont & moi, pour reconnoître un peu ce que c'étoit, envoyâmes nos laquais

quais parmi les mutins, pour écouter ce qu'ils disoient. Ils nous rapporterent qu'ils avoient vu deux escadrons de cavalerie, dont l'un étoit arrêté à la Croix du Trahoir, & l'autre plus proche du Luxembourg. Ils nous dirent aussi qu'ils avoient entendu force cris de Bourgeois & de peuple, qui crioient qu'on vouloit enlever le Roi, & qu'il le falloit empêcher. Cette Cavalerie nous fit peur, & nous vîmes bien qu'elle ne plaisoit pas aux plus vaillans, non plus qu'à nous. Selon toutes les apparences elle paroissoit y être avec un mauvais dessein, & plutôt en volonté d'attaquer que de se défendre. Nous avons su depuis, que dans les premiers jours, le Coadjuteur proposa souvent au Duc d'Orléans d'enlever le Roi, & de mettre la Reine dans un Couvent; sa maxime étant celle de Machiavel, qu'il ne faut point être tyran à demi: mais la douceur naturelle du Duc d'Orléans corrigea sans doute ce qu'il y avoit de trop hardi & de barbare dans l'ame du Coadjuteur; & le Commandeur de Jars m'a dit depuis que son ami le Garde des Sceaux de Châteauneuf fit son devoir sur de telles propositions: comme homme de bien, il lui fut impossible de participer à de tels sentimens.

Le Duc d'Orléans envoya de Souches à la Reine la ſupplier de faire ceſſer ce bruit. Il lui manda qu'il étoit au déſeſpoir de ce déſordre, & plus encore de l'inquiétude qu'il jugeoit bien qu'elle en devoit avoir ; que de tous côtés on lui donnoit des avis qu'elle avoit eu le deſſein de ſortir cette nuit, & qu'il ne pouvoit pas moins faire, que de dire aux Bourgeois de s'y oppoſer.

La Reine répondit à de Souches, que c'étoit ſon maître qui avoit fait prendre les armes aux Bourgeois, & que par conſéquent il étoit le ſeul qui pût faire taire le peuple ; que ſes frayeurs étoient mal fondées ; que le ſeul remede qu'il y pouvoit apporter, étoit de proteſter tout haut, & à tout le monde, qu'elle n'avoit point eu la penſée dont on la vouloit ſoupçonner ; que pour marque qu'elle diſoit la vérité, le Roi étoit couché, & Monſieur de même, & qu'ils dormoient tous deux paiſiblement ; qu'elle étoit au lit ; qu'il la voyoit peu en état de ſortir ; & que pour plus grande ſûreté, & afin qu'il le pût témoigner au Duc d'Orléans, elle vouloit qu'il allât lui-même voir le Roi dans ſon lit, étant certaine que ce bruit ne l'éveilleroit pas. De Souches alla chez le Roi ; &, ſelon le commande-

ment qu'il en avoit reçu de la Reine, il leva le rideau de ce jeune Monarque, le regarda long-temps dormant d'un profond ſommeil : puis ſortit du Palais Royal, entiérement perſuadé que la Reine n'avoit nul deſir de quitter Paris, & que toute cette perſécution lui étoit ſuſcitée par ceux qui conſeilloient alors ſon maître. Comme il étoit bien intentionné, & qu'aiſément on a compaſſion de l'innocence opprimée, en retournant au Luxembourg, il fit ce qu'il put pour appaiſer les Pariſiens. Il parloit beaucoup, & par conſéquent il harangua le peuple qu'il trouva dans les rues. Il dit à tous qu'ils ſe devoient tenir en repos, qu'il venoit de voir le Roi qui dormoit, & qu'il les conſeilloit de ſuivre l'exemple de leur Maître commun qui, pour lors, ne penſoit à rien. Ils diſoient qu'ils vouloient eux-mêmes le voir. Il y en eut donc qui entrerent juſque dans le Palais Royal, criant qu'on leur montrât le Roi, & qu'ils le vouloient voir. La Reine le ſachant, commanda auſſi-tôt qu'on ouvrît toutes les portes, & qu'on les menât dans la Chambre du Roi. Ces mutins furent ravis de cette franchiſe : ils ſe mirent tous auprès du lit du Roi, dont on avoit ouvert les rideaux ; & reprenant alors un

eſprit d'amour, lui donnerent mille bénédictions. Ils le regarderent long-temps dormir, & ne pouvoient aſſez l'admirer. Cette vue leur donna du reſpect pour lui: ils deſirerent davantage de ne pas perdre ſa préſence; mais ce fut par des ſentimens de fidélité qu'ils le témoignerent. Leur emportement ceſſa; & au-lieu qu'ils étoient entrés comme des gens remplis de furie, ils en ſortirent comme des ſujets remplis de douceur, qui demandoient à Dieu de tout leur cœur qu'il lui plût leur conſerver leur jeune Roi, dont la préſence avoit eu le pouvoir de les charmer.

La Reine voyant que ce remede réuſſiſſoit, envoya chercher deux Officiers de la Garde Bourgeoiſe, qui avoit été miſe par eux auprès du Palais Royal. Elle leur parla elle-même amiablement, & leur rendit compte de ſes intentions, ſe tenant plus aſſurée de les avoir auprès d'elle, que les deux plus grands Princes du monde qui auroient pu y être ſans puiſſance. Elle leur fit voir le Roi comme aux autres, & les envoya par deux fois parler au peuple. Ces deux hommes alloient criant dans les rues, qu'ils venoient de parler à la Reine, qu'elle étoit dans ſon lit, que le Roi dormoit, &

qu'il n'y avoit rien à craindre. Ces paroles dites par des perſonnes qui pouvoient les perſuader, & qui étoient de leurs Confreres, firent le meilleur effet du monde; & ils acheverent de pacifier cette grande rumeur. Un de ceux-là s'appelloit Du Laurier. La Reine l'avoit entretenu, & l'avoit ſouvent appellé *M. Du Laurier*. Il lui répondit qu'il avoit eu l'honneur de ſuivre long-temps la Cour, & qu'il avoit été Laquais de ſon Maître d'Hôtel, qu'il nomma, mais dont j'ai oublié le nom. Cette reconnoiſſance réciproque nous fit rire, & nous admirâmes avec quelle cordialité la Reine & M. Du Laurier parloient enſemble. La nuit étoit aſſez avancée, & par la miſéricorde de Dieu, & la bonne conduite de la Reine, nos frayeurs commencerent à ſe diſſiper. Nous ſongeâmes alors à nous aller repoſer des fatigues que les malheurs de cette Princeſſe nous cauſoient. Il étoit fête, & il étoit déjà plus de trois heures du matin. Elle nous propoſa de nous faire entendre la Meſſe, avant que de nous aller coucher. Nous le trouvâmes à propos; & afin de paſſer encore deux heures, le Commandeur de Souvré, & Mademoiſelle de Beaumont & quelques autres, ſe mirent

à jouer en préſence de la Reine. Pour moi, je m'endormis, couchée ſur ſon tapis de pied, & la tête appuyée contre ſon lit; car je n'en pouvois plus. A l'heure de la Meſſe, la Reine ſe releva, prit une robe de chambre, & pour récompenſer ceux qui l'avoient ſi bien ſecourue, elle les mena elle-même voir ſon Oratoire, & les diamans qui enfermoient ſes reliques. Ces gens en furent ravis, & dirent à la Reine qu'ils alloient encore bien aſſurer leurs camarades, que leur bon Roi, & leur bonne Reine, ne les vouloient point quitter. Il nous dirent enſuite, à Mademoiſelle de Beaumont & à moi, & de bon ſens, qu'ils s'eſtimoient heureux de ſe pouvoir vanter d'avoir été néceſſaires, trois heures de temps, à la plus grande Reine de la terre. Ils diſoient vrai, & leur préſomption étoit juſte.

On peut juger, par toutes ces choſes, de l'état miſérable où étoit une Princeſſe ſi grande par ſa naiſſance & par le rang qu'elle tenoit dans le Royaume. Cette inquiétude lui dura de la même maniere, pluſieurs nuits, & la choſe enfin ſe termina en une eſpece de priſon, où le Roi & elle furent arrêtés plus d'un mois ſans pouvoir ſortir du Palais Royal. Il

y avoit dans toutes les rues de Paris des Corps-de-Garde; & les portes étoient ſi bien gardées, qu'il ne ſortoit perſonne à pied, ni en caroſſe, qui ne fût examinée, & point de femme qui ne fût démaſquée, pour voir ſi elle n'étoit point la Reine.

Les vives alarmes des premiers jours firent beaucoup de peine à la Reine. Sa priſon, qui étoit plus véritable qu'elle ne le paroiſſoit, ne lui étoit pas agréable, & ſouvent elle diſoit en riant, qu'au moins ſa priſon étoit belle & commode, puiſqu'elle étoit chez elle, & dans une Ville qu'elle avoit aſſez aimée autrefois pour croire qu'elle ne pourroit jamais y être mal. Quand elle étoit ſeule, elle ſentoit infiniment cette violence; & un ſoir que j'avois l'honneur d'être en particulier avec elle, & que je lui demandois ſi en effet elle avoit eu le deſſein de ſortir de Paris le jour qu'elle en avoit été ſoupçonnée, elle leva les yeux au Ciel, & hauſſant les épaules elle me fit l'honneur de me dire fort librement : *Ha ! Madame de Motteville, où ſuis-je ? Et où ne ſerois-je pas mieux ? A votre avis, quel moyen de ne ſe pas ſouhaiter ailleurs ?* Puis s'humiliant devant Dieu, elle dit : *Vous le voulez, Seigneur; & il vous faut obéir.*

Cette perſécution alla ſi avant, que le Duc d'Orléans envoya dire à la Reine, qu'il avoit continuellement des avis qu'elle préméditoit de s'en aller, qu'il la ſupplioit de lui ôter cette inquiétude, & de lui donner des aſſurances du contraire; qu'autrement, il ſeroit contraint d'en prendre lui-même, voulant lui faire entendre, qu'il lui ôteroit le Roi : & véritablement ce fut un miracle de ce qu'il ne le fit pas. La Reine lui répondit qu'elle ne pouvoit lui donner de plus grandes aſſurances que ſa parole ; mais que s'il en vouloit d'autres, elle conſentoit pour ſon repos qu'il envoyât de ſes propres Gardes coucher dans la Chambre du Roi.

Pendant que la Reine étoit expoſée aux inſultes qu'on lui faiſoit, les nouvelles arriverent qu'enfin le Cardinal étoit allé au Havre, & qu'il avoit ouvert la porte à ces illuſtres Priſonniers. En arrivant dans cette Place, il montra l'ordre de la Reine à de Bar, dont voici les mots, écrits de la propre main de la Reine.

Monſieur de Bar, je vous fais celle-ci, pour vous dire, que vous exécutiez ponctuellement tout ce que mon Couſin,

le Cardinal Mazarin, vous ſera ſavoir de mon intention touchant la liberté de mes Couſins, les Princes de Condé, de Conti & Duc de Longueville, qui ſont en votre garde, ſans vous arrêter à quelque autre que vous pourriez ci-après recevoir du Roi, Monſieur mon fils, ou de moi, contraire à celui-ci. Priant Dieu, M. de Bar, qu'il vous ait en ſa ſainte garde.

Écrit à Paris, le 6 Février 1651.

Par les choſes que me fit l'honneur de me dire la Reine, & par mille autres conjectures, je crois pouvoir dire au haſard que l'intention du Cardinal étoit de demeurer le maître au Havre, & qu'il eſpéra que de Bar lui obéiroit: qu'en ce cas, le projet de la Reine eût été de ſortir de Paris, & qu'elle ſe ſeroit moquée, par cette voie, de toutes les intrigues qui s'y faiſoient contr'elle; mais le Cardinal ſe trouva ſurpris quand il vit que de Bar, qui gardoit cette place à la Ducheſſe d'Aiguillon, ne voulut laiſſer entrer que lui ſeul, & Palluau avec lui. Ce fâcheux événement, ſelon toutes les apparences, changea ſa conduite à l'égard des Princes,

& rendit ſon voyage inutile & ridicule.

La Reine étant donc arrêtée * à Paris, & le Cardinal ſans autorité au Havre, il lui fallut ſimplement ouvrir les portes de la priſon des Princes; & il vit ſans doute avec peine, que ſon voyage n'auroit point d'autre ſuccès que celui de ſervir, par ſa préſence, à l'augmentation du triomphe de ſes ennemis. Son action, qui ne fut pas libre, ne mérita aucune reconnoiſſance, & chacun demeura étonné de voir que ce Miniſtre, ſi conſidérable par le poſte qu'il avoit occupé juſqu'alors, eût voulu aller ſi loin, exprès ſeulement pour donner la liberté malgré lui à des Princes qui étoient en priſon par ſes conſeils. Ayant donc parlé à de Bar, il voulut être le premier qui annonceroit aux Princes cette bonne nouvelle; & ne pouvant, en cette occaſion, faire une action de Miniſtre, il en voulut du moins faire une de Courier. Il entra dans la chambre du Prince de Condé, & lui dit d'une maniere douce & humble, qu'il lui apportoit lui-même l'ordre de la Reine pour ſa liberté, & celle du Prince de Conti &

* Alors ma ſœur prit l'habit de Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. La Reine n'y put aller, à cauſe de ſa priſon.

celle du Duc de Longueville, qu'elle leur redonnoit ſans aucune condition ; que néanmoins la Reine les prioit d'aimer l'État, le Roi, elle & lui. Le Prince de Condé l'embraſſant, lui dit gravement qu'il étoit obligé à Sa Majeſté de la juſtice qu'elle lui faiſoit, qu'il ſeroit toujours très-bon ſerviteur du Roi & d'elle ; & ajouta, s'adreſſant au Cardinal, *& de vous auſſi, Monſieur.* Le Cardinal lui repliqua, que les portes étoient ouvertes, & qu'il pouvoit ſortir; mais Monſieur le Prince, bien aſſuré qu'il ne les pouvoit plus fermer, ne ſe hâta point de les paſſer, & demanda qu'on leur donnât à dîner avant que de partir ; ce qui ſe fit, & tous dînerent enſemble, c'eſt-à-dire, les trois Princes & le Cardinal, le Maréchal de Grammont qui étoit allé le premier au Havre, & ceux qui l'avoient ſuivi depuis. Ce repas ſe fit dans la même liberté que s'ils euſſent été tous ſatisfaits les uns des autres : la comédie du monde le vouloit ainſi. Celle-là étoit belle : les acteurs en étoient grands & illuſtres, & les événemens plus véritables qu'il ne convenoit pour le repos de la Reine.

Enſuite de ce repas, M. le Prince, & M. le Cardinal, eurent enſemble une

petite converſation. Le Miniſtre fit ſans doute tout ce qu'il put pour entrer en matiere, & eût bien voulu par cet entretien renouer quelque liaiſon avec M. le Prince; mais la ſuite fit voir qu'elle fut ſeche, puiſqu'elle ne put produire rien de bon pour le Miniſtre. Après qu'elle fut finie, les Princes ſortirent gaiement de leur priſon, & allerent de même ſe mettre dans le Caroſſe du Maréchal de Grammont, qui les attendoit dans la grande place de la Citadelle. Le Cardinal les ſuivit, qui les vit lui-même triompher de la victoire qu'ils remportoient ſur lui. Il fit un grand ſalut à M. le Prince, qui ne fut pas preſque remarqué de lui; & ce Prince, ſe jettant bruſquement dans le Caroſſe, commanda au Cocher de toucher promptement. Il le dit en s'éclatant de rire, & d'un ton moqueur; ce qui fit croire à ceux qui étoient préſens à cette action, qu'il s'en alloit avec une grande diſpoſition de ſe venger du Cardinal. Il vint delà coucher à Gromeni, à quatre lieues de là, chez un Gentilhomme de mes parens, qui faiſoit bonne chere à tous ceux qui le venoient voir, mais qui ne s'attendoit pas d'avoir une ſi grande Compagnie. Le Prince y dit en

riant, que de Lionne, qui ne l'avoit pas ſuivi, étoit demeuré au Havre, pour conſoler le Cardinal *.

Le Duc d'Orléans, ſachant les Princes en liberté, & n'ayant plus d'excuſe, vint enfin viſiter la Reine. Cette entrevue fut accompagnée de froideur & de dégoût, & la Reine fit voir à l'émotion de ſon viſage, qu'elle avoit eu de la peine à la ſouffrir. Ce Prince fut au-devant de ceux qu'il croyoit avoir délivrés de priſon. Il alla juſqu'à Saint-Denis, & le Prince de Condé, en le ſaluant, lui proteſta publiquement une reconnoiſſance infinie, & un attachement éternel à ſes intérêts. Il embraſſa le Coadjuteur avec des marques d'une forte amitié, & témoigna au Duc de Beaufort, qu'il lui étoit obligé. La preſſe fut grande dans les rues de Paris pour les voir arriver, & le peuple témoi-

* J'ai ſu de la Ducheſſe de Navailles, long-temps depuis que j'ai écrit ces Mémoires, que ſon mari, qu'elle épouſa en ſecret, lorſque le Cardinal partit pour aller au Havre, s'étant obligé de le ſuivre par l'attachement qu'il avoit à ce Miniſtre, & fort affligé de la quitter, il lui dit en confidence qu'il alloit le ſervir, dans le deſſein qu'il avoit de ſe rendre maître de la priſon des Princes, & qu'il eſpéroit, par la crainte qu'on auroit de ce qu'il pourroit faire, rémédier au mauvais état où étoit la Reine; ce qui s'accordoit aſſez bien aux lumieres, & aux frayeurs que le Duc d'Orléans & les Serviteurs du Prince de Condé eurent de ce voyage.

gna beaucoup de joie de leur retour. Comme leur captivité leur en avoit donné, leur liberté leur en donna auſſi; mais rien n'eſt égal à la quantité du monde qui ſe trouva chez la Reine ce même jour au ſoir, que tous enſemble ils vinrent chez elle la ſaluer. Elle étoit au lit quand le Duc d'Orléans les lui préſenta. Les complimens furent courts de la part du Prince de Condé, & des deux autres; & la Reine, qui leur avoit déjà fait faire un compliment, leur parla peu. Après qu'ils eurent été dans ſa ruelle un petit quart-d'heure, ils s'en allerent chez le Duc d'Orléans, qui leur donna un grand ſoupé. Les Princes, avant que de ſe coucher, allerent viſiter le Duc de Nemours qui étoit malade, & la Princeſſe Palatine. Ces deux perſonnes méritoient plus que des complimens & des viſites, vu les grandes choſes qu'elles avoient faites pour eux, particuliérement la Princeſſe Palatine, dont la conduite & l'habileté avoit été admirable dans tous ſes effets.

Les Princes allerent le lendemain matin au Parlement faire leurs remercîmens à cette Compagnie, qui furent reçus avec applaudiſſement. Le Premier-Préſident loua infiniment le Prince de Condé,

& fit remarquer les maux que ſa priſon avoit cauſés à l'État. La Compagnie fut requiſe de travailler à leur juſtification, & les Gens du Roi ſe chargerent de la ſolliciter.

Après que le Cardinal eut reconnu la mauvaiſe diſpoſition des Princes, qu'il eut ſu préciſément l'état où étoit la Reine, & que ſes affaires empiroient, il réſolut de s'acheminer vers la frontiere de Picardie, ſuivi d'environ cent chevaux. Ses amis & ceux qui étoient à lui compoſoient ce cortege. Il ne reçut aucun déplaiſir que de ceux d'Abbeville, qui lui refuſerent le paſſage; mais il fut reçu dans Dourlens par de Bar, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit avec lui. Il s'arrêta quelque temps dans cette Place, croyant y pouvoir attendre des nouvelles de ce qui ſe paſſoit à Paris. Elles furent mauvaiſes, & le murmure y fut ſi grand contre la Reine, qu'elle fut contrainte de lui envoyer Beringhen & Ruvigni, pour le prier de s'éloigner plus loin; ce qu'il fit après avoir refuſé les offres que lui réitérerent les Gouverneurs des Places de cette frontiere, qui lui furent plus fideles que ſes amis de la Cour. Il écrivit à la Reine une Lettre qui fut lue en plein Con-

ſeil, qui fut trouvée aſſez belle pour être louée publiquement. En voici la copie priſe ſur l'Original.

MADAME,

« Auſſi-tôt que j'ai vu dans la Lettre » que Votre Majeſté m'a fait l'honneur » de m'écrire, & reconnu par ce que » M. de Ruvigni a ajouté de ſa part, » que le ſervice du Roi & le vôtre de- » mandoient que ma retraite de la Cour » fût ſuivie de ma ſortie hors du Royau- » me, j'ai ſouſcrit très-reſpectueuſement » à l'Arrêt de V. M., dont les Com- » mandemens & les Loix ſeront tou- » jours l'unique regle de ma vie. J'ai » déjà dépêché un Gentilhomme pour » m'aller chercher quelque aſyle; & » quoique je ſois ſans équipage, & dé- » nué de toutes les choſes néceſſaires » pour un long voyage, je partirai de- » main ſans faute, pour m'en aller droit » à Sedan, & delà paſſer au lieu que » l'on aura pu obtenir pour ma demeu- » re. Je dois trop déférer aux ordres de » V. M. pour avoir héſité le moins du » monde à prendre cette réſolution. Ce » n'eſt pas, Madame, que beaucoup » d'autres qui ſeroient en ma place avec

la

» la juſtice & le nombre d'amis que je
» puis avoir, n'euſſent pu trouver des
» moyens pour ſe mettre à couvert des
» perſécutions que je ſouffre, auxquelles
» je ne veux point penſer, aimant
» mieux contenter la paſſion de mes
» ennemis, que de rien faire qui puiſſe
» préjudicier à l'État, ou déplaire à V.
» M. Encore qu'en cette occaſion ils
» aient eu le pouvoir d'empêcher S.
» A. R. de ſuivre les mouvemens de
» ſa bonté naturelle, ils n'ont pas laiſſé
» de lui témoigner, contre leur inten-
» tion, qu'ils avoient fort bonne opi-
» nion de ma fidélité, de mon zele pour
» le bien de l'État, & de mon entiere
» réſignation aux ordres de V. M. Car,
» à moins que d'être entiérement per-
» ſuadés que je ſuis inébranlable dans
» ces ſentimens-là, ils n'auroient pas
» été aſſez peu prudens pour me pouſ-
» ſer avec tant de violence, ſans faire
» aucune réflexion ſur la connoiſſance
» que je dois avoir des plus ſecrettes
» & importantes affaires du Royaume,
» dont j'ai eu ſi long-temps le ma-
» niment, ni ſur les amis que mes ſer-
» vices & la bienveillance de V. M.
» m'ont acquis, & qui ſont aſſez con-
» ſidérables par leur nombre, par leur

» qualité, & par la paſſion qu'ils m'ont
» témoignée en cette rencontre. Mais
» j'ai trop de reſſentiment, Madame,
» des graces que j'ai reçues de V. M.
» pour être capable de lui déplaire; &
» quand il faudroit ſacrifier ma vie, je
» le ferois avec plaiſir pour la moindre
» de ſes ſatisfactions. J'en aurai beau-
» coup dans mon malheur, ſi V. M. a
» la bonté de conſerver quelque ſouve-
» nir des ſervices que j'ai rendus à l'É-
» tat depuis que le feu Roi, de glorieuſe
» mémoire, me fit l'honneur de me con-
» fier la principale direction de ſes af-
» faires, & de prier pluſieurs fois V.
» M., avant ſa mort, de me maintenir
» dans la même place. Je me ſuis ac-
» quitté de cet emploi avec la fidéli-
» té, le zele, & le déſintéreſſement que
» V. M. ſait; &, s'il m'eſt bienſéant
» de le dire, avec quelque ſuccès, puiſ-
» que toutes les perſonnes ſenſées, &
» les Eſpagnols même, avouent qu'ils
» ſe ſont moins étonnés des grandes con-
» quêtes que les Armées ont faites dans
» les cinq premieres années de votre
» Régence, que de voir que pendant les
» trois dernieres on eût pu ſoutenir les
» aſſauts, & ſauver du naufrage le vaiſ-
» ſeau battu de tous côtés, & ſi furieu-

» ſement agité de la tempête, que les
» diviſions domeſtiques avoient excitées.
» J'euſſe bien ſouhaité, Madame, de ca-
» cher aux étrangers le mauvais traite-
» ment que je reçois, pour empêcher
» que le blâme n'en rejailliſſe ſur une
» Nation que j'ai toujours honorée &
» chérie avec tant de tendreſſe ; mais
» quand ils me verront errant parmi
» eux, avec les perſonnes qui me ſont
» plus proches, pour chercher un abri,
» ils auront quelque ſujet de s'étonner
» qu'un Cardinal, qui a l'honneur d'ê-
» tre parrain du Roi, ſoit traité de cet-
» te ſorte, & que vingt-deux ans de
» ſervice fidele ne lui aient pu acqué-
» rir une retraite sûre en quelque en-
» droit du Royaume, dont les limites
» ont été aſſez notablement étendues
» par ſes ſoins. Je prie Dieu, Mada-
» me, que, comme ce qui m'eſt arrivé
» n'altérera jamais la paſſion inviolable
» que je conſerverai juſques à la mort
» pour les proſpérités de Vos Majeſtés ;
» & pour la grandeur de l'État, ils puiſ-
» ſent auſſi bientôt en faire ceſſer les
» déſordres, & montrer que ceux qui
» m'ont attaqué, n'en vouloient qu'à
» ma perſonne ».

De Dourlens, le Cardinal s'en alla

en Allemagne, & ſa plus longue ſtation fut à Bruell. On lui fit de grands honneurs ſur toutes les Terres du Roi d'Eſpagne. Il eſt à croire que les Étrangers avoient de l'amitié pour lui, puiſque la perſécution qu'on lui faiſoit leur étoit ſi avantageuſe.

La Reine ayant paru abandonner au Parlement le Cardinal Mazarin, il fut réſolu qu'on dreſſeroit une déclaration contre lui, telle que la Compagnie la deſiroit. Dans cette déclaration il s'y trouva que tous les Cardinaux, tant les François que les Étrangers, ſeroient exclus du Gouvernement; & on crut alors que le Duc de Beaufort, mécontent du Coadjuteur, de ce qu'en deux ou trois occaſions, il lui avoit caché les principaux myſteres de leurs négociations, pour ſe venger de lui, fit gliſſer cet article. Il étoit fondé ſur ce que les uns & les autres faiſoient ſerment de fidélité au Pape; mais ce qui en ce fait avoit été propoſé en de certaines occaſions n'avoit point encore été décidé: & pour lors le Parlement, en défendant le retour du Cardinal Mazarin, excluoit du Miniſtere tous ceux qui auroient pu reſſembler au Coadjuteur, dont la grande paſſion étoit de devenir Cardinal & premier Miniſtre.

La Reine, croyant embarraſſer cet ambitieux, fut ravie de ce que le Parlement avoit fait en cette occaſion, & s'offrit de bon cœur de leur envoyer la déclaration en cette même forme. Le Premier-Préſident lui manda qu'elle tînt bon là-deſſus, qu'il ſoutiendroit cet article, & la ſerviroit en tout ce qu'il lui ſeroit poſſible. Le Coadjuteur, qui n'y trouva pas ſon compte, fit tant d'intrigues, & travailla ſi bien que le Clergé s'y oppoſa. Ce Corps, où il y a pour le moins en certains particuliers autant d'ambition que de piété, & plus de deſirs pour les honneurs de la terre, que pour la gloire du Ciel, s'aſſembla pour ſe plaindre du tort qu'on lui faiſoit de les exclure du Miniſtere. Ils députerent l'Archevêque d'Embrun à la Reine, pour la ſupplier de ne point donner cette déclaration au Parlement, puiſqu'elle lui ôtoit la liberté de ſe ſervir de ceux de leur profeſſion, dont le mérite & la capacité avoit donné quelquefois à nos Rois de très-habiles Miniſtres. Le Duc d'Orléans s'y oppoſa auſſi, & cette conteſtation dura long-temps : mais à la fin, comme je le dirai ailleurs, elle n'eut point d'effet à l'égard des Cardinaux

François ; quoique le Premier-Préſident fît de grands efforts pour la maintenir, & pour embarraſſer le Coadjuteur, ainſi qu'il l'avoit promis à la Reine.

La Reine donna la déclaration que les Princes lui demanderent en des termes fort honorables. Elle reconnoiſſoit leur innocence, & déclaroit redonner leur liberté aux vœux de la France, les remettant en la poſſeſſion de tous leurs biens & de toutes leurs dignités. Elle annulloit auſſi toutes les déclarations qui avoient été données contre Madame de Longueville, le Vicomte de Turenne, & tous ceux de leur parti, & les remettoit en leur premier état.

Beringhen, qui étoit allé trouver le Cardinal de la part de la Reine, en même temps que Ruvigni, revint le premier de Mars. Il nous dit qu'il l'avoit laiſſé dans une grande néceſſité, qu'il étoit embarraſſé de ſes niéces & de ſon neveu, qu'il n'avoit ni équipage, ni argent, & qu'il lui avoit fait pitié. Comme alors le Cardinal craignoit toutes choſes, & qu'il ne mépriſoit plus perſonne, Beringhen me dit qu'il lui avoit parlé de moi, comme deſirant que je fuſſe de ſes amies ; mais je ne fus pas aſſez habile, ni aſſez appliquée à mes

intérêts, pour profiter de ces bons momens.

Le Parlement, voyant que le Cardinal ne s'éloignoit pas assez promptement de la frontiere à cause de la difficulté qu'il y trouva, & des Passe-ports qu'il attendoit, donna encore un Arrêt contre lui; & pour montrer de quelle maniere il a été traité des Princes & du Parlement, j'ai voulu le mettre ici tout entier. Il porte les marques de ce que les hommes sont capables de faire, quand ils sont emportés par leur passion.

EXTRAIT

DES REGISTRES DU PARLEMENT.

« CE jour, la Cour, toutes les » Chambres assemblées, ayant dé- » libéré sur l'exécution des Arrêts d'i- » celle, des sept, neuf & vingtieme Fé- » vrier, & deuxieme de ce mois & an, » concernant le Cardinal Mazarin, & » ouï sur ce, les Gens du Roi, a été » arrêté & ordonné que lesdits Arrêts » seront exécutés, & suivant iceux, à » la Requête & diligence du Procureur- » Général, incessamment informé con-

» tre ledit Cardinal Mazarin, ſes Parens
» & Domeſtiques, des contraventions
» par eux faites à l'exécution deſdits
» Arrêts ; & enſemble de la déprédation
» faite par ledit Cardinal, ou par ſes or-
» dres, ſur les Vaiſſeaux étrangers, diſſi-
» pation des Finances, tranſports des de-
» niers hors du Royaume, empêche-
» ment à la paix, & mauvaiſes impreſ-
» ſions par lui données au Roi, cir-
» conſtances & dépendances, & contre
» ceux qui l'ont ſuivi, aſſiſté & retiré,
» & qui ont eu commerce & correſ-
» pondance par Lettres & autrement
» avec ledit Cardinal, depuis & au pré-
» judice de la publication dudit Arrêt
» du neuvieme Février. A cette fin a
» commis & commet, outre les deux
» Conſeillers commis par l'Arrêt du
» neuf de ce mois, Meſſieurs François
» Bithault & Pierre Pithou, Conſeil-
» lers de ladite Cour, pour procéder
» au fait de ladite information, leſquels
» ſe tranſporteront en la Ville de Dour-
» lens, & par-tout ailleurs où beſoin ſe-
» ra. Ordonne en outre, qu'où le Car-
» dinal ſera trouvé en France, ou ès
» Places & Châteaux de l'obéiſſance &
» protection du Roi, de ſe ſaiſir de ſa
» perſonne, & de l'amener priſonnier
en

» en la Conciergerie du Palais, pour » être contre lui procédé extraordinai- » rement. Enjoint à tous Gouverneurs, » & Officiers du Roi, tenir la main à » l'exécution du préſent Arrêt : ordonne » auſſi qu'à la Requête dudit Procureur- » Général, tous les biens dudit Cardinal » & revenus de Bénéfices ſeront ſaiſis. » A cette fin, aura Commiſſion pour » compulſer tous Regiſtres de Banquiers » & Perſonnes publiques, & lui ſera dé- » livré toutes Lettres Monitoires en for- » me de droit. Enjoint auſſi à toutes Per- » ſonnes qui ont connoiſſance deſdits » biens, ou qui en ont, de le déclarer, » à peine de punition; & ſera le préſent » Arrêt affiché, lu & publié à ſon de » trompe & cri public, par tous les Car- » refours de cette Ville & Faubourgs, » & envoyé aux Bailliages, Sénéchauſſées » & Siéges du reſſort, pour y être lu, pu- » blié & exécuté à la Requête du Procu- » reur-Général & diligence de ſes Subſ- » tituts; & en ſera donné avis aux autres » Parlemens, qui ſeront conviés de don- » ner Arrêt. Fait en Parlement, l'onzieme » Mars mil ſix cent cinquante & un. » *Signé*, GUIET ».

Quelques jours après cet Arrêt, le

Cardinal écrivit une grande Lettre à Beringhen, qu'on appelloit M. le Premier, pour l'informer des difficultés de ſa marche. Par elle, on peut juger en quelle perplexité il étoit, & combien ſes ennemis lui donnerent de peine avant qu'il pût trouver un lieu de ſûreté, dans lequel il pût paſſer le temps de ſon exil. Comme elle eſt remarquable, j'en ai gardé la copie que voici.

MONSIEUR,

« Je prévois que mal aiſément je puis » éviter que mes malheurs ne ſoient ſuivis d'un plus grand. Je ſuis errant d'un » côté & d'autre, ſans avoir une retraite » tant ſoit peu aſſurée. J'avois pris la » route d'Allemagne, comme je vous » avois écrit; mais j'ai rencontré le Maréchal de la Ferté, auquel ayant communiqué ma réſolution, & après avoir » bien examiné la choſe avec lui, nous » avons trouvé que de dix Villes Impériales qui ſont en Alſace ſous la protection du Roi, il n'y a que Scheleſtat » de Catholique, ſans appartenir ou avoir » dépendance de la Maiſon d'Autriche, » laquelle a été ſi maltraitée des François » qui y ont tenu garniſon long-temps,

» qu'elle eſt très-partiale des ennemis de
» la France : outre que les habitans étant
» extrêmement pauvres, je courrois
» grand riſque d'être ſacrifié pour de
» l'argent, & que je dépendrois d'un
» Bourguemeſtre, que j'ai eu avis cer-
» tain être un homme mal intentionné
» pour la France, & capable d'être ai-
» ſément corrompu ; de ſorte que nous
» n'avons nullement jugé à propos que
» je cherchaſſe mon aſyle en ce lieu-là.
» A Mayence, je n'y puis aller, ſans
» ſavoir ſi je ſerois bien reçu ; ce qui
» m'obligeroit à demeurer quinze jours
» en France : & je vous jure devant
» Dieu, que ma plus grande inquiétude
» eſt d'en ſortir. Et, pour les Suiſſes,
» j'ai été bien aveuglé quand j'y ai pen-
» ſé ; car leur alliance, avec la France,
» finit à préſent. Il y a quantité d'Officiers
» réformés mal contens, qui me croiront
» l'auteur de leurs malheurs, puiſqu'on
» ſe prend d'ordinaire de tout à celui
» qui a eu la principale direction des af-
» faires. Les Suiſſes ont été mal traités,
» pendant mon adminiſtration ; & com-
» me on ne leur a pas tenu ce qui leur
» avoit été promis, & qu'on leur doit
» des ſommes immenſes, & qu'ils n'en-
» tendent aucune raiſon où il y va de

» leurs intérêts, il y a lieu de craindre
» qu'ils ne s'en priſſent à moi, & qu'ils
» ne vouluſſent, en m'arrêtant, m'obliger
» à leur payement; & ainſi, vous juge-
» rez bien ſi c'eſt un lieu où je dois être.

« Je vous dirai de plus, que je ſuis
» guetté de tous côtés; & je vois bien
» que mes ennemis de Paris y travail-
» lent à bon eſcient, & qu'ils n'auront
» point de repos qu'ils ne m'aient ache-
» vé tout-à-fait : & mes amis, contre
» leur intention, y contribueront, en
» me preſſant ſans relâche de ſortir du
» Royaume, ſans me conſeiller ce que je
» puis faire, ni conſidérer où je pour-
» rois avoir une apparence de ſûreté.
» J'ai appris auſſi bien par le Maréchal
» de la Ferté, que ſur le Rhin la Gar-
» niſon de Frankendal, qui eſt extrême-
» ment forte, court par-tout : & on fait
» dans tous ces endroits-là, même en
» Alſace, de levées pour les ennemis,
» qui ne m'épargneroient pas. Wirtem-
» berg eſt venu dans le Luxembourg
» avec huit cents chevaux; & ayant nou-
» velle de mon paſſage, il lui ſeroit aiſé
» de me dreſſer une embuſcade. J'avois
» écrit pour ſavoir ſi je pourrois de-
» mander Paſſe-port aux Eſpagnols; mais
» jamais on ne m'a fait réponſe là-deſſus:

» & je vous prie de nouveau de me faire » ſavoir les volontés de Leurs Majeſtés » ſur ce ſujet.

» Enfin, voyant qu'il n'y avoit nulle » sûreté de ce côté-là, & ne pouvant pas » faire la diligence que je ferois ſi je n'a- » vois pas mes niéces avec moi, ce qui » eſt un plus grand embarras que vous ne » ſauriez vous imaginer; & conſidérant » d'ailleurs qu'allant dans le plus pro- » chain lieu d'Allemagne, on ne ſau- » roit avoir nouvelle à Paris que je ſuis » ſorti des Terres de l'obéiſſance du Roi » que dans douze jours, j'ai réſolu de » m'en aller droit à Bouillon, où je ſerai, » Dieu aidant, après demain : avec deſ- » ſein de paſſer à Dinan ou à Cologne, » lorſque j'aurai permiſſion de prendre » un Paſſe-port des Eſpagnols : & ainſi » on ſaura dans cinq jours à Paris que » je ſuis hors du Royaume, & dès-à- » préſent on peut aſſurer que dès Same- » di ou Dimanche matin cela ſera, ſi » ce n'eſt que le Maréchal de Turenne » me faſſe abréger le chemin, étant obli- » gé de paſſer à trois lieues de Stenai où » nous avons avis qu'il a des Troupes » avec lui. Ce qui m'a principalement » obligé à prendre ce parti, ç'a été que » lorſque j'étois le plus en ſuſpens, &

» dans l'irréſolution de ce que j'avois à
» faire, il eſt arrivé que le Gouverneur
» de Bouillon étoit venu à Réthel, pour
» m'apporter des Lettres de ſon Maî-
» tre, & pour m'aſſurer de ſa part, que
» je pouvois aller à Bouillon, à Dinan,
» ou en tel autre lieu de ſes États que
» je voudrois; avec aſſurance que j'y ſe-
» rois reçu comme lui-même : & m'ayant
» trouvé parti de Réthel, il m'a envoyé
» la Lettre de l'Électeur qui eſt très-
» civile, accompagnée d'une des ſien-
» nes, où il me fait le compliment dont
» il étoit chargé. Vous trouverez ici la
» Lettre du Gouverneur. Je ne vous en-
» voie pas celle de l'Électeur, parce que
» j'en pourrai avoir beſoin.

» Si, lorſque j'étois à Réthel, je n'avois
» cru que je ne pourrois pas avoir répon-
» ſe de ſept ou huit jours de l'Électeur,
» & que je fuſſe allé droit à Sedan, com-
» me c'étoit ma penſée, dès Lundi paſſé
» j'euſſe été hors du Royaume. C'eſt un
» malheur que je ne pouvois pas préve-
» nir, & qui me coûte beaucoup d'in-
» commodité & de chagrin. La plus forte
» raiſon qui j'aie pour m'en aller à Bouil-
» lon, c'eſt que je ſors par-là plutôt du
» Royaume; mais c'eſt un lieu où il
» n'y a pas apparence que je puiſſe de-

» meurer quinze jours en sûreté. Le Vil-
» lage eſt tout ouvert, le Château très-
» petit, & je n'y ſerois pas le plus fort.
» En outre, le pere du Gouverneur eſt
» celui, à ce qu'on dit, qui a le plus agi
» contre les François à Liége; & le
» Gouverneur même eſt beau-frere de
» Madame de Marſin. De plus, il y au-
» roit toujours aux portes des Partis
» d'Eſpagne, de Lorraine & de M. de
» Turenne.

» Si M. l'Électeur vouloit me donner
» le Château de Dinan, qui eſt à dix-
» huit liéues de Bouillon, à condition
» que j'y pourrois mettre deux cents
» hommes en garniſon, je crois que j'y
» pourrois être fort bien & en quelque
» sûreté, juſqu'à tant que je puiſſe pren-
» dre quelqu'autre demeure. C'eſt une
» étrange condition que la mienne d'a-
» voir conſommé ma vie en ſervant uti-
» lement la France, avec la derniere
» fidélité & paſſion, & que cela ne m'ai
» ſervi qu'à me faire perdre la liberté
» que, ſans cela, j'euſſe eue de pouvoir al-
» ler & demeurer par-tout avec une en-
» tiere sûreté. Peut-être cela eſt ſans
» exemple.

» Au nom de Dieu, voyez M. le
» Maréchal de Grammont, qui a fort

» pratiqué du pays. Examinez avec lui » & mes autres amis, ce que je devrai » faire; car aſſurément, je ſerai en dan- » ger à Bouillon. Cependant, j'oſerois » prier que le Roi écrivît une Lettre à » l'Électeur de Cologne en ma faveur : » le remerciant de l'offre & des civili- » tés qu'il m'a faites : & peut-être ſe- » roit-il bon auſſi d'en écrire une au » Gouverneur de Bouillon; mais je me » remets en tout à ce qu'on jugera de » delà pour le mieux, & demeure avec » la plus forte paſſion.

» MONSIEUR,

» Votre très-affectionné
» Serviteur, le Cardinal
» MAZARIN.

A Clermont, le 10 *Mars* 1651.

Madame de Longueville, juſtifiée & triomphante, ne penſoit plus qu'au moyen de revenir à Paris, & de ſatisfaire les Eſpagnols avec leſquels elle avoit fait un Traité. Ils l'avoient fait prier, voyant l'état des affaires de la Cour de France, de ſe ſouvenir qu'elle étoit engagée à ne ſe point ſéparer d'eux, que la

paix générale ne fût faite ; mais elle leur manda qu'elle desiroit venir à Paris, pour y travailler ; & si, après qu'elle auroit fait ses efforts pour y parvenir, ils n'étoient pas contens, qu'elle leur promettoit de revenir à Stenai, afin de satisfaire entiérement à ses engagemens. Elle envoya Sarrazin à Bruxelles, pour remercier l'Archiduc & le Comte de Fuensaldagne des assistances qu'elle en avoit reçues ; & ce Prince, par le conseil du Ministre du Roi d'Espagne, se contenta de ce qu'elle leur promit. Ils la laissèrent revenir à la Cour, dans l'espérance du moins qu'elle y feroit de nouveaux embarras, dont ils pourroient profiter autant que de la paix qu'elle leur offroit, & qu'elle ne pouvoit pas faire. Au bout de quelques jours, elle arriva à Paris, aussi contente de la prospérité des Princes ses freres, qu'elle avoit été affligée de leur infortune. A son retour, elle fit paroître quelque dessein de faire ce qu'elle avoit promis aux Étrangers. On envoya Croissi à Stenai au Maréchal de Turenne : il se fit quelques négociations, & l'on vit à Paris des Espagnols qui faisoient mine d'être occupés à de grandes affaires ; mais je n'en sais point le détail : & comme la Reine n'y avoit nulle part, je n'en puis rien dire, sinon

que toutes ces propoſitions ſervirent ſeulement à tirer honnêtement le Maréchal de Turenne, de l'engagement qu'il avoit pris avec les Étrangers.

En l'état où ſe trouvoient alors le Prince de Condé & Madame de Longueville, on peut juger que s'ils euſſent ſu porter leur bonheur juſqu'où il pouvoit aller, cette famille ſe ſeroit élevée juſqu'au dernier degré de la plus exceſſive Puiſſance où des Princes du Sang puiſſent arriver. Mais Dieu, qui vouloit protéger la France contre leur ambition, permit que M. le Prince fît une heureuſe faute, qui lui ôta ſes nouveaux amis, & qui les obligea de le haïr plus que jamais. Il ſe contenta d'arrêter entre le Duc d'Orléans & lui, le Mariage projetté entre le Duc d'Anguien, ſon fils, & Mademoiſelle d'Alençon, fille du Duc d'Orléans, ſans en preſſer la concluſion; & il ſuivit les ſentimens de Madame de Longueville ſur celui du Prince de Conti avec Mademoiſelle de Chevreuſe, qu'elle lui conſeilla de rompre, ſi-tôt qu'elle fut revenue. Elle ne trouva pas à propos de mettre une perſonne dans ſa famille, qui, étant femme de ſon frere, l'auroit précédée par-tout, & qui, plus jeune & auſſi belle, l'auroit pu effacer, ou du moins partager

avec elle le plaiſir de plaire & d'être louée. Elle ne voulut pas non plus qu'elle lui pût ôter le crédit qu'elle vouloit avoir ſur l'eſprit du Prince de Conti, ſon jeune frere, par où juſqu'alors elle s'étoit rendue conſidérable à ſa famille. Pour perſuader M. le Prince, elle trouva le moyen de lui faire ſentir que le Prince de Conti, venant à ſe marier, lui ôteroit le partage qu'il devoit faire, en ce cas avec lui, des biens de leur Maiſon. Par cet intérêt, elle le fit réſoudre de manquer de parole à Madame de Chevreuſe; & ce changement fut un grand obſtacle à ſa grandeur; car cette Princeſſe avoit trop d'habileté & de crédit, pour recevoir cet outrage, ſans trouver les moyens de s'en venger. Le Duc de la Rochefoucault avoit fortifié Madame de Longueville dans ce mauvais deſſein. Il haïſſoit les Frondeurs, & prétendoit que Madame de Chevreuſe n'avoit pas reconnu les grands ſervices qu'il lui avoit rendus autrefois, pendant les diſgraces qu'elle eut à ſouffrir dans la faveur du Cardinal de Richelieu; ſi bien qu'il contribua beaucoup à cette rupture.

La Princeſſe Palatine, de ſon côté, voyant qu'elle étoit quitte de la promeſſe qu'elle avoit faite à Madame de Longue-

ville, ne ſongea plus qu'à bien ſervir la Reine. Elle l'alla voir en ſecret, prit des meſures avec elle, & tâcha de s'oppoſer au deſſein que le Prince de Condé avoit de pouſſer les choſes à l'extrêmité. Il vouloit ſuivre les conſeils de ſes créatures, qui, par de mauvaiſes voies, deſiroient ſa grandeur. On propoſa tout de nouveau dans les premiers jours de ſon retour d'enlever le Roi, & de le mettre entre les mains du Duc d'Orléans. La Princeſſe Palatine, à ce qu'elle m'a conté, dit là-deſſus à M. le Prince, qu'il ne falloit pas aller ſi vîte, ni donner tant de puiſſance au Duc d'Orléans; en quoi elle ſervoit utilement la Reine; & ne trompoit pas M. le Prince. Elle avoit le deſſein de les raccommoder enſemble, & dans cette intention, elle conſeilla à la Reine de lui donner le Gouvernement de Guienne, afin d'arrêter, par cet engagement, les autres propoſitions qui ſe faiſoient contre le repos de la Reine. Monſieur le Prince eût pu aller plus loin par le chemin qu'on lui vouloit faire prendre; car le Duc d'Orléans n'ayant que des filles, & une d'elles devant être mariée au Duc d'Anguien, il eſt indubitable que cette même grandeur ſeroit retombée ſur lui: & s'ils ſe fuſſent ſaiſis

du Roi, leur domination, du moins juſqu'à la majorité, n'auroit été bornée que par leurs deſirs. Mais Dieu donna des forces à la Reine, pour ſe défendre heureuſement des mauvais deſſeins qui ſe penſerent former contr'elle, & qui manquerent en partie d'être exécutés, parce que dans le fond du cœur du Duc d'Orléans il y avoit de la bonté, & que dans l'ame de M. le Prince, on a dû y remarquer une naturelle averſion au mal. C'eſt ce qui les rendoit ſi faciles l'un & l'autre à recevoir des conſeils conformes à l'équité & à la douceur. Il eſt à croire auſſi que M. le Prince n'avoit pas oublié que le Coadjuteur, Madame de Chevreuſe & Laigue, l'avoient mis en priſon, & que ce ſouvenir affoibliſſoit dans ſon ame celui de ſon retour & de ſa liberté. Il eſt vrai que Madame de Chevreuſe ne méritoit pas qu'il lui manquât de parole. Elle en avoit uſé fort honnêtement avec lui dans la premiere viſite qu'elle avoit reçue de lui. Elle lui redonna ſa parole & ſon écrit, & lui dit généreuſement qu'elle vouloit tenir l'honneur de ſon alliance de ſa propre volonté. Ce procédé devoit obliger M. le Prince à la rechercher avec de grands ſoins; mais il étoit à propos qu'il ſe trompât : de ſi grandes

cabales liées à lui auroient accablé la Reine, qui, apparemment, auroit beaucoup plus ſouffert, s'il avoit été plus ponctuel à tenir ce qu'il avoit promis.

La Reine, qui comprit aiſément combien le Mariage du Prince de Conti avec Mademoiſelle de Chevreuſe lui étoit à craindre, vit avec grand plaiſir les obſtacles que Madame de Longueville y apporta; & le ſervice qu'elle lui rendit, ſans en avoir l'intention, diminua la douleur qu'elle eut de la voir travailler publiquement à la paix avec les Eſpagnols, ſans qu'elle lui fît la grace de la compter pour quelque choſe, & recevoir avec un ſouris dédaigneux qui lui étoit ordinaire, non-ſeulement le peuple de Paris, mais les plus grands Seigneurs qui venoient à l'adoration chez elle.

Servien & de Lionne, qui avoient pris quelque liaiſon avec M. le Prince, lui laiſſoient eſpérer de grands avantages du Roi & de la Reine; & ce qu'ils faiſoient pour le ſervir, & peut-être en même temps pour ſe maintenir dans le poſte où ils étoient, entretenoit une négociation qui étoit encore utile à le ſéparer de la cabale des Frondeurs, & le rapprocher de cette Princeſſe. Monſieur le Prince, ayant donc déterminé de rompre le Ma-

riage du Prince de Conti, fit entendre à la Reine par de Lionne, qu'il ſouhaitoit qu'elle employât l'autorité du Roi, pour en empêcher la concluſion, & lui fit dire qu'il lui en ſeroit obligé. Le Prince de Conti ne haïſſoit pas Mademoiſelle de Chevreuſe : il avoit intelligence avec elle, par Laigue, confident de Madame de Chevreuſe; mais le Prince de Condé, pour l'en dégoûter, lui fit dire qu'elle avoit des amans qui ne lui déplaiſoient pas, & par cette voie lui fit naître dans l'ame quelque petite jalouſie, qui fit l'effet qu'il deſiroit. Ainſi la Reine, après beaucoup de négociations, du conſentement de toute la famille de Condé, fit ſavoir à Madame de Chevreuſe qu'elle ne deſiroit pas que ce Mariage ſe fît, parce qu'il avoit été concerté pour des fins contraires au ſervice du Roi. Ce commandement fut cauſe que toutes ces propoſitions s'évanouirent, & qu'on n'en parla plus.

Monſieur le Prince fit cet outrage à Madame de Chevreuſe, ſans même lui en faire aucune excuſe, ni travailler à guérir le dépit qu'elle en devoit avoir par aucun adouciſſement; ce qui lui fit perdre l'amitié de cette Princeſſe, qui étant convertie en haine contre lui, telle

qu'il la méritoit, fut cauſe que cette Princeſſe, pour ſe venger de lui, ſe tourna du côté de la Reine, qu'elle ſervit ſi utilement, qu'elle contribua beaucoup au retour du Cardinal Mazarin. Monſieur le Prince perdit auſſi le Coadjuteur, tant à cauſe qu'il s'intéreſſoit en toutes les choſes qui regardoient Madame & Mademoiſelle de Chevreuſe, que par l'impuiſſance où il ſe trouva de lui pouvoir faire donner le Chapeau, qui étoit la ſeule fin de ſes intrigues, &, on le peut dire, de ſes crimes & de ſes vertus : ſi bien qu'ayant changé de ſentiment pour ce Prince, auſſi-tôt qu'il n'eſpéra rien de lui, il fit enſuite parler à la Reine, par tous ſes amis & ſes amies, pour tâcher de ſe raccommoder avec elle ; & ſans doute qu'il n'oublia pas d'envoyer traiter avec le Cardinal.

Dans ces temps ſi brouillés, il ſe paſſa une ſi grande confuſion de négociations, qu'il faut néceſſairement que j'en aie ignoré une grande partie. J'avois une continuelle aſſiduité auprès de la Reine, qui me faiſoit cet honneur de prendre quelque confiance en moi ; mais elle ne ſavoit pas elle-même les particularités des intrigues qui l'environnoient ; & la fidélité que j'avois pour elle, me rendit ſuſpecte

à ceux qui n'avoient pas ces mêmes ſentimens. Je ſais ſeulement, par les choſes qui venoient à elle, & par celles qui m'ont été dites en confidence par les propres Acteurs, les événemens les plus conſidérables, dont il y a ſans doute un détail ſecret, qu'il m'a été impoſſible de pénétrer entiérement à l'égard du Coadjuteur. La Reine, dans ce temps-là, me dit un jour, parlant de lui, qu'il lui faiſoit parler par tout le monde; que Madame la Ducheſſe d'Aiguillon la preſſoit de lui pardonner, & de ſe ſervir de lui pour ſe retirer de l'état où elle étoit. Elle ajoûta ces mêmes mots, *qu'elle voyoit bien qu'elle avoit raiſon; que la politique le vouloit ainſi; mais qu'elle avoit une telle horreur de cet homme, qu'il lui étoit impoſſible de s'y réſoudre.* Je la preſſai de feindre en cette occaſion, & de ne point écouter ſon reſſentiment, quoique raiſonnable, afin qu'elle pût être bientôt en état d'agir librement ſur l'amitié & ſur la haine. Quelque temps après, elle fut preſque forcée d'avoir commerce avec lui, pour voir ſi elle pourroit, par le déréglement de ſes paſſions, trouver quelque remede à ſes propres maux. De Lionne le vit par ſon ordre. Je penſe que ce fut chez Montreſor. Les propoſitions fu-

rent cruelles, du côté du Coadjuteur, contre la vie de M. le Prince. Elles furent telles, que la Reine, qui étoit bonne & généreuſe, ne les put approuver; & l'averſion qu'elle en témoigna rallentit ces ſortes de conférences. On a cru que le même de Lionne, ne voulant pas perdre M. le Prince, en avertit le Maréchal de Grammont, qui, auſſi-tôt, le dit à Chavigny, & Chavigny le découvrit à ce Prince; ce qui produiſit enſuite de grands événemens par les précautions néceſſaires qu'il crut ſe devoir à lui-même. La Reine ne voulut donc point de repos en ſe défaiſant d'un ennemi par des voies iniques. Une Princeſſe Chrétienne, qui avoit de la modération & de la vertu, n'étoit pas capable de ſympatiſer en rien avec des ſentimens auſſi emportés que l'étoient ceux du Coadjuteur. La piété, que ſon caractere lui devoit inſpirer, & les vertus morales dont il faiſoit profeſſion, ne s'accordoient guere avec l'ambition qui ne lui permettoit de ſentir que ce qui pouvoit contribuer à la ſatisfaire. Son grand déſintéreſſement & ſes autres qualités, qui lui donnoient tant d'amis, leur pouvoient faire croire que s'il deſiroit du bien, ce n'étoit que pour leur en faire part, & que ſi la Rei-

ne ſe vouloit ſervir de ſes conſeils, l'élévation de ſon eſprit qui n'étoit plein que de grands deſſeins, ſon activité, ſa hardieſſe, & ſa fermeté, viendroient à bout de toutes les difficultés que la foibleſſe du Cardinal Mazarin ne pouvoit ſurmonter. Mais les expédiens qu'il propoſoit étoient ſi forcés, qu'ils ne pouvoient pas aiſément s'attribuer à magnanimité.

Le Prince de Condé perdit encore le Premier-Préſident Molé, à cauſe qu'il avoit dit qu'il ne ſeroit jamais content qu'il n'eût fait chaſſer le Tellier du Conſeil & du ſervice du Roi, afin de pouvoir faire mettre à ſa place le Préſident Viole, qu'il préféra à Champlatreux, fils du Premier-Préſident, qui avoit eſpéré de pouvoir devenir Secrétaire d'État. Les hommes les plus ſages ceſſent de l'être quand il s'agit de leurs intérêts. Voilà la ſource de toutes les fautes de ce ſage Magiſtrat. Sa fermeté, ſa probité, le zele qu'il avoit pour le bien de l'État & le ſervice du Roi, qui avoit paru au travers de ſa foibleſſe; toutes ſes vertus perdirent leur éclat, parce qu'il ne fit pas tout ce qu'il devoit faire; & par-là ſeulement il ſe priva de l'avantage qu'il auroit pu avoir d'être eſtimé un des premiers hommes

de ſon ſiecle. Sa prétention l'avoit rendu trop partial du Prince de Condé, & l'avoit ſouvent fait manquer à ſon devoir; mais les dégoûts qu'il eut de ce Prince, qui ſe multiplierent beaucoup, le rendirent plus fidele. Il eſt à ſouhaiter qu'il puiſſe ſervir de leçon à ceux qui le ſuivront.

Monſieur le Prince perdit auſſi dans la ſuite des temps le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne; pour avoir, à ce qu'ils diſoient, ſoutenu foiblement leurs intérêts en quelques occaſions. La Princeſſe Palatine, qui ne fut pas non plus ſatisfaite de ſa reconnoiſſance, parut en quelque façon moins attachée à lui. Elle voulut qu'il ôtât les Finances au Préſident de Maiſons, pour les donner au Marquis de la Vieuville. Le Chevalier de la Vieuville ſon fils étoit de ſes intimes : elle vouloit qu'il lui eût cette obligation, ou plutôt elle prétendoit devenir riche par leur moyen; & comme elle ſe vit privée de cet eſpoir & du plaiſir qu'elle croyoit trouver à favoriſer ceux qu'elle conſidéroit, elle ſuivit ſon inclination qui la preſſoit de ſe donner entiérement à la Reine, & fit voir, par ſa conduite, qu'elle étoit dans ſes intérêts. Elle fit tout ce qu'elle put pour obliger M. le Prince à

ſe mettre tout-à-fait bien avec la Reine, & madame de Longueville fut quelque temps à douter ſi la choſe ſe pouvoit faire; mais ce Prince ne put entrer dans cette propoſition, à cauſe des obligations qu'il avoit nouvellement au Duc d'Orléans, dont il ne crut pas ſe devoir ſéparer. Il eſt à croire auſſi que l'engagement où il étoit de haïr le Cardinal Mazarin, plus par honneur que par ſentiment, l'embarraſſoit, & qu'il ne vouloit ſuivre en rien l'exemple des Frondeurs, qui feignoient inceſſamment tous les contraires enſemble. Ce ſont là, ſelon toutes les apparences, les véritables raiſons qui l'empêcherent de ſe lier avec la Reine; & cet état douteux arrêtoit les projets légitimes qu'il auroit pu former à l'avantage de ſa grandeur. Il eſt difficile à l'homme de vouloir ſatisfaire à toutes ſes obligations, à ſes intérêts & à ſes ſentimens : toutes ces choſes portent en elles des difficultés qui le font égarer au milieu de cette multiplicité de penſées & de deſirs qu'il ſe produit à lui-même, & le forcent ſouvent à ſuivre ce qu'il ne voudroit pas faire.

Le Prince de Condé demeura donc indécis à la vue de tout ce qui ſe préſentoit à lui; & pour avoir un trop grand bonheur, il ſe trouva enfin qu'il n'eut

pas tout celui qu'il pouvoit avoir. Il eut ſeulement intelligence avec la Reine, pour faire quelque changement au Conſeil, & pour obtenir le Gouvernement de Guienne, que Servien & de Lionne, enſuite des Conſeils de la Princeſſe Palatine, lui firent eſpérer. Ce fut ſous l'apparence du bien public qu'ils y travaillerent; mais ce fut plus véritablement encore par l'eſpérance qu'ils eurent que ce Prince feroit chaſſer le Tellier qu'ils n'aimoient pas, & dont peut-être ils vouloient la Charge. Il le fut en effet quelque temps après, dont il reſſentit beaucoup de peine; mais ſa diſgrace ne lui fit rien perdre. Il eut le bonheur & la fidélité tout enſemble; c'eſt ce qui arrive rarement.

Pendant que toutes ces brouilleries ſe démêlent, beaucoup d'autres événemens rempliſſoient le Théatre. La Nobleſſe voyoit de toutes parts de la confuſion, le Parlement agiſſoit comme s'il eût été le maître du Royaume, & le Clergé s'aſſembloit pour ſes intérêts. Quand les Princes, les Seigneurs & Gentilshommes eurent remarqué que tous les Corps, excepté eux, avoient part à la choſe publique, ils réſolurent auſſi de prendre celle qui leur appartenoit, & deman-

derent les Etats. La Reine, qui ne ſavoit plus ce qui lui étoit bon ou mauvais, & qui ſelon le dire du Marquis de Senneterre, ſe laiſſoit conſeiller par la néceſſité, n'en fut point d'abord trop fâchée, parce qu'elle vit que cela déplaiſoit au Parlement. Avant la ſortie des Princes, pluſieurs députations avoient été faites entre le Clergé & la Nobleſſe, toutes en leur faveur, & afin de ſupplier la Reine unanimement de les mettre en liberté. La Nobleſſe, les voyant alors ſortis de priſon, députa vers le Duc d'Orléans le Marquis de Sourdis, pour l'en remercier & lui aller donner des marques de leur joie commune. Il s'en acquitta dignement : il avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir.

Le Duc d'Orléans avoit conſenti à cette Aſſemblée de la Nobleſſe, & M. le Prince auſſi. Quand ils virent qu'elle demandoit la Convocation des Etats, ils voulurent ſe ſervir d'elle pour de plus grands deſſeins, & crurent qu'ayant à eux le Parlement avec beaucoup de ceux qui compoſoient le Corps de la Nobleſſe & du Clergé, ils en ſeroient les maîtres. Leur deſſein étoit de les faire tenir à Paris, dont le peuple étoit à eux, & avant la majorité qui approchoit, afin peut-être

de faire revivre les anciennes Loix du Royaume, qui, à ce qu'ils diſoient, défendent que les Rois ſoient majeurs ſi jeunes. Ils crurent vainement qu'ils pourroient ôter la Régence à la Reine, pour ſe faire les maîtres de l'État; mais elle, qui fut informée de leur deſſein, bien conſeillée & bien inſtruite, s'y oppoſa fortement, appuyée du Premier-Préſident, & même de tout le Corps du Parlement, qui en ce cas étoit pour elle. Cette Compagnie eſt toujours oppoſée aux États, à cauſe qu'ils offuſquent ſon pouvoir, & que le mot de *Tiers-État*, ne lui plaît pas. Le Garde des Sceaux de Châteauneuf favoriſoit ceux qui demandoient les États. L'autorité de la Reine lui étoit ſuſpecte, & il ſavoit d'ailleurs que le Premier-Préſident ne l'aimoit pas. Ce fut donc à ſon extrême regret qu'il vit que la Reine, en tenant bon, reprendroit des forces, & qu'étant appuyée de ce Corps, elle réuſſiroit dans ſon deſſein, qui étoit de les empêcher tout-à-fait. C'eſt pourquoi il conſeilla les Princes de conſentir qu'ils fuſſent convoqués à Tours, le premier d'Octobre, auſſi-tôt après la majorité. La Reine, ne pouvant reculer, y conſentit au grand regret de ceux du Parlement; mais ils ſe conſole-

rent

rent en ce qu'ils crurent que ſon intérêt l'obligeroit toujours de les éviter, & qu'alors elle auroit ſans doute plus de puiſſance pour faire obéir le Roi. Cette Princeſſe, dans le deſſein de feindre de n'y conſentir jamais, envoya enfin le Maréchal de l'Hôpital pour ſéparer l'Aſſemblée de la Nobleſſe, & leur promettre de convoquer les États au premier Octobre; mais les partiſans des Princes n'en parurent pas tout-à-fait ſatisfaits.

Le dix-neuvieme, le Duc d'Orléans envoya chercher le P. Paulin Jéſuite, & Confeſſeur du Roi, pour lui dire qu'il le prioit d'avertir la Reine que cette Convocation des États après la majorité, ne plaiſoit à perſonne; que la Nobleſſe ne vouloit point ſe déſunir; qu'il craignoit qu'il n'arrivât de grands déſordres dans Paris; & qu'elle devoit ſavoir que peut-être avant qu'il fût trois jours, tout ſeroit à feu & à ſang dans la Ville. Le P. Paulin revint trouver la Reine, & lui rendit compte de la harangue du Duc d'Orléans. Il accompagna ſa narration d'une affreuſe peinture de tous les maux qui pouvoient arriver de cette affaire. La Reine l'écouta ſans s'étonner: elle connut d'où venoit ce diſcours, & qu'il étoit fait à deſſein de lui faire peur & de l'obliger par

cette frayeur à convoquer les Etats avant la majorité. Elle vit clairement que ſes intérêts ne pouvoient compatir avec ceux des Princes, & que ſous le nom du Mazarin ils auroient eu pouvoir de la perſécuter tout de nouveau. Le ſoir de ce même jour le Duc d'Orléans & M. le Prince vinrent la voir. Elle dit au Duc d'Orléans, que s'il avoit voulu lui faire peur, en lui mandant ce que le Pere Paulin lui avoit dit de ſa part, il n'avoit pas réuſſi dans ſon deſſein. Le Duc d'Orléans & M. le Prince la preſſerent inſtamment de conſentir, que les Etats ſe tinſſent avant la majorité, afin, à ce qu'ils diſoient, de contenter la Nobleſſe, qui ne vouloit pas ſe ſéparer ſans obtenir cette grace; mais la Reine, qui ſe ſentoit appuyée, tint ferme contr'eux, & ne ſe relâcha jamais. Elle parla même au Prince de Condé avec un peu de fierté, ne montrant nullement de les craindre ni l'un ni l'autre; & ils la quitterent fort mal ſatisfaits de ſa fermeté.

Le Garde des Sceaux alla le lendemain au Luxembourg, pour accommoder ce différend. Il rapporta à la Reine, que le Duc d'Orléans ſouhaitoit au moins qu'ils fuſſent commencés cinq ou ſix jours avant la majorité; mais la Reine ne ſe rendit

point à cette derniere attaque : elle eut peur que ce peu de jours ne lui fuſſent funeſtes ; & leur empreſſement fortifia ſa réſiſtance, & lui en fit connoître viſiblement le danger. Le Duc d'Orléans ſe fondoit à inſiſter là-deſſus, ſur ce qu'il diſoit y avoir des exemples que les Etats avoient ſouvent été tenus ſous les minorités. Il alla même au Parlement diſputer ſa prétention ; & comme les intérêts changent les ſentimens des hommes, il y trouva ſon crédit diminué, & qu'il n'en avoit pas autant pour faire tenir les États, qu'il en avoit eu en faveur des Princes & contre le Mazarin. La Nobleſſe députa à l'Hôtel-de-Ville, pour lui demander jonction ; mais les Bourgeois, qui n'avoient plus cet objet du Mazarin, qui avoit produit leur entêtement, étoient revenus à leur devoir, & n'étoient plus capables d'y manquer, ſans de grands ſoins à les tromper par d'autres inventions. Ils refuſerent leur Requête : puis enfin toutes ces conteſtations ſe ralentirent, & de plus grandes aventures les étoufferent. Cette diſpute néanmoins fut ſoutenue des Princes juſqu'à la veille de la majorité. Apparemment elle étoit fondée ſur quelque deſſein nuiſible au Roi, à la Reine & à l'État ; & comme le Mazarin

leur avoit ſervi de prétexte à tous pour ſatisfaire leurs paſſions, un des jours que le Duc d'Orléans fut au Parlement pour cette affaire, il ſe plaignit hautement de la Reine, & dit qu'elle n'agiſſoit que par les conſeils du Miniſtre de Breull *, qu'elle étoit environnée de Mazarins; qu'il ne pouvoit pas répondre du repos de l'État, que le Tellier, Servien & Madame de Navailles ne fuſſent chaſſés de la Cour; & que toutes ces perſonnes étant créatures du Cardinal, la Reine n'agiſſoit jamais que par les avis qu'ils lui donnoient de ſa part.

Navailles étoit un Gentilhomme de bonne Maiſon, bien fait & fort honnête homme. Quand le Miniſtre partit de France, il lui fit donner le Brevet de Duc **, & pria la Reine de lui faire épouſer Mademoiſelle de Neuillant qu'il eſtimoit. Pour lui il la ſouhaitoit pour ſon mérite, ſa ſageſſe, ſa naiſſance & ſes richeſſes. Ce mariage, comme je l'ai déjà dit, ayant été fait au Palais Royal en ſecret, & du conſentement de la Reine, Navailles travailloit inceſſamment à payer le Cardinal des obligations qu'il

* Le Cardinal y étoit.

** Ce Brevet fut donné à ſon pere, pour lui donner l'avantage d'être fils d'un Duc.

lui avoit, & Madame de Navailles, après avoir déclaré ſon mariage, étoit demeurée auprès de la Reine, pour être celle qui par ſon mari lui faiſoit tenir toutes les Lettres du Cardinal. Il lui écrivoit à elle, & lui commettoit le ſoin d'une grande partie de ſes intérêts. J'en ai vu tous les Originaux; car Madame de Navailles, quelques années après devenue mon amie, me les a depuis montrés. Voilà la raiſon qui obligeoit le Duc d'Orléans de parler d'elle au Parlement, dont on s'étonna; car notre ſexe doit avoir certains priviléges qui le peuvent exempter d'aller dans les lieux publics. Le Duc d'Orléans voulut auſſi chaſſer le Tellier, comme attaché aux intérêts du Cardinal. Ce Prince étoit ſur cet article de concert avec M. le Prince, qui ſe plaignoit hautement de lui, de ce que l'ayant toujours cru de ſes amis, il l'avoit abandonné, & ne l'avoit pas averti quand il fut arrêté. Il le blâmoit d'une choſe dont il paroiſſoit louable. Il ne faut jamais trahir le ſecret de ſon ami : à plus forte raiſon celui de ſon Maître, & celui de l'État. On a cru qu'il le pouſſa auſſi par l'engagement qu'il avoit pris avec de Lionne, qui avoit paru agir avec le deſſein de faire chaſſer ce Miniſtre, & que Servien étant oncle de

de Lionne, n'avoit été nommé en cette occaſion que pour mieux couvrir le deſir que les Princes avoient de perdre entiérement le Tellier. Je crois devoir dire néanmoins, que je n'ai point de connoiſſance par moi-même, que de Lionne ait voulu travailler à la ruine d'un Miniſtre, qui ſervoit le Roi fidellement; mais je ſais que la Reine l'en a ſoupçonné, & que le Tellier en a été fortement perſuadé. Ce ſont de ces choſes qu'on ne peut démêler que difficilement, & dont par équité on doit toujours douter. Il y a dans le cœur de l'homme un grand mélange de bons & de mauvais ſentimens, & Dieu ſeul en peut être le juge. Le Garde des Sceaux voyant qu'il avoit contribué à chaſſer le Cardinal, pour être auprès de la Reine un Miniſtre en figure, étoit rempli d'amertume & de douleur. Il ſavoit qu'elle ſe confioit à d'autres qu'à lui, & qu'elle le regardoit comme ſon ennemi. Il tâchoit par toutes voies d'acquérir ſa confiance. Il lui proteſta ſouvent qu'il vouloit être attaché à ſes intérêts. Il lui offrit de ſe ſéparer du Duc d'Orléans, & de toutes les perſonnes qui lui donnoient de l'ombrage. Il offrit de la raccommoder avec les Princes, & n'oublia rien pour lui dire qu'elle trouveroit en lui un Miniſtre plus

utile à ſon ſervice que celui qu'elle avoit perdu. Sa confiance étoit donnée à un autre. La Reine reçut ſes offres avec une bonne volonté apparente ; mais en effet, elle ne ſe laiſſa point toucher à ſes promeſſes. La Reine, croyant faire ſon devoir, n'étoit pas capable de changer foiblement d'avis ; ſi bien qu'elle n'écoutoit toutes ces paroles que pour amuſer le Garde des Sceaux. Il devoit connoître l'impoſſibilité de ſon deſſein par les intrigues qu'il ramaſſoit en ſa perſonne, que la Reine devoit craindre ; & s'il eût été ſage, il auroit vu que tous ces Princes n'auroient pour récompenſe que le repentir.

La Reine, pour contenter les Princes qui demandoient toujours l'éloignement de ſes Miniſtres & des amis du Cardinal, leur offrit, du conſentement de le Tellier, qu'il ne ſerviroit point, & qu'elle feroit faire ſa Charge par un autre ; bien réſolue néanmoins de la lui conſerver, & de lui faire là-deſſus toute la juſtice qu'il mériroit. Cette propoſition fit croire qu'elle vouloit chaſſer tous ceux que le Duc d'Orléans avoit nommés au Parlement ; & la Reine, craignant que ce bruit ne lui fît tort, déclara publiquement que ſi les Princes ne vouloient venir au Conſeil,

elle le tiendroit toute ſeule, & n'en chaſſeroit perſonne. Les Princes, ſachant que la Reine avoit parlé de cette ſorte, lui manderent qu'ils ne vouloient point venir au Conſeil, & qu'elle fît ce qu'il lui plairoit. Le Garde des Sceaux fut d'avis de le retarder, afin de voir s'il n'y avoit point quelque voie d'accommodement; mais la Reine le voulut tenir, & lui répondit fortement *que ſa volonté ſeule devoit régler cette affaire, & qu'elle le vouloit ainſi.* Le ſoir même les Princes, un peu étonnés de ſa fermeté, vinrent la voir; & parce que les portes de Paris étoient encore gardées, le Duc d'Orléans preſſa d'en faire ôter les Gardes, comme une choſe qui devoit déplaire à la Reine, & il la ſupplia de commander qu'elles fuſſent levées. Elle y conſentit; & de cette ſorte la Reine ſe trouva libre & en pouvoir de ſortir de Paris quand il lui plairoit. Mais ſes affaires n'étant pas qu'elle dût le deſirer, elle y demeura tout le temps qu'elle le jugea néceſſaire.

La Reine, ne pouvant plus ſouffrir le Garde des Sceaux, voulut donner les Sceaux au Premier-Préſident, qui l'avoit bien ſervie depuis la ſortie des Princes; & depuis que, détaché du Prince de Condé, il s'étoit tout-à-fait appliqué à

ſes intérêts. Car alors il prétendoit recevoir par elle les graces qu'il avoit eſpérées des autres. Le Maréchal de Grammont, ami de Chavigny, Longueuil qui étoit devenu Chancelier de la Reine, & quelques autres, gagnerent Servien & de Lionne, pour favoriſer auprès de la Reine & du Cardinal, le retour de leur ami à la Cour. Ils firent tous entendre à cette Princeſſe, que pour faire les changemens qu'elle deſiroit, & pour acquérir quelque créance dans le Parlement, il falloit qu'elle feignît de ne vouloir plus de Mazarin, & qu'elle fît revenir Chavigny, le plus grand ennemi qu'il eût. Servien & de Lionne, entrerent dans cette penſée, pour avoir en lui un ami auprès du Prince de Condé, qu'ils paroiſſoient regarder comme leur protecteur. On en écrivit à Bruell, & on fit comprendre au Cardinal que le retour de ce Miniſtre étoit néceſſaire pour éblouir le peuple : & de plus qu'il étoit meilleur d'avoir celui-là dans le Conſeil, que le Garde des Sceaux de Châteauneuf ; parce qu'il ſembloit que la cabale de ce dernier étoit la plus dominante, & que par conſéquent Chavigny étoit moins à craindre. Quoiqu'il en ſoit, le Cardinal y conſentit, parce qu'alors ſa plus grande paſſion,

ainſi qu'il avoit mandé à ſes amis, étoit de changer le Conſeil, & d'en ôter le Garde des Sceaux. C'eſt une de ces choſes que j'ai depuis vues dans les Lettres qu'il écrivoit en ce temps-là à Madame de Navailles.

Senneterre ne ſut rien du retour de Chavigny. On lui cacha ce deſſein avec ſoin. Il ne l'aimoit pas, & il avoit paru avoir plus de liaiſon avec Châteauneuf; mais comme il n'avoit pas approuvé ſa conduite, & qu'il s'étoit attaché à la Reine, il ſe conſola aiſément de la réſolution qu'elle avoit priſe de le chaſſer. A l'égard de Chavigny, il ſe réſolut de s'oppoſer à lui en tout ce qu'il pourroit, & crut que le Miniſtre de Breuil lui en ſeroit obligé, puiſqu'il ſouffroit ſon retour par la ſeule raiſon qu'il étoit ſon ennemi déclaré. Ce ne fut pas ſans étonnement que l'on vit alors la haine avoir les mêmes effets que l'amitié. Il ne falloit pas s'en étonner : l'intérêt peut lui ſeul joindre tant de contrariétés enſemble ; il eſt le maître des cœurs, c'eſt lui qui gouverne le monde, qui fait ſouvent agir les hommes en bien & en mal, qui fait naître la haine, & qui produit les apparences de l'amitié que les gens de la Cour ſemblent avoir les uns pour les autres. Ce chan-

gement étant concerté de cette ſorte, Chavigny arriva le deuxieme Avril, & le ſoir même il vit la Reine dans ſon Oratoire. Il y fut par un eſcalier dérobé qui alloit dans ce lieu ſecret, où elle faiſoit venir ceux qu'elle vouloit cacher à ſes Eſpions.

Le lendemain, le Duc d'Orléans, qui ſembloit n'avoir eu nulle part au retour de Chavigny, & à qui la Reine n'en avoit rien dit, parut le ſentir vivement. Il vint au Palais Royal, plein de colere contre elle, & ſuivi du Prince de Condé, qui avoit été de ce ſecret, & en étoit bien content : mais ſelon les maximes de la Cour, il diſſimuloit ſes ſentimens, de peur de choquer le Duc d'Orléans, qui en étoit outré de dépit. Ce Prince, en préſence de plus d'une douzaine de perſonnes, dit à la Reine, *qu'il s'étonnoit infiniment, que tenant le rang qu'il tenoit dans le Royaume, & ſelon la part qu'il devoit avoir dans les Conſeils du Roi, elle eût voulu faire revenir un Miniſtre ſans lui en parler ; & qu'elle lui avoit en cela donné beaucoup de marques de mépris & de défiance* La Reine lui répondit tout haut, *que depuis quelque temps il avoit fait tant de choſes ſans elle, & ſans ſa participation, qu'il ne devoit pas*

trouver étrange, ſi de ſon côté elle en faiſoit de même, & ſi par ſa maniere d'agir avec elle, elle croyoit être diſpenſée d'en uſer avec lui de la façon qu'elle avoit accoutumé de le faire : que quand il vivoit avec elle comme ſon ami & ſon frere, alors il ſavoit bien qu'elle n'avoit jamais rien fait, même dans les bagatelles, que premiérement elle n'eût pris ſon avis; mais qu'enfin ſon procédé avoit fait changer le ſien, & qu'elle étoit fâchée de ce qu'il l'avoit contrainte à cela. Il lui répondit, *qu'il n'avoit fait que ſe défendre; qu'elle avoit commencé à mépriſer ſon amitié, envoyant Monſieur le Prince au Havre malgré lui; & que le Cardinal avoit été auſſi le premier à l'offenſer, qu'enſuite il n'avoit pu faire autre choſe que ce qu'il étoit obligé de faire, pour ſa conſervation & l'intérêt de ſon honneur.* Pendant cette grande diſpute, je remarquai que M. le Prince les écouta ſans dire une ſeule parole; & je ſuis perſuadée que dans ſon ame il n'étoit pas fâché de la colere de tous les deux; car il fit quelque ſouris qui me le fit juger ainſi. Le Duc d'Orléans avoit néanmoins eu part au retour de Chavigny par ceux qui l'avoient traité avec le Cardinal; mais ce Prince voulut faire voir à la Reine

combien il avoit ſenti ce ſecret qu'elle lui en avoit fait.

Le Parlement vint au Palais Royal, ce qui obligea la Reine de ceſſer ſa diſpute avec le Duc d'Orléans, pour aller entendre les remontrances que le Premier-Préſident lui vint faire ſur cette déclaration qu'il demandoit contre les Cardinaux. J'ai déjà dit ailleurs, que cette Compagnie avoit propoſé de les exclure tous du miniſtere. Le Premier-Préſident, alors de concert avec la Reine, lui parla de ce ſtyle dont il avoit accoutumé de ſe ſervir en de ſemblables occaſions; mais après avoir harangué contre le Mazarin, il n'épargna pas le Coadjuteur, diſant de lui, que c'étoit un eſprit plein d'ambition & de deſſeins factieux, qui troubloit la Paix de la Maiſon Royale, & qu'il étoit juſte de l'éloigner de l'eſpoir du miniſtere. Le Duc d'Orléans en rougit deux fois; il ſentit que ces paroles s'adreſſoient à lui, & elles lui firent connoître que la Reine n'étoit pas abandonnée, que le Parlement revenoit à elle, & que c'eſt une grande folie à l'homme que de ſe confier aux hommes.

La Reine, au-lieu de répondre à ſon ordinaire, & dire qu'elle demanderoit avis à M. le Duc d'Orléans & à M. le

Prince, de ce qu'elle avoit à faire, un peu en colere contre le Duc d'Orléans, répondit au Premier-Préſident ſans parler aux Princes, *qu'elle accordoit la Déclaration telle que le Parlement la deſiroit*, & ajouta très-judicieuſement, *qu'elle croyoit le pouvoir faire, puiſque Monſieur & M. le Prince étoient préſens quand elle fut propoſée au Parlement.* Elle ſe tourna enſuite vers le Garde des Sceaux, & lui commanda à l'inſtant même de la ſceller. Il reçut cet ordre comme un homme qui n'avoit plus guere de moment à poſſéder cette autorité dont il ſe ſervoit malgré la Reine. A ces mots déciſifs de la Reine, Madame de Chevreuſe rougit à ſon tour; & je connus à ſon viſage, qu'elle voyoit avec beaucoup de peine le Coadjuteur, & même le Garde des Sceaux de Châteauneuf, exclus de pouvoir joindre le Miniſtere à la calotte rouge; mais comme beaucoup de diligences avoient déjà été faites pour empêcher que cet avantage ne fût ôté aux Cardinaux François, tant d'intrigues ſe firent encore alors, qu'enfin la choſe fut éludée & demeura, comme je l'ai déjà dit, tout-à-fait aſſoupie.

Cette cérémonie achevée, les Princes s'en allerent. Le Duc d'Orléans avoit

de la douleur & de la triſteſſe dans le cœur, & le Prince de Condé étoit content. Ce qui fâchoit le Duc d'Orléans à l'égard du Coadjuteur lui donnoit de la joie, & de plus il étoit ſatisfait du retour de Chavigny. La Reine, ſortant de ſa Galerie où elle avoit tenu Conſeil, ſe retira dans ſon Cabinet. Elle y reçut publiquement Chavigny, qu'elle traita comme un homme deſtiné à lui plaire. Ceux qui contribuerent à ſon retour virent les apparences de ſa faveur avec plaiſir; mais le Cardinal, qui l'avoit approuvé malgré lui, ne put pas s'empêcher d'en reſſentir de la douleur, & de tenir pour ennemis ceux qui avoient ſu trouver l'invention de le rappeller.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſerent dans le Cabinet, le Garde des Sceaux, qui les avoit ignorées, qui haïſſoit Chavigny & qui ſentoit les apparences de ſa diſgrace, fut toujours appuyé contre le coin de la table, rêveur, chagrin, & fort embarraſſé. Cette place, qu'il avoit tant deſirée, lui donnoit plus de honte que de gloire. Il voyoit que les grandes affaires ſe faiſoient ſans lui, & contre lui: & dans ces momens il connut ſans doute qu'il alloit perdre les Sceaux; car il devoit croire que la Reine n'avoit pas changé le

Reine le ſurprit, elle envoya ſi promptement chez lui, auſſi-tôt après qu'il l'eut quittée, qu'elle ne lui laiſſa pas le temps de délibérer ce qu'il avoit à faire. Dieu le permit ainſi, pour la conſervation de la France, à qui cette action auroit ſans doute coûté beaucoup de ſang. Je veux croire auſſi que ſa volonté eut quelque part à ſa retenue, & qu'aimant l'État il ne voulut pas peut-être pour ſes intérêts haſarder de le perdre entiérement. Cet homme avoit de grandes qualités; il avoit l'ame ferme, l'eſprit hardi, & le cœur rempli de gloire; il étoit habile dans l'intrigue, il avoit une grande expérience dans les affaires. Il étoit tellement reſpecté de ſes amis & de ſes ennemis, qu'il refuſoit aux uns & aux autres également ce qu'il ne croyoit pas juſte de leur donner, ſans qu'ils oſaſſent s'en plaindre. Il avoit auſſi beaucoup de quoi s'humilier devant Dieu & les hommes, ayant autrefois ſous le regne du Cardinal de Richelieu, condamné à mort l'innocent Maréchal de Marillac; & l'opinion univerſelle étoit que ſon ambition l'avoit alors fait lâchement trahir ſa conſcience & ſon honneur. Il avoit encore un défaut qui le rendoit ridicule. Il aimoit trop les Dames, leur converſation, & leurs flatteries lui plai-

ſoient ; & les Dames pour leurs intérêts le recherchoient avec trop d'avidité. Sa foibleſſe étoit cauſe de celles qu'elles avoient pour lui. Elles ont par leurs intrigues beaucoup contribué à ſa grandeur & à ſa fortune, de même qu'à la rendre mépriſable. Outre ces honteuſes taches, on peut dire encore, que les deſirs que la faveur excitoit en ſon ame, étant exceſſifs & déréglés, le rendoient indigne de vivre, puiſque pour vivre dans l'élevation il faiſoit des baſſeſſes qui ne convenoient pas à un homme tel qu'il avoit intention de le paroître.

La nouvelle de la diſgrace de cet homme étant venue au Luxembourg, le Duc d'Orléans en fut troublé d'une maniere toute terrible, & ſa colere penſa cauſer d'étranges effets. Il fulmina contre la Reine, & jura qu'elle ſe reſſentiroit de cet affront. Le Coadjuteur ou Montreſor par ſon ordre, ou tous deux enſemble, dirent à ce Prince, que puiſque la Reine avoit oſé faire des coups de Régente, il devoit en faire de Lieutenant Général du Royaume. Ils propoſerent de faire prendre les armes aux Bourgeois. Le Duc de Beaufort offrit ſon crédit pour ce deſſein. Ils dirent qu'il falloit animer la canaille, qu'il falloit aller au

Palais Royal enlever le Roi, aller chez le Premier-Préſident, lui ôter les Sceaux de force; & s'il faiſoit quelque réſiſtance, le tuer, & le jetter par les fenêtres. Enfin, tout ce qui ſe peut imaginer de plus cruel, de plus violent, même contre la perſonne de la Reine, fut propoſé en cette occaſion. Selon les apparences, l'exécution en fut ardemment deſirée par le Coadjuteur, & ſans doute que Châteauneuf auſſi, comme je le viens de dire, eut des momens fort criminels; ces deux hommes étant remplis l'un & l'autre des plus violentes paſſions qui puiſſent occuper le cœur humain. Madame de Chevreuſe, qui étoit aſſez bien diſpoſée à ſe bien remettre avec la Reine, eut ſa part de la douleur du Duc d'Orléans. Elle fut ſans doute au déſeſpoir du changement du Garde des Sceaux, & eut de la peine à le ſouffrir; mais je ne l'entendis point nommer parmi les coupables. On m'aſſura que Mademoiſelle avoit paru paſſionnée pour la réparation de la gloire du Duc d'Orléans, & que n'étant pas ſatisfaite de la Reine, elle voulut alors en tout complaire à ce Prince. Le Prince de Condé, qui fut préſent à toutes ces furieuſes propoſitions, après avoir proteſté au Duc d'Orléans qu'il

n'avoit nulle part au retour de Chavigny, & l'avoit aſſuré qu'il vouloit demeurer inviolablement attaché à ſes intérêts, déclara qu'il ne pouvoit approuver des conſeils ſi violens, dont l'exécution ſeroit difficile & blâmable. Il dit au Duc d'Orléans, qu'il étoit prêt de ſe mettre à la tête de ſes Troupes, & de répandre pour ſon ſervice juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang; mais qu'il ne pouvoit prendre de part à des choſes, qui ſans doute ſeroient déſapprouvées des gens de bien. Ce ſage diſcours fit taire les plus mutins, parce que la raiſon & l'autorité enſemble ont de grandes forces. Ces obligations récentes que M. le Prince avoit au Premier-Préſident, l'amitié qu'il avoit pour Chavigny, la confidence qu'on lui avoit faite de ſon retour, & quelques humanités naturelles qui n'abandonnent guere les ames héroïques, lui firent tenir ce langage. Il deſiroit alors, comme je l'ai écrit, d'obtenir de la Reine le Gouvernement de Guienne, dont il n'étoit pas encore tout-à-fait aſſuré, & ſon intérêt le forçoit à chercher à lui plaire. Il le fit avantageuſement pour elle, en détournant cet orage, dont les ſeules apparences étoient horribles.

C'eſt donc à M. le Prince ſeul à qui on

doit donner la gloire d'avoir empêché ce furieux projet, qui auroit été ſans doute une ſeconde S. Barthelemi ſous le nom des Mazarins. Madame de Longueville m'a dit depuis, que ce jour-là elle crut que Paris ſeroit détruit par le feu & par le ſang, que le trouble fut grand dans toute la Maiſon Royale, & qu'elle paſſa la nuit ſans ſe coucher, dans l'inquiétude des malheurs qui pouvoient arriver; que ſur le matin voyant que l'exécution n'avoit point ſuivi les deſſeins du Coadjuteur, elle ſe jetta ſur le lit de M. le Prince ſon frere, toute habillée, pour ſeulement dormir quelques heures; mais qu'elle fut long-temps que ſon eſprit étoit rempli d'une idée funeſte de toutes les choſes que ce conſeil auroit pu produire; & que ſon ame en fut long-temps abattue de triſteſſe, & pleine d'étonnement. Pour la Reine elle n'eut aucune part de cette inquiétude, & ne ſut le péril où elle avoit été, qu'après qu'il fut paſſé.

Le Chancelier Séguier arriva le lendemain, & fut reçu de la Reine avec beaucoup de démonſtration de bonne volonté. S'il avoit eu cet empreſſement qui eſt louable, quand légitimement on peut prétendre aux grandeurs de la fortune, il auroit peut-être rempli cette place

toute entiere. Il étoit ſavant, éloquent, & habile dans les affaires du Conſeil. La Reine avoit beſoin de Miniſtre, & d'un Miniſtre homme de bien, qui avec de droites intentions entreprît de la bien ſervir. Il avoit une partie de ces bonnes qualités; mais il n'avoit pas l'ame aſſez remplie du deſir de la gloire, que la ſeule vertu peut donner. Il ne pouvoit preſque réſiſter à la faveur, & il ne ſe faiſoit pas eſtimer autant peut-être qu'il méritoit de l'être. Ses amis vouloient qu'il occupât alors cette premiere place, qui faiſoit naître des deſirs à tant d'autres, & qui n'en excitoit pas aſſez en lui. Beaucoup de gens de bien auroient trouvé ce remede propre à diſſiper toutes les cabales qui travailloient pour & contre le Cardinal Mazarin; & n'étant pas trop paſſionné de cette primauté, il auroit pu gouverner & attendre paiſiblement ou le retour ou la perte du Miniſtre. Mais enfin, il avoit trop peu de cette manie qui donnoit tant de peine à Châteauneuf; & n'ayant pas la force de ſe ſoutenir, il fut auſſi tôt après accablé par ſes ennemis. Nous le vîmes bien vîte retourner dans le néant, & en ſortir de même, ſans pourtant avoir jamais eu ce qu'on appelle de la faveur & de la conſidération. Il fut

ſi mauvais Courtiſan, qu'il demanda à la Reine ce qu'il avoit à faire, & la Reine lui ayant dit qu'il ſe reposât, & qu'il ne ſe donnât pas la peine ſans beſoin de venir au Palais Royal, il accepta ce parti, & y alla ſi peu, que bientôt après il n'y alla point du tout. Il ſe piquoit d'une certaine humilité, de ne ſe ſoucier point de l'autorité, & d'aimer à obéir continuellement à quelque Supérieur. Cette ſoumiſſion eſt cauſe qu'il a joui d'une fortune plus douce, & de plus longue durée ; mais auſſi moins éclatante.

Le Duc d'Orléans étoit tout-à-fait en colere : il ne venoit plus chez la Reine, ni au Conſeil. Il diſoit hautement qu'il vouloit qu'on ôtât les Sceaux au Premier-Préſident, & qu'on chaſsât du Conſeil Chavigni, déclarant qu'il ne reverroit jamais la Reine, ſi elle ne le ſatisfaiſoit. On travailla de part & d'autre pour adoucir ſon chagrin ; le Duc d'Orléans ne parut point s'affoiblir dans ſa réſolution, & la Reine aſſura qu'elle ne vouloit chaſſer perſonne. Pendant que cette négociation occupoit les eſprits, Chavigni trouva le moyen de ſe raccommoder avec le Duc d'Orléans : ſes amis lui rendirent ce bon office ; & l'ayant été ſaluer, il en fut bien reçu. Par cette voie, la moitié de la co-

lere de ce Prince ſe diſſipa ; mais il demeura inflexible contre le Premier-Préſident. Il demanda à M. le Prince de l'abandonner en ſa conſidération. Ce Prince y conſentit, & en fut blâmé ; & ceux qui ſe mêlent de juger les autres, diſoient que lui ayant de ſi fortes obligations, il pouvoit ſans choquer ce qu'il devoit au Duc d'Orléans, travailler à diminuer ſa colere. Il ſacrifia donc ſon ami, pour rendre au plus puiſſant ce qu'il croyoit lui devoir ; & entre deux obligations, il paya celle qui coûta le moins à ſa généroſité. Il en ſouffrit, & la gêne où il ſe vit en pluſieurs occaſions de cette nature, où il fallut ſatisfaire ceux qui l'avoient ſervi, lui fit dire, *qu'il eſtimoit le Duc de Beaufort heureux de ne devoir ſa liberté qu'à lui-même & à ſes Domeſtiques.* Ce fut dans cette conjoncture, que le Premier-Préſident, déjà mal ſatisfait & ſéparé de ce Prince, non-ſeulement ſe détacha entiérement de lui, mais de plus ſe ſentit vivement offenſé de ſe voir la victime de ſes intérêts ; lui, qui les avoit portés, même aux dépens de ſa gloire. Sa modeſtie ne le put empêcher de faire connoître au public ſon reſſentiment, & la douleur qu'il en avoit eue. Quand le Coadjuteur vit

que

que ſes terribles conſeils n'avoient point été ſuivis. Il voulut ſe retirer de la Cour, & dit au Duc d'Orléans que n'étant point utile à ſon ſervice, il valoit mieux qu'il ſe ſéparât de lui, & que la Reine qui le haïſſoit, ſe rendroit peut-être plus traitable quand il n'y ſeroit plus. Les Serviteurs de M. le Prince me dirent alors, qu'une des raiſons, qui le forcerent le plus d'abandonner le Premier-Préſident, fut la feinte retraite du Coadjuteur; car voyant qu'en effet le Duc d'Orléans avoit ſujet de ſe plaindre, & demeurant ſeul dans ſa confiance, il ne put éviter d'entrer tout-à-fait dans ſes intérêts. Mais la ſéparation du Coadjuteur ne fut qu'une diſſimulation. Il prit congé du Duc d'Orléans la ſemaine Sainte : il fut quelque temps, qu'il ne le voyoit plus qu'en ſecret; & bientôt après il le revit publiquement. Je n'ai pu ſavoir au vrai la raiſon de cette feinte.

Le Duc d'Orléans, cependant, continuoit à ſe plaindre de la Reine, & la Reine ſe défendoit. Cette brouillerie menaçoit la France d'une grande guerre, & donnoit de l'inquiétude à ceux qui ſont aſſez ſages pour ſouhaiter le bien de l'État; mais il fallut enfin que la fermeté de la Reine fût vaincue, & qu'elle

cédât à ſa raiſon, & à la colere du Duc d'Orléans. Les Miniſtres, pour plaire à ce Prince, travaillerent tous à faire changer la Reine, & les amis du Premier-Préſident furent les premiers à conſeiller cette Princeſſe de l'abandonner; lui diſant qu'il valoit mieux lui ôter les Sceaux, que d'engager le Duc d'Orléans à une guerre Civile. La Reine étant perſuadée par de ſi fortes raiſons, conſentit à ſatisfaire le Duc d'Orléans. Le nouveau Garde des Sceaux n'ayant été qu'une fois ou deux au Conſeil, fut contraint de retourner en ſon premier état. Ce fut malgré lui, & il le fit néanmoins de fort bonne grace.

La Reine envoya chercher le Premier-Préſident, & toute honteuſe de ce qu'elle faiſoit, le pria de ſouffrir avec patience ce ſacrifice au repos de l'État. Elle lui dit que, pour ſatisfaire Monſieur, elle étoit contrainte de lui redemander ce qu'elle lui avoit donné; qu'elle en étoit au déſeſpoir; mais qu'elle l'aſſuroit qu'auſſi-tôt qu'elle pourroit, il reverroit les Sceaux entre ſes mains. Le Premier-Préſident, ſans s'étonner, avec un viſage riant lui dit, qu'il étoit trop heureux de connoître par-là l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa fidélité, & trop heureux encore de

pouvoir contribuer à ſon repos : & tirant de ſon col la clef des Sceaux qu'il y tenoit pendue, la lui donna, attendant qu'elle les envoyât chercher chez lui. La Reine en demeura très-ſatisfaite : ils furent rapportés ; & on les donna au Chancelier Seguier, qui ne fut pas fâché de les ravoir en ſa puiſſance : il y avoit eu déjà diſpute entre ces deux hommes. Le Duc d'Orléans ayant été ſatisfait par cette voie, les perſonnes qu'il avoit entrepris de chaſſer du Conſeil demeurerent en apparence en repos, & la Reine crut pouvoir alors eſpérer quelque treve à ſes peines. Pour en être plus aſſurée, elle réſolut de donner au Prince de Condé le Gouvernement de Guienne. Ayant appaiſé le Duc d'Orléans, elle voulut auſſi acquérir ce Prince, eſſayant véritablement de gagner ſon amitié, ſoit en l'obligeant, ſoit en lui faiſant parler par ſes créatures, & particuliérement par la Princeſſe Palatine ; mais toutes ces choſes lui furent très-inutiles. Si du côté de la Politique il a mal fait, en ſe tenant ſi ferme contre la Reine, je le laiſſe à juger à ceux qui voudront raiſonner là-deſſus & n'en puis pas dire davantage que ce que j'ai déjà dit ; mais ſi j'oſois, je trouverois à redire à la diſſimulation dont il

uſa envers la Reine, pour avoir le Gouvernement ; car alors il lui faiſoit tout eſpérer, & quand je pris la liberté de lui en parler, elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle croyoit par ce bienfait qu'il deviendroit entiérement de ſes amis, & qu'il en avoit parlé de cette maniere. Sur le bruit qui ſe fit, que la Reine lui devoit donner le Gouvernement de Guienne, pluſieurs perſonnes lui repréſenterent qu'elle ſe perdoit, & qu'elle ne ſuivoit pas les maximes de la prudence, ni celles de l'État. La Reine, touchée des raiſons de ſes Serviteurs, s'arrêta ; & fut quelque temps en doute, ſi elle devoit paſſer à l'exécution de ce Traité. Le Prince de Condé étant averti de ce refroidiſſement, en préſence de Chavigny, propoſa à la Reine de s'en déſiſter, lui proteſtant qu'il ne vouloit rien qui lui pût donner de l'inquiétude. Chavigny, pour plaire à la Reine, dit à Monſieur le Prince devant elle ; *Monſieur, eſt-ce tout de bon, que vous remettez à la Reine la parole qu'elle vous a donnée ſur cette affaire ?* Ce Prince ayant répondu qu'ouï, la Reine le remercia, & ne s'expliqua pas davantage ; ſi bien que les choſes demeurerent quelque temps incertaines : mais M. le Prince d'humeur à bien vouloir ce qu'il

avoit une fois deſiré, & qui trouvoit en cela un grand avantage, fit agir en ſa faveur les créatures du Cardinal, Servien & de Lionne, qui en cette rencontre lui furent plus fideles que Chavigny ſon ancien ami. En cet endroit, il fut louable, & eux fort dignes de blâme, s'il eſt vrai que leur intérêt les convioit à ce relâchement. Je ſais que la Reine les en a ſoupçonnés. Enfin, cette Princeſſe ſe réſolut par leur conſeil, & voici leurs raiſons. Ils diſoient qu'il étoit avantageux de donner la Guienne à M. le Prince, afin de le détacher en quelque maniere du Duc d'Orléans, & l'engager de ſe réunir à la Reine; qu'il avoit déjà l'affection de ceux de cette Province; & que les ayant tous à lui, on ne lui donnoit rien de nouveau. Le Duc d'Épernon, par cette voie ceſſa d'être le prétexte des plaintes des Bourdelois, & le Gouvernement de Bourgogne, qu'avoit M. le Prince, lui fut donné, au-lieu de celui qu'on lui ôtoit. Dans les conditions de cet échange, il fut conclu auſſi que, moyennant quelqu'autre accommodement, le Duc de Candale donneroit l'Auvergne au Duc de Mercœur. La Reine le ſouhaitoit, à cauſe qu'il devoit bientôt épouſer Mademoi-

ſelle de Mancini *, & que pour le confirmer dans ce deſſein, elle vouloit lui faire des graces qui puſſent l'engager encore davantage. Cette volonté en la Reine, ne lui pouvant être inſpirée, que par ſon premier Miniſtre, fait voir que les Négociateurs n'agiſſoient que ſelon les ordres qu'ils recevoient de ſa part : c'eſt ce qui les peut juſtifier à l'égard de la Guienne.

Le Duc de Longueville s'étoit retiré un peu à quartier ; & après avoir fait tenter la Reine par pluſieurs voies, & enfin s'être adreſſé à de Lionne, il prit par ſon moyen quelque liaiſon avec elle : & ſans doute que ce fut, comme de toutes les autres choſes, de concert avec le Cardinal Mazarin.

Madame de Longueville, qui étoit mal avec ſon mari, qui avoit ſes intrigues particulieres, & ſes intérêts de fantaiſie à ménager à la Cour, ne voulant pas avoir la Reine tout-à-fait contr'elle, envoya la Princeſſe Palatine ſon amie promettre à la Reine tout ce qu'elle pouvoit deſirer ; & après beaucoup de grandes conſultations, la Palatine dépêcha Bartet au Cardinal, pour l'aſſu-

* Niéce du Cardinal Mazarin, ainée des Mancini.

rer de l'affection de Madame de Longueville, & par le même moyen elle lui fit eſpérer qu'elles travailleroient enſemble à gagner en ſa faveur le Prince de Condé; mais toutes ces belles apparences n'eurent aucun effet, & M. le Prince, par aucune de ces choſes, ne ſe voulut réunir à la Reine.

Pluſieurs perſonnes avoient commerce avec le Cardinal; car la fermeté de la Reine étonnoit toute la Cour, & on jugea bien vîte que ce Miniſtre pourroit revenir. Par cette raiſon, chacun de ſes amis & ennemis voulut traiter avec lui: & tous, excepté M. le Duc d'Orléans & M. le Prince, envoyerent le viſiter, & lui demanderent ſa protection ſur différentes matieres. Ces voyages firent naître de grandes négociations; mais rien n'égala les deux paſſionnés amans de la fortune: (j'appelle ainſi le vieillard de Châteauneuf & le Coadjuteur). Le premier, à l'extrêmité de ſa vie, après avoir renverſé l'État pour chaſſer le Cardinal, & après en avoir été puni par ſa diſgrace, vouloit rentrer tout de nouveau dans le Cabinet. Il forma une intrigue en faveur de celui qu'il venoit de perdre; & ſans avoir honte de ſes variétés continuelles, il pria le Marquis de Senneterre,

& le Maréchal d'Eſtrées, de propoſer à la Reine, que ſi elle vouloit le remettre en ſa place de Garde des Sceaux, il promettoit d'être ſerviteur & ami du Cardinal Mazarin, & aſſura la Reine qu'il les remettroit, elle & le Duc d'Orléans, dans une parfaite union.

La Reine d'abord n'écouta point cette propoſition, tant parce qu'elle ne la croyoit pas ſincere, que parce qu'elle avoit un grand mépris pour Châteauneuf; mais lui, ſans ſe rebuter, envoya Madame de Vaucelas ſa ſœur, conjurer le Marquis de Senneterre de le voir. Senneterre, ſachant le dégoût de la Reine ſur tout ce qui venoit du côté de cet homme, n'y voulut point aller. Il lui envoya le Maréchal d'Eſtrées, qui l'ayant vu, pria Senneterre de ſa part de conſentir que Brachet, homme qui étoit à lui, & qu'il avoit donné au Cardinal, allât le trouver pour l'aſſurer de ſon affection & lui promettre une entiere fidélité, pourvu qu'il voulût le raccommoder avec la Reine, & le remettre dans ſa place de Garde des Sceaux. Il promit humblement la vouloir tenir de lui, & ſe confeſſer à jamais ſon obligé. Il faut remarquer ici cette grande circonſtance, que Châteauneuf, faiſant porter parole au Marquis de Senneterre

de ce nouvel engagement, fit entendre par le Maréchal d'Eſtrées, qu'après cette liaiſon faite avec le Cardinal Mazarin, il conviendroit qu'ils s'accordaſſent tous une ſeconde fois pour remettre M. le Prince en priſon; mais Senneterre, à ce qu'il me dit alors, n'approuva pas cette propoſition, & vit bien que la paſſion & le deſir de ſe venger l'avoit inſpirée à celui qui la faiſoit, & que d'ailleurs elle lui venoit encore du Coadjuteur, & peut-être de Madame de Chevreuſe. Elle fut donc éludée de ſon côté, & Brachet partit pour aller faire les complimens de ce pauvre forcené. Voilà comme il faut appeller ceux qui ont de ces deſirs déréglés, dont les Courtiſans ſont remplis: la folie qui les fait toujours courir après les honneurs, aux dépens de leur repos & de leur ſalut, eſt un aveuglement horrible, qui les empêche de voir que ces dignités, dont ils ſont ſi amateurs, ne ſont que des biens imaginaires, qu'il faut quitter tout au plus au bout de quatre-vingt ans. Senneterre n'étoit pas un homme détrompé de la vanité ni de l'ambition: ſon ame n'étoit que trop attachée à la terre; mais comme il étoit ſage & raiſonnable, en me faiſant part de ſes ſecrets, il ne ceſſoit de s'étonner de

l'exceſſive avidité que ces deux hommes avoient pour la faveur, de ce qu'ils ſouffroient pour elle, & de la facilité qu'ils avoient à tout entreprendre, pourvu qu'ils puſſent arriver à leurs fins.

Le Cardinal, n'ayant point d'autres reſſources, & voyant que la Guienne n'avoit pu obliger M. le Prince à bien vivre avec la Reine, écouta les propoſitions de Châteauneuf, où le Coadjuteur avoit part, qui, malgré le paſſé, en écrivit à la Reine, parce que ne pouvant être Cardinal par d'autres voies, il le vouloit être par elle. Je n'ai point ſu toutes les particularités de la ſuite de cette négociation; car elle changea d'Acteurs. Servien & de Lionne, y furent mêlés, & Montreſor auſſi; mais il m'a paru qu'on continua de propoſer l'union du Duc d'Orléans avec la Reine, pourvu qu'elle fît mettre une ſeconde fois M. le Prince en priſon, ſelon les propoſitions qu'on a dit en avoir été faites, & en ce cas remettre Châteauneuf dans les affaires juſqu'au retour du Cardinal Mazarin. Le Coadjuteur promettoit d'y travailler; mais dans toute ſa conduite il me ſembloit, vu ce que la Reine me faiſoit l'honneur de m'en dire, qu'il alloit plus droit à perdre M. le Prince qu'à fa-

vorifer le Cardinal. Toutes ces propoſitions ne plaiſoient pas à la Reine, qui les écouta toutes, déteſtant les mauvaiſes, & doutant ſur les autres. Elle demanda conſeil à quelques perſonnes ſur celles qui ſe pouvoient faire en conſcience. Senneterre, à qui elle en parla, & dont elle eſtimoit la capacité, lui dit franchement (quoiqu'il ne fût pas ſerviteur particulier du Prince de Condé) qu'il ne lui conſeilloit point de haſarder de le remettre en priſon, parce que ceux qui commençoient à le haïr & à ſe plaindre de lui, le voyant dans le malheur, recommenceroient à le ſervir; & qu'elle donneroit matiere aux brouillons de brouiller tout de nouveau; que de plus elle rétabliroit par-là le Duc d'Orléans & toute ſa cabale; qu'elle étoit grande, & compoſée de ſes ennemis, du Coadjuteur, de Châteauneuf, de Madame de Chevreuſe, du Duc de Beaufort, & de toute la Fronde; qu'elle deviendroit leur eſclave; & que le Cardinal, qu'elle conſidéroit, & dont elle ſouhaitoit trouver les avantages, n'y rencontreroit qu'une ruine toute manifeſte, étant certain que s'ils étoient les maîtres, ils ne voudroient jamais le laiſſer venir. Il lui dit enfin, à ce qu'il me conta, qu'il la conſeilloit de

bonne foi, & qu'il oſoit l'aſſurer que ſa penſée étoit la meilleure. La Reine, trouvant ſes raiſons fortes & judicieuſes, montra aux Frondeurs plus de froideur qu'ils n'avoient eſpéré; car ils avoient cru que cette propoſition devoit être reçue avec plus de chaleur. Il me fut dit encore par la même perſonne en grand ſecret, que la Reine ayant parlé en confiance à un Docteur, Religieux d'un Ordre célebre, des plus fortes propoſitions faites contre M. le Prince par ſes ennemis, il lui avoit dit qu'elle le pouvoit traiter comme un criminel & ennemi de l'État; mais la Reine, ayant horreur de ces maximes, laiſſa le Caſuiſte pour ſuivre l'avis du Politique. Celui-ci avoit de la religion & d'honnêtes ſentimens ſur toutes choſes; mais il n'étoit pas ſoupçonné d'être rempli de bonté; & il ſe trouva néanmoins plus conforme aux Loix de l'Évangile, & aux inclinations de cette Princeſſe, que le Religieux, dont la déciſion ſur les choſes les plus cruelles fut étonnante, puiſque les plus douces avoient été rejettées par ſa ſageſſe humaine. La Reine demeura quelque temps ſans rendre réponſe ſur ce qui regardoit le rétabliſſement de Châteauneuf, parce qu'elle voulut avoir l'avis du Cardinal Mazarin. Après donc

que beaucoup de Couriers eurent été bien employés, l'Abbé Ondedei & pluſieurs autres ayant travaillé à cette négociation, il arriva enfin que le Cardinal ſuivant ſa coutume, qui étoit de tout écouter, & de ſe ſervir de tout, ſe raccommoda avec Châteauneuf, le Coadjuteur, Madame de Chevreuſe; & ils conclurent entr'eux qu'à la majorité du Roi, qui approchoit, Châteauneuf ſeroit remis auprès de la Reine, en qualité de premier Miniſtre. Le Premier-Préſident eut promeſſe de ravoir les Sceaux qu'on venoit de lui ôter, & par les intrigues de la Princeſſe Palatine, la Vieuville fut aſſuré des Finances, attendu que le Préſident de Maiſons en avoit mal uſé avec le Cardinal: il n'avoit oſé lui envoyer de l'argent, & il étoit ſoupçonné d'être partial pour Chavigny. Longueil, par les mêmes ſentimens des autres, c'eſt-à-dire, pour plaire à la Reine, & conſerver ſon frere dans les Finances, fit deſſein de ſervir le Cardinal, & le promit à la Reine; mais le Cardinal ne lui avoit rien répondu, non plus qu'à la plupart de ceux qui l'étoient allé trouver, ſinon qu'il n'avoit nul deſir de revenir en France comme Miniſtre; qu'il ſouhaitoit ſeulement de pouvoir être juſtifié au Parle-

ment de toutes les calomnies qu'on lui avoit impoſées ; & qu'ayant ſervi la France fidellement, il ſouhaitoit au moins que ſon honneur fût rétabli, & ſon innocence reconnue. Longueil, ayant beaucoup d'amis dans cette Compagnie, l'engagea de s'intéreſſer fortement en ſa juſtification, & ſentoit beaucoup de joie de ce qu'il ne vouloit plus que de l'honneur ; mais le Miniſtre n'eſtimoit pas ſes offres, il le croyoit trop ami de Chavigny. C'eſt ce qui l'obligea de ſe moquer de lui, en lui faiſant cette réponſe. Il différa cependant l'exécution de ſes dernieres réſolutions autant qu'il lui fut poſſible, & ne ſe hâtoit ſur rien. Il eſt difficile de ſe confier à des ennemis, éprouvés ennemis par des rechutes ſi nombreuſes, & il auroit ſouhaité ſans doute que de plus favorables événemens l'euſſent pu ſauver de cette fâcheuſe & dure néceſſité.

Comme il n'y a point de ſecret qui puiſſe être caché, M. le Prince fut pleinement informé de toutes ces négociations. Il avoit déjà ſu les propoſitions qui avoient été faites contre ſa vie & ſa liberté ; & depuis les avis qu'il en avoit reçus, il avoit vécu avec de grandes précautions. Dans cet état, un ſoir qu'il étoit au lit cauſant avec ſes familiers,

Vineuil l'avertit qu'il y avoit un deſſein contre ſa perſonne, & qu'il y avoit des Compagnies des Gardes qui étoient commandées pour aller vers l'Hôtel de Condé. Ces choſes s'étant confirmées par le récit des perſonnes qui les avoient ſues, elles firent peur à ce Prince. Il ſe leva auſſi-tôt, monta à cheval, & s'en alla en hâte à Saint-Maur, ſuivi de toute ſa famille, du Prince de Conti, de Madame de Longueville, de Madame la Princeſſe, du Duc de la Rochefoucault, du Duc de Richelieu, du Maréchal de la Motte, & de pluſieurs autres. La Reine, dès cinq heures du matin, fut éveillée par Comminges, qui vint lui apprendre cette nouvelle. Elle envoya auſſi-tôt au Duc d'Orléans le Maréchal de Villeroi. Ce Prince la vint voir, & l'aſſura que ce n'étoit point de ſa connoiſſance que le Prince de Condé s'en étoit allé, & en uſa aſſez bien avec elle. Depuis quelques jours, il la viſitoit civilement, & ſa docilité marquoit le bon ſuccès de la négociation de Breull.

On entendit dire alors, que ce qui avoit fait peur à M. le Prince étoit qu'un Capitaine du Régiment des Gardes, pour faire paſſer certaine proviſion de vins ſans impôt, avoit mis de ſon chef une troupe

de Soldats à la porte Saint-Germain. Ces hommes armés ayant été remarqués par les ſerviteurs de Monſieur le Prince, ils l'en avertirent. Il y envoya, & trouva qu'ils diſoient vrai; ſi bien qu'il ne douta point qu'il n'y eût quelque entrepriſe formée contre ſa liberté & ſa vie : & joignant ces circonſtances avec les avis précédens, il réſolut de s'en aller. Mais ce qui l'y obligeoit le plus, étoit la maniere dont il vivoit avec la Reine; car il devoit connoître qu'elle ne pouvoit pas être fort ſatisfaite de lui. Elle venoit de lui faire toutes les graces qu'il lui avoit demandées, & cependant il ne la voyoit point, & par toutes ces actions il marquoit avoir de l'averſion pour elle. Si par la conduite de M. le Prince cette Princeſſe eut alors des penſées contraires aux conſeils que le Marquis de Senneterre lui avoit donnés, & qu'elle avoit paru approuver, je l'ignore, & n'en ai jamais rien apperçu par aucune voie. Monſieur le Prince étant parti, le Conſeil ſe tint au Palais Royal pour aviſer au remede de ce mal : le Duc de la Rochefoucault, de Saint-Maur alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'aſſurer des reſpects & de l'amitié du Prince, & lui proteſter tout de nouveau de ſa part une reconnoiſſance

ce entiere de toutes les obligations qu'il lui avoit. Il lui rendit compte des ſujets qui l'avoient forcé de craindre & de fuir. Il vint enſuite au Palais Royal, où il conféra avec le Maréchal de Villeroi, & dit à la Reine que M. le Prince étoit parti de la Cour, ne croyant pas y pouvoir demeurer en ſûreté. Il lui dit auſſi qu'elle étoit compoſée de deux Cabales, dont il avoit à ſe garder, des Mazarins & des Frondeurs; & de plus il ſe plaignoit de ce qu'elle n'avoit pas fait pour lui de certaines choſes dont il l'avoit ſuppliée, qui dans le vrai n'étoient que des bagatelles. La Reine avoua tout haut qu'elle n'avoit pas voulu les exécuter, quoiqu'elle les lui eût promiſes, depuis qu'il avoit ceſſé de la voir. Elle réſolut d'y envoyer le Maréchal de Grammont de ſa part, & de celle de M. le Duc d'Orléans pour l'aſſurer de leurs bonnes intentions. Cette Princeſſe lui fit dire qu'il n'avoit rien à craindre de ceux de qui il diſoit devoir tout appréhender, & que s'il vouloit revenir, on lui donnoit parole d'une entiere ſûreté pour ſa perſonne.

Le Prince de Condé répondit au Maréchal de Grammont avec fierté & rudeſſe : il lui parla fort reſpectueuſement du Duc d'Orléans, & fort mal de la Rei-

ne, diſant qu'il lui étoit impoſſible de s'aſſurer en ſa parole; qu'elle l'avoit déjà trompé, qu'elle étoit habile à ce métier, & qu'il ne vouloit plus ſe mettre dans le haſard de l'être encore une fois; qu'il ne pouvoit ſouffrir la Cabale des Mazarins; que tant qu'il verroit les valets du Cardinal avoir du crédit, il ne reviendroit jamais à la Cour, & que pour l'obliger d'y retourner il demandoit à la Reine qu'elle chaſſât d'auprès d'elle, Lionne, Servien & le Tellier. Le Maréchal de Grammont, comme bon ſerviteur du Roi & de la Reine, n'approuva nullement la réponſe que lui fit M. le Prince; elle le dégoûta de la négociation, & fut cauſe qu'il partit bientôt pour s'en aller en Bearn dans ſon Gouvernement. La Reine, le ſoir de ce jour, manda les Gens du Roi pour venir ſavoir ſes volontés avant que le Parlement écoutât & reçût le Prince de Conti, qui devoit y aller le lendemain. Ce que Monſieur le Prince avoit dit contre de Lionne lui fut utile à l'égard de la Reine, à cauſe des chagrins qu'elle avoit eus contre lui, & ſervit beaucoup auſſi à ſa réputation.

Ce jour, ſeptieme Juillet, les Chambres ayant été aſſemblées pour délibérer ſur l'exécution de certain Arrêt donné con-

tre le déſordre des Gens de guerre, le Duc d'Orléans y alla prendre ſa place accompagné du Prince de Conti, des Ducs de Joyeuſe & de Briſſac, des Maréchaux de Grammont & de l'Hôpital. Le Duc d'Orléans parla à la Compagnie ſur cet Arrêt qu'elle avoit donné contre les Gens de guerre, qu'il n'avoit pas approuvé, & qui avoit un peu étonné les Officiers de l'Armée. Le Prince de Conti prit la parole & dit enſuite, qu'il croyoit que la Compagnie ſeroit bien aiſe d'apprendre par ſa bouche le ſujet que M. le Prince avoit eu de ſe retirer dans ſa Maiſon de Saint-Maur; que le ſoir auparavent il avoit eu avis que quelques Soldats des Gardes avoient dit qu'ils avoient eu ordre de ſe trouver à deux heures au drapeau; que cet avis ayant été précédé de beaucoup d'autres qui lui donnoient de juſtes défiances, il avoit envoyé de ſes Gentilshommes pour ſavoir ſi ce qu'on lui avoit dit étoit véritable; que trois ou quatre cents Soldats commandés ou du moins aſſemblés, marchoient en corps, ce qui l'avoit obligé de monter à Cheval; que paſſant derriere le Luxembourg, il avoit trouvé quarante Chevaux en corps, comme Gens de guerre, & non pas des Gens qui ſe fuſſent trouvés

enſemble par rencontre; que cela l'avoit obligé de couper à travers champ du côté de Fleuri, d'où il s'étoit rendu en ſuite à ſa maiſon de St. Maur; qu'auſſitôt qu'il fut ſorti, il avoit prié le Duc de la Rochefoucault d'en aller avertir M. le Duc d'Orléans, & lui dire que toutes ces circonſtances étant accompagnées de tant d'autres ſujets de défiance, il avoit cru néceſſaire de penſer à ſa ſûreté; qu'il ſavoit les Négociations qui ſe faiſoient continuellement avec le Cardinal Mazarin, le commerce des Couriers, & le voyage du Duc de Mercœur à Breull, qui étoit allé y épouſer ſa Niéce; qu'ainſi, il croyoit qu'il ne pouvoit plus être en ſûreté à la Cour. Il dit que toutes ces choſes avoient fait croire à Monſieur ſon Frere, que ſes ſoupçons étoient bien fondés, & qu'il avoit ſujet d'appréhender d'être empriſonné une ſeconde fois par les menées du Cardinal, puiſque tout le monde voyoit bien qu'il gouvernoit plus abſolument de Breull, qu'il n'avoit jamais fait étant à Paris; que Servien, le Tellier & de Lionne, n'agiſſoient que par ſes ordres & par ſa conduite; que cela étant, il venoit faire une Déclaration de ſa part, qu'il n'avoit jamais eu que des intentions tout-à-fait

droites pour le Service du Roi, & pour le bien de l'État; qu'il ne s'étoit point retiré par aucun mécontentement particulier; & qu'il déclaroit qu'il n'avoit ni pour lui, ni pour ſes amis, aucune prétention ni intérêts. Il dit qu'il étoit bien-aiſe de faire cette Déclaration à la Compagnie de la part de M. le Prince, pour le faire connoître à toute la France; qu'au reſte, il étoit prêt de venir rendre ſes reſpects à Leurs Majeſtés, de les aſſiſter de ſes conſeils & de ſes ſoins, comme il avoit accoutumé, pourvu que le Cardinal fût ſans eſpérance d'aucun retour, & que l'éloignement de ſes Créatures qui venoient d'être nommées, pût lui faire trouver ſa sûreté, puiſque ſans elle il ne pouvoit revenir. Il préſenta une Lettre du Prince de Condé, qui s'adreſſoit à la Compagnie, & dit que la Lettre qu'il écrivoit au Parlement expliqueroit encore mieux ſes véritables ſentimens, qu'il n'avoit fait, par ce qu'il venoit de dire. Le Prince de Conti ayant fini, le Premier-Préſident dit que l'on fît entrer le Gentilhomme qui apportoit la Lettre de M. le Prince. Cette Lettre étant préſentée par lui, un Conſeiller nommé Menardeau en fit la lecture.

LETTRE

DU PRINCE DE CONDÉ AU PARLEMENT.

MESSIEURS,

« L'eſtime que jai toujours faite de vo-
» tre Compagnie, de ſa juſtice, & de
» ſon zele pour le bien de l'État, & les
» preuves obligeantes que j'en ai reçues
» par la protection que vous avez donnée
» à mon innocence durant ma priſon,
» m'obligent à vous informer des ſujets
» qui m'ont porté à me retirer de Paris dans
» ma Maiſon de St. Maur, pour empêcher
» que les calomnies & les artifices de mes
» ennemis ne fiſſent quelque impreſſion
» ſur vos eſprits. Je vous dirai donc, Meſ-
» ſieurs, qu'après le grand nombre d'avis
» qui m'ont été donnés des mauvais deſ-
» ſeins que l'on avoit contre moi, des
» faux bruits que l'on ſemoit dans le pu-
» blic pour rendre ma conduite ſuſpecte
» au Roi, & odieuſe à tout le monde,
» j'ai été contraint de m'abſtenir de rendre
» mes reſpects à Leurs Majeſtés, & d'aſ-
» ſiſter en leurs Conſeils auſſi ſouvent que
» j'aurois ſouhaité. J'ai attendu, comme
» chacun ſait, la meilleure ſûreté de M. le

» Duc d'Orléans, eſpérant que S. A. R. diſ-
» ſiperoit les défiances que mes ennemis au-
» roient pu donner de moi à la Reine, &
» rétabliroit enfin la confiance & la réu-
» nion dans la Maiſon Royale, tant deſi-
» rée & ſi néceſſaire à l'État, & que S. A.
» R. & moi avons toujours recherchée de-
» puis ma liberté, comme il étoit de notre
» devoir. Mais voyant que les ſoins de S.
» A. R. n'ont pu produire l'effet que j'eſ-
» pérois d'une entremiſe auſſi conſidéra-
» ble, entre pluſieurs avis d'entrepriſe con-
» tre ma perſonne, les divers voyages faits
» à Cologne, & particuliérement celui de
» M. de Mercœur dans le temps que vous
» renouvellez vos défenſes; les mauvais
» effets de ce commerce, les négociations
» de Sedan, ce qui s'eſt paſſé à Briſach *,
» & enfin toutes les choſes ſuſpendues à la
» Cour juſqu'à ce qu'on ait reçu les der-
» nieres réſolutions du Cardinal Mazarin,
» le crédit extraordinaire de ſes créatures
» engagées à ma perte, qui ont déjà été
» nommées dans la Compagnie; j'ai cru
» devoir, non-ſeulement pour la ſûreté
» de ma perſonne, mais auſſi pour celle
» de l'État, me mettre à couvert des ac-
» cidens que j'ai déjà éprouvés, dont

* Le Cardinal Mazarin avoit voulu ſe rendre maître de l'une & l'autre ville.

» les ſuites ne pourroient être que funeſ-
» tes à la France, qui ne ſouffriroit non
» plus que l'année paſſée qu'un Prince
» qui a eu l'honneur de rendre des Ser-
» vices auſſi avantageux au Roi & à
» l'Etat, & qui n'a pas eu la moindre
» penſée, comme il proteſte de n'en avoir
» jamais contre le Service du Roi & le
» bien public, fût encore une fois oppri-
» mé pour les intérêts & par les conſeils
» du Cardinal Mazarin, parce qu'il n'a
» jamais voulu conſentir à ſon retour. Je
» n'ajouterai rien, ſinon la proteſtation
» que je vous fais, & qui eſt la même
» que j'ai donné charge de faire à la Rei-
» ne, que je n'ai aucune prétention ni pour
» moi, ni pour mes amis; & que lorſqu'on
» pourra s'aſſurer que le Cardinal Maza-
» rin ſera hors d'eſpérance de retour, &
» que l'éloignement de ſes créatures me
» donnera ma ſûreté, je ne manquerai pas
» de me rendre auprès de Leurs Majeſtés,
» pour continuer mes ſoins au ſervice du
» Roi & de l'Etat. Je ſuis,

» MESSIEURS,

» Votre affectionné Ser-
» viteur,

LOUIS DE BOURBON.

De St. Maur, le 7 Juillet 1651.

Après

Après la lecture de cette Lettre, le Premier-Préſident dit que la Compagnie, ayant travaillé avec tant de ſoin pour procurer la liberté de M. le Prince, elle avoit eu ſujet d'eſpérer que ſa préſence ſecondant les ſoins de M. le Duc d'Orléans, remettroit le calme dans l'État, & feroit ceſſer tant de déſordres qui l'avoient affligé depuis long-temps : mais qu'elle voyoit avec regret ſa retraite hors de Paris ; qu'elle pouvoit venir d'un deſſein prémédité, ou de crainte : que ſi c'étoit un deſſein, cela étoit fâcheux ; que ſi c'étoit peur, il falloit qu'il revînt. Le Prince de Conti l'ayant interrompu, lui dit, que perſonne ne croyoit que ce fût par deſſein, puiſque ceux de M. le Prince avoient toujours tendu au Service du Roi & au bien de l'État, & qu'il n'y avoit point de meilleur garant des bonnes intentions de M. ſon frere, que M. le Duc d'Orléans, auquel il avoit un attachement tout entier ; que pour la crainte, elle étoit bien fondée.

Le Duc d'Orléans, prenant la parole, dit qu'il étoit vrai que ſon Couſin le Prince de Condé avoit toujours eu de bonnes intentions, que les grands Services qu'il avoit rendus à la France ne permettoient pas que l'on en pût douter ; & qu'il étoit

témoin que depuis ſa liberté il avoit toujours deſiré le bien de l'Etat; que la Reine lui avoit dit qu'elle n'avoit jamais ſongé à faire entreprendre ſur ſa perſonne; qu'il étoit obligé de croire ce qu'elle lui avoit dit; qu'il avoit travaillé à ôter ces ſoupçons de l'eſprit de M. le Prince, & qu'il croyoit bien que s'il fût venu chez lui il auroit été en sûreté; mais, qu'il n'étoit pas étrange qu'un homme qui avoit été une fois priſonnier, eût de la défiance, & qu'il étoit vrai que l'eſprit du Cardinal regnoit toujours dans le Conſeil. Le Premier-Préſident, reprenant la parole, dit qu'il ne doutoit pas des bonnes intentions de M. le Prince; mais qu'il falloit qu'il revînt. Sur quoi le Prince de Conti lui dit, que M. le Premier-Préſident en étoit meilleur témoin que perſonne, connoiſſant M. le Prince comme il faiſoit; & demanda qu'on délibérât ſur la Lettre de M. ſon Frere. Le Premier-Préſident dit que la Reine, le ſoir précédent, ayant ſu que lui, M. le Prince de Conti, devoit venir au Parlement, & qu'on y devoit apporter une Lettre de M. le Prince, lui avoit envoyé ordonner à cinq heures du matin, qu'elle ne deſiroit pas qu'on prît aucune Délibération ſur cette affaire, qu'elle n'eût fait ſavoir ſa volonté.

Le Préſident le Coigneux prenant la parole, dit qu'il ſembloit que l'affaire étoit en bon chemin, puiſque M. le Prince témoignoit être dans les intérêts de M. le Duc d'Orléans, lequel aſſuroit la Compagnie des bonnes intentions de la Reine, & que c'étoit un garant qui n'étoit pas ſuſpect à M. le Prince. Le Prince de Conti répondit que la ſeule sûreté de M. ſon Frere étoit l'éloignement des créatures du Cardinal Mazarin. Le Préſident le Coigneux répondit que c'étoit une condition un peu dure à la Reine: & le Premier-Préſident ajouta que M. le Duc d'Orléans recevant la parole de la Reine, pouvoit en être un bon garant à M. le Prince de Condé; que la Reine donnant auſſi ſa parole au Parlement, il n'y auroit rien à craindre pour M. le Prince; & quant à l'empêchement qu'on diſoit qu'apportoient certaines perſonnes du Conſeil, à l'ordre que M. le Duc d'Orléans & M. le Prince pourroient mettre dans les affaires, quand M. le Prince ſeroit venu, & qu'il ſeroit avec M. le Duc d'Orléans & M. le Prince de Conti dans le Conſeil, étant enſemble aſſiſtés s'il étoit beſoin de l'autorité que le Parlement avoit dans le Royaume, ils ne pouvoient douter qu'ils n'euſſent la ſatis-

faction qu'ils pouvoient deſirer, & ne fiſſent réuſſir toutes les affaires qu'ils jugeroient néceſſaires pour le bien de l'Etat. Le Premier-Préſident dit enſuite aux Gens du Roi, qu'ils allaſſent ſavoir la volonté de la Reine pour la faire ſavoir le lendemain à la Compagnie. Le lendemain le Duc d'Orléans, le Prince de Conti, & les autres, étant allés au Parlement, prendre leurs places, les Gens du Roi rendirent leur réponſe *, & dirent qu'ayant été trouver la Reine, & lui ayant rendu compte de ce qui s'étoit paſſé le jour précédent ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu de la Compagnie, ils avoient communiqué à Sa Majeſté la Lettre de M. le Prince écrite au Parlement; qu'après l'avoir lue, & conféré avec ſes Miniſtres, Sa Majeſté leur avoit répondu, *qu'elle ne croyoit pas que M. le Prince dût conſerver les ſoupçons qu'il avoit pris pour ſe retirer de la Cour, vu que Sa Majeſté lui avoit donné des aſſurances véritables qu'elle n'avoit jamais eu de penſées qui lui en puſſent donner aucun ſujet; que M. le Duc d'Orléans avoit connu la ſincérité*

* Réponſe des Gens du Roi de la part de la Reine dans les mêmes termes qu'elle fut rapportée au Parlement.

de ſes intentions, & lui-même avoit confirmé à M. le Prince la vérité des paroles que Sa Majeſté lui avoit données, & qu'elle n'avoit pas eu la moindre penſée d'entreprendre ſur la liberté de ſa perſonne, que M. le Maréchal de Grammont avoit porté parole de ſûreté à M. le Prince, & qu'il pourroit donner part à la Compagnie de ce qui s'étoit paſſé.

Ils dirent de plus que Sa Majeſté ayant donné pouvoir à M. le Duc d'Orléans de travailler à l'accommodement de cette affaire, elle avoit fort agréable la priere que le Parlement lui avoit faite de s'en entremettre; que ſi M. le Prince avoit d'autres ſujets de douter de la ſûreté de ſa perſonne ſur la créance qu'il prend du retour du Cardinal Mazarin, Sa Majeſté déclare qu'elle continue dans les mêmes penſées qu'elle a toujours eues de ne le pas faire revenir, qu'Elle a donné ſa parole au Parlement, & qu'elle la veut religieuſement obſerver.

Quant au voyage du Duc de Mercœur, Sa Majeſté n'en a jamais eu aucune connoiſſance; &, ſur ce qu'on accuſe par cette Lettre ceux qui ont eu l'honneur de ſervir le Roi dans ſes Conſeils, & un Officier domeſtique de la Reine *, Sa

* Lionne étoit Secrétaire de ſes commandemens.

Majeſté répond qu'elle peut choiſir ainſi qu'il lui plaira : que quant aux premiers, ils avoient ſervi le Roi défunt en des Charges aſſez conſidérables, avec tant de fidélité que M. le Prince n'avoit point de ſujet d'avoir aucune défiance de leur conduite ; que Sa Majeſté pouvoit aſſurer avec toute vérité qu'ils n'auroient jamais des ſentimens contraires au ſervice du Roi, & qu'aucun d'eux ne s'étoit employé en aucune Négociation pour le retour du Cardinal Mazarin ; que ci-devant on avoit fait les mêmes propoſitions de les éloigner de la Cour, & que M. le Duc d'Orléans & M. le Prince, après avoir été bien informés de la ſincérité de leurs intentions, en avoient paru ſatisfaits : & conclurent par dire de la part de la Reine, que ſi après les aſſurances que Sa Majeſté donneroit à M. le Prince, il continuoit de s'éloigner du Roi, on auroit tout ſujet de croire qu'il y auroit d'autres conſidérations qui l'empêchoient de ſe rendre près de ſa perſonne, pour le ſervir avec l'obéiſſance & le reſpect qu'il lui devoit ; & que la Reine en auroit un extrême regret, puiſqu'elle ne deſiroit rien tant que de voir une union parfaite dans la Maiſon Royale, ſi néceſſaire au bien de l'État.

Après cette réponſe, il s'éleva un grand bruit dans la Compagnie, & tous dirent qu'il falloit donner ſatisfaction à M. le Prince, & exterminer les reſtes du Mazarin, qui ne devoient entrer en aucune conſidération avec les Princes du Sang. Ce tumulte dura ſi long-temps, que le Premier-Préſident en fut ſurpris, & jugea par ce bruit qu'il falloit changer le deſſein qu'il avoit eu de mettre l'affaire en délibération. Il s'adreſſa au Duc d'Orléans pour l'engager de faire cet accommodement du Prince de Condé, & l'exhorta d'y travailler. Le Préſident le Coigneux ayant voulu, pour fortifier le Premier-Préſident, témoigner qu'en effet cela étoit digne des ſoins de Son Alteſſe Royale, dit que c'étoit un moyen pour ſauver les formes. Sur ce diſcours il s'éleva encore un ſi grand murmure, qu'il ne put achever d'opiner. Toutes les Enquêtes gronderent, diſant, que c'étoit prévenir les eſprits, afin d'empêcher la liberté de la délibération, dont il fallut qu'il ſe défendît, témoignant que dans les occaſions qui s'étoient préſentées il avoit ſervi M. le Prince, & qu'il avoit encore une diſpoſition toute entiere à continuer de le faire, avouant que ſes défiances méritoient d'être conſidérées.

Le Premier-Préſident, voulant calmer le bruit des Enquêtes, & appaiſer les eſprits, dit que cette affaire étoit des plus importantes qui ſe fuſſent jamais vues, & que la Compagnie ſe devoit conduire de telle ſorte, que ſi par malheur la retraite de M. le Prince de Condé cauſoit une Guerre Civile, l'on ne pût lui en rien imputer. Le Prince de Conti l'ayant interrompu, lui dit avec beaucoup de reſſentiment, que toutes les actions de M. le Prince avoient été telles, que perſonne ne pouvoit avoir la moindre penſée qu'il voulût faire la Guerre; que cela n'avoit point dû être avancé dans la Compagnie; & qu'il ne le pouvoit ſouffrir. Le Premier-Préſident s'écria que perſonne ne lui pouvoit ôter la parole, ayant l'honneur de préſider la Compagnie, & d'y tenir la place du Roi; que M. le Prince de Conti n'y avoit que ſa voix; & voyant que les autres Préſidens étoient dans ce même ſentiment, & faiſoient des plaintes de cette interruption comme ſi on eût voulu ôter la liberté à la Compagnie, il inſiſta plus fortement: & le Prince de Conti répliquant, dit que M. ſon Frere témoignoit aſſez par ſa conduite qu'il n'avoit point de mauvais deſſein, puiſqu'il s'étoit adreſſé au Parle-

ment, & l'avoit informé des raiſons qui l'avoient obligé de ſe retirer.

Le Duc d'Orléans prenant la parole, rendit des témoignages très-favorables au Prince de Condé, & dit qu'il avoit des ſujets de craindre les créatures du Cardinal Mazarin; que tous ſes amis avoient conſervé leur crédit à la Cour, & qu'il y en avoit même auprès du Roi qui lui parloient de lui.

Ce différend prit ſa concluſion par un compliment que le Prince de Conti fit à la Compagnie, diſant qu'il ſavoit la conſidération qu'il en devoit faire, les obligations que lui & M. ſon frere lui avoient; mais, qu'il étoit bien dur d'entendre que l'on pût préſumer que la conduite de M. ſon frere l'engageât à une Guerre Civile, & qu'il n'avoit pu s'empêcher de relever cette parole, afin de ſoutenir ſa réputation.

Le Premier-Préſident proteſta en ſon particulier, & au nom de toute la Compagnie, qu'elle étoit perſuadée des bonnes intentions de M. le Prince, & dit qu'elle étoit prête, comme elle l'avoit toujours été, à prendre ſoin de ſes intérêts, & adreſſant la parole à M. le Duc d'Orléans, le convia encore de travailler à cet accommodement. Il s'excuſa même

de délibérer ſur ce qu'il étoit dix heures & ſur ce que l'affaire ne ſe pouvoit pas terminer dans la matinée, & promit de continuer l'Aſſemblée le Lundi ſuivant & les autres jours.

Châteauneuf, qui avoit fait ſon Traité avec le Cardinal, & qui eſpéroit par cette voie rentrer aux bonnes graces de la Reine, étoit bien-aiſe de faire éloigner les créatures du Cardinal par M. le Prince; afin que les chaſſant il eût toute la confiance de la Reine. D'autres auſſi, qui étoient envieux de la Grandeur & de la Faveur de ces deux ou trois hommes, aiderent à les pouſſer par leur intérêt, comme M. le Prince par le ſien.

Sans s'amuſer à particulariſer ce qui ſe paſſa dans les délibérations du Parlement, dans l'affaire du Prince, il ſuffit de dire que la concluſion fut que la Reine ſeroit très-humblement ſuppliée de donner une nouvelle Déclaration à part contre le Cardinal Mazarin, qui pût raſſurer les eſprits, & donner à M. le Prince toutes les ſûretés néceſſaires pour ſa Perſonne. L'on n'y parla point néanmoins de ceux qui avoient été nommés.

Cet Arrêté plut à la Reine, à cauſe que l'apparence de l'autorité Royale y étoit gardée, que l'on ſauva ceux que le Prince

de Condé avoit demandé qu'on chaſſât, & qu'elle demeuroit en apparence dans le pouvoir d'en uſer à ſa volonté.

Le Parlement vint en Corps trouver la Reine, & le Premier-Préſident lui fit des Remontrances ſur leur Arrêté de la part de la Compagnie, douces, & reſpectueuſes. La Reine lui répondit, que pour la Déclaration contre le Cardinal Mazarin qu'il demandoit, elle deſiroit qu'ils la dreſſaſſent eux-mêmes & qu'elle la leur envoyeroit telle qu'ils la demandoient; que pour le reſte, elle y aviſeroit avec ſon Conſeil : les sûretés, que M. le Prince demandoit alors, alloient à faire bannir de la Cour ceux que par reſpect le Parlement n'avoit point nommés. La Reine balançoit entre le oui, & le non. Elle ne ſavoit s'il falloit chaſſer ſes créatures, ou les maintenir. Son ſentiment alla d'abord à ne les pas éloigner; mais comme on lui repréſenta que c'étoit une choſe qui s'étoit pratiquée autrefois à la demande des Princes du Sang, on lui dit auſſi qu'il falloit qu'elle ôtât à M. le Prince le prétexte de pouvoir faire la Guerre Civile, & qu'elle étoit obligée par ces grandes raiſons d'empêcher ce malheur, tant qu'elle pourroit. Suivant ce conſeil, elle ſe réſolut de les éloigner, & de don-

ner cette marque à toute la France de l'amour qu'elle avoit pour la Paix, & pour le repos de l'État. Joint à cela que les petits dégoûts qu'elle avoit eus contre de Lionne & Servien, lui en ôterent la douleur.

Le Tellier s'en alla avec une eſpérance certaine de retour. La Reine avoit beaucoup de bonne volonté pour lui. Il étoit brouillé avec M. le Prince; mais bien-aimé du Cardinal: ſi bien qu'il n'avoit rien à craindre que l'abſence, qui peut toujours être dangereuſe à ceux qui ont des envieux, & par conſéquent des ennemis; mais il emportoit avec lui la ſatisfaction d'avoir eu une conduite ſans reproche & uniforme dans le bien, & d'être le ſeul des trois dont la probité ne fût point ſoupçonnée. Ils partirent, après avoir pris congé de la Reine, l'avoir entretenue chacun en particulier. Ils emmenerent avec eux leurs Femmes & leurs Enfans, & s'en allerent dans leurs Maiſons.

Servien & de Lionne, ſe voyant chaſſés par M. le Prince à qui ils n'avoient que trop adhéré, & mal avec les deux Partis, connurent certainement que Chavigny, par envie contr'eux, & pour ſe mettre à leur place, avoit quelque part

à la haine que M. le Prince leur avoit témoignée ; ſi bien qu'ils firent ce qu'ils purent en partant, pour perſuader à la Reine qu'il étoit l'auteur de leur ruine, & des intrigues qui ſe faiſoient contre l'autorité Royale. Il ne fut pas difficile de lui nuire, parce que la Reine ne l'avoit fait revenir que pour cacher les deſſeins qu'elle conſervoit à l'avantage du Cardinal Mazarin ; de qui Chavigny, comme je l'ai dit, s'étoit déclaré ennemi mortel. Il s'étoit toujours maintenu dans cette réſolution, malgré ſon retour & les recherches que le Cardinal lui avoit fait faire, & qu'il avoit mépriſées. Il crut qu'avec le Prince de Condé, & les ennemis du Cardinal, qui étoient en grand nombre, & dont la Cour étoit compoſée, il pourroit venir à bout de ſon deſſein, qui étoit de s'emparer de la faveur ; & il s'imagina que ſon crédit & ſa réputation en ſeroit mieux établie ſi par lui-même il pouvoit parvenir à ce bonheur. La Reine, qui ſuivoit ſes ſentimens, & qui ſe ſouvenoit toujours qu'on lui avoit ôté un Miniſtre par force, ne ſe laiſſoit pas gagner par la qualité d'ennemi du Cardinal ; & comme elle étoit difficile à perſuader, quand elle ne le vouloit pas être, il fut aiſé à ces Exilés, ſelon qu'ils s'en vanterent

deux jours auparavant, de lui faire de mauvais offices, & au-lieu de le laiſſer à leur place, le mettre plus loin qu'eux de la confiance. Chavigny, ayant ſenti l'état où il étoit à la Cour, & le mécontentement de ceux qui étoient partis, avec ce qu'ils avoient dit de lui, voulut ſe raccommoder avec la Reine par un éclairciſſement; mais il arriva que cette Princeſſe, au-lieu de s'adoucir ſur ſes plaintes, lui dit librement qu'il étoit vrai qu'elle étoit mal ſatisfaite de ſon procédé. Et Chavigny lui diſant qu'il n'oſoit, & ne vouloit point venir au Conſeil tant qu'elle ne ſeroit pas perſuadée de ſa fidélité & de ſon affection à ſon Service, elle ne lui répondit là-deſſus ni oui ni non. Enſuite de ce ſilence ſignificatif, il demeura comme exclus du Conſeil, ſans ſavoir en quel état il étoit, c'eſt-à-dire, embrouillé dans une diſgrace ſans éclat, mais plus mal en effet dans l'eſprit de la Reine, qu'il ne le croyoit lui-même. Il fut ſi dupe ſur ce qui ſe paſſoit à ſes yeux, qu'il crut toujours que la Reine ne ſongeoit plus au Cardinal Mazarin, & qu'il ne reviendroit jamais. Il lui arriva de lui en parler ſur ce même ton; ce qui donna de mauvaiſes impreſſions de lui à la Reine, & la perſuada, à ce qu'elle me fit

l'honneur de me dire, qu'il avoit ou moins de lumiere, ou plus de malice, que n'en devoit avoir un Miniſtre, qui avoit eu l'honneur d'être dans la confiance du feu Roi, & qu'elle avoit ſouffert auprès d'elle.

Le Parlement ayant été mandé, le Chancelier leur parla de la part de la Reine, pour leur dire que l'affection que Sa Majeſté avoit pour l'Etat, & le deſir de conſerver l'union de la Maiſon Royale, l'avoit obligée, pour donner une entiere ſûreté à M. le Prince, d'éloigner des Conſeils du Roi ceux qui lui étoient ſuſpects. Il exhorta la Compagnie à contribuer à la paix qui ſe devoit ſouhaiter entre la Reine & les Princes du Sang, & à travailler au repos de l'État avec le zele & l'affection qu'ils devoient avoir au Service du Roi.

M. le Prince fut peut-être fâché de n'avoir plus de prétexte de ſe plaindre, & témoigna de l'étonnement de ce que la Reine avoit fait. Il revint à Paris, & alla au Parlement. Il demanda que ceux qui étoient partis fuſſent compris dans la Déclaration qui ſe devoit faire contre le Cardinal, afin qu'il fuſſent ſans eſpérance de retour; mais le Premier-Préſident lui dit que M. le Prince de Conti n'avoit

point parlé de cela ; qu'il avoit aſſez ſuffiſamment déclaré ſa volonté & ce qu'il demandoit pour ſa ſûreté, qu'il avoit dit de ſa part n'avoir rien à deſirer, & n'avoir nulle autre prétention que celle de l'éloignement des créatures du Cardinal ; qu'ainſi, ce qu'il demandoit étant choſe nouvelle, il ne pouvoit être reçu en ſa demande, & que ce ſeroit toujours à recommencer. Toute la Compagnie s'accorda, & ils opinerent tous du bonnet. Ainſi M. le Prince demeura exclus de ſa prétention, dont il témoigna du chagrin.

Ceux qui étoient du Parti contraire à Châteauneuf, voulurent empêcher ſon retour. Pour y réuſſir, ils tâcherent de ſe ſervir du Prince de Condé, lui conſeillant de revenir à la Cour, pour prendre ſa place, & s'oppoſerent au changement qui ſe préméditoit ; mais ſes défiances n'étant pas finies pour l'éloignement de ces trois hommes, il ne vint point voir la Reine ; & cette conduite ne manqua pas d'avoir ſon effet, & de faire avancer les affaires de Châteauneuf. Car le Cardinal voyant le Prince de Condé entiérement allié de la Reine & de lui, ſe confirma dans la néceſſité de ſe lier avec ceux qui avoient intérêt de le pouſſer.

Ce

Ce Prince se reposoit sur ce que le Duc d'Orléans lui avoit promis, qu'il ne feroit point revenir Châteauneuf, sans sa participation & son consentement; & il ne vit pas qu'ils pouvoient être trompés tous deux: & ils le furent en effet; car Châteauneuf & le Coadjuteur, qui donnoient à la faveur toute la fidélité, ne considéroient le Duc d'Orléans qu'autant qu'il leur pouvoit être commode pour l'acquérir.

Les choses étant en cet état, le Coadjuteur eut commerce avec la Reine, & Châteauneuf la vit deux fois en particulier, sans que les Princes en fussent participans; mais comme les secrets de la Cour ne sont secrets que pour quelque temps seulement, M. le Prince le sachant fit de grandes plaintes au Duc d'Orléans de ce qu'il lui avoit manqué de parole. Ce Prince lui protesta n'avoir point su que la Reine dût voir ces deux hommes; l'assurant que lui-même en étoit mal content. Et comme il vit par leurs secrettes visites, qu'ils s'attachoient à la Reine & au Cardinal Mazarin, il commença aussitôt de les haïr, ou de les aimer, selon qu'il s'accommodoit de leur conduite, qu'il croyoit toujours appuyée sur de bonnes intentions à son égard. Et de

toutes ces contrariétés ce qui parut d plus vrai, fut qu'il en fit des raillerie publiques ; mais elle ne firent rien voi que l'incertitude de ſes penſées ſur les dégoûts qu'il devoit avoir alors de leurs nouvelles intrigues. M. le Prince enfin ſe déclara à M le Duc d'Orléans, de ne pouvoir plus ſouffrir le Coadjuteur, & cette déclaration ne le brouilla pas avec lui.

Ces mêmes jours, M. le Duc d'Orléans vint voir la Reine d'Angleterre à Chaillot. Elle avoit fait de cette Maiſon un Couvent de Religieuſes de Ste. Marie. J'y avois contribué par mes conſeils & mes ſoins. Ma ſœur y étoit venue Novice, avec la fondation ſortie de S. Antoine. Elle en avoit été la premiere Profeſſe, & j'y entrois en qualité de Bienfaitrice. Ce Prince dit à la Reine ſa Sœur en riant, *que M. le Prince & le Coadjuteur étoient fort mal enſemble, & qu'il alloit avoir bien du plaiſir de leur chamaillerie.* Voilà ſes propres mots : ils marquent la foibleſſe de ſes ſentimens, tant ſur la haine que ſur l'amitié ; mais celle à qui le diſcours s'adreſſa en fut ſurpriſe. Elle le trouva auſſi incompréhenſible qu'il l'étoit en effet ; & après qu'elle m'eût permis d'en examiner les conſéquences avec elle, elle

conclut ſelon la raiſon & la vérité, que les choſes de cette importance ſe devoient regarder plus ſérieuſement, & ſe ſentir avec plus de vivacité.

M. le Prince étant à Paris, rencontra un jour le Roi au Cours, dont il fut blâmé de tout le monde. Il ne voyoit ni le Roi, ni la Reine, & il ſembloit par cette bravade ne plus compter à rien le reſpect qu'il devoit à leur Perſonne & à la Couronne.

La Reine avoit intérêt de ne pas pouſſer le Prince de Condé, de peur d'augmenter par ſes malheurs les ſiens propres; mais les Frondeurs, pour être les maîtres, avoient bien envie d'en faire un Criminel déclaré de l'Etat. Il ſemble que ce Prince, moins habile en cet endroit que ſes adverſaires, ne prit point aſſez de ſoin d'éviter comme il le pouvoit les occaſions de fâcher la Reine. Il écouta les Brouillons qui étoient auprès de lui, qui ne demandoient que la Guerre, & s'y laiſſa conduire ſans que peut-être ſa volonté y eût aucune part. S'il n'eût point quitté la Cour, il eût ſans doute bien embarraſſé ceux qui vouloient l'en chaſſer; & les gens de bien en euſſent été fort contens. Il ne lui auroit pas été difficile d'y trouver ſa ſûreté, tant par les voies pu-

bliques du Duc d'Orléans & du Parlement, que par les particulieres qui étoient les meilleures. Il l'auroit rencontrée toute entiere dans le cœur de la Reine, ſi tout de bon il eût voulu oublier le paſſé, & vivre avec elle ſelon qu'il eût été à propos pour cette Princeſſe, pour l'État, & pour lui; quand même il lui en eût dû coûter l'envoi de quelque Courier au Miniſtre éloigné, puiſque les petites choſes doivent toujours céder aux grandes, quand les petites ni les grandes ne choquent point l'équité. En l'état où elles étoient, les Frondeurs s'étant détachés du Duc d'Orléans, méritoient d'en être abandonnés, & plus encore du Prince de Condé, qu'ils avoient voulu perdre; & par conſéquent, tous deux devoient ſe réunir à la Reine, & ſe moquer de la folie publique qui, ſans un juſte ſujet, avoit gâté les eſprits de tous par la chimérique haine du nom de Mazarin.

Monſieur le Prince ayant donc renoncé à la Paix, & voulant s'oppoſer à Châteauneuf, il prit la voie du Parlement, où il alla le deuxieme Août. Il ſe ſervit du remede qui étoit à la mode, c'eſt-à-dire, de ce fantôme dont je viens de parler, qui fût la raiſon qu'il allégua pour pouvoir battre en ruine ſes ennemis. Il

fit entendre, ſans les nommer, qu'ils avoient envoyé traiter à Cologne avec le Cardinal *. Il cria contre Brachet ſon courier, contre Bartet confident & courier de la Palatine, & contre tous ceux qui avoient commerce avec le Mazarin. Il fut arrêté, qu'on informeroit contre eux, & qu'ils ſeroient ouïs. On m'aſſura qu'il avoit eu intention de nommer Châteauneuf, & on le lui avoit conſeillé; mais il ne le fit pas : je n'en ſais pas la cauſe. Il fut dit auſſi qu'on envoyeroit dire au Duc de Mercœur de venir prendre ſa place, pour rendre compte à la Compagnie de ſon mariage hors du Royaume, ſans permiſſion du Roi; car ce Prince étoit revenu de Breull, où il avoit épouſé publiquement Mademoiſelle de Mancini, Niéce du Cardinal. On ordonna de plus, que la Déclaration que la Reine avoit promiſe contre ce Miniſtre, ſeroit dreſſée la plus ample & la plus forte qu'elle ſe pourroit faire.

Le Prince de Condé ſe juſtifia au Parlement d'avoir rencontré le Roi au Cours. Il dit que s'il avoit cru y trouver Sa Majeſté, il n'y ſeroit pas allé; qu'il ſavoit le reſpect qu'il lui devoit; proteſtant de nouveau, de vouloir demeu-

* Le Cardinal Mazarin y étoit alors.

rer fidele dans ſon Service. Le Premier-Préſident l'exhorta fortement à rendre ſes devoirs au Roi & à la Reine, & quelques jours après ayant honte de n'y point ſatisfaire & n'avoir nul ſujet apparent d'en uſer ainſi, il fut conſeillé par ſes amis & ſerviteurs d'aller au Palais Royal. Le Duc d'Orléans l'amena ſaluer le Roi & la Reine. Leur entrevue fut froide : la converſation ſe paſſa publiquement en diſcours de bagatelles ; & la viſite fut courte. Puis, tout d'un coup, preſſé par ſa peur, il n'y revint plus du tout.

Les Brachet & Bartet furent ouïs. Ils ſe défendirent ſi bien, qu'ils ne donnerent point de priſe ſur eux ; mais M. le Prince, & ceux de ſa cabale continuerent à faire demander au Parlement que le Duc de Mercœur fût ouï. Il fut interrogé au Parlement le douze ou treizieme Août, & fort preſſé par le Premier-Préſident de répondre préciſément ſur l'interrogation qu'on lui faiſoit ; ſavoir, s'il étoit marié ? Il dit d'abord qu'il ne croyoit pas être obligé de répondre ; mais il aſſura la Compagnie, qu'en cas qu'il le fût, il l'étoit ſans crime. Le Premier-Préſident lui dit : *Cela veut dire que vous l'avez épouſée, avant que le Cardinal ſon Oncle fût déclaré Criminel.* Il répon-

dit que oui, qu'il étoit marié avant le départ du Cardinal. Les Gens du Roi donnerent ſur cette Déclaration leurs Concluſions, & dirent qu'ils étoient d'avis que le Duc de Mercœur juſtifiât ſon dire.

Beaucoup de ceux du Parlement vouloient paſſer plus outre, diſant qu'il n'avoit pu ſe marier ſans permiſſion du Roi; qu'on ſavoit qu'il avoit épouſé la Niéce du Cardinal à ſon voyage qu'il venoit de faire à Bruell; & que ce qu'il diſoit étoit faux, & ne le pouvoit prouver. Il s'éleva un murmure dans le Parlement, qui fit dire à pluſieurs, que cela étoit tout-à-fait contre la Reine. L'affaire n'étoit pas ſans embarras, parce qu'en effet la cérémonie du mariage s'étoit faite publiquement au lieu où étoit le Cardinal; & le Duc de Mercœur n'eût pu prouver le contraire: ſi bien que les ſerviteurs de la Reine en eurent de l'inquiétude, à cauſe que les Princes pouvoient s'en ſervir pour la chicanner. Mais cette famille étant appuyée, l'affaire demeura aſſoupie par les ſoins de leurs amis.

M. le Prince tenant tête au Roi dans Paris, & la Reine ayant alors tant de ſujets de ſe plaindre de lui, ſongea tout de bon à ſe garantir. Elle prit enfin ſes me-

ſures avec les Frondeurs, qui par leur raccommodement avec le Cardinal s'étoient remis aſſez bien avec elle, & avoient par force quelque part dans ſa confiance. D'autre côté, M. le Prince s'éloignant tous les jours davantage de l'accommodement, penſoit à la Guerre, & à ſe préparer à tout ce qui pouvoit lui arriver. Il envoya en Eſpagne, & fit tout ce que la prudence, (vu le mauvais état où il étoit) l'obligeoit de faire. Madame de Longueville deſiroit la Guerre, pour ne point retourner avec ſon mari, qui la vouloit voir, & avec qui elle étoit brouillée. Le Duc de la Rochefoucault, à ce qu'il m'a conté depuis, ſouhaitoit la paix, parce qu'il avoit ſenti les malheurs de la Guerre Civile, & que ſa maiſon raſée lui faiſoit haïr ce qu'il avoit éprouvé lui avoir été ſi dommageable. Mais ne pouvant manquer de ſuivre les ſentimens de Madame de Longueville, comme il vit les apparences d'une viſible rupture, qui devoit bientôt engager M. le Prince à s'éloigner de la Cour, il fut d'avis qu'elle s'en allât à Montron, attendre les événemens de toutes les intrigues qu'elle même avoit faites. M. le Prince ayant approuvé ce Conſeil, elle partit de Saint Maur avec Madame la Princeſſe &

le

le petit Duc d'Anguien, & fut attendre en ce lieu ce que deviendroit ce Prince, qui, ſans avoir un véritable deſſein de faire la guerre, ainſi que je viens de le remarquer, ſe trouva néceſſité par ſa conduite de la faire malgré lui; & graces à Dieu, ce fut toujours à ſon déſavantage.

Le Duc de Longueville parut alors ſe ſéparer entiérement du Prince de Condé. Mademoiſelle de Longueville, ſa fille y contribua beaucoup; car quoiqu'elle eût paſſé pour Frondeuſe dans les temps où ce Prince s'étoit trop légérement abandonné aux vaines entrepriſes de Madame de Longueville & du Prince de Conti, cette Princeſſe n'y étoit entrée que par ſes obligations, qui l'avoient engagée par raiſon dans un parti dont le Duc de Longueville ſon pere étoit un des premiers chefs, & par l'état où la priſon l'avoit réduit: car par elle-même, étant fille d'une Princeſſe du Sang de la troiſieme branche Royale, par conſéquent niéce du dernier Comte de Soiſſons, que ſa pitoyable deſtinée fit périr à la bataille de Sedan, elle ne pouvoit guere aimer les Princes de Condé, & particuliérement Madame de Longueville ſa belle-mere, dont elle ne

Trimouille, [Henri de la] mort en 1674, âgé de 75 ans, leve des troupes contre le Roi *c* 211, ſes demandes à la paix de Paris *c* 238, prétend à la qualité de Prince *c* 417, fait repréſenter ſes droits à Munſter *c* 418. *Voyez* Tarente.

Trimoille, [Marie de la Tour, femme de Henri de la] morte en 1665, âgée de 65 ans *c* 68, ſes prétentions en dignité *c* 211.

Trimoille, [Marie-Charlotte de la] fille des précédens, morte Ducheſſe de Saxe-Veimar en 1682, on lui diſpute l'honneur du tabouret *c* 417.

Trouſſe, [le Hardi, Marquis de la] tué à Tortoſe en 1648, *b* 274.

Troyes, Capitale de Champagne ſur la Seine *a* 64.

Tubeuf b 130, chargé de faire bâtir le Val-de-Grace *a* 222, fait le teſtament de la Reine *f* 215, 243, legs qu'elle lui fait *f* 326.

Turcy, [le Duc de] priſonnier *b* 134.

Turenne, [Henri de la Tour, Vicomte de] mort en 1675, âgé de 64 ans *b* 35, eſt cauſe que ſon frere eſt arrêté *a* 107, défait les Impériaux *b* 192, abandonné de ſes troupes en venant au ſecours du Parlement *c* 201, demande grace à la Cour *ibid.* ſes demandes à la paix *c* 237, 355, ſe retire à Stenay après la priſon des Princes *d* 78, leve des troupes en leur faveur *d* 88, déclaré criminel de Leze-Majeſté *d* 127, négocie avec les Eſpagnols *ibid.* prend le Catelet *d* 139, manque Guiſe *d* 140, 142, prend Rethel *d* 179, ſes intrigues pour rendre le Cardinal odieux *d* 200, battu près de Rethel *d* 235, prend le parti de la Cour *d* 356, *e* 84, défend le Roi à Gergeau *e* 104, à Gien *e* 119, bat l'armée des Princes à Étam-

pes *e* 133, prend la Capelle *e* 218, manque Valenciennes *e* 252, gagne la bataille des Dunes *e* 270, prend Dunkerque *e* 271, ſes ſuccès en Flandre *e* 371.

Turenne, Vicomté en Limoſin *d* 128.

V.

Val-de-Grace, fondation de cette Abbaye *a* 39, 222, on y fouille la cellule de la Reine *a* 40, dernieres volontés de la Reine au ſujet de cette maiſon *f* 324, 328, 329.

Valence, Ville du Duché de Milan ſur le Pô, priſe par les François *e* 213.

Valencé, [Dominique d'Eſtampes, Cardinal de] mort en 1646, âgé de 53 ans *a* 227.

Valencé, [Marie-Louiſe de Montmorenci, femme de Dominique d'Eſtampes, Marquis de] morte en 1684, préſente à l'enlevement de ſa ſœur *a* 296.

Valenciennes, Ville de Hainault ſur l'Eſcaut, priſe par les Eſpagnols *e* 191, 252.

Valentinois, Catherine-Charlotte de Grammont, Ducheſſe de] morte en 1678, âgée de 39 ans, exilée *f* 77, ſon retour *f* 203. *Voyez* Monaco.

Valets-de-pied du Roi, maltraités *e* 305.

Valette, [Louis de Nogaret, Cardinal de la] mort en 1639, ami du Cardinal de Richelieu *a* 53.

Valette, [Jean-Louis, Chevalier de la] frere naturel du précédent, mort en 1650, ſoutient le parti du Roi contre les rebelles de Bordeaux *d* 129.

Valette, [Gabrielle-Angelique, fille d'Henri IV, & de la Marquiſe de Verneuil, épouſe de Bernard, Duc de la] frere du Cardinal,

morte en 1627, avec ſoupçon de poiſon *d* 194. *Voyez* Épernon.

Valiere, (Louiſe-Françoiſe de la Baume le Blanc de la) morte en 1710, âgée de 65 ans, aimée du Roi *f* 74, 139, ſon portrait *f* 74.

Vallan, (le Sieur de) *e* 20.

Vallery, dans le Gatinois près Pont-ſur-Yonne *d* 125.

Vallot, maltraité du Cardinal Mazarin en mourant *f* 24, Médecin du Roi *f* 147, ſon indifférence à ſoigner la Reine *f* 193, 195, 214.

Valois, (Philippe-Charles d'Orléans, Duc de) neveu de Louis XIV, mort en 1666, ſa naiſſance *f* 182.

Valois, (Françoiſe-Magdeleine d'Orléans de) fille de Gaſton, regrette peu ſon pere *e* 365, porte la queue de la Reine le jour de ſon mariage *e* 412, meurt Ducheſſe de Savoie en 1664, âgée de 15 ans *f* 163.

Vandelet ſe trouve à la majorité *e* 66.

Vandi rend le Catelet aux Eſpagnols *d* 140.

Varangeville *c* 112.

Vardes, (François-René du Bec, Marquis de) mort en 1688, bleſſé en Flandre *b* 68, lié avec le Prince de Marſillac *e* 244, au mariage du Roi *e* 411, ami de la Comteſſe de Soiſſons *f* 157, auteur d'une lettre ſur les amours du Roi *f* 207, trahit Madame & le Comte de Guiche *f* 204, exilé *f* 209.

Varenne, (Mademoiſelle) legs que lui fait la Reine *f* 326.

Varmante à la majorité *e* 66.

Vaſto, (le Marquis del) priſonnier *b* 112.

Vaubecourt, (Nicolas de Nettancourt de) mort en 1678, *e* 104.

Vaucelas, Éliſabeth de l'Aubeſpine, épouſe

d'André de Cochefilet, Comte de) négocie à la Cour pour ſon frere *d* 392.

Vaugriman, demandes pour lui à la paix de Paris *c* 236.

Vautier, Médecin *b* 71, mis en priſon *a* 64, en ſort *a* 114, ſon ſentiment ſur la maladie de la Reine *d* 231.

Vautorte va à Bruxelles pour la Cour *c* 182.

Velleſavin, (la Comteſſe de) *a* 326.

Vendôme, (Ceſar, Duc de) fils d'Henri IV, & de Gabrielle d'Eſtrées, mort en 1665, âgé de 71 ans, revient à la Cour *a* 115, fait les honneurs après la mort du Roi à S. Germain *a* 125, ſon caractere *a* 126, 135, ne veut point s'attacher au Cardinal *a* 146, 167, exilé *a* 190, offre ſes ſervices au Parlement *b* 294, ſe raccommode avec la Cour *c* 265, va au-devant du Roi d'Angleterre *c* 310, ſes demandes à la paix de Paris *c* 235, preſſe le Cardinal pour le mariage de ſon fils *c* 388, lui offre l'amitié du Duc de Beaufort *d* 34, a le Gouvernement de Bourgogne *d* 88, commande en Champagne *d* 88, reçoit l'Amirauté *d* 126, obtient le rappel du Duc de Beaufort *e* 267, *voyez* Beaufort, Mercœur.

Vendôme, (Françoiſe de Lorraine, Ducheſſe de) épouſe du précédent, morte en 1669, âgée de 77 ans *a* 185, 188, exilée *a* 190, demande la protection du Parlement pour ſa maiſon *b* 414, vient ſaluer la Reine *c* 57.

Vendôme, (Éliſabeth de) fille des précédens, morte Ducheſſe de Nemours en 1664, âgée de 50 ans *a* 185, ſon portrait *a* 48, *voy.* Nemours.

Verdronne e 98.

Vernel, (Antoinette d'Albret, épouſe de Barthelemi du) morte en 1644, *a* 21.

Verneuil, *voyez* Metz, Seguier.

Verſailles, embelli par le Roi *f* 231.

AI 1535784
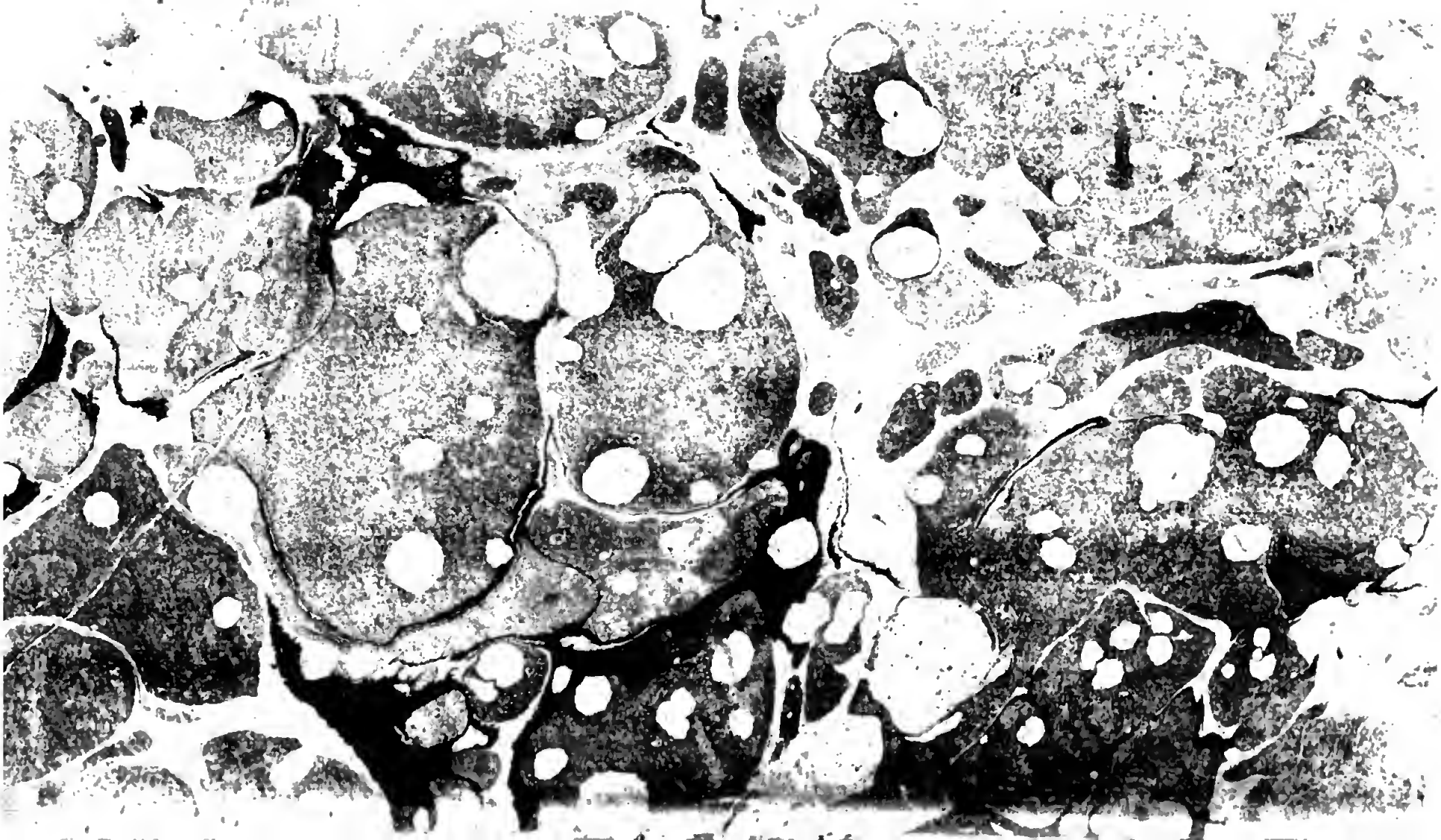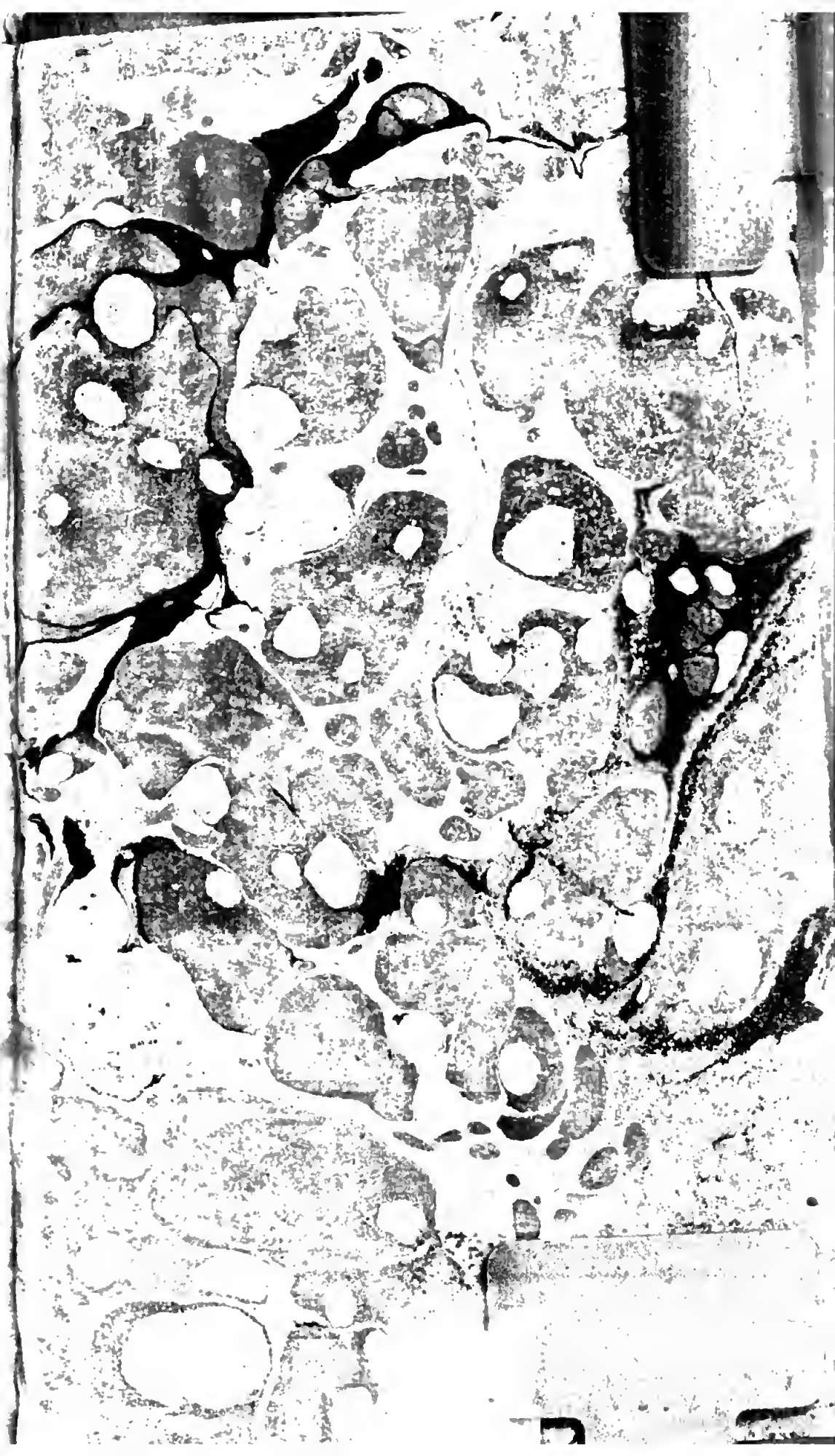
141 2 50